

Table des matières

Identification du jury	ii
Avertissement.....	iii
Résumé	iv
Abstract.....	v
Liste des tableaux	ix
Liste des figures	x
Liste des sigles et abréviations.....	xi
Remerciements.....	xii
1 Introduction	1
1.1 La controverse sur la forêt boréale et mes activités professionnelles.....	9
1.2 Objectifs, hypothèse et questions de recherche	12
1.2.1 Objectifs.....	12
1.2.2 Hypothèse	13
1.2.3 Les questions de recherche	14
1.3 Pourquoi la théologie pratique ?	17
1.4 Présentation des axes de la recherche	19
1.4.1 Observation et description de la controverse : la forêt sociale.....	21
1.4.2 Première boucle herméneutique : la forêt science	22
1.4.3 Deuxième boucle herméneutique : la forêt éthique	23
1.4.4 Troisième boucle herméneutique : la forêt imaginaire	24
1.4.5 Prospectives	25
2 Cadre épistémologique et méthodologique de la recherche	26
2.1 Praxéologie.....	26
2.1.1 Praticien réflexif et praticienne chercheure	27
2.1.2 Le savoir en action	30
2.2 La pensée complexe	34
2.2.1 La Nature bris-colle dans l'ordre et le désordre : les mammifères ont remplacé les dinosaurés	35
2.2.2 Les idées ne sont pas le réel et elles sont réelles : il n'y a qu'en français qu'un chat est un chat.	38
2.2.3 La pensée simplifiante est irréaliste : simplifier le réel pour le connaître n'est pas le connaître.	40
2.2.4 L'incertitude est certaine : demain n'est pas héréditaire	41
2.2.5 Seul un sujet peut objectiver : toutes les sciences sont humaines	42
2.2.6 Homo sapiens est plutôt homo complexus	44
2.3 L'herméneutique	47
2.4 Méthodologie	52
2.4.1 Observation participante.....	54
2.4.2 Journal d'itinérance	57
2.4.3 Analyse et interprétation de discours non sollicités	59
3 Observation de la controverse : la forêt sociale	63
3.1 Les articles de journaux	64

3.1.1	<i>Sélection des articles</i>	65
3.1.2	<i>Compilation des opinions</i>	66
3.1.3	<i>Présentation des résultats</i>	67
3.2	Traitement des procès-verbaux des réunions d'un comité de suivi CSA	80
3.2.1	<i>Présentation des procès-verbaux</i>	81
3.2.2	<i>Résultats</i>	82
3.3	Analyse	86
3.3.1	<i>Un controverse socio-environnementale</i>	87
3.3.2	<i>Polarisation des avis</i>	88
3.3.3	<i>La concertation</i>	93
3.3.4	<i>La dimension émotionnelle</i>	98
4	La forêt science	103
4.1	« Les idées sont réelles »	103
4.1.1	<i>Qu'est-ce qu'un énoncé scientifique ?</i>	103
4.1.2	<i>Les paradigmes</i>	105
4.2	Écologie de la forêt boréale	107
4.2.1	<i>La forêt boréale</i>	107
4.2.2	<i>La forêt boréale des biologistes</i>	111
4.3	Commentaires	122
4.3.1	<i>Comparaison</i>	123
4.3.2	<i>Les paradigmes scientifiques des chercheurs</i>	123
5	La forêt éthique	133
5.1	Visions de la relation homme – nature	134
5.1.1	<i>Vision anthropocentrique : HOMME hors nature</i>	137
5.1.2	<i>Vision biocentrique : l'hom-mort - NATURE</i>	143
5.1.3	<i>Vision écocentrique : l'HOMNATURE</i>	147
5.1.4	<i>Vision multicentrique : l'HOMME dans/avec la NATURE</i>	155
5.2	Les scientifiques, la forêt boréale et l'éthique de la relation homme - nature	166
5.2.1	<i>Dans le modèle de la succession végétale</i>	166
5.2.2	<i>Dans la théorie de la dynamique dissipative</i>	167
6	La forêt imaginaire	172
6.1	Décrire et signifier	173
6.1.1	<i>Science et imaginaire</i>	173
6.1.2	<i>Une controverse qui fait sens</i>	176
6.1.3	<i>Symboles et mythes</i>	178
6.2	La forêt symbolise	182
6.2.1	<i>La forêt et la vie</i>	182
6.2.2	<i>La forêt et les humains</i>	184
6.2.3	<i>La forêt et la nature</i>	184
6.3	La forêt symbolique contemporaine	188
6.3.1	<i>La vie</i>	189
6.3.2	<i>Le paradis</i>	190
6.3.3	<i>L'héritage, le don</i>	192
6.3.4	<i>La connaissance</i>	193
6.3.5	<i>Commentaires</i>	194

6.4	Trois mythes pour guider notre interprétation	197
6.4.1	<i>Prométhée</i>	197
6.4.2	<i>Orphée</i>	199
6.4.3	<i>L'âge d'or</i>	200
6.5	La forêt boréale imaginaire	201
6.5.1	<i>La forêt débat</i>	201
6.5.2	<i>La forêt liberté</i>	205
6.5.3	<i>La forêt merveilleuse</i>	206
6.5.4	<i>La forêt sacrée</i>	210
6.6	Pourquoi pas l'amour ?	217
6.6.1	<i>Identité et altérité</i>	222
6.6.2	<i>L'amour dénigré</i>	223
6.6.3	<i>L'amour dans les conflits</i>	224
6.6.4	<i>L'amour hors-norme</i>	226
6.6.5	<i>L'amour métamorphose</i>	227
7	Prospectives.....	233
7.1	Symbolique, lecture éthique et prise de décision	234
7.2	Approche éco-conseil du développement durable	240
7.2.1	<i>Panoramiquer</i>	244
7.2.2	<i>Zoomer l'explication d'un phénomène</i>	244
7.2.3	<i>Articuler : distinguer et relier</i>	245
7.2.4	<i>(Se) responsabiliser</i>	245
7.2.5	<i>Rêver les solutions</i>	246
7.2.6	<i>Co-construire</i>	247
7.2.7	<i>Reconnaître l'écologie de l'action</i>	248
7.2.8	<i>Comprendre pour aimer pour comprendre</i>	248
8	Conclusion.....	252
	Bibliographie	267
	Annexes.....	282

Liste des tableaux

Tableau I : Présentation synoptique par mots-clés de la <i>forêt sociale</i>	68
Tableau II : Thèmes des discussions du comité de suivi	86
Tableau III : Les éléments de la polarisation	89
Tableau IV : comparaison entre la théorie de la succession végétale et la théorie de la dynamique dissipative	124

Liste des figures

Figure 1 : Arbre métaphore d'une controverse qui perdure	21
Figure 2 : Les savoirs en usage (source : Huybens N., dans Anadon M. (dir.), 2007).	31
Figure 3 : Les branches de l'arbre de la controverse, la forêt sociale	101
Figure 4 : Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec	108
Figure 5 : Succession des stades vers les forêts climax dans la pessière à mousse (inspiré de Bergeron, Harvey, Leduc and Gauthier, 1999).	115
Figure 6 : La dynamique forestière de la forêt boréale (Jasinsky et Payette, 2005, p. 579)	120
Figure 7 : La forêt -- science	131
Figure 8 : Le tronc de l'arbre en entier : science et éthique.	171
Figure 9 : L'arbre en entier : forêts sociale, science, éthique et imaginaire interreliées	231

Liste des sigles et abréviations

ABAT : Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue

BAPE : Bureau d'audience publique sur l'environnement

CAAF : Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier

CIFQ : Conseil de l'industrie forestière du Québec

CSA : Canadian Standards Association

CPRS : Coupe avec protection de la régénération et des sols

FAO : Food and Agriculture Organization – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FSC : Forest Stewardship Council

MRC : municipalité régionale de comté

MRNF : Ministère des ressources naturelles et de la faune

OPMV : Objectifs de Protection et de mise en valeur des ressources

PGAF : Plan général d'aménagement forestier

RADF : Règlement sur l'aménagement durable des forêts

RNI : Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'Etat

SADF : Stratégie d'aménagement durable des forêts

SFI : Sustainable Forestry Initiative

UQAC : Université du Québec à Chicoutimi

VOIC : valeurs, objectifs, indicateurs, cibles

Remerciements

Ma pratique est toujours une recherche, elle ne peut se passer de tous ces autres qui ont traversé et traversent mon chemin. Je n'ai pas de gourou, ni Morin, ni Gagnon ni Beauchamp ni Ganoczy ... Mais tous ceux-là et aussi Richard, Hélène, Emmanuelle, Emilie et Simon, Ian et tant d'autres... m'ont éclairée dans ma quête. Un merci spécial à Jacques, magicien du monde virtuel, sans qui je serais toujours à me battre avec une table des matières récalcitrante. Travailleurs forestiers, étudiantes, lecteur de mes chroniques, fonctionnaires, auteures, chercheurs, éco-conseillères, amis, collègues, Claude et Daniel... tous ceux qui ont surtout un prénom pour moi sont à l'origine de mes interrogations et les ont alimentées autant que ceux à qui il semble plus opportun de donner un nom de famille. Martin et Corentin à jamais dans mon horizon ont traversé mes apprentissages, mes interrogations, mes incertitudes. Maxence, ses possibles frères et sœurs, cousines et cousins et leurs contemporains donnent un surplus de sens à ma vie. Grâce à tous, je vais chercher des chemins pour enseigner le cœur de cette thèse : l'amour indompté pour participer à un monde plus libre, plus juste, plus vert et plus solidaire. J'ai aussi une pensée pour d'autres humains que je ne connais pas qui se sont battus pour que le monde dans lequel je vis puisse se reposer les questions de l'amour dans la paix. Et dans mes souhaits les plus fous, je voudrais qu'il en soit ainsi pour tous les humains du monde.

Je ne sais quels mots utiliser pour remercier mes trois directeurs de thèse : Mesdames Nicole Bouchard et Denise Couture et Monsieur Réjean Gagnon. Ils ont accepté de se décentrer de leur discipline pour m'accompagner, m'encourager et m'orienter dans une démarche multidisciplinaire qui fut ponctuée d'autant de bonheur que de découragement. Ils m'ont offert leurs compétences et leur soutien et ils sont un exemple de ce que j'aimerais moi aussi offrir à d'autres étudiants.

1 Introduction

Les forêts couvrent près de 4 milliards d'hectares, soit 30 % de la superficie émergée de la terre¹. La superficie des surfaces boisées est inégalement répartie sur les différents continents. Le Canada fait partie des dix pays les plus boisés du monde avec l'Australie, le Brésil, la Chine, les Etats-Unis, l'Inde, l'Indonésie, la Russie, le Pérou et la république démocratique du Congo.

Les forêts du monde remplissent des rôles écologiques importants : elles sont un réservoir de biodiversité et d'habitats. Elles stabilisent les sols et les protègent contre l'érosion, les inondations, la déshydratation due au vent. Elles produisent de l'oxygène et captent le carbone dans les arbres et les sols, participant avec les océans à la stabilisation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Elles fixent aussi les poussières et contribuent ainsi à la propreté de l'air.

Il existe à travers le monde plusieurs types de forêts, classées selon des critères géographique (tropicales, équatoriales, tempérées, boréales), phénologique² (sempervirentes ou caducifoliées) et taxonomique³ (résineuses et feuillues).

¹ Les informations de cette partie sont tirées des rapports 2007 et 2009 de la FAO.

² La phénologie est l'étude de l'apparition d'événements périodiques (annuels le plus souvent) dans le monde vivant, déterminée par les variations saisonnières du climat.

³ La taxonomie (ou taxinomie) est la science qui a pour objet de décrire les organismes vivants et de les regrouper en entités (taxon) afin de les identifier, les nommer et les classer.

Il est hors sujet de cette thèse de se pencher sur le fonctionnement de ces différents biomes qui ne poussent pas de la même façon, se régénèrent différemment suite à des perturbations naturelles ou anthropiques, et abritent outre des arbres extrêmement différents, une faune et une flore abondantes et diversifiées.

En ce qui concerne l'utilisation des forêts par les humains, la gestion, les coutumes, les lois et les règlements varient énormément d'un pays à l'autre et d'un écosystème à un autre. Les forêts sont exploitées pour le bois, le charbon de bois, la cueillette, le pâturage, la chasse et la pêche. Elles recèlent des ressources génétiques et phytopharmaceutiques connues et d'autres probables. Partout à travers le monde, on y pratique des activités de loisirs, de détente, de tourisme, de découverte de la faune et de la flore et des paysages. Elles sont une source d'activités économiques et donc de revenus pour leurs propriétaires (privés et publics en fonction des pays). Elles sont également le support d'un riche imaginaire : légendes, symboles, rites, œuvres artistiques.

Dans son rapport publié tous les deux ans sur l'état des forêts dans le monde, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime en 2009 que la superficie des surfaces boisées augmente dans les pays industrialisés, au climat tempéré et aux législations bien établies, Europe et Amérique du Nord principalement, de même qu'en Chine (suite aux programmes de reboisement entrepris depuis quelques années). Ailleurs dans le monde, dans les régions caractérisées par des économies en développement et des climats tropicaux, la situation est préoccupante. Même si dans la région Amérique latine et Caraïbes, la superficie de forêts affectée à la conservation et à la biodiversité connaît une augmentation annuelle de plus de 2% depuis 2007, le taux de déforestation continue à augmenter. La situation la plus alarmante se trouve toutefois en Afrique, qui au cours des 15 dernières années a perdu plus de 9 % de sa superficie forestière. Pourtant, dans ce contexte globalement défavorable, 70 millions d'hectares de forêts ont été classés par les pays africains dans la catégorie des forêts principalement affectées à la conservation de la diversité biologique.

Les forêts se portent mieux là où la gestion favorise un équilibre entre la production de biens (à partir de la matière ligneuse) et la fourniture de services écologiques (épuration de l'eau, rôle dans le recaptage du carbone) et de services aux humains (récrétourisme). Paradoxalement, les forêts sont donc en meilleur état dans les pays industrialisés.

En 2009, la FAO estime que la demande mondiale pour les produits ligneux devrait augmenter, notamment avec le développement de la dendroénergie (carburants issus de la biomasse forestière) sous l'impulsion des politiques liées aux changements climatiques et favorisant l'utilisation des énergies renouvelables. La gestion forestière va donc occuper les instances internationales et les gouvernements des États probablement de plus en plus. Au Québec, si l'exploitation forestière pour la fabrication de bois d'œuvre et de papiers pose des problèmes, transformer la forêt en fumée pour produire de l'énergie électrique ou des carburants pour les voitures va probablement en poser tout autant.

Les humains occupent les forêts au Québec depuis la dernière glaciation. Les Autochtones dépendaient des ressources de la forêt pour leur survie. Ils n'exploitaient pas les arbres à grande échelle et utilisaient les ressources de la forêt dans le cadre d'une économie de subsistance. Avec l'arrivée des Blancs, la forêt commence à être exploitée de manière commerciale. L'écorce de pruche dans les tanneries, la cendre dans les fabriques de potasse et de perlasse, le charbon de bois pour les forges, les bois francs pour les tonneliers, les menuisiers et les charrons, le pin et le chêne pour la construction de bateaux (Hardy, 2001). Le commerce des fourrures devient également une source de revenus.

Dès le début du XIX^e siècle, la Grande-Bretagne s'approvisionne en bois d'œuvre dans les grandes forêts du Canada. C'est alors principalement le pin qui est exploité pour la construction navale. Des tarifs protecteurs étaient pratiqués en échange de l'accueil des colons fuyant les conditions de vie difficiles de l'Europe à cette époque (principalement des Irlandais). Au milieu du XIX^e siècle, la Grande-Bretagne abandonne cependant ses tarifs protecteurs pour adopter le libre-échange. Sans protection tarifaire, les bois canadiens ne concurrencent plus ceux d'Europe du Nord. L'urbanisation croissante aux États-Unis crée

l'ouverture d'un nouveau marché pour du bois d'œuvre. Des scieries commencent à apparaître et le défrichement de nouveaux espaces est lié à la formation de villages en milieu rural. (Hardy, 2001). Au début du XX^{ème} siècle, l'industrie du papier se développe à son tour avec l'avènement de la presse à grand tirage et des besoins toujours accrus en papier. Considérée à cette époque comme une de ses principales ressources naturelles, la forêt joue un rôle important dans l'économie et le développement du Québec.

En 1805, le tout jeune parlement du Bas-Canada vote les premières lois sur les forêts. En 1807 les premières licences de coupe sont octroyées. Dès 1763, les autorités britanniques s'étaient réservé la vente et l'administration des terres publiques, compétences qu'elles céderont finalement au gouvernement du Canada-Uni à partir de 1840. En 1867, l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique modifie les responsabilités de l'État, puisqu'il fait de l'administration et de la vente des terres publiques une responsabilité exclusive des provinces, tout comme la gestion des bois et des ressources minérales qui s'y trouvent⁴.

Jusqu'en 1971, les concessions forestières ont été le principal mode de tenure forestière sur les terres publiques au Québec. Utilisateurs et gestionnaires des forêts, les concessionnaires jouissaient de droits exclusifs et étaient responsables des inventaires, de l'aménagement et de la protection contre les incendies. Les droits de coupe représentaient des revenus importants pour l'État. Les progrès technologiques dans les procédés de récolte, de transport et de transformation du bois ainsi que l'ouverture de nouveaux territoires forestiers ont rapidement augmenté les volumes récoltés. La rétrocession des concessions forestières a débuté en 1972. Elles furent définitivement abolies le 1er avril 1987⁵. La *Loi sur les forêts* instaure alors le système des CAAF (Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier) qui favorise le développement de l'emploi dans les régions : les industriels doivent disposer d'une usine de transformation du bois sur le territoire pour obtenir un CAAF. Les compagnies forestières

⁴ <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/ministere/historique/index.jsp>

⁵ Commission Coulombe, rapport final, chapitre I.

autorisées à récolter du bois dans les forêts publiques doivent préparer un plan général d'aménagement forestier (PGAF) et respecter le Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI). Elaboré en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, le RNI définit les façons d'effectuer les travaux forestiers pour assurer le renouvellement de la forêt (régénération naturelle, travaux sylvicoles) et la protection de l'eau, de la faune, de la végétation et du sol (bandes de protection le long des cours d'eau, superficie des coupes...). Le RNI définit également comment les détenteurs de CAAF doivent prendre en considération les besoins des autres utilisateurs de la forêt publique.

Au fil du temps, la lutte contre la pollution, la crainte de la surexploitation, la protection de l'environnement et des travailleurs ainsi que la promotion du développement durable concrétisent les préoccupations sociales et économiques d'un public mieux informé, notamment par les médias et les actions des groupes environnementaux. En 1994, le gouvernement du Québec diffuse un document intitulé *Stratégie de protection des forêts* qui interdit l'usage des pesticides chimiques. Le maintien de la biodiversité, l'utilisation des multiples ressources du milieu forestier et la vitalité des entreprises en région deviennent des enjeux majeurs. Les activités de villégiature et le récréotourisme se développent en raison de l'ouverture de la forêt, conséquence de la création des routes forestières indispensables aux coupes.

En 1999, le film *L'Erreur boréale*, réalisé par Richard Desjardins et Robert Monderie, suscite un intérêt considérable dans la société québécoise. C'est un moment clé dans l'histoire de la foresterie contemporaine au Québec. Les images du film et les commentaires du narrateur provoquent une onde de choc dans la population : il atteint immédiatement une large audience tant auprès du grand public que des médias et des organismes spécialisés. La forêt boréale devient le symbole d'un environnement surexploité par des multinationales avides de profit, avec la complicité d'institutions publiques irresponsables.

En 2001, à la suite de vastes consultations publiques, l'Assemblée nationale adopte la *Loi modifiant la Loi sur les forêts* datant de 1986. Cette révision vise à favoriser la participation

des citoyens au processus de gestion pour mieux concilier les diverses utilisations du milieu forestier.

Constituée en octobre 2003, la Commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante sur la gestion de la forêt publique québécoise, dite « Commission Coulombe »⁶, dresse un état de la gestion des forêts publiques, examine l'administration du régime forestier, se prononce sur les assises scientifiques du calcul de la possibilité forestière et présente une évaluation du respect du Règlement sur les normes d'intervention en forêt publique (RNI).

Suite à la commission Coulombe, parmi d'autres mesures, le Bureau du Forestier en Chef qui relève du gouvernement est constitué pour se pencher sur les calculs de possibilité forestière : une réduction de 20% de la possibilité forestière en moyenne est imposée. Les procédures pour identifier les aires protégées font l'objet de campagnes d'information auprès du grand public. La commission a aussi recommandé une révision en profondeur de la *Loi sur les forêts* et du RNI. Les préoccupations pour la conservation de la nature sur les territoires exploités se traduisent dans les *Objectifs de Protection et de Mise en Valeur des ressources* (OPMV) et par l'élaboration d'un plan de rétablissement du caribou.

Le dénigrement des coupes forestières a un impact sur les grands acheteurs (magasins de matériaux de construction) qui réclament des produits « verts ». La crise forestière n'est pas seulement (ni même principalement) liée à la controverse qui entoure l'exploitation de la forêt : la chute de la demande en bois des États-Unis, la diminution de la consommation de papier journal et le cours du dollar canadien sont des causes beaucoup plus importantes. La crise économique mondiale qui sévit depuis 2008 a également un impact majeur. Sur fond de

⁶ La commission Coulombe, du nom de son président, s'est tenue en 2004. Les commissaires devaient tenir une enquête d'étude scientifique, technique, publique et indépendante sur la forêt. Le rapport repose sur des consultations tenues dans 16 villes et 4 communautés autochtones. Trois cent trois mémoires ont été déposés. www.commission-foret.qc.ca/rapportfinal.htm

crise forestière qui s'amplifie et craignant pour leur marché international, l'industrie se tourne vers les différentes certifications d'aménagement forestier durable⁷.

En décembre 2007, l'Université Laval préside un « Sommet sur la forêt » où les acteurs de tous domaines et porteurs d'intérêts différents dialoguent autour de recommandations qu'ils jugent primordiales pour sortir de la crise forestière. Pourtant en avril 2008, Greenpeace fait une sortie médiatique sur l'indispensable protection de la forêt boréale en mettant de l'avant des arguments majoritairement liés aux changements climatiques. En juin 2009, deux articles publiés dans le journal *Le Devoir* et signés par Richard Desjardins constatent que c'est « toujours un cauchemar en forêt »⁸

Ainsi, une controverse issue d'une histoire (mainmise des industries multinationales sur la forêt québécoise avant la révocation des concessions) se cristallise autour du film *L'erreur boréale*, dans un contexte où la gestion forestière était déjà en pleine mutation. Et cette controverse perdure aujourd'hui malgré les nombreuses mesures prises pour améliorer la gestion forestière. Les acteurs persistent dans leurs revendications et c'est la forêt boréale qui polarise l'attention. Les scientifiques tentent d'éclairer les décisions, mais ils ne s'entendent ni sur la description de l'écosystème, ni sur les recommandations de gestion qu'ils préconisent. Le Ministère des Ressources naturelles déploie une énergie importante pour changer des pratiques et des lois, mais ces mesures ne semblent pas pacifier le débat public. Une majorité d'acteurs semblent s'entendre sur la nécessité d'une gestion « écosystémique » qui reste difficile à définir. Les industriels s'engagent dans des certifications forestières, mais se font reprocher de ne pas choisir les bonnes.

⁷ Il existe trois certifications volontaires d'aménagement forestier durable reconnues au Canada : FSC, CSA Z 809-02 et SFI. Nous en reparlerons au chapitre 3.

⁸ *Le Devoir*, 12 juin 2009, p. A9 : L'erreur boréale, 10 ans plus tard (1). De la sortie du film à la commission Coulombe (1999 – 2004). Et 13 et 14 juin, p. C5 : L'erreur boréale, 10 ans après (2). Toujours un cauchemar en forêt (2004 – 2009).

Le débat se polarise malgré les modifications apportées à la loi, aux processus de prise de décision qui se décentralisent et se démocratisent, aux pratiques en forêt qui se sont transformées et aux informations scientifiques de plus en plus abondantes. Et ce, même si on discute de la gestion intégrée des ressources et si les acteurs définissent des modalités d'exploitation qui semblent plus acceptables dans le cadre de la loi, des normes ou des certifications forestières et par des ententes plus individuelles. Tout se passe comme si rien ne changeait, comme si la société québécoise ne trouvait pas de porte de sortie à cette controverse qui perdure.

Ainsi, le discours du chauffeur de taxi qui m'amène à une réunion sur la révision du RNI⁹ en septembre 2008 semble calqué sur les arguments présentés dans le film de Richard Desjardins 9 ans plus tôt :

« Ces compagnies-là, c'est tous des crosseurs et le gouvernement ne dit rien, et c'est nous qui paient pour eux, ils se font des fortunes en Angleterre pendant que les gens des régions sont au chômage. Les arbres sont de plus en plus petits, bientôt on n'en aura plus de forêt ».

Cette étonnante et flagrante persistance des arguments et de la controverse m'interpelle. Je ne parviens pas à m'expliquer pourquoi les acteurs ne peuvent se mettre d'accord sur une gestion socialement acceptable des forêts. La réponse la plus facile, qui voudrait que la controverse perdure parce que rien n'a changé, est non crédible pour moi qui suis au cœur de la controverse. La loi a changé, la possibilité forestière est réduite, les entreprises forestières vivent une crise sans précédent, les pratiques sur le terrain se sont métamorphosées. Dans les faits, beaucoup de choses ont changé. On peut donc soupçonner que si la controverse persiste à ce point, c'est que certains aspects du problème restent occultés sur lesquelles par conséquent il n'est pas possible de s'entendre.

⁹ La commission Coulombe avait recommandé de réviser en profondeur le RNI. Le processus mis en place pour atteindre cet objectif fait appel à des experts extérieurs au Ministère en charge de ce dossier. Trois experts ont été identifiés pour réaliser ce travail. Je suis un de ces trois experts.

1.1 La controverse sur la forêt boréale et mes activités professionnelles

Comme professeure de sciences humaines dans un département de sciences fondamentales, j'enseigne tous les aspects humains reliés à la pratique d'un nouveau métier au Québec : l'éco-conseil ou le conseil en environnement pour un développement durable. Le DÉSS en éco-conseil est une formation multidisciplinaire, insérée dans un département de sciences fondamentales en raison de sa composante environnementale. En 2001, j'ai été engagée comme professeure invitée pour ma formation multidisciplinaire en sciences humaines et mon expérience de l'éco-conseil et de son enseignement en Europe (depuis 1990). J'y ai été nommée professeure en 2008.

Le département des sciences fondamentales de l'UQAC héberge le Consortium de recherche sur la forêt boréale. Les médias ont stigmatisé les chercheurs de ce groupe en qualifiant leurs prises de position de « pro industrie ». Je suis associée à ce groupe de recherche dans le cadre de projets qui comportent un volet lié à « l'acceptabilité sociale ».

Comme éco-conseillère, j'œuvre à titre d'experte dans deux comités mis en place au sein du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour modifier la politique et les règles de l'exploitation forestière en tentant d'actualiser les recommandations de la commission Coulombe. Le premier comité vise la révision du *Règlement sur les normes d'intervention en forêt* (RNI) pour le remplacer par le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts* (RADF). Le second travaille à l'élaboration de la *Stratégie d'aménagement durable des forêts* (SADF). Les deux documents seront mis en consultation publique à l'automne 2010.

J'ai également siégé plusieurs années sur un comité de suivi local lié à une norme volontaire de certification forestière (CSA Z809-2)¹⁰. Dans le cadre de cette norme, une entreprise qui souhaite obtenir une certification doit constituer obligatoirement un comité de suivi composé

¹⁰ Norme relative à la gestion environnementale des forêts de la Canadian Standard Organization http://www.csa-international.org/product_areas/forest_products_marking/Default.asp?language=French

d'acteurs locaux impliqués ou concernés par les décisions de gestion forestière sur un territoire délimité (groupes environnementaux, Autochtones, chasseurs, pourvoyeurs, MRC, etc)¹¹. Pour constituer son comité de suivi, l'entreprise demanderesse avait aussi souhaité la présence de 4 personnes ressources (non votantes) dans le but d'éclairer les décisions des membres :

- un représentant du Ministère des Ressources naturelles pour son expertise en matière légale
- un représentant du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour son expertise en matière de protection de la faune.
- Le Consortium de Recherche sur la forêt boréale commerciale de l'UQAC a fourni l'expertise en matière d'écologie forestière et une autre en éco-conseil.

J'avais décidé de réaliser une recherche doctorale sur la controverse sur la forêt boréale, ce qui a été annoncé d'emblée aux membres du comité. J'ai agi en tant qu'éco-conseillère dans ce processus, d'abord en aidant l'animateur désigné par la compagnie quand le besoin s'en faisait sentir. L'animation du comité de suivi se révèle en effet un exercice exigeant : la norme CSA fournit un cadre complexe qu'il convient de respecter, les personnes présentes défendent des intérêts pas toujours convergents et la controverse sur la forêt boréale teinte évidemment l'ensemble des avis et des discussions. L'expérience m'a permis d'observer le contenu des débats, d'apprendre du vocabulaire et des problématiques liés au monde forestier québécois qui m'étaient alors largement inconnus. Mon rôle d'observatrice et d'accompagnatrice s'est tenu pendant 17 réunions (du 11 février 2004 jusqu'au 14 juillet 2005). J'ai rencontré l'animateur plusieurs fois pour discuter de la pertinence d'un mode d'animation, d'une attitude particulière ou d'une procédure ou pour répondre aux questions qu'il se posait. Par la suite, entre août 2005 et novembre 2007, j'ai animé 11 réunions de ce comité (jusqu'au 8 novembre 2007), puisque la personne qui le faisait avait décidé de quitter ses fonctions.

¹¹ Le lecteur intéressé trouvera la composition du comité de suivi à l'annexe 3.4.

Je publie également toutes les deux semaines dans le journal *Le Quotidien*, une chronique sur le développement durable : de la forêt aux déchets, de la démocratie à la philosophie, de l'éthique aux sciences. Ces chroniques me permettent de vulgariser des informations pour mieux faire connaître les enjeux environnementaux, éthiques et sociaux de notre époque.

Au-delà de ces activités professionnelles, la forêt me passionne. La forêt, c'est le lieu où je me réfugie quand la vie n'est pas belle et aussi quand elle est très belle. J'embrasse les arbres pour me raccrocher à du solide, du tangible, du vrai. Je laisse mon esprit s'évader vers l'immensité de l'univers à travers les feuilles en été et les branches en hiver, quand je me couche sur le sol en m'assurant que je suis ainsi en contact avec toute la terre. Au-delà du bleu ou des étoiles, il y a les mystères de la vie que je ne touche jamais. En forêt, je chante et je pense, je regarde et le temps peut s'arrêter, je marche mes angoisses, je nage mes tristesses. Malgré les moustiques, je plante ma tente, fais du feu, mange les plantes et fruits sauvages que je connais. Chaque fois qu'un endroit plus sombre, plus encaissé, plus moussu se présente à mon regard, je navigue avec des elfes et des gnomes dans un pays imaginaire qui me remplit de nostalgie, d'un souvenir indéfinissable. Je suis belge et j'ai immigré au Québec en 2001. J'ai découvert au Québec une forêt où l'on peut vivre une solitude qui m'attire depuis toujours. En Belgique, les forêts sont magnifiques et très accessibles : des chemins partout, toutes les forêts sont plantées, les arbres qui grandissent sont choisis pour certaines de leurs caractéristiques. Mais il y a toujours une route si proche, toujours une maison au détour d'un paysage, toujours quelqu'un que l'on croquera sur le sentier. On ne peut y faire du camping sauvage et il n'est donc pas possible d'aller s'isoler la nuit dans les sombres forêts comme je l'aurais souhaité souvent. De toute façon, les forêts belges ne sont jamais très sombres puisque toutes les routes de mon pays d'origine sont éclairées la nuit. Au Québec, la nuit dans la sombre forêt, le ciel étoilé et la lune enchantent ma vie.

Mes activités d'enseignement, de conseil, d'écriture, mes sentiments, mes cathédrales, ma sauvagerie alimentent en boucle un agir et une réflexion que j'élabore avec d'autres, absents et présents, pour expliciter une pratique : la controverse sur la forêt boréale du Québec. C'est autant mon implication dans cette pratique que la distance que je prends par rapport à elle qui

permettent de formaliser des objectifs de recherche. Issus de cette pratique, ils y retournent pour l'alimenter et alimenter en même temps le discours que je ne cesse d'élaborer à son propos dans mes différentes activités professionnelles.

1.2 Objectifs, hypothèse et questions de recherche

Après ces considérations plus personnelles écrites au « je »¹², nous allons décrire les objectifs, hypothèse et questions de notre recherche.

1.2.1 Objectifs

L'objectif le plus général de la recherche est d'enrichir notre enseignement en formalisant des savoirs pertinents pour l'exercice de l'éco-conseil dans des controverses socio-environnementales. Nous ne quittons jamais notre pratique : elle nous inclut. En améliorant notre enseignement, nous améliorons aussi notre recherche. En élargissant notre compréhension d'une pratique (la controverse sur la forêt boréale), en complexifiant le discours qui en rend compte, nous modifions en même temps le contenu de ce que nous enseignons. En fin de thèse, nous avons écrit dans le chapitre 7 « Prospectives » comment la recherche permet d'envisager aujourd'hui un enseignement renouvelé de l'approche éco-conseil des controverses socio-environnementales.

Pour atteindre cet objectif principal, nous avons centré notre recherche sur une compréhension en profondeur de la controverse sur la forêt boréale du Québec. Et nous avons poursuivi les objectifs particuliers suivants :

¹² Cette thèse mêle des expériences professionnelles et personnelles. Le « je » sera utilisé pour rendre compte des activités de la praticienne et de la personne que je suis. Le « nous » sera utilisé quand le texte rendra compte du processus de recherche qui permet de prendre distance de la pratique ou de l'expérience intime. J'ai souhaité ne pas choisir entre le nous et le je et au contraire me servir des deux en fonction du type d'information que le lecteur trouvera dans la thèse.

- Formaliser de manière synthétique les savoirs théoriques nécessaires à l'exercice de la pensée complexe dans une controverse socio-environnementale ;
- S'inscrire dans le paradigme de la pensée complexe pour tenter d'élargir notre représentation de la controverse et en présenter ainsi une vision synoptique multi – acteurs et multidisciplinaire telle qu'elle apparaît dans des discours publics ;
- Présenter de manière complexe et reliée les informations scientifiques à propos du fonctionnement de l'écosystème boréal ;
- Élaborer une représentation de la relation homme – nature intégrant dans une synthèse complexe les différentes visions de cette relation présentes dans les discours publics sur la forêt boréale ;
- Expliciter les aspects cryptés de la controverse et l'interpréter à partir des symboles qu'elle comporte ;
- Sur base de notre cheminement lors de la recherche, formaliser les savoirs procéduraux utilisés pour comprendre une controverse socio-environnementale et pour agir comme un éco-conseiller dans ces situations difficiles.

1.2.2 Hypothèse

La définition assez classique de l'hypothèse, reprise par Albarello s'applique mal à notre recherche. D'après cet auteur, « *L'hypothèse est une proposition vraisemblable [...] mais néanmoins douteuse [...] et qui sera testée (dans le sens d'une confirmation ou dans le sens d'une infirmation), par le biais de l'observation empirique* » (Albarello, 2004, p. 71). Selon cet auteur encore, l'hypothèse doit être formulée sur un mode affirmatif plutôt qu'interrogatif. Nous nous distançons de cette définition. Nous ne pouvons en effet occulter le fait qu'une hypothèse dans une recherche exploratoire est un aboutissement tout autant qu'un point de départ.

Nous préférons donc nous appuyer sur Chevrier (2004) qui en donne la définition suivante :

« Après une première collecte de données, [...] le chercheur élabore des hypothèses (au sens large d'énoncés hypothétiques et non d'hypothèses avec variables opérationnalisées) visant à comprendre en tout ou en partie, le phénomène. Il s'agit ici

de donner un sens à des événements et non pas d'établir un lien causal linéaire à sens unique » (dans Gauthier, 2004, p. 77).

Nous pensons que si la controverse perdure à ce point, ce n'est pas parce que les acteurs sont cyniques, machiavéliques ou de mauvaise foi comme on le dit souvent. Nous penchons plutôt pour une explication centrée sur le caractère non explicité de certains éléments de la controverse sur la place publique. Si des choses demeurent « indiscutées », elles ne peuvent être prises en compte dans les décisions de manière explicite. Au Québec, la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale ne se résoudrait pas notamment parce que les actants ne parviennent pas à dialoguer à propos de ses dimensions émotionnelles, paradigmatiques et éthiques (c'est ce que nous explorons dans les chapitres 4 et 5). Ils ne parviennent pas non plus à dialoguer à propos de ses aspects symboliques (que nous explicitons au chapitre 6).

Nous formulons donc l'hypothèse suivante :

Cachés sous des discours scientifiques contradictoires, surutilisés et instrumentalisés, des émotions, des paradigmes, des conceptions différentes de la relation homme-nature, des symboles et un imaginaire important ne font pas l'objet de dialogue dans la controverse sur la forêt boréale. Si les acteurs se rendaient libres d'explicitier ces dimensions et acceptaient le dialogue, la compréhension collective de cette controverse avancerait et cela permettrait peut-être une meilleure résolution des conflits qu'elle occasionne.

Cette hypothèse est le résultat de notre recherche exploratoire, elle ne se situe pas au départ de notre recherche.

1.2.3 Les questions de recherche

Chevrier (dans Gauthier, 2004) recommande d'élaborer des questions de recherche pour baliser la récolte et l'interprétation des données. Nous avons formulé d'emblée un problème de recherche assez flou : « les activités anthropiques en forêt boréale sont inacceptables ». Nous pensions que notre thèse allait explorer la question « pourquoi l'exploitation forestière de la forêt boréale est-elle socialement inacceptable au Québec » et répondre à cette autre question « comment améliorer l'acceptabilité sociale des activités anthropiques en forêt

boréale ». Par la suite, la définition du problème et l'élaboration des questions ont évolué « *La formulation du problème dans une démarche inductive et générative est considérée provisoire (...) le problème central pourra être reformulé pendant la recherche s'il ne correspond pas à la réalité observée* » (Chevrier, dans Gauthier, 2004, p. 75). En effet, loin d'être la première étape, l'élucidation du problème et des questions de recherche a été présente tout au long de ces quelques années où nous nous sommes penchée sur la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale.

Ainsi, au début de notre recherche, nous pensions que les processus de concertation légaux mis en place autour de la gestion forestière n'étaient pas suffisamment axés sur le partage des points de vue et sur la prise de décisions en commun pour favoriser l'acceptabilité sociale. Nous n'avons pas abandonné cette idée, toutefois, elle est presque un lieu commun. Le problème de recherche s'est reconstruit, une première fois par la suite, avec l'idée que les émotions n'étaient pas prises en compte dans le processus participatif auquel nous étions associée. Et nous avons finalement redéfini une question de recherche aux dimensions multiples à partir du paradigme de la complexité voyant l'humain comme *homo complexus* et constatant que les discours publics étaient lacunaires ou n'exprimaient pas explicitement tout ce qui faisait controverse autour de la forêt boréale. Notre question de recherche devenait : pourquoi la controverse sur la forêt boréale est-elle si persistante ? Qu'est-ce qui est si inacceptable ? Que peut nous apprendre cette controverse ? Nous n'avions plus de réponse, la situation n'était plus dotée de sens, notre question n'en contenait plus. Comme l'énonce Chevrier (dans Gauthier, 2004, p. 75) : « *le problème se définit par l'impossibilité de donner du sens à la situation* ». C'est sur cette question que nous nous sommes « arrêtée », mais nous étions déjà à rédiger la thèse.

Comme le recommande Kaufman (1996), nous avons accepté que le problème et les questions se reconstruisent au fil du temps et de la maturation de notre perception : « *Il est tout à fait possible de se laisser flotter tout en surveillant où mène le courant* » (p. 88). La reformulation itérative du problème et des questions s'est réalisée en fonction des découvertes effectuées

dans l'action, dans le cadre épistémologique de la complexité, et grâce à la meilleure connaissance que nous donnait notre implication toujours renouvelée dans la pratique.

C'est surtout grâce à l'expérience des groupes de certification forestière, que nous avons modifié la formulation du problème et les questions de notre recherche : le processus participatif, que nous voulions au départ analyser, fonctionnait comme dans les livres et les articles que nous lisions. Notre cadre épistémologique fait de complexité et d'herméneutique a permis d'interpréter ce que nous vivions : il y a des « choses » dont on ne parle pas ouvertement, il y a des liens clandestins dans les affirmations rencontrées chez différents acteurs. La représentation publique de la controverse n'est pas assez complexe, elle simplifie le problème. C'est grâce aux conférences que nous avons constaté l'importance des divergences entre les scientifiques et c'est dans le hiatus entre notre expérience intérieure de la forêt et ce qui s'en disait en public que nous avons perçu l'importance de la forêt imaginaire. C'est enfin dans notre quête idéaliste d'un monde plus juste, plus vert et plus solidaire¹³ que nous avons puisé la certitude et perçu l'immense difficulté du dialogue dans les controverses socio-environnementales.

Nous pouvons donc aujourd'hui identifier quatre groupes de questions auxquelles la thèse propose de répondre.

1. Comment se fait-il que les scientifiques ne s'entendent pas sur une représentation unique à propos de l'écosystème boréal ?

¹³ C'est en ces termes que nous définissons le développement durable de manière vulgarisée, dans nos cours, mais aussi dans nos chroniques. Un monde plus juste, fait référence à une répartition plus équitable des richesses, c'est notre pôle économique du développement durable. Un monde plus vert implique une redéfinition de la relation homme – nature pour l'humain d'aujourd'hui dans la nature d'aujourd'hui. Un monde plus solidaire serait celui dans lequel les besoins des générations futures et des plus démunis d'aujourd'hui deviendraient des critères importants de la prise de décision sur les questions de nature.

2. De quelles représentations de la relation de l'humain à la nature s'inspirent les différents acteurs de la controverse ? Qu'est-ce qui rend ces représentations si contradictoires ou inopérantes pour la prise de décision en commun ?

3. À quelle symbolique fait appel la forêt en général et la forêt boréale en particulier pour l'humain d'aujourd'hui ? Et en quoi cette symbolique peut-elle influencer le caractère persistant de la controverse ?

4. Quels savoirs sont nécessaires à la construction d'une pensée complexe de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale et à l'exercice de l'éco-conseil dans un tel contexte ?

Les différentes questions permettent d'interroger en même temps les théories et l'agir, c'est la raison pour laquelle nous avons privilégié l'approche praxéologique. La réflexion peut ainsi s'orienter tant sur la recherche que sur l'action, tout en se distançant des deux en même temps pour nous investir dans une pratique que nous ne cessons d'alimenter et qui nous abreuve.

1.3 Pourquoi la théologie pratique ?

Quand on me demande le sujet de ma thèse et que je réponds « la forêt boréale », mes interlocuteurs estiment que c'est un sujet d'intérêt. Mais si je dis que je fais une thèse en théologie sur la forêt boréale, alors les sourcils dubitatifs se lèvent amusés et la question, « mais quel est le lien entre Dieu et les coupes à blanc ? » ne tarde pas.

La praxéologie et l'herméneutique, approches privilégiées de la théologie pratique, sont des premières réponses. Nous y reviendrons dans le chapitre 2 concernant les aspects méthodologiques et épistémologiques de la recherche. Néanmoins, il existe d'autres raisons au choix de ce doctorat : la théologie pratique est une discipline liante, son objet est pertinent pour la controverse sur la forêt boréale et nous préférons les chemins les moins empruntés.

Dans le champ de la théologie pratique, la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale est identifiée à une pratique dont l'étude inclut la forêt, les acteurs, leur discours et leur agir, la chercheuse et la praticienne que je suis, et les rétroactions qu'ils ont l'un sur

l'autre. À la limite et au carrefour de l'action et de la théorie, la théologie pratique n'est pas une discipline séparée, elle est plutôt un champ d'études qui s'appuie sur un ensemble de méthodes et de principes issus des sciences sociales. Discipline liante, elle permet l'exploration multifacette d'une pratique. « *La théologie pratique n'est en théologie ni une discipline principale, ni une discipline secondaire, elle est liante* » (Auque, dans Routhier et Viau, 2004 p. 17). Elle permet de relier des savoirs disciplinaires séparés, tant contemporains qu'anciens, pour expliciter une pratique. La biologie s'intéresse à la nature, pas aux humains dans la nature. L'éthique cherche à distinguer le bien du mal pour les humains, sans décrire la nature. La psychologie sociale rend compte de phénomènes sociaux et du fonctionnement des groupes, pas de la forêt. L'étude des symboles et des mythes donne accès à l'imaginaire lié à la forêt, mais elles ne permettent pas de rendre compte des problèmes environnementaux contemporains. Aucune de ces disciplines ne peut donc être principale pour comprendre une controverse socio-environnementale, mais aucune n'est secondaire non plus et dans le champ de la théologie pratique, elles peuvent être reliées. La théologie pratique permet donc d'alimenter plusieurs univers discursifs distincts mais reliés pour rendre compte d'une pratique qui n'est jamais disciplinaire ou qui transcende toujours les champs disciplinaires.

La théologie traite des questions de connaissances et donc de sens en lien avec des expériences spirituelles. Elle prend comme objet, toute pratique qui reflète la tradition de sagesse chrétienne ou qu'elle interprète à partir de la référence chrétienne, mais pas seulement : « *ce ne sont plus l'Église et sa doctrine qui sont déterminantes, quoiqu'elles ne puissent être exclues, mais l'humain, son expérience et sa quête* » (Nadeau, dans Routhier et Viau, p. 224). La théologie pratique peut donc se pencher sur n'importe quelle pratique au travers de laquelle il est possible de distinguer des résonances spirituelles. Le Québec moderne, comme d'ailleurs le monde occidental en général, est marqué par une sécularisation croissante. Ce changement social s'est échelonné sur plusieurs siècles en même temps qu'évoluaient les savoirs scientifiques et que montait l'individualisme. La sécularisation « *représente un changement social, culturel, politique et religieux majeur : la centralité de la religion est remise en question.* » (Lefebvre, dans Raymond et Sordet, 1993, p. 201-202). Les pratiques ecclésiales s'érodent et les Églises perdent leur pouvoir, du moins en Occident. Les croyances

personnalisées apparaissent comme une réponse à une quête spirituelle qui ne trouve plus de lieu institué où s'épanouir. « *Nombre de croyants bricolent leur religion et aspirent à expérimenter de nouvelles spiritualités. Les pèlerins succèdent aux pratiquants réguliers* » (Moser, dans Routhier et Viau, 2004, p. 151). Dans ce contexte, la nature et la protection de la nature peuvent apparaître comme une source d'investissement spirituel et un lieu pour vivre une relation sacrée et une intériorité socialement valorisée (Vaillancourt, 2001). Mais la nécessité du sacré et d'une vie spirituelle reste cachée derrière des raisonnements socio-économiques et scientifiques parce que le discours sur la spiritualité « *cesse de disposer d'un langage permettant de se dire et devient muet. (...) Dès lors le problème du discours de la foi est lié à un défaut d'incarnation, obstacle à sa pertinence dans les différents domaines de l'existence* » (Lienhard, 2006, p. 210). Étudier une controverse socio-environnementale permet peut-être de ramener à la surface une réponse contemporaine à un besoin omnitemporel.

Enfin, j'ai choisi la théologie pratique avec la conviction profonde qu'il importait d'élargir mes connaissances dans ce domaine pour enseigner l'éco-conseil. La théologie pratique semble fort éloignée des préoccupations contemporaines. Mais les chemins moins empruntés ne sont pas moins pertinents, ils sont impertinents et c'est ce qui m'attire. Je sais que la biologie ne viendra pas à bout des interrogations contemporaines sur la nature et que l'éthique est une approche nécessaire et incomplète pour faire face aux problématiques environnementales contemporaines. Les aspects économiques, légaux et sociaux sont majeurs pour comprendre la situation. Mais la vie spirituelle occupe les humains depuis la nuit des temps et je sais intuitivement qu'elle est aussi présente dans les questions d'aujourd'hui concernant notre agir avec les autres humains et dans la nature.

1.4 Présentation des axes de la recherche

Nous exposons dans le chapitre 2 le cadre épistémologique de la recherche : la praxéologie, la complexité et l'herméneutique. Nous y présentons également la méthode de recherche et les

outils de recueil d'information utilisés. Nous y rendons compte d'un processus de recherche itératif et un peu chaotique. Certaines questions fondamentales de recherche¹⁴ ont surgi à des moments inattendus et certainement pas *a priori*, certaines certitudes de départ¹⁵ ont été remises en question et ont changé les objectifs et les questions. En commençant le doctorat, nous voulions nous pencher sur l'acceptabilité sociale des activités anthropiques en forêt boréale. Et nous avons exploré les processus de gestion participative qui devaient en principe la favoriser. Nous avons abandonné cette étude parce que notre pratique nous amenait à penser que la question « comment favoriser l'acceptabilité sociale des activités forestières » était mal posée. Par ailleurs, la littérature sur le sujet de la gestion participative nous semblait suffisamment abondante.

Même si nous avons travaillé au gré des courants et des opportunités émergeant d'une pratique, la succession des chapitres de la thèse doit permettre la communication des résultats de la recherche sous une forme qui facilite leur compréhension et permet également d'en démontrer la pertinence. Nous avons choisi de présenter les chapitres 3, 4, 5 et 6 à partir du schéma d'un arbre, résultat de notre cheminement. L'arbre métaphore de la controverse sur la forêt boréale permet de présenter une cohérence reconstruite dans la pratique pour comprendre la complexité de la controverse sur la forêt boréale au Québec.

Chaque partie de l'arbre (Figure 1) représente un des chapitres consacrés à la controverse sur la forêt boréale : les branches (chapitre 3), le tronc (chapitres 4 et 5) et les racines (chapitre 6).

¹⁴ Par exemple, dans le déroulement chronologique, la question : « pourquoi les scientifiques ne présentent-ils pas une représentation unique du fonctionnement de l'écosystème boréal ? » (chapitre 4) est venue avant l'exploration des discours publics dans les journaux (chapitre 3).

¹⁵ Par exemple : les émotions sont absentes des discours publics dans la controverse. Les certitudes sont devenues des points de départ pour poser des questions, elles n'ont plus le caractère hégémonique que nous leur accordions avant de tenter d'explicitier la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale.

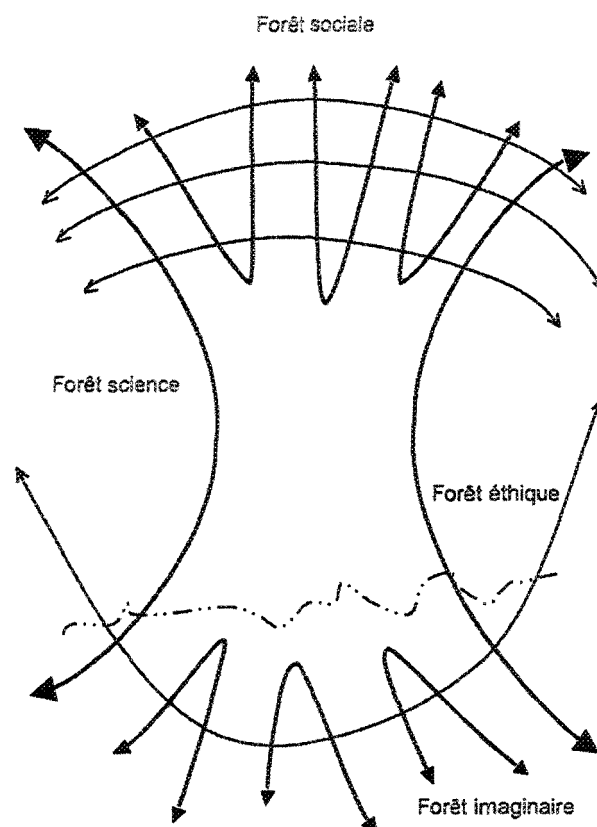


Figure 1 : Arbre métaphore d'une controverse qui perdure

1.4.1 Observation et description de la controverse : la forêt sociale.

Ce chapitre présente le fouillis des informations publiques disponibles sur la forêt boréale dans sa complexité. Pour présenter les axes majeurs du conflit, nous avons récolté les informations nécessaires dans les médias, quelques sites Internet et dans les procès-verbaux des réunions du comité de suivi lié à la certification d'aménagement durable des forêts auquel nous étions associée. Nous avons considéré que toutes les informations étaient logiques, pertinentes et cohérentes au moins pour l'acteur qui les donnait et nous avons proposé des catégories pour les classer. La représentation globale est multidimensionnelle et comporte des contradictions.

En nous concentrant sur ce que les acteurs disent explicitement du problème qui les occupe, nous avons des informations en surabondance et d'une diversité ahurissante. Nous les avons classées dans les branches maîtresses de notre arbre – métaphore d'une controverse qui perdure.

Nous avons privilégié des discours publics non sollicités pour les besoins de la thèse. Ils sont très accessibles et publics et permettent de réaliser ce travail de mise à plat des différents enjeux explicites de la controverse. L'observation et l'animation du comité de suivi lié à la norme de certification forestière CSA, nous a appris que les acteurs sont capables de discuter de leurs enjeux dans des dialogues parfois longs et redondants mais le plus souvent fructueux.

Mais cette mise à plat des différents enjeux explicites de la controverse ne permet pas d'en comprendre la complexité. Lors de discussions ou pendant des conférences auxquelles j'assistais, il me semblait que les branches de mon arbre métaphore ne contenait pas les catégories nécessaires pour inscrire ces affirmations « *Il m'énerve à penser que la nature n'appartient qu'aux humains* », ou bien : « *Il faut laisser ça comme ça sans rien y faire pour que tout fonctionne bien ! La forêt, ça ne se coupe pas* ». Un autre élément me trottait dans la tête aussi : les scientifiques étaient tous persuadés que leurs représentations du fonctionnement de l'écosystème boréal étaient basées sur les faits et les données les plus objectives du monde et pourtant ils arrivaient à des conclusions différentes.

Nous avons réalisé une première boucle herméneutique en explorant en même temps les informations sur l'écologie de la forêt boréale et la controverse sur la forêt boréale.

1.4.2 Première boucle herméneutique : la forêt science

Nous avons analysé les théories scientifiques des biologistes pour mettre du contenu au tronc de notre arbre métaphore. Les acteurs en conflit utilisent des informations scientifiques différentes de manière instrumentale. Rien d'étonnant à cela, les savoirs pratiques sont plus pertinents qu'orthodoxes. Mais dans le cas de la forêt boréale, il nous semblait que le

désaccord entre les scientifiques était un des éléments qui permettaient à la controverse de perdurer.

Ce chapitre présente une interprétation des désaccords entre les deux courants scientifiques contradictoires qui tentent d'expliquer le fonctionnement de l'écosystème boréal, en se référant à leurs paradigmes. Qu'il y ait des paradigmes différents n'est pas un problème en soi. Mais le fait que les scientifiques n'en parlent jamais joue certainement un rôle dans la persistance de la controverse. L'idée d'un monde complexe nous a permis d'intégrer l'essentiel des deux approches pourtant contradictoires dans un paradigme différent.

Les scientifiques non seulement appuient la cohérence de leurs recherches et de leurs résultats sur des paradigmes différents, mais ils ont aussi des conceptions de la relation homme – nature différentes, comme d'ailleurs les autres acteurs de la controverse sur la forêt boréale. Cette idée permet de passer au chapitre suivant et de réaliser une deuxième boucle herméneutique pour explorer le lien entre des conceptions différentes de la relation homme – nature et la persistance de la controverse.

1.4.3 Deuxième boucle herméneutique : la forêt éthique

Dans mon journal de bord, après une visite sur le terrain avec le comité de suivi pour la certification forestière, j'ai écrit :

« Ni le raisonnement scientifique, ni le raisonnement socio-économique n'excusent l'image d'une coupe forestière qui est comme une gifle, un massacre, une image de la barbarie humaine. La coupe sur de grandes superficies et le gaspillage des arbres morts au sol et dans les andins sont le reflet d'une relation de l'humain à la nature devenue inacceptable ».

Dès lors, nous nous sommes intéressée aux représentations de la relation homme – nature pour réaliser une deuxième boucle herméneutique et tenter de comprendre notre problème sous un autre angle.

La littérature sur l'éthique de l'environnement a permis de comprendre des affirmations contradictoires concernant la protection de la nature. Les croyances qui donnent sens aux

affirmations de ces deux personnes n'est pas le même : « *Il faut protéger la forêt contre les épidémies et les feux* » et « *Il faut protéger la forêt en créant des aires protégées* ». La littérature consultée ne présentait pas, selon nous, une trame qui aurait permis de rendre compte de la complexité bien présente dans la pratique. Dans ce chapitre 4, le lecteur trouvera quatre représentations de la relation homme-nature dans une classification originale. La distinction entre ces représentations permet également de mieux comprendre le désaccord entre les scientifiques à propos de l'écosystème boréal et de sa gestion écologique. Les informations de ce chapitre forment avec celles du précédent le tronc de notre arbre métaphore.

« *J'ai immigré au Canada en partie pour pouvoir vivre dans la nature, la grande, la vraie, toutes ces émotions qui m'accompagnent quand, au détour d'une promenade, un paysage, un sous-bois, un arbre... envahissent mon imaginaire d'un indescriptible sentiment de reliance¹⁶, fait d'intimité et d'étrangeté en même temps* », ai-je écrit un jour dans mon journal de bord. C'est ainsi que je savais ne pas avoir épuisé le sujet des éléments cryptés de la controverse sur la forêt boréale.

1.4.4 Troisième boucle herméneutique : la forêt imaginaire

Il nous restait à explorer les racines de notre arbre-métaphore. Nous voulions expliquer aussi pourquoi une autre interrogation du journal de bord restait sans réponse : « *Mais pourquoi la forêt boréale ?* ». La forêt boréale n'est certainement pas la forêt la plus diversifiée du monde. Sur une grande partie du territoire, c'est même une forêt monospécifique, très résiliente et qui s'adapte à des perturbations majeures et récurrentes. Elle est faite de peuplements souvent

¹⁶ « La notion de reliance, inventée par le sociologue Marcel Bolle de Bal, comble un vide conceptuel en donnant une nature substantive à ce qui n'était conçu qu'adjectivement, et en donnant un caractère actif à ce substantif. *Relié* est passif, *reliant* est participant, *reliance* est activant. On peut parler de *déliance* pour l'opposé de *reliance* » (Morin, 2004, p. 239).

équiens¹⁷ d'arbres naturellement petits. Les forêts plus au sud semblent bien plus vulnérables, plus perturbées, plus proches des villes et des activités humaines, plus diversifiées aussi. Toutefois, dans la forêt boréale, il reste de très larges portions de territoire qui n'ont jamais fait l'objet de coupe de grande envergure. Les forêts primaires sont aujourd'hui des exceptions sur la terre. Explorer le thème de la forêt boréale a permis de formaliser plusieurs racines à notre arbre métaphore. Ces racines sont cachées par l'arbre et le sol, enfouies et aussi indispensables que le tronc et les branches pour rendre compte de la complexité de la controverse qui perdure à propos de la forêt boréale.

1.4.5 Prospectives

L'objectif général de la thèse était de nous permettre d'améliorer notre pratique de professeure en éco-conseil. Dans le chapitre « prospectives », nous présentons comment les différents éléments utilisés pour réaliser la recherche et les nouveaux savoirs issus de la recherche ont alimenté et continueront à alimenter notre enseignement.

Nous présentons dans ce chapitre les savoirs procéduraux nécessaires pour comprendre et agir dans un monde complexe comme un éco-conseiller. Nous les formalisons comme des savoirs ancrés dans notre propre expérience de la controverse sur la forêt boréale. Déjà deux nouveaux cours sont alimentés par la thèse. Nous montrons également comment certaines informations formalisées pour les besoins de la recherche peuvent être utilisées pour mieux comprendre une autre controverse socio-environnementale.

¹⁷ Peuplement constitué d'arbres qui ont le même âge.

2 Cadre épistémologique et méthodologique de la recherche

À l'origine, le mot méthode signifiait cheminement. Ici il faut accepter de cheminer sans chemin, de faire le chemin dans le cheminement (...) la méthode ne peut se former que pendant la recherche ; elle ne peut se dégager et se formuler qu'après, au moment où le terme redevient un nouveau point de départ, cette fois doté de méthode. (...) Le retour au commencement n'est pas un cercle vicieux si le voyage (...) signifie expérience, d'où l'on revient changé. Alors, peut-être, aurons-nous pu apprendre à apprendre à apprendre en apprenant. Alors le cercle aura pu se transformer en une spirale où le retour au commencement est précisément ce qui éloigne du commencement. (Morin, 1977, p. 22)

Notre cadre épistémologique et méthodologique s'articule autour de trois piliers : la praxéologie, la pensée complexe et de l'herméneutique, Ces trois piliers doivent être séparés dans l'écriture pour clarifier et enrichir la pensée, toutefois dans la pratique, ils sont si interconnectés que nous avons parfois éprouvé des difficultés à les distinguer de manière absolue. Les frontières entre eux sont donc perméables, néanmoins il ne serait pas pertinent de les confondre.

Nous terminerons ce chapitre par la présentation des outils méthodologiques.

2.1 Praxéologie

L'exploration praxéologique d'une pratique permet au chercheur une double distanciation par rapport à l'action et par rapport à la théorie ainsi qu'une double appartenance au champ de l'agir et à celui de la construction de savoirs. La praxéologie suppose un esprit à la fois ancré dans une pratique et qui s'en détache pour s'assurer que l'action sera éclairée par la réflexion et pas déterminée par elle, de même pour permettre

que la réflexion soit alimentée par la pratique et pas déterminée par elle. « *Valoriser l'expérience et la pratique ne signifie pas s'y soumettre* » (Nadeau, dans Routhier et Viau, 2004 p. 223). La praxéologie permet donc une réflexion dans et sur l'action tant pour l'améliorer que pour en extraire des connaissances. La praxéologue est un chercheur – observateur – concepteur (Morin, 1977) d'une pratique. Il est sa pratique, elle l'habite, il contribue à son existence, elle lui échappe.

« C'est que l'on ne peut comprendre les comportements humains que de l'intérieur, et non les expliquer comme des phénomènes naturels. Dès lors que l'on reconnaît que l'implication personnelle du chercheur est inévitable, il s'agit de l'utiliser et de l'analyser comme un élément de la situation d'observation [...] Ses propres réactions font partie des données à étudier » (Lienhard, 2006, p. 148).

2.1.1 Praticien réflexif et praticienne chercheuse

Le praticien réflexif sait que « *la complexité, l'instabilité et l'incertitude ne disparaissent pas ou ne sont pas résolues par l'application d'un savoir spécialisé pour des tâches précisément définies* » (Schön, 1994, p. 39). La praticienne réflexive perçoit un dysfonctionnement, se laisse envahir par l'incertitude, la surprise, la perplexité, le doute, la confusion. Elle explicite sa compréhension intuitive de cette situation à laquelle elle est intimement liée, qu'elle a contribué à créer.¹ Les solutions répertoriées dans des

¹ C'est ce que j'ai fait en constatant par exemple qu'on ne discutait jamais des émotions dans les comités de suivi de la norme d'aménagement forestier durable. Je cherchais à comprendre pourquoi les choses me paraissaient « trop » raisonnables et pourquoi aux pauses ou pendant les repas, les acteurs qui pourtant venaient de se mettre d'accord sur certains points ne semblaient plus partager les mêmes avis, ou reprenaient des arguments qu'ils semblaient avoir élargis pendant la discussion. Pour illustrer ce point, je reprends un instantané de mon journal de bord : « *On vient de passer des heures à discuter et à se mettre d'accord sur la nécessité de protéger des vieilles forêts et il me dit à table sur un ton assez fâché : ça ne sert à rien de protéger les forêts, c'est même bête : quand les arbres sont vieux, ils meurent de toute façon ou bien pire, c'est le feu qui s'en occupe. Mais le monde maintenant il a plus de sentiment pour un arbre que pour un enfant... Pour moi, c'est les humains avant les bêtes. On n'a jamais discuté de ça, les*

savoirs homologués sont rarement applicables aux situations particulières. Chaque intervention comporte donc des éléments de recherche, elle consiste à créer des solutions pour chaque situation, à mettre en dialogue une situation singulière, les savoirs homologués et une praticienne. L'action nécessite alors des bribes de savoirs divers et articulés de manière ad hoc.

La praticienne réflexive modélise la situation qui la rend perplexe « *en établissant une sorte de dialogue avec elle, de telle sorte que ses propres modèles et estimations sont aussi façonnées par le problème* » (Schön, 1994, p. 189). Elle restructure alors le problème et utilise ses savoirs (homologués et issus de ses expériences) pour influencer sur la situation de manière extemporanée². Chaque action ainsi pensée enrichit le répertoire des expériences à la disposition de la praticienne réflexive. Le savoir de l'action, dans l'action et sur l'action (Schön) est source de connaissances renouvelées et il implique un engagement de la praticienne dans une réflexion qui co-construit des savoirs en interaction avec la situation. Le praticien réflexif entretient la réflexion et il valorise l'auto-critique et l'évaluation. Il renouvelle ainsi sa pratique. Sa perspective vise l'amélioration immédiate de l'action. Le savoir issu de l'action est singulier, il enrichit le répertoire d'expériences du praticien (St Arnaud, 1999).

Alors que pour le praticien réflexif, l'objectif est l'amélioration de son propre agir, pour la praticienne chercheuse, la capacité de prise de recul par rapport à l'action et la capacité de réaliser des opérations inductives ou interprétatives, le regard critique sur ses sources, et le matériau récolté, l'acceptation du caractère falsifiable d'acquis prennent le premier rang, avant la vérification empirique d'un savoir rendu plus pertinent, efficace ou efficient par une réflexion dans et sur l'action. Le praticien chercheur s'installe dans

sentiments que ça laisse et la place de l'homme dans la nature ». Ma réflexion de praticienne était donc qu'on ne parlait pas de sentiments et que cela empêchait quelque chose, sans que je puisse aller plus loin.

² Qui se fait à l'instant même, au cours d'une opération.

une position de doute, sa perspective est explicative et compréhensive avant d'être prescriptive³. Le cadre de la recherche est construit dans un effort d'abstraction. La praticienne chercheuse fait émerger un sujet de recherche, des hypothèses⁴, un pari d'interprétation, des questions, des objectifs. La recherche est balisée par un cadre théorique. La théologie pratique est un cadre théorique qui relie des théories disciplinaires contemporaines, des traditions et des textes anciens. Elle fournit un éclairage théorique qui permet à la praticienne chercheuse de s'appuyer sur la singularité d'une situation particulière pour explorer en même temps des univers discursifs différents. C'est à travers ce processus que le praticien chercheur en théologie pratique formalise à un moment des théories qu'il sait mouvantes, puisque la pratique a été déjà modifiée par la théorie. La théorie est donc à la fois un point de départ pour s'extraire, se distancier de la pratique et un point d'arrivée provisoire qui change déjà la pratique dont elle rend compte.

Enfin pour la praticienne chercheuse, l'écriture permet la distanciation maximale par rapport à la pratique et la conceptualisation de savoirs séparés mais pas disjoints : « [...] on peut affirmer que si la parole est vraiment de l'ordre de l'action, l'écriture est fondamentalement de l'ordre de la recherche » (Albarello, 2004, p. 109).

L'approche praxéologique valorise l'apprentissage dans l'action grâce à des méthodes de réflexion « sur l'action » et « dans l'action » où la consommation du savoir fait place à la production de théories sur mesure (St Arnaud, 1999). Pour le praticien réflexif, ces

³ En élargissant notre recherche à la persistance de la controverse, nous ne cherchions plus directement à savoir que faire avec des émotions dans des groupes CSA pour rendre notre action plus efficace. Nous cherchions d'abord à expliquer une pratique qui nous interpellait bien autrement que la simple efficacité d'une intervention en éco-conseil.

⁴ En partant du constat de l'absence de discussion sur les émotions dans les groupes CSA, nous avons établi la première version de notre hypothèse : si la controverse perdure, c'est parce que le discours sur les émotions est exclu de la parole publique.

« théories » seront des *savoirs* (Toupin, 1995), avec une visée surtout pragmatique. Pour le praticien chercheur, il s'agira de *connaissances*, avec une visée théorique prépondérante. Et pour les deux, « *le terrain n'est plus une instance de vérification d'une problématique préétablie, mais le point de départ de cette problématisation* » (Kaufman, 1996, p. 20).

Notre recherche praxéologique tente de réorganiser des savoirs et des connaissances pour rendre les actions plus efficaces (praticien réflexif) et les théories plus éclairantes (praticien chercheur).

2.1.2 *Le savoir en action*

Une distinction entre différents types de savoirs permet de penser la double distanciation nécessaire à l'exercice de la praxéologie, par rapport à l'action et par rapport à la théorie, tout en maintenant des liens. Pour élaborer un modèle qui distingue et relie, nous empruntons à plusieurs auteurs des concepts qui permettent d'éclairer les différences entre praticien réflexif et praticien chercheur.

Malglaive (1990) distingue quatre types de savoirs : les savoirs théoriques, les savoirs procéduraux, les savoirs pratiques et les savoir-faire que nous reprenons (Figure 2).

Les savoirs théoriques permettent de comprendre le fonctionnement du réel. Les théories éclairent les pratiques ou les induisent, mais les savoirs théoriques ne s'appliquent pas. Ils permettent l'élaboration d'une représentation cohérente du réel. Le praticien chercheur peut alimenter ces savoirs théoriques à partir d'une pratique⁵.

⁵ En proposant les idées clés de la pensée complexe à utiliser pour comprendre une controverse socio-environnementale, nous avons alimenté ces savoirs théoriques (voir 2.2.)

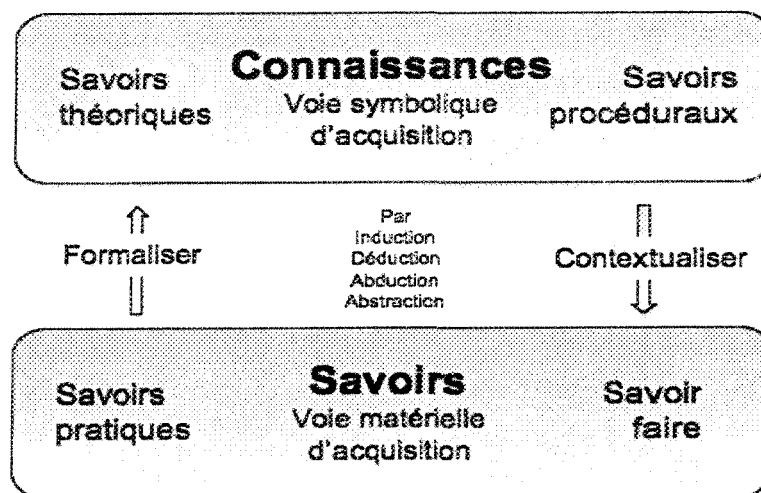


Figure 2 : Les savoirs en usage (source : Huybens N., dans Anadon M. (dir.), 2007).

Les savoirs procéduraux sont les connaissances qui décrivent « comment » agir sur le réel. Ce sont des enchaînements d'opérations à respecter pour atteindre un but fixé. Les savoirs procéduraux sont des savoirs lacunaires et formalisés sur les pratiques⁶. La praticienne réflexive et le praticien chercheur alimentent ces types de savoirs.

Les savoirs pratiques sont des amalgames bricolés et contextualisés d'informations relevant autant de théories, de procédures que d'expériences. Ils sont nécessaires puisque la théorie et les procédures ignorent toute une série de caractéristiques liées aux situations réelles. Toupin (1995) associe la pertinence aux savoirs pratiques. Ils peuvent paraître très peu orthodoxes aux théoriciens, mais par contre, ils sont efficaces par rapport à un objectif à atteindre, ou au moins, ils apparaissent comme tels à ceux qui les

⁶ Nous avons formalisé des savoirs procéduraux à partir de notre activité de chercheur pour que les éco-conseillers puissent les transposer dans une autre pratique (voir chapitre 7)

mettent en œuvre. Pour le praticien réflexif, le point de départ de la praxéologie se situe ici tout comme son point d'arrivée⁷.

Les savoir-faire sont des comportements qui relèvent du « pilotage automatique », (on pourrait dans ce cas les définir comme des savoir-être) ou d'un don dont dispose une personne, ou encore une concrétisation en actes volontaires de savoirs procéduraux et pratiques devenus automatiques. Tous les praticiens disposent de toutes sortes de savoir-faire.

Les savoirs théoriques et les savoirs procéduraux font l'objet d'un apprentissage par voie symbolique d'acquisition (école, discours, écrit). Les autres sont pratiqués pour être appris par voie matérielle d'acquisition.

Le praticien réflexif utilise majoritairement les savoirs théoriques et les savoirs procéduraux de manière pertinente pour l'action (contextualisation) et il élabore d'autres savoirs pratiques qu'il réinjecte directement dans l'action. Le praticien chercheur alimente majoritairement les savoirs théoriques et procéduraux à partir d'une pratique qu'il étudie.

Le Boterf (1990) énumère en outre une série de savoir-faire qu'il qualifie de « cognitifs » : l'induction, la déduction, l'abduction (itération entre le général et le particulier), et l'abstraction réfléchissante (manipulation de concepts dans des raisonnements). Nous les plaçons à l'interface entre les différents savoirs de Malglaive (1990) comme outils de formalisation ou de contextualisation.

⁷ Les éco-conseillers, à qui nous allons enseigner les savoirs issus de notre recherche, vont les utiliser de manière instrumentale dans leur pratique les déformant, les tronquant ou au contraire les élargissant. C'est à ce prix qu'ils redeviendront des savoirs pratiques.

Enfin, Toupin (1995) fait la distinction entre connaissances et savoirs. Les connaissances sont cohérentes et décontextualisées. Les savoirs sont le résultat d'un processus qui admet des réinterprétations audacieuses et créatives des connaissances avec une portée pragmatique. La praxéologie quant à elle tente de relier connaissances et savoirs, en les distinguant par formalisation ou contextualisation.

Dans notre thèse, nous tentons de comprendre une pratique, la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale dans ses différentes composantes, tant pour connaître que pour agir, en gardant une distance qui n'est pas une coupure, zoomant parfois sur les particularités de l'action, élargissant à d'autres moments à la réflexion philosophique la plus détachée du monde empirique.

Une controverse suppose des avis antagonistes, qu'il convient de comprendre dans leurs différentes cohérences, même s'ils paraissent irréconciliables : une controverse est logiquement un ensemble de contradictions. Notre cadre épistémologique devait permettre la prise en compte de représentations contradictoires et complémentaires à la fois pour voir les nœuds, défaire des amalgames, révéler ce qui dérape, trouver des liens, en un mot fournir un cadre interprétatif à cette pratique qui permet autant de la comprendre que d'agir avec elle. Le paradigme de la complexité permet d'élaborer de telles représentations sous forme de théories. Il permet d'appréhender le général et le particulier, le global et le local, la partie et le tout pour concevoir une pratique qui n'est jamais disciplinaire. Il permet de voir la multidimensionnalité d'une pratique et valorise pour cela la multidisciplinarité ou l'apport de disciplines séparées et reliées. C'est pourquoi, nous voyons le paradigme de la complexité comme un pilier de la théologie pratique, à côté de la praxéologie et de l'herméneutique.

2.2 La pensée complexe

« La seule démarche scientifique sérieuse est celle qui respecte la réalité : si celle-ci est complexe, la présenter de façon simple ne peut être qu'une trahison. »
A. Jacquard.

La pensée complexe repose sur l'idée que l'univers est complexe. Et elle tente d'en rendre compte de manière complexe :

« Le problème de la complexité doit être posé corrélativement dans le cadre gnoséologique (pensée de la réalité) et dans le cadre ontologique (nature de la réalité). C'est-à-dire que la complexité concerne à la fois les phénomènes, les principes fondamentaux qui gouvernent les phénomènes, les principes fondamentaux – méthodologiques, logiques, épistémologiques – qui gouvernent et contrôlent notre pensée » (Morin, 1980, p. 357 et 358)

La pensée complexe s'appuie sur et dépasse la science classique⁸, la cybernétique, la physique quantique et le second principe de la thermodynamique. La science classique a pour ambition de révéler l'ordre de la nature et considère les anomalies comme épiphénomènes ou comme signes d'une ignorance qu'il faut réduire. Elle repose sur l'idée qu'il existe des unités élémentaires, que l'ordre de la nature est basé sur une causalité linéaire, simple et fixe et qu'il existe des lois à découvrir pour comprendre l'univers. Elle porte aussi la croyance que le réel est mesurable, ce qui ne l'est pas étant hors réel. La clarté et la distinction entre les idées sont garantes de leur vérité, de même que la dissociation entre l'observateur et son objet de recherche.

Il faut revisiter ces principes pour complexifier la pensée qui permettra de complexifier les connaissances pour rendre compte d'un monde non pas immuable, écrit en langage mathématique et complètement séparé du regard du scientifique, mais d'un monde

⁸ Avec Morin, nous utilisons ce terme pour désigner les connaissances produites surtout par les sociétés occidentales principalement à partir du 17^e siècle et jusqu'à l'apparition de théories moins déterministes : l'évolution, la physique quantique et les probabilités.

complexe où la matière devient insaisissable et les phénomènes sont complémentaires et contradictoires en même temps.

Nous allons présenter les éléments qui ont permis une compréhension complexe de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale sous forme de phrases-clés. Nous empruntons à l'ensemble des tomes de La Méthode de Morin (1977, 1980, 1986, 1991, 2000, 2001 et 2004) les concepts des phrases-clés et leurs explications. Les liens entre ces phrases-clés sont omniprésents, nous avons tenté cependant de les distinguer pour en montrer la richesse tout en sachant que nous n'y sommes pas parvenue tout à fait.

1. La nature bris-colle dans l'ordre et le désordre : les mammifères ont remplacé les dinosaures.
2. Les idées ne sont pas le réel et elles sont réelles : il n'y a qu'en français qu'un chat est un chat.
3. La pensée simplifiante est irréaliste : simplifier le réel pour le connaître n'est pas le connaître.
4. L'incertitude est certaine : demain n'est pas héréditaire.
5. Seul un sujet peut objectiver : toutes les sciences sont humaines.
6. *Homo sapiens* est plutôt *homo complexus*.

2.2.1 *La Nature bris-colle dans l'ordre et le désordre : les mammifères ont remplacé les dinosaures*

N.B. Le terme « nature » est polysémique ⁹. Il désigne l'ensemble des êtres et des choses qui constituent l'univers et a alors pour synonyme le cosmos ou l'univers. Les Grecs utilisaient le terme « physis ». Il est aussi utilisé pour désigner l'ensemble des traits qui constituent la personnalité physique ou morale d'une personne. On parle aussi de nature humaine pour désigner la spécificité de notre espèce. Mais dans la controverse sur la forêt boréale, et de manière générale aujourd'hui, le mot « nature » désignerait plutôt l'ensemble du monde terrestre excluant l'humain et ce qui est transformé par lui. Une forêt plantée ne serait donc pas tout à fait la nature. La nature complètement

⁹ <http://fr.thefreedictionary.com/nature>

transformée par l'action humaine « *de sorte que l'homme ne rencontre plus que lui-même* » (Hadot, 2004, p. 162, citant Heisenberg) n'est pas la nature, elle n'en a plus les qualités. Nous utiliserons *Nature* pour désigner l'univers ou le cosmos et *nature*, pour nommer le monde terrestre à l'exception de l'humanité. Nous utiliserons *monde* ou *environnement* pour désigner la nature terrestre incluant l'humanité

L'ordre apparent de l'univers à l'échelle humaine se disloque dans l'infiniment petit (les particules) et dans l'infiniment grand (le cosmos). L'univers est un système complexe à la fois ordonné et désordonné « *comme en témoignent les milliards de négentropes solaires qui rayonnent dans d'indéfinies diasporas* » (Morin, 1977, p. 299). Des paradoxes, des incertitudes, de l'ordre, de l'imprécision, et même des contradictions et des complémentarités, caractérisent l'univers : nous vivons dans un monde qui se désintègre et se maintient en même temps.

« la Genèse n'a pas cessé. Nous sommes toujours dans le nuage qui se dilate. Nous sommes toujours dans un univers où se forment des galaxies et des soleils. Nous sommes toujours dans un univers qui se désintègre et s'organise dans le même mouvement. Nous sommes toujours dans le commencement d'un univers qui meurt depuis sa naissance » (Morin, 1977, p. 59).

L'étude de l'infiniment petit révèle que la plus petite particule observable dans l'univers est, selon les conditions expérimentales, soit un corpuscule, soit une onde en fonction du regard de l'observateur. Tout ce qui était unité élémentaire pour la science classique s'effondre devant l'hypercomplexité de la particule : le matériel devient immatériel et le continu discontinu.

« L'émergence de l'indéterminabilité quantique, le principe d'incertitude de Heisenberg, la reconnaissance d'une contradiction indépassable dans la notion de particule, tout cela ruine à la fois l'idée d'unité élémentaire claire et distincte et l'idée de déterminisme mécanique » (Morin, 1991, p. 179).

Le changement d'état de la particule relève de l'événement : il est aléatoire, non prévisible et lié aux conditions expérimentales et donc au chercheur.

« Heisenberg avait démontré que le sujet qui se livre à une expérience de mécanique quantique exerce sur la condition de l'objet une influence décisive. Les questions qu'il pose à ce morceau de nature, les instruments qu'il choisit pour le

mesurer, les résultats de son observation qu'il met en système, ne peuvent pas être détachées de l'objet même de l'expérience » (Ganoczy, 1995, p. 93).

Cet univers d'ordre et de désordre n'est pas rationnel. Mais la représentation mécanique et déterministe d'un univers seulement ordonné l'est encore moins, « *sans événements, sans innovation, il était impossible ; il était 'intelligible' mais tout ce qui s'y passait était totalement inintelligible* » (Morin, 1977, p. 62).

Dans la Nature, antagonisme et complémentarité sont la règle. La Nature produit des associations et coopérations d'une grande complémentarité qui sont aussi des luttes sans merci, des prédatons cruelles et destructrices. La vie est née d'un improbable agencement de macromolécules. Elle émerge et s'organise dans un « *grouillement aveugle, myope, égocentrique, parmi des désordres, des destructions, des proliférations indescriptibles* » (Morin, 1980, p. 21). La vie est biophage, ce que montre par exemple la chaîne trophique. La vie est un immense gaspillage, « *une débauche d'œufs, spermatozoïdes, germes, spores qui, s'ils arrivaient à l'existence, briseraient toutes les régulations écologiques, détruiraient les conditions de vie pour la plupart des espèces et provoqueraient la mort généralisée* » (Morin, 1980, p. 30). Et le monde donne ainsi un excès de mort par rapport à la mort « naturelle » : le vivant meurt de vieillesse pour nourrir autrui mais aussi d'un excès de vie. « *Ainsi, ce n'est pas seulement dans ses désordres, ses ratés que la nature est barbare, c'est dans l'édification et la régénération de son Harmonie* » (Morin, 1980, p. 59). La Nature bricole des moments d'ordre et d'autorégulation éphémère à l'échelle du cosmos.

Résultat d'un très improbable hasard et d'une évolution faite d'événements, l'humain a un cerveau complexe, qui au fil du temps a pris de plus en plus part à l'organisation spontanée de la nature en la marquant de son empreinte. Déterminé par la nature, il la détermine à son tour sans cesser d'en être dépendant. Au départ, l'agriculture a accru par croisements la diversité naturelle en développant ainsi des aptitudes latentes ou embryonnaires dans le vivant. Mais l'intensification de l'agriculture et de l'élevage

d'aujourd'hui ont aussi fait disparaître les espèces sauvages et réduisent la variété des espèces domestiquées pour des raisons de productivité.

Cette idée d'une Nature qui bris-colle dans l'ordre et le désordre est capitale pour comprendre les désaccords entre les scientifiques sur l'écosystème boréal et l'implication de ces désaccords sur la persistance de la controverse.

2.2.2 *Les idées ne sont pas le réel et elles sont réelles : il n'y a qu'en français qu'un chat est un chat.*

Les humains sont différents des autres êtres vivants parce qu'ils ont développé « *une vraie nouvelle vie au-delà des frontières biologiques* » (Morin, 1980, p. 420). La noosphère, le monde des idées est un univers humain, il « *contient des fantasmes, des symboles, des théories, des mythes, des figurations esthétiques, des mathématiques, des poèmes, des dieux, des paradigmes* » (Morin, 1991, p. 108). Dépendantes des humains, les idées les façonnent pourtant. Les humains sont capables de vivre et mourir pour une idée. Les dieux « *ont une existence vivante, bien qu'ils ne soient pas constitués de matière nucléo-protéinée (ils ont toutefois, rappelons-le leur substrat nucléo-protéiné dans les neurones de leurs fidèles). Ils agissent, interviennent, demandent, écoutent* » (Morin, 1991, p. 118).

La pensée et la noosphère sont inséparables du langage qui est inséparable de la culture et de la conscience qui s'influencent l'un l'autre, qui sont des produits des cerveaux humains et qui agissent en même temps sur ces mêmes cerveaux. La noosphère a une existence objective qui ne prend vie que quand un individu parle ou pense. Les idées émanent de, prennent forme dans, se communiquent à travers une culture constituée des savoirs, savoir-faire, règles, normes, mythes, théories. Les humains ont créé une noosphère comme un produit, « *mais un produit récursivement nécessaire à la production de son propre producteur anthropo-social* » (Morin, 1991, p. 110).

Les connaissances acquises par les cerveaux humains au fil du temps produisent une « conscience collective » (Morin, 1991). Mais seuls les individus sont porteurs et

transformateurs des imaginaires collectifs. Dans une logique récursive, la conscience collective produite et générée par les humains devient productrice et génératrice de l'humanité et des individus qui la constituent et la transforment. « *Culture et société sont en relation génératrice mutuelle, et dans cette relation n'oublions pas les interactions entre individus qui sont eux-mêmes porteurs/transmetteurs de culture ; ces interactions régénèrent la société, laquelle régénère la culture* » (Morin, 1991, p. 17). Les connaissances sont le produit d'une culture et en dépendent, mais l'autonomie relative des individus permet les échanges entre les cultures, la découverte d'idées nouvelles et fait évoluer la culture et les connaissances.

Les connaissances ne sont pas le miroir du réel, elles en sont les représentations pensées. L'humain reconstruit ce qu'il est capable de percevoir de l'univers dans un autre univers de messages et de théories et il ne connaît que celui-là. Ainsi, les connaissances fabriquent le monde que nous sommes capables d'appréhender et c'est ce monde-là qui détermine les connaissances que nous sommes capables d'en tirer. Cette boucle doit rester ouverte pour pouvoir expliciter les nouveautés encore inaccessibles à la connaissance. Darwin a élaboré sa théorie de l'évolution sans connaître les gènes. Leur découverte a permis de peaufiner la théorie de l'évolution et de changer le monde que nous connaissons. Nos connaissances contemporaines, aussi structurantes soient-elles, ne constituent donc pas des certitudes.

Dans la controverse sur la forêt, beaucoup d'acteurs se comportent comme si leur noosphère était le monde. Ils ne voient pas que plusieurs modèles complémentaires et antagonistes sont nécessaires pour rendre compte d'un monde complexe. « Les idées ne sont pas le réel et elles sont réelles » est un point de repère précieux pour comprendre n'importe quelle controverse dans sa complexité. Nous verrons dans le chapitre consacré à la *forêt science* combien la méconnaissance à propos du fonctionnement de la noosphère est déterminante dans l'opposition entre les scientifiques à propos de l'écosystème boréal. La notion de noosphère permet aussi de donner toute sa crédibilité à la forêt imaginaire : les symboles, les mythes, les croyances ont une influence sur la

façon dont les humains vont percevoir la gestion forestière comme nous le verrons dans le chapitre 6.

2.2.3 *La pensée simplifiante est irréaliste : simplifier le réel pour le connaître n'est pas le connaître.*

La pensée simplifiante réduit la complexité du réel : elle est aveugle à ce qui n'est pas simple. « *Le paradigme de simplification opère par réduction (du complexe au simple, du molaire à l'élémentaire), réjection (de l'aléa, du désordre, du singulier, de l'individuel), disjonction (entre les objets et leur environnement, entre sujet et objet)* » (Morin, 1980, p. 356, note de bas de page).

Un système est à la fois plus, moins, autre que la somme de ses parties. Le système exerce sur les parties des contraintes qui empêchent certaines de leur actualisation. Mais il permet aussi l'émergence de propriétés que les parties séparées ne pourraient produire. « *La notion d'émergence signifie que les produits globaux des activités formant système disposent de qualités propres, lesquelles rétroagissent sur les activités mêmes du système dont elles deviennent inséparables* » (Morin, 1991, p. 110, note de bas de page). Le réductionnisme suppose que l'on peut étudier séparément les différents éléments d'un tout pour le décrire et le comprendre. Mais les propriétés émergentes du système sont inaccessibles si l'on tente de réduire la connaissance d'un système à la connaissance séparée de ses parties. Par exemple : connaître la chimie à l'œuvre dans les neurones du cerveau humain ne permet pas de rendre compte du phénomène de la conscience de soi (Barrette, 2006). La connaissance du tout séparé de ses parties est tout aussi lacunaire : la connaissance complexe d'une organisation humaine par exemple est inaccessible si l'on se concentre seulement sur les mécanismes qui régissent les interactions entre les individus en évacuant le rôle des individus qui la compose. « *Réduire le tout à ses parties, ou ne voir que le tout comme réalité, dans les deux cas, c'est la même logique qui est à l'œuvre et qui consiste à masquer ce qui est interdépendant* » (Fortin, 2005, p. 27).

La diversité des disciplines permet une connaissance parcellaire indispensable mais insuffisante à la connaissance complexe. La disjonction disciplinaire ne permet pas de voir les interactions entre les différentes approches disciplinaires, entre science et philosophie. Cependant distinguer des univers discursifs différents sur le monde permet de faire des ponts qui rendent compte d'un monde complexe. La pensée complexe rend compte des articulations entre les disciplines, réunit ce qu'elle distingue, met en lumière ce qui est caché à la pensée simplifiante. Cette idée inspire le contenu des chapitres 4 et 5 à propos du lien entre biologie et éthique. L'idée du réductionnisme (de la partie au tout, ou du tout à la partie) a également permis de réfléchir dans la complexité les différentes représentations de la relation homme – nature du chapitre 5.

2.2.4 L'incertitude est certaine : demain n'est pas héréditaire

L'idée d'un univers parfaitement régulé, mouvement perpétuel dont il suffit de connaître les lois pour prévoir le futur est remis en question par le second principe de la thermodynamique. Celui-ci stipule que tout système physique laissé à lui-même tend à se désintégrer. L'énergie qu'il contient se dissout, se perd, le système se désorganise. Et il se réorganise en se transformant.

L'incertitude et la contradiction sont liées à la remise en question de l'idée d'unité élémentaire simple agissant de manière mécanique et déterminée, dans la constitution d'un univers parfaitement régulé. Un système complexe est à la fois ouvert (l'extérieur a une influence) et fermé (il se réorganise à partir de perturbations), il se reproduit mais pas nécessairement à l'identique (le passé n'est pas garant de l'avenir).

À l'échelle de la particule, l'agitation brownienne et le chaos rendent l'avenir ouvert et imprédictible. A l'échelle humaine, l'ordre et la régulation de la nature semblent plus souvent la règle. Mais un monde complexe n'est pas strictement déterminé, il est aléatoire, la notion d'événement est tout aussi importante que celle de cause. La causalité est complexe : l'effet rétroagit sur la cause, les finalités d'un système complexe ne sont pas statiques, elles sont endo-causales et elles se métamorphosent. Pour un

même effet, une polycausalité est possible. La Nature s'autorégule sans finalité, sans dispositif génétique, sans centre organisateur, sans mémoire propre. Elle se stabilise de façon toujours renouvelée, elle évolue grâce aux perturbations aléatoires et change pour vivre. Les écosystèmes se métamorphosent au fil des millénaires. Ils ne sont ni rigides, ni invariants. « *Il n'y a pas de logique organisationnelle simple de la vie. Il y a au contraire polylogique, c'est-à-dire grand bricolage* » (Morin, 1980, p. 323). Ce bricolage incessant a permis l'apparition, le développement et le maintien de la vie sur la terre malgré des perturbations catastrophiques. « *La vie s'est développée pour subsister, elle n'a pas subsisté pour se développer* » (Morin, 1980, p. 405). Et elle prend des formes imprévisibles.

Le hasard met à l'ordre du jour un futur incertain. L'avenir est lié au passé, mais pas seulement. Les écosystèmes naturels s'auto-organisent, ils forment aujourd'hui des unités fonctionnelles qui continuent à prendre forme en même temps que leurs éléments continuent à évoluer. Demain ne sera pas tout à fait comme aujourd'hui qui n'est pas tout à fait comme hier. L'avenir n'est pas programmé, il n'est pas héréditaire. L'avenir sera fait en partie de ce que les humains en feront et en partie de ce que deviendra l'univers dans un processus d'évolution qui influencera les uns et les autres et qu'ils contribueront à alimenter.

Le constat d'un univers libéré du déterminisme nous a aidée à mieux comprendre les représentations scientifiques divergentes à propos de l'écosystème boréal et à formaliser une représentation complexe de la relation homme – nature.

2.2.5 Seul un sujet peut objectiver : toutes les sciences sont humaines

La connaissance d'un univers ordonné est liée à la croyance que « *l'ordre de la pensée, sa cohérence interne, la clarté des idées reflètent l'ordre et la cohérence du monde extérieur* » (Fortin, 2005, p. 125). La pensée complexe postule plutôt que l'univers est organisé comme un système complexe qu'il convient d'appréhender par une pensée adéquate en distinguant sujet et objet sans ni les confondre, ni les disjoindre. Il est

impossible de séparer la connaissance de l'espèce humaine qui l'élabore grâce aux idées qu'elle construit et qui l'influencent en même temps. Les connaissances les plus objectives s'inscrivent dans une époque, une culture, un langage et elles sont intersubjectives. L'univers ne devient connaissance

« [...] *qu'en fonction de nos formes et structures cognitives bio-cérébrales, qu'en fonction de nos paradigmes, principes, catégories, théories, informations propres à notre moment de l'histoire scientifique, culturelle et sociale, en fonction de notre idiosyncrasie subjective* » (Morin, 1980, p. 296).

Dans le paradigme de la complexité, le sujet et l'objet ne sont pas disjoints, même si on peut les distinguer. La pensée complexe permet à l'observateur/concepteur du réel de se considérer comme un sujet auto-réflexif, conscient, situé dans une culture et utilisant un langage. « *Nous arrivons donc à ce paradoxe d'un sujet, qui pour être véritablement sujet, doit être aussi son propre objet* » (Morin, 1980, p. 176). Un humain est capable de se percevoir comme objet sans cesser d'être un sujet, parce que la conscience de soi permet de se voir et de se concevoir comme sujet réflexif qui considère ses propres pensées, ses paradigmes et ses émotions.

La connaissance complexe explore donc le lien entre sujet et objet et voit toute connaissance comme « *à la fois subjective (auto-référente), renvoyant à sa propre organisation intérieure (cérébrale, intellectuelle, culturelle) et objective (hétéro-référente) renvoyant au monde extérieur* » (Morin, 1977, p. 358). La connaissance complexe explore le lien entre sujet et objet, en fait une relation traductrice et transformatrice de l'un comme de l'autre : l'univers devient connaissance¹⁰.

¹⁰ La chaleur et le froid sont ressentis par des sujets, alors que le phénomène physique est lié aux différentes vitesses que peuvent prendre des molécules. Nous percevons des bruits, des musiques, des voix, là où il y a des variations dans la pression de l'air, et des couleurs et de la lumière là où passent des ondes électromagnétiques. La vitesse, les variations de pression et les ondes sont rendues observables par l'état actuel des connaissances en physique. Les phénomènes qui « *prennent forme et substance dans la*

La conscience d'être un observateur – concepteur du réel permet de se concevoir comme sujet réflexif qui considère ses propres pensées, ses paradigmes et ses émotions et c'est ce que nous avons tenté de faire tout au long de cette recherche au moyen notamment du journal d'itinérance.

2.2.6 Homo sapiens est plutôt homo complexus

Homo sapiens est le résultat d'un très improbable hasard et de mutations génétiques imprévisibles. Il est intégralement enfant du cosmos dans ses particules, atomes, molécules et il est le fruit d'une évolution biologique liée à des mutations génétiques imprévisibles. L'humain possède par nature un appareil cérébral hypercomplexe composé de vingt milliards de neurones, doté de potentialités logiques, constructives, imaginatives.

L'être humain possède une aptitude innée à apprendre, et ce qu'il apprend lui vient de la culture. « *L'aptitude à acquérir, c'est donc l'aptitude innée à acquérir des aptitudes non innées* » (Morin, 1980, p. 135). La capacité innée au langage fait la culture qui fait l'humain qui fait le langage. Membre d'une société et d'une culture dans laquelle il baigne, il parle une langue reçue en héritage, mais il (re)crée sa langue et sa culture en les actualisant dans ses comportements. Naître, manger, s'accoupler, mourir, ce qui est le plus biologique dans l'existence humaine, est aussi ce qui est le plus marqué par la culture. Ces actes deviennent fondamentalement culturels, religieux, civiques en étant liés à des normes, interdits, valeurs, symboles, mythes, rites, prescriptions, tabous. L'humain devient de plus en plus singulier et étrange par rapport au cosmos et par rapport au reste du vivant. En construisant culture et noosphère, il s'est rendu capable d'en prendre la pleine conscience. Si l'humain est écologiquement, génétiquement,

rencontre collaboratrice entre notre esprit et le monde, sont des réalités organisées, organisatrices» (Morin, 1986, p. 218).

socialement, culturellement, intellectuellement déterminé, il s'est aussi rendu libre de faire des modifications à son environnement, de modifier des gènes, de changer la culture, d'inventer des mots, de concevoir d'autres connaissances, de développer sa conscience (Morin, 2001).

Loin d'être seulement *sapiens*, chaque humain est capable de folie et de délire, il a une vie affective, imaginaire, esthétique et spirituelle. Il est irrationnel de survaloriser la raison au point d'occulter les composantes émotionnelles de cet animal énigmatique.

« La méconnaissance des limites de la logique et de la raison elle-même conduit à des formes froides de folie : la folie de la sur-cohérence. La rationalisation est la forme de délire opposée au délire de l'incohérence, mais plus difficile à déceler. Ainsi homo trop sapiens devient, ipso facto, homo demens » (Morin, 2001, p. 109).

L'humain crée et développe la noosphère en même temps que la pensée, la conscience, y compris la conscience de soi. Il invente la science, les techniques, la philosophie, la religion, les mythes et la magie, le bien et le mal. Les techniques n'annulent pas les mythes et les moteurs de l'activité scientifique et philosophique sont des sentiments de curiosité, de passion, les craintes et les espérances, les désirs et les angoisses.

Tous les humains sont différents et ils sont tous les mêmes. La diversité est psychologique, physique, culturelle, individuelle. L'unité est dans l'espèce : tous les humains sont *homo sapiens*. Chaque individu est un sujet singulier et cette caractéristique est commune à tous les humains. *« Le paradoxe de l'unité multiple est que ce qui nous unit nous sépare, à commencer par le langage : nous sommes jumeaux par le langage et séparés par les langues. Nous sommes semblables par la culture et différents par les cultures »* (Morin, 2001, p. 59). Les humains ne se comprennent pas quand ils ne voient que l'altérité et plus l'identité. Mais ils sont capables de compréhension quand ils voient dans l'autre autant un alter ego qu'un ego alter (Morin, 2004).

L'idée de complexité humaine permet de donner à la forêt imaginaire un statut de connaissances sur l'humain. Elle permet de comprendre les confusions catégorielles (entre informations d'ordre scientifique, éthique, symbolique, esthétique et économique) que l'on retrouve dans les discours des différents acteurs de la controverse. La complexité humaine est aussi à l'origine de notre compréhension des différentes formes de relation homme – nature et d'une vision complexifiée de cette relation pour les humains d'aujourd'hui dans la nature d'aujourd'hui. À la fois libre et déterminé l'humain peut développer sa conscience et sa responsabilité dans l'univers, ce qui inspire nos réflexions sur l'éthique dans le chapitre 5 et sur l'amour dans le chapitre 6. L'idée d'un *Homo complexus* permet de comprendre qu'il appartient à l'humain d'humaniser l'humanité pour faire face aux problèmes environnementaux du siècle.

Les savoirs morcelés dans des disciplines sont incapables de rendre compte chacun séparément de problèmes transversaux et polydisciplinaires. L'approche par la complexité permet de mieux saisir des problèmes multidimensionnels aux implications planétaires que sont les controverses socio-environnementales. Voir le monde dans sa complexité est un soulagement ! L'idée d'un monde complexe permet d'échapper à des choix impossibles : trouver qui a raison et qui a tort dans une controverse socio-environnementale. Si la réalité est complexe, nous devons nous attendre à trouver des observateurs – concepteurs du réel qui présentent dans leur langage des descriptions complémentaires et aussi contradictoires. Nous n'excluons pas de discours pour comprendre une pratique, au contraire nous les recherchons tous, y compris les moins évidents ou les moins explicites. Nous avons surtout recherché les présupposés des différents discours qui font la controverse sur la forêt boréale, ce qui nous amène à l'herméneutique, troisième pilier de la recherche.

2.3 L'herméneutique

« On entend par herméneutique, la théorie ou l'art de l'interprétation » (Gadamer, in Gadamer *et al*, 1990, p. 52). C'est le chemin que nous avons choisi dans cette thèse pour comprendre la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale. « Au cours de ce cheminement, on verra... on verra plus clairement, c'est-à-dire on verra autrement quelque chose qui pourra alors signifier plus explicitement » (Couturier, in Gadamer *et al*, 1990, p. 156). C'est bien notre but : mieux voir, mieux comprendre, interpréter autrement, signifier, trouver des explicitations productrices de sens.

L'herméneutique est un *art rigoureux* qui a pour objectif d'élucider une interprétation issue d'une pratique toujours en train de se passer, pour répondre à une question que le processus contribue à élaborer et qui n'est jamais détachée de l'action. S'inscrire dans une perspective herméneutique sollicite la créativité du chercheur : il crée du nouveau à partir d'une pratique et des discours que rien ne prétendait relier avant qu'il ne pose son regard sur les deux en même temps. « Tel est le défi majeur que nous cherchons, bien souvent malhabilement, à relever avec la démarche praxéologique, une démarche qui veut former des « artistes » du sens... » (Bouchard et Dufour, dans Raymond et Sordet, 1993, p. 290).

Notre pratique n'est pas un « fait isolable », une « donnée », c'est le résultat éphémère, toujours en train de se reconstruire, d'un dialogue entre une chercheuse et un petit bout du monde qu'elle tente de connaître. La description que nous donnons de la controverse sur la forêt boréale dans le chapitre 3, intitulé la *forêt sociale*, est liée à notre question de recherche, qui elle-même émerge de notre inscription singulière dans cette pratique. Les informations récoltées permettent de montrer que la question : « pourquoi la controverse perdure-t-elle à ce point ? » est pertinente puisque le chapitre montre en effet que la controverse est complexe et qu'elle est persistante. La description d'une pratique contient déjà des interprétations : nous ne pouvons analyser tous les discours, toutes les actions, toutes les lois... Par conséquent la sélection du matériau donne à connaître une

partie signifiante pour la question de recherche d'un réel qui échappe en partie aux discours et que les discours vont par ailleurs façonner. Notre « pourquoi » ne nous a pas amenée à la recherche d'une relation causale, dans laquelle la cause produit un effet, mais plutôt à la recherche d'une causalité interne, une endocausalité, qui rend compte d'une boucle récursive entre tout et parties, où cause et effet sont des concepts trop simplifiants. Les parties sont des personnes, des groupes, des idées, des lois, une histoire, des sciences, des émotions, des relations, une chercheuse et le tout est notre pratique, c'est-à-dire l'actuelle controverse sur la forêt boréale du Québec.

L'herméneutique, art de l'interprétation, permet de comprendre et de communiquer une observation – conception d'une pratique pour répondre à une interrogation. Cette interrogation n'est pas « de départ », même s'il faut une question de recherche, elle peut se métamorphoser au fil du travail puisque l'élucidation d'aspects de la pratique révèle une compréhension qui la modifie et qui modifie aussi le regard que porte la chercheuse sur sa pratique. Nous ne soupçonnions pas le sens de notre question en commençant à investiguer notre pratique. Nous voulions mettre en lumière des discours sous les discours, leurs pré-acquis, parce que nous pensions que leur caractère crypté rendait difficile l'élaboration de solutions capables d'en tenir compte. Mais en voyant notre arbre métaphore en fin de recherche, nous avons pris conscience que notre question « pourquoi la controverse perdure-t-elle » n'avait pas encore de réponse « définitive » et que d'ailleurs la question elle-même n'était pas finale dans sa formulation. L'herméneutique est un cheminement. La réponse de cette thèse est aujourd'hui « finie » par la lecture particulière d'un texte ancien mis en relation avec une pratique qu'il a permis de comprendre en faisant émerger le questionnement sous-jacent à la question de recherche particulière. « *L'herméneutique philosophique comprend l'interprétation comme explicitation productrice ou créatrice du sens, oeuvrant le déjà là sous l'angle de son implicite* » (Couturier, in Gadamer et al, 1990, p. 195).

L'interprétation herméneutique est un acte de solidarité avec des humains du passé et avec ceux de demain : « *l'art de comprendre la tradition, qu'il s'agisse de livres sacrés,*

de textes de droit ou de chefs-d'œuvre exemplaires, ne présuppose pas seulement leur connaissance, mais prolonge de manière productive leur transmission » (Gadamer, in Gadamer *et al*, 1990, p. 61-62). Le travail d'interprétation herméneutique perpétue la tradition, transmet le passé à travers le présent. Les traditions alimentent la réflexion pour comprendre aujourd'hui. S'investir dans un travail herméneutique est un acte de solidarité avec les humains qui nous ont précédés et avec ceux qui viendront plus tard. Transmettre une tradition, c'est une contribution au trésor des connaissances de l'humanité.

L'interprétation herméneutique cherche à relier de manière signifiante et est agissante. La recherche a permis de formaliser un arbre métaphore présenté aujourd'hui comme le départ de l'écriture de la thèse. L'arbre donne à connaître une interprétation de la controverse sur la forêt boréale en la rendant compréhensible dans une complexité choisie et élucidée. Ce tout de l'arbre contient des parties, que nous pouvons analyser séparément pour comprendre, pour autant que nous les gardions aussi reliées. Et enfin, cette présentation nouvelle de la controverse s'actualise en même temps dans notre agir. Nous voyons aujourd'hui autrement la controverse sur la forêt boréale et envisageons une action renouvelée tant comme professeure que comme éco-conseillère.

L'interprétation ne présuppose pas nécessairement une réflexion normative ou prescriptive. Toutefois, rendre une pratique intelligible et signifiante est une action et elle engage dans la poursuite d'une action. La compréhension herméneutique telle que nous la pratiquons pour cette recherche est d'ordre pragmatique. Nous ne pouvons isoler la compréhension de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale de l'action de la chercheuse et de l'éco-conseillère et par conséquent de l'éthique. L'herméneutique a une visée stratégique. Il s'agit d'élaborer « *un discours signifiant et pratique, c'est-à-dire pertinent, recevable et motivant pour les acteurs de la situation ou de la pratique visée* » (Nadeau, dans Routhier et Viau, 2004 p. 231).

L'herméneutique s'exerce en mettant en dialogue une pratique avec des théories contemporaines, souvent en sciences humaines et avec des textes anciens. Nous ne pouvons cependant échapper au fait que la controverse sur la forêt boréale s'interpréterait mieux si nous faisons aussi référence à la biologie de l'écosystème boréal. Pour comprendre notre pratique, nous avons donc élaboré trois boucles herméneutiques : une corrélation avec une *forêt science* (apport de la biologie), une autre avec une *forêt éthique* (apport de la philosophie) et enfin une dernière avec une *forêt imaginaire* (apport de textes anciens).

Nous avons utilisé des textes anciens pour nous éloigner de cette pratique que nous habitons et qui nous habite aussi. Nous nous sommes laissée envahir par le texte pour saisir sa pertinence pour la question qui nous occupait. Certains textes (3 mythes) ont permis de répondre à la question « de surface » : pourquoi la controverse perdure-t-elle ? Le choix de la parabole du fils prodigue est venu très tard dans la recherche et a transformé la question qui est devenue « pourquoi pas l'amour ? ». La parabole est liée à un souvenir d'enfance qui s'actualisait « tout seul » au moment où nous savions intuitivement que nous n'avions pas la réponse à notre question de départ, parce que notre question en contenait une autre. En relisant le texte, nous savions qu'il contenait une clé, mais c'est le dialogue que nous avons orchestré entre le texte, la pratique et une autre lecture faite quelques années auparavant qui a permis de trouver des réponses de manière aujourd'hui temporairement concluante. Nous avons donc aujourd'hui des réponses à notre question de surface et une réponse sous forme d'une question qui va occuper notre pratique et la transformer.

L'interprétation n'est pas une « *actualisation d'une tradition révélée et intangible dans l'horizon d'un monde immuable* » (Lienhard, 2006, p. 193). Le lecteur contemporain d'un texte ancien devra en transposer les enseignements dans son monde de manière pertinente et non nécessairement exhaustive. « *Ainsi le théologien cherche à réécrire le texte comme son auteur l'eût écrit s'il l'avait fait pour l'auditoire que je suis* » (Lienhard, 2006, p. 188). Notre réécriture est une dissertation sur l'amour indompté qui

donne une signification inusitée, un sens particulier à une controverse socio-environnementale pour la pratique de l'éco-conseil.

En lisant en même temps la controverse sur la forêt et des textes anciens, nous avons établi des liens qui éclairent notre pratique tout en actualisant et transmettant la tradition. Les préoccupations d'aujourd'hui concernant la prise de décision en commun pour les grandes problématiques environnementales (changements climatiques, biodiversité, pauvreté) actualisent le message central pour nous de la tradition chrétienne : l'amour qui humanise l'humanité. « *La grande question de la pratique est et demeure l'amour des autres, des prochains et des lointains, des frères et des sœurs (...) dans les situations les plus diverses et les plus complexes* » (Gauthier, dans Routhier et Viau, 2004, p. 144).

Entre la théologie pratique, la praxéologie, la pensée complexe et l'herméneutique les liens sont si évidents qu'il nous semble impossible de les séparer les unes des autres. Les trois piliers à notre recherche valorisent les savoirs disciplinaires, profanes, traditionnels, artistiques, symboliques, d'hier et d'aujourd'hui pour observer, interpréter, comprendre, transmettre et agir dans un monde qui n'en finit pas de révéler nos questions et leurs réponses reconstruites à l'infini.

La pensée complexe est un paradigme qui valorise la recherche des contradictions observées dans la pratique et préconise de relier des univers discursifs différents pour comprendre. Les contradictions semblent irréductibles du point de vue des acteurs, mais elles sont le moteur d'un travail herméneutique qui permet d'en tirer des significations. L'herméneutique relie une pratique avec des théories et des traditions et l'enrichit d'interprétations créatrices de sens. Et dans une démarche praxéologique, le processus est en même temps producteur de connaissances. La praxéologie permet à la praticienne de connaître et de se connaître.

La praxéologie, l'herméneutique, le paradigme de la complexité et la théologie pratique s'interfécondent. Nous ne parvenons plus à imaginer comment ils pourraient exister l'un sans l'autre. Indissociables les unes des autres, nous les avons cependant distinguées pour pouvoir les relier de manière créative et consciente.

2.4 Méthodologie

Une recherche praxéologique, dans la complexité et avec une perspective herméneutique est un tâtonnement qui requiert rigueur et pertinence et aussi autonomie et flexibilité. La diversité des méthodes que nous avons utilisées permet un va et vient entre actions et théorie, et la prise en compte du caractère multidisciplinaire de toute pratique. Nous avons choisi une recherche de type exploratoire (Lamoureux, 2000) pour étudier un phénomène mal connu dans sa globalité, mais surtout dans sa complexité. Nous avons utilisé des données qualitatives et réalisé une étude à partir de notre action d'éco-conseillère, de professeure, de chroniqueuse, de chercheuse.

Notre recherche est empirique. Nous ne tentons pas d'abord de valider des connaissances théoriques ni de les enrichir par des données empiriques nouvelles dans une logique déductive et vérificatoire. Notre recherche contribue pourtant à l'élaboration de connaissances nouvelles : des savoirs théoriques et des savoirs procéduraux tels que décrits *supra*. Nous partons pour cela de données empiriques qualitatives pour reconstruire du sens dans une logique inductive et générative. « *Dans la première (méthode) la théorie est en quête de données concrètes, dans la seconde, la réalité est en quête d'une théorie* » (Chevrier, dans Gauthier, 2004, p. 55).

L'exigence de retour vers l'action d'une recherche en théologie pratique permet l'utilisation de l'observation directe et de l'observation participante comme méthodes de

recherche. Ces outils sont plus souvent associés à des méthodes d'intervention (Lamoureux, 2000).

Une pratique n'est pas une chose, la controverse sur la forêt boréale n'est pas seulement une réalité externe que nous nous proposons de décortiquer à partir d'un point de vue strictement distancé. Il ne s'agit pas non plus d'une « donnée ». Notre comportement comme sujet éco-conseillère et notre lien intime à la forêt guident la recherche autant que l'observation que nous faisons d'autres sujets interagissant dans le cadre de la controverse sur la forêt boréale, et autant que la théorie. L'intérêt personnel ou l'implication même forte dans la situation n'est pas un handicap pour la chercheuse en praxéologie :

« L'amour suscite une envie de regarder, de découvrir le moindre détail, d'établir des cohérences entre les observations effectuées et de tenter des modèles de compréhension d'ensemble. De la sorte, l'amour conduit à la science. » (Lienhard, 2006, p. 134).

Pour établir la rigueur de la recherche, il faut présenter au lecteur *«clairement les instruments de la démarche de collecte et d'analyse des données.»* (Laperrière, dans Gauthier, 2004, p. 290). Ainsi, nous nous sommes basée sur les étapes de la recherche en théologie pratique : observer une pratique en s'en distanciant, l'interpréter en utilisant des grilles multidisciplinaires issues des sciences sociales, réaliser un travail herméneutique en lien avec un texte biblique et enfin revenir à la pratique. Mais,

« L'artisan intellectuel est celui qui sait maîtriser et personnaliser les instruments que sont la méthode et la théorie, dans un projet concret de recherche. Il est tout à la fois : homme de terrain, méthodologue et théoricien, et refuse de se laisser dominer ni par le terrain, ni par la méthode, ni par la théorie » (Kaufman, 1996, p. 12).

Nous avons donc élargi la praxéologie en utilisant le paradigme de la complexité, l'approche multidisciplinaire en incluant les sciences de la nature et avons diversifié les textes anciens de référence pour enrichir l'interprétation de la pratique. Notre recherche nous amène aussi à proposer de nouveaux savoirs théoriques ancrés, directement issus

d'une pratique. Mais nous mettons aussi l'accent sur d'autres savoirs : les savoirs procéduraux qui permettent de décrire comment agir. Nos différentes visions de la relation homme – nature sont issues d'abord d'une observation « naïve » et distancée du réel et d'une recherche subséquente de cadres de références permettant de formaliser l'observation. Les résultats de la recherche ne se trouvent pas dans une section à part, mais sont énoncés tout au long des chapitres.

Notre méthodologie est donc complexe, à l'image de notre recherche et de son objet. Nous avons eu des difficultés à distinguer des étapes dans notre cheminement de recherche, ce n'est qu'après coup et pour l'écriture qu'elles paraissent pertinentes.

Nous présentons ci-dessous nos outils méthodologiques. « *Pour parvenir à saisir le sens d'une action sociale, il faut ou bien la vivre soi-même avec d'autres sujets, ou bien la reconstituer à partir d'entrevues ou de documents* » (Gingras, dans Gauthier, 2004, p. 42). Nous avons oublié le « ou » de cette proposition : nous nous sommes complètement immergée dans la controverse par l'observation participante et nous l'avons reconstituée à partir de discours non sollicités pour les besoins de la recherche. Nous avons utilisé un journal de bord et avons eu recours à des théories pour comprendre. L'ordre de présentation n'est pas conforme au processus de recherche tel que nous l'avons mené : nous devrions pouvoir les superposer, ce que l'écriture ne permet pas. Les outils ont été utilisés de manière tout à fait chevauchante, itérative, chaotique même.

2.4.1 Observation participante

Par l'observation participante, la chercheuse recueille des données descriptives en participant à la vie quotidienne du groupe ou de l'organisation qu'elle veut étudier. L'observation participante est « *l'immersion totale de la chercheuse dans la situation sociale à l'étude* » (Laperrière, dans Gauthier, 2004, p. 271). Cette observation participante fait alterner des moments d'imprégnation et des moments de mise à distance. Elle implique l'intervention de la chercheuse dans la situation à l'étude. Nos activités dans la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale sont multiples.

Nous avons animé des groupes de certification forestière, nous avons aussi participé à des réunions portant sur le sujet de l'exploitation forestière, assisté à de nombreux colloques comme participante et conférencière. Nous siégeons comme experte dans deux comités consultatifs au sein du Ministère des ressources naturelles et de la faune. Dans notre pratique de professeure indépendamment de notre recherche doctorale, nous utilisons la discussion comme mode d'apprentissage. Les discussions qui portaient sur la nature et la forêt nous ont apporté des informations précieuses sans que nous puissions plus identifier aujourd'hui les auteurs des idées émises. Enfin, notre appartenance institutionnelle au département des sciences fondamentales de l'UQAC et au Consortium de recherche sur la forêt boréale nous donne aussi accès à des informations que nous aurions eu des difficultés à comprendre autrement.

Contrairement à la recommandation présentée par Laperrière (Gauthier, 2004), nous n'avons pas présenté notre recherche aux acteurs en énonçant ses objectifs, ses étapes et sa durée prévue ainsi que la disponibilité qu'elle exigera des acteurs parce que nous ne savions rien de tout cela en pratiquant l'éco-conseil. Nous avons cependant au départ énoncé le fait que nous écrivions une thèse de doctorat au départ sur l'acceptabilité sociale des activités forestières en forêt boréale et ensuite sur la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale et que nous étions intéressée par tous les avis émis à ce sujet. Nous ne demandions pas une disponibilité particulière aux acteurs. Notre participation à l'action était « naturelle », elle n'a pas perturbé le déroulement de l'action : nous animions un groupe, étions professeure, conférencière, participante à une réunion ou experte, que nous réalisions une recherche doctorale en même temps ou pas. Nous avons discuté à table avec d'autres personnes, parlé à nos amis, écouté ce qu'ils disaient. Nous avons continué à influencer l'action qui nous influençait, parce que nous y étions actrice.

L'observation ouverte présente des avantages :

« la minimisation des tensions éthiques, la plus grande mobilité physique et sociale, et le questionnement plus systématique et exhaustif qu'elle permet à la

chercheure. Cela amène cependant une série de désavantages autres, quant à la fiabilité des informations obtenues (...) et quant à l'implication de la chercheure, qui doit s'efforcer de rester neutre dans le jeu des intérêts et des factions en présence » (Laperrière, dans Gauthier, 2004, p. 277).

Cette affirmation nous rappelle la rigueur sous-jacente à toute recherche scientifique. En même temps, la « neutralité » nous paraît peu pertinente et surtout irréaliste. Nous lui préférons la complexité et l'intersubjectivité. Et nous n'avons jamais pu, ni voulu, faire abstraction de notre propre expérience subjective de la forêt. Nous étions donc aussi l'objet de notre observation participante.

« Dans le cadre d'une démarche inductive de recherche, les problèmes spécifiques de la recherche émanent du vécu personnel du chercheur et plus particulièrement de son expérience personnelle de situations comportant un phénomène particulier, curieux ou étonnant reliés à ses intérêts de recherche » (Chevrier, dans Gauthier, 2004, p. 71).

Notre activité professionnelle nous conduit à révéler, lors de cours et de conférences, les formalisations et interprétations que nous faisons en cours d'action. Les feed-back reçus alimentent nos données. L'imprégnation dans la pratique « *est utilisée activement pour permettre une appréhension plus complète, plus dense et plus significative de la situation à l'étude* » (Laperrière, dans Gauthier, 2004, p. 274). La réflexion se fait dans l'action étalée dans le temps, ce qui permet d'affiner un problème provisoire, des *a priori* et les réponses à chercher.

Selon Laperrière (dans Gauthier, 2004), les situations choisies pour réaliser une observation participante doivent être pertinentes pour la recherche, délimitables et récurrentes. Nous ajouterons à cela, dans une perspective praxéologique que la recherche doit aussi être pertinente pour l'action. Formuler une explication du caractère persistant de la controverse en lien avec une forêt imaginaire et une parabole de la Bible semble plus nous éloigner de l'action que nous en rapprocher. Faire reposer une explication sur des présupposés tus ou dénigrés ne nous donne pas d'emblée une crédibilité importante. Il importe dès lors que notre action tienne compte de la réaction prévisible à une interprétation difficilement recevable.

Un autre élément semble important à souligner parce qu'il nous a beaucoup aidée à maintenir la flexibilité nécessaire à la recherche et à comprendre les acteurs dans leur cadre de référence, c'est la « naïveté » avec laquelle il importait que nous regardions la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale.

« Quels que soient ses connaissances ou ses diplômes, face à l'observé, la chercheuse est au départ une apprentie, une étudiante, une observatrice « naïve » ; la chercheuse est à la recherche d'informations et d'explications sur une situation connue des observés : elle est donc « en demande » et doit se présenter comme telle. » (Laperrière, dans Gauthier, 2004, p. 280).

Le fait d'être étrangère et psychosociologue, ni biologiste ni ingénieur forestier et de faire une thèse en théologie a donné beaucoup de crédibilité à cette naïveté que nous n'avons jamais eu de peine à maintenir !

Enfin, Laperrière (2004) fait état d'une difficulté liée à la validité des données recueillies par observation directe : la sélectivité des perceptions. Pour pallier cette difficulté, nous avons analysé également des discours non sollicités et cherché à avoir des contacts avec des actrices aux points de vue les plus divergents. Dans leurs discours, nous cherchions d'abord ce que nous ne connaissions pas : la curiosité et la pluralité des informations recueillies sans jugement permettent de limiter les conséquences négatives d'une perception sélective et non une tentative assez vaine de recherche d'objectivité ou de neutralité.

2.4.2 Journal d'itinérance

« Les chercheuses engagées dans l'observation directe tiennent un journal de bord, où elles relèvent systématiquement leurs réactions et impressions subjectives sur le déroulement de la recherche, pour fins de distanciation » (Laperrière, dans Gauthier, 2004, 281).

Barbier utilise le terme « journal d'itinérance » que nous préférons. « *Il parle l'itinérance d'un sujet (individu, groupe ou communauté) plus que d'une « trajectoire » trop parfaitement balisée* » (Barbier, 1996, p. 95). Avant la phase de rédaction, notre recherche a été une itinérance dans le sens de Barbier. Dans notre journal, nous avons

écrit tout ce qui nous venait dans l'action ou à des moments de réflexion sur l'action : « *Le journal d'itinérance est un journal de recherche dans la mesure où il présente bien un instrument méthodologique d'investigation exprimant, de jour en jour, l'appropriation et la mise en œuvre d'une problématique centrale* » (Barbier, 1996, p. 98).

Notre journal d'itinérance est incontestablement un fouillis. Il est constitué d'un très grand nombre (deux cartables et d'innombrables fichiers informatiques) de réflexions, d'idées émises par toutes sortes d'acteurs différents, d'étonnements, d'incompréhension, de conseils que nous nous donnons, de citations issues de lectures, de choses à ne pas oublier dans le prochain cours sur la gestion des conflits ou l'éthique, de phrases « chocs »... Et il est très redondant. Il n'y a rien de systématique dans ce journal de bord, même le support est extrêmement divers. Nous avons écrit partout, sur des cartons, du papier, l'ordinateur, la nuit comme le jour, pendant une conférence et même quand nous animions une réunion, au cours, dans les bus et les taxis, en Europe et au Québec, dans notre salon et dans des réunions formelles, après une conversation avec des amis et suite à un courriel envoyé par un lecteur d'une de nos chroniques. Toutes les situations dans lesquelles on parlait « forêt » étaient sources de réflexion et d'interrogation.

Sans en refaire un récit structuré, ce qui serait fastidieux et peu utile, étant donné la quantité de notes reprises dans ce journal, nous avons décidé de l'utiliser de manière ad hoc. Les notes prises au début du processus d'observation ne sont pas les plus intéressantes : elles sont descriptives de ce que nous découvrons en lien avec la gestion participative, mais comme notre recherche s'est plus centrée sur la persistance de la controverse que sur la modélisation de ce qui se faisait dans un groupe de prise de décision à propos de la gestion forestière, ces notes sont moins pertinentes. Elles nous ont cependant permis de nous rendre compte que notre groupe fonctionnait comme dans les livres. Il constitue certainement une solution, néanmoins ils sont des exceptions. Nous devons mieux comprendre la persistance de la controverse avant de penser à l'acceptabilité sociale liée à des décisions prises en commun.

L'interrogation la plus redondante qui sort de ces innombrables papiers « *mais sur quoi donc se disputent-ils ?* » nous a éveillée à d'autres dimensions de la controverse que celles qui étaient mises en conflit, ou en dialogue parfois, et qui nous étaient aussi cachées au début de la recherche. Les instantanés disparates et issus de situations apparemment très diverses ont permis de nous ouvrir aux dimensions non explicites de la controverse ou au moins beaucoup moins explicites.

Des phrases ou des idées recopiées du journal de bord sont présentées de manière ad hoc et en italique dans la thèse principalement pour donner des exemples et des explications.

2.4.3 Analyse et interprétation de discours non sollicités

Notre observation participante n'avait pas été balisée par une méthode planifiée à l'avance. Nous avons préféré la flexibilité et l'opportunisme dans l'action. Mais il fallait également un matériau plus formalisé pour permettre d'aller de l'avant dans la recherche et pour réaliser une observation plus formelle de la controverse. Bonardi et Roussiau (1999) recommandent parfois l'utilisation de discours non suscités pour recueillir des informations liées aux représentations sociales, surtout s'ils sont nombreux et faciles d'accès.

Nous avons adopté cette idée de « discours non sollicités pour les besoins de la recherche ». Ils sont très abondants à propos de la controverse sur la forêt au Québec. Le problème se posait plus de savoir comment sélectionner des données pertinentes plutôt que de savoir comment trouver ces discours. Par ailleurs, nous étions très impliquée dans la controverse sur la forêt boréale, tant par notre pratique d'éco-conseillère que par notre appartenance institutionnelle à l'UQAC. Un recueil supplémentaire d'information pour l'usage de la thèse nous paraissait inutile.

Tous les documents que nous avons utilisés sont du domaine public et assez faciles d'accès. Nous avons tenté de recueillir nos données auprès de sources diversifiées pour

obtenir le point de vue le plus élargi possible : nous voulions la représentation la plus multidimensionnelle possible de la controverse sur la forêt boréale.

Ainsi, nous avons consulté et analysé des articles de journaux, les procès-verbaux des réunions du groupe que nous avons animées, quelques sites Internet, la littérature scientifique (biologie et éthique) sur la forêt boréale et enfin un recueil de textes élaboré à des fins artistiques par des fonctionnaires de Forêt - Québec. Les trois premiers nous permettent de présenter un portrait de la controverse (chapitre 3). Les textes scientifiques alimentent la réflexion des chapitres 4 et 5. Enfin, le recueil est utilisé dans le chapitre 6 pour explorer la forêt imaginaire contemporaine.

Le traitement des données recueillies par ces discours non sollicités ont fait l'objet d'une analyse de contenu. L'analyse de contenu fait référence

« à un large ensemble de méthodes plus ou moins complexes, d'études, de documents majoritairement textuels (discours, articles, images, transcriptions d'entretiens, etc.) qui permettent au terme, d'explicitier les formes, objectifs et sens, tant latents qu'explicités, qui y sont contenus » (Viau, dans Routhier et Viau, p. 102).

L'analyse des données permet de reconstruire une représentation complexe de la controverse dans ses dimensions multiples à partir de concepts clés ou de catégories mentales retirées du « *pot pourri des notions disparates* » (Kaufman, 1996, p. 97). Nous avons donc utilisé une analyse thématique qui « *repère, au sein d'expressions verbales ou textuelles, les thèmes généraux* » (Viau, dans Routhier et Viau, p. 104). Toutefois, nous ne cherchons pas à quantifier les opinions pour voir se dégager des avis majoritaires, ni ne voulons expliquer la controverse à partir de quelques notions clés, au cœur du problème. Nous préférons la restituer dans ses composantes multiples. Parfois, les phrases socialement les plus importantes sont les plus banales et les plus passe-partout. En effet, « *certaines (expressions redondantes) jouent simplement le rôle d'argument commode, socialement répandu et donc disponible, permettant de ne pas s'interroger sur des facteurs plus profonds* » (Kaufman, 1996, p. 97). Parfois aussi, une

opinion très marginale révèle une dimension insoupçonnée du phénomène. Et nous n'oublions pourtant pas que quelle que soit la technique « *l'analyse de contenu est une réduction et une interprétation du contenu et non une restitution de son intégralité ou de sa vérité cachée* » (Kaufman, 1996, p. 18). Au stade de l'analyse des contenus de l'ensemble des discours non sollicités, nous ne voulions en aucun cas résoudre les contradictions et nous avons valorisé la coexistence de logiques explicatives différentes. Toutefois, au stade de l'interprétation des données et comme nous recherchions ce qui ne se dit pas dans les discours publics, nous devons être attentive à ce qui pouvait exprimer des « *valeurs et des codes symboliques (...) dans les modalités mêmes de (...) l'énonciation* » (Donegani, dans Routhier et Viau, p. 110).

- 0 -

Pour explorer une pratique dans sa complexité, le recours à des disciplines multiples s'impose et les liens entre les disciplines deviennent nécessaires. Les faits et les symboles, les émotions et la raison, les valeurs et les opinions, les savoirs contemporains et les textes anciens permettent ensemble de comprendre la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale du Québec. C'est ce que nous nous proposons de présenter tout au long de cette thèse.

A ce stade de notre rédaction, nous ne pouvons éluder une interrogation liée à la multidisciplinarité. Parfois, nous avons la désagréable impression de superficialité. Mais le savoir disciplinaire nous donnerait l'impression de non pertinence par rapport à notre question de recherche. Nous savons que d'autres auteurs que ceux dont nous sommes inspirée auraient pu donner un autre éclairage encore ou auraient permis d'approfondir certains points. Les humains ne produiront sans doute plus jamais d'esprit universel : il faudrait une mémoire phénoménale et une immense capacité d'apprentissage pour embrasser l'ensemble des connaissances humaines tant elles sont nombreuses, diversifiées et logiquement très différentes. C'est un deuil que nous ne parvenons pas très bien à faire. Nous savons donc que notre recherche ne peut pas

rendre compte de toute la controverse sur la forêt boréale et nous allons montrer la compréhension que nous en avons aujourd'hui dans quatre chapitres : la forêt sociale, la forêt science, la forêt éthique et la forêt symbolique.

Dans le prochain chapitre, nous allons explorer les aspects les plus explicites de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale : les arguments présents dans les discours publics. Il s'agit des branches de notre arbre-métaphore que nous nommons : la forêt sociale.

3 Observation de la controverse : la forêt sociale

Pour présenter les différentes facettes les plus explicites de la controverse sur la forêt boréale, nous avons eu recours à l'analyse d'articles de journaux et de procès-verbaux d'un comité de suivi lié à la norme de certification forestière CSA, à divers sites Internet et à notre journal d'itinérance.

Les articles de journaux portent « l'opinion publique » sur la controverse, les comptes-rendus rendent plutôt compte de l'avis de personnes impliquées dans des problématiques locales. Les sites Internet, utilisés de manière ad hoc, fournissent une information complémentaire et permettent de documenter certains avis ou d'appuyer notre analyse par des exemples. Nous avons ainsi consulté le site de la commission Coulombe¹, celui du Conseil de l'industrie forestière² et 4 sites de groupes environnementaux : l'Action Boréale de l'Abitibi Témiscamingue³, Aux arbres citoyens⁴, Nature Québec⁵ et Greenpeace⁶ (campagne forêt boréale).

Les textes choisis sont analysés pour leur contenu informatif et dans une perspective qualitative. Les discours utilisés sont « non sollicités » : il s'agit de discours existants

¹ <http://www.commission-foret.qc.ca/>

² <http://www.cifq.qc.ca/>

³ <http://www.actionboreale.qc.ca/>

⁴ Le lien utilisé en 2007 ne fonctionne plus aujourd'hui, il reste un lien vers la pétition « on dort comme une bûche » : <http://ondortcommeunebuche.citoyenpourlanature.com/fr/petition/index.asp>

⁵ <http://www.naturequebec.org/pages/commissionforesterie.asp>

⁶ <http://www.greenpeace.org/canada/fr/campagnes/foret-boreale>

indépendamment de la recherche en cours (Bonardi et Roussiau, 1999). Ils ont l'avantage d'être abondants, diversifiés et faciles d'accès.

Les discours choisis ont fait l'objet d'une analyse de contenu qui « *s'organise autour de trois phases chronologiques : la préanalyse, l'exploitation du matériel ainsi que le traitement des résultats, l'inférence et l'interprétation* » (Wanlin, p. 249).

La préanalyse a été réalisée lors d'une première lecture attentive des documents. Cette phase nous a permis de construire quelques pré-catégories qui devaient faciliter le travail ultérieur. Dans la phase d'exploitation du matériel, les éléments ont été « *classés dans des catégories thématiques formalisables dans des affirmations simples, explicites et exhaustives* » (Negura, 2006, p. 4). Les catégories ont été construites à partir des éléments se trouvant dans les textes et pas a priori. A partir de ces résultats, nous proposons explications et interprétations.

L'analyse que nous avons réalisée ne nous permet pas de savoir si une opinion est plus présente qu'une autre dans la société en général, ou si une majorité de personnes est de tel ou tel avis. Nous n'avons pas analysé non plus la fréquence d'apparition des différentes opinions. L'analyse quantitative ne nous paraissait pas pertinente, puisque nous souhaitons prendre connaissance des nuances et de la complexité qui ne peut évidemment pas se réduire aux opinions majoritaires. Nous avons considéré qu'une « *fréquence d'apparition faible peut ne pas signifier une importance faible d'un thème dans un discours* » (Sabourin, dans Gauthier, 2004, p. 366). L'exhaustivité nous a donc occupée beaucoup plus que la répétition.

3.1 Les articles de journaux

Nous avons choisi d'analyser des articles de journaux parce qu'ils nous semblent assez bien refléter « l'opinion publique » ou du moins les opinions que nous entendons le plus souvent exprimées dans le public à propos de la forêt.

3.1.1 *Sélection des articles*

Nous avons consulté deux journaux différenciés : Le Devoir et Le Quotidien. Le Devoir a une vocation provinciale et s'adresse à une population informée et plutôt urbanisée. Il a la réputation d'avoir des avis nuancés, plutôt favorables aux opposants à l'exploitation forestière. Le Quotidien a une vocation régionale, il est lu par une communauté qui dépend plus directement de la forêt pour sa survie et il présente des avis plutôt favorables à l'exploitation forestière. Nous avons recherché les articles parus dans ces deux journaux suite à trois événements étalés dans le temps⁷ :

- la sortie du film de Richard Desjardins, l'Erreur boréale (1999) parce que c'est un film culte auquel les acteurs dans notre pratique font très souvent référence ;
- le processus de la commission Coulombe (fin 2003 et 2004) qui est une réponse des pouvoirs publics à la mobilisation qui a suivi le film, l'Erreur boréale ;
- quatre actions consécutives de Greenpeace sur la forêt boréale au Canada (2007 et 2008) quelques années après la commission Coulombe.

⁷ Les articles ont été obtenus sur le site www.eureka.cc en tapant les mots clés liés à l'événement recherché (Erreur boréale, commission Coulombe et Greenpeace) et les dates suivantes :

- du 1 mars au 30 avril 1999 (autour de la sortie du film, l'Erreur boréale) ;
- du 23 octobre 2003 (date du mandat donné par le gouvernement du Québec à la commission Coulombe) au 31 décembre 2004 (le rapport final de la commission a été publié) ;
- du 18 août au 30 septembre 2007 (document de Greenpeace : « Les grands périls de la forêt boréale, destruction en chaîne », arraisonnement du navire de SFK pâtes à Grande Anse et les suites d'un sondage commandé à Léger Marketing par Greenpeace réalisé du 29 août au 5 septembre) et du 1 au 30 avril 2008 (sortie du document de Greenpeace : « Une forêt chauffée à blanc »).

Lors d'une première lecture, nous avons soustrait les articles sans contenu pour le sujet qui nous intéresse⁸. Il restait 180 articles : 56 autour de l'erreur boréale, 61 autour de la commission Coulombe et 63 autour des actions de Greenpeace.

3.1.2 Compilation des opinions

Dans cette abondante documentation, nous recherchons les idées⁹ quelles qu'elles soient. Nous souhaitons élucider une controverse dans toute sa complexité, c'est pourquoi nous ne nous posons jamais la question si un acteur énonce une « fausseté » ou pas. Que l'idée vienne d'un acteur ou d'un autre nous importe peu également¹⁰. Nous traitons de la même manière les articles de fond, les chroniques et les éditoriaux : les contenus de tous les articles sont intéressants pour notre propos indépendamment du statut de l'auteur.

Dans la phase de pré-analyse, lors d'une première lecture, nous avons constitué des catégories préliminaires pour rendre compte des différents aspects de la controverse : l'environnement, l'économie, le bien-être social, la gouvernance. Par la suite, nous avons ajouté, au fil des lectures plus attentives, d'autres catégories, des thèmes et des sous-thèmes pour pouvoir classer l'ensemble des idées¹¹.

⁸ Quand le mot clé est seulement cité ou le contenu sans intérêt pour la forêt : les difficultés de la GRC au moment de l'arraisonement du bateau à Grande Anse, par exemple.

⁹ Le terme « idée » renvoie aux argumentations et opinions que nous classerons par la suite dans des catégories, thèmes et sous-thèmes.

¹⁰ Ainsi par exemple, les journalistes citent parfois des phrases ou des avis qui ne sont pas les leurs, même si c'est pour les démentir ou les critiquer.

¹¹ L'ensemble des idées relevées dans les médias sont présentées dans l'*annexe 1 : Données recueillies dans les médias* et dans l'*annexe 2 : Synthèse des données recueillies dans les médias*.

3.1.3 Présentation des résultats

Les résultats de l'analyse sont présentés sous deux formes : un tableau par mots-clés et une synthèse faisant ressortir les arguments utilisés dans les articles.

3.1.3.1 Mots-clés

Nous avons constitué un tableau qui permet de prendre connaissance de manière synoptique des nombreuses catégories nécessaires pour rendre compte de la controverse telle qu'elle apparaît dans les articles de journaux (Tableau I). Nous faisons apparaître ainsi la multiplicité et la complexité des préoccupations à propos de la forêt. Nous engageons le lecteur qui souhaite plus d'information sur les mots-clés utilisés à se référer aux annexes : l'objectif du tableau ci-dessous est seulement de montrer à quel point les catégories, thèmes et sous-thèmes liés à la controverse sont nombreux et diversifiés. La synthèse des arguments présentée un peu plus loin permet de mettre du contenu derrière les mots du tableau et de comprendre les raisonnements des acteurs.

L'ordre d'apparition des catégories n'est pas signifiant, il est lié aux idées comme elles apparaissaient dans les premiers articles lus pour débiter les lectures. Par ailleurs, nous n'avons relevé que quelques avis concernant les Autochtones dans les journaux. C'est un peu comme si la réalité autochtone était « invisible » dans la controverse sur la forêt boréale¹². La problématique autochtone en soi concerne le Québec comme nation, mais dans la question forestière et dans les journaux, c'est comme si elle était à peine un enjeu¹³. Nous avons décidé d'en faire un thème dans la catégorie « aspects sociaux ». Ce choix est discutable. Nous aurions pu en faire aussi un thème dans la catégorie « gouvernance » ou une catégorie distincte.

¹² Le film de Desjardins et Monderie sur la forêt *L'erreur boréale* a eu un impact sans commune mesure avec leur autre film sur la réalité algonquine *Le peuple invisible*.

¹³ Dans l'annexe 3.1., le lecteur intéressé pourra constater que les occurrences des avis concernant les autochtones sont rares et auraient pu être classées dans un autre thème ou une autre catégorie.

Tableau I : Présentation synoptique par mots-clés de la *forêt sociale*

Catégorie	Thèmes	Sous-thèmes
1. L'environnement	1.1. La forêt	
	1.2. Les perturbations naturelles	
	1.3. Les changements climatiques	
	1.4. L'exploitation forestière	
	1.5. La protection de la nature	
2. L'économie	2.1. La rentabilité	2.1.1. Les profits
		2.1.2. Le moindre coût
		2.1.3. Le marché
	2.2. La crise forestière	2.2.1. Les causes
		2.2.2. Les remèdes
	2.3. L'économie des régions	2.3.1. On déplore
2.3.2. On propose		
3. Les aspects sociaux	3.1. Les syndicats	
	3.2. L'emploi	3.2.1. Les pertes
		3.2.2. Les travailleurs
		3.2.3. Des solutions
	3.3. Les régions ressources	
	3.4. Se parler	3.4.1. Influencer, informer, éduquer
		3.4.2. Plus de démocratie
	3.5. La gestion intégrée des ressources	
	3.6. La controverse	3.6.1. Pourquoi cette controverse ? Qui dit vrai ? Les médias ont un rôle Le public Un acteur est trop fort On nous trompe Il y a des conflits d'intérêt
		3.6.2. Pour que ça aille mieux, ils doivent...
		3.6.3. Les stratégies perdantes
		3.6.4. La stratégie gagnante
	3.7. L'Erreur boréale	3.7.1. C'est bien !
		3.7.2. C'est pas bien !
3.7.3. C'est de l'art !		
3.7.4. Ça secoue		
3.8. Les Autochtones		
3.9. Les connaissances		
4. Le développement durable	4.1. C'est pour l'environnement	
	4.2. C'est pour l'économie	
5. La relation homme – nature	5.1. L'humain d'abord	
	5.2. La nature d'abord	
	5.3. La responsabilité et le respect	
	5.4. Une question éthique	
6. Les émotions	6.1. Les images	
	6.2. Le désastre	

7. La gestion	7.1. Ça va bien		
	7.2. Ça ne va pas bien		
	7.3. Exploiter	7.3.1. Combien ?	
		7.3.2. Quels modèles de gestion	
		7.3.3. Les machines	
	7.4. Aménager	7.4.1. Régénération et plantation	
7.4.2. Sylviculture			
7.5. Certifier			
8. La gouvernance	8.1. La commission Coulombe	8.1.1. Déroulement	
	8.2. Les paliers de gouvernement	8.2.1. Le pouvoir central	
		8.2.2. Du pouvoir aux régions	
	8.3. La loi	8.3.1. Calculer la possibilité forestière	
		8.3.2. Réduire la possibilité forestière	
		8.3.3. Diversifier les modèles de coupe	
		8.3.4. L'aménagement forestier	
8.3.5. L'imputabilité et la transparence			
8.3.6. Les redevances			
9. Dénigrement	9.1. Crédibilité de l'orateur mise en doute		
	9.2. Procès d'intention		
	9.3. Dire que l'autre dit des mensonges		
10. Les inclassables			

Ce tableau donne à connaître une controverse aux multiples ramifications. Son caractère persistant peut déjà s'expliquer par la complexité et la diversité des idées qu'elle draine.

3.1.3.2 L'argumentation

Nous avons regroupé l'ensemble des idées sous forme de synthèse autour de 4 expressions-clés pour en avoir une représentation complexe et articulée. « *la controverse réalise un véritable inventaire de la situation, qui vise moins à établir la vérité des faits qu'à la rendre intelligible* » (Callon, 2001, p. 50)¹⁴.

¹⁴ Les renvois en bas de page permettent de retrouver la catégorie, le thème et le sous-thème tant dans le tableau ci-dessus que dans l'annexe 3.1. Pour faciliter la recherche de cette information, nous avons numéroté les mots-clés avec 1, 2 ou 3 chiffres en fonction de la colonne dans laquelle il se trouve dans le tableau. Si la référence est à 2 chiffres, elle se trouve dans la deuxième colonne et si elle est à trois, à la troisième. Avec un seul chiffre, elle se trouve dans la première colonne.

Quatre expressions-clés structurent la synthèse :

- Un échec écologique / une forêt en santé
- Une loi inadaptée / une loi bonne et évolutive
- La protection d'abord / l'économie et l'emploi d'abord
- La crise forestière et ses remèdes

La grande quantité d'information à traiter permettrait certainement de trouver d'autres expressions structurantes¹⁵. Celles que nous avons choisies sont peu nombreuses et transversales, elles permettent ainsi de classer l'ensemble des idées.

Un échec écologique / une forêt en santé

L'exploitation forestière est un échec écologique¹⁶. La forêt est l'objet d'une surexploitation, pas d'une gestion raisonnable et à long terme qui permettrait de maintenir l'intégrité de l'écosystème pour les générations futures¹⁷. On l'exploite comme si la ressource était illimitée¹⁸. Le Ministère des Ressources naturelles ne protège pas la forêt publique et le Ministère de l'environnement n'a pas assez de pouvoir¹⁹. Les dernières fragiles forêts boréales vierges sont menacées de surexploitation parce qu'il n'y a plus de bois dans le sud²⁰. Les arbres sont de plus en plus petits et on doit aller les chercher de plus en plus loin²¹. L'exploitation forestière industrielle a des effets négatifs sur la forêt : déforestation, chemins qui fragmentent le territoire, modification dans le système hydrographique, érosion des sols, disparition d'habitats fauniques²². Cette surexploitation s'ajoute aux

¹⁵ Par exemple : « une problématique régionale et une problématique centrale », ou bien « consommer et renforcer le système capitaliste et vivre plus simplement »

¹⁶ 1.4. L'exploitation forestière

¹⁷ 1.4. L'exploitation forestière, 1.5. La protection de la nature, 5.1. L'humain d'abord

¹⁸ 3.6.1. Pourquoi une pareille controverse, on nous trompe

¹⁹ 8.2.1. Le pouvoir central

²⁰ 1.4. L'exploitation forestière

²¹ 7.2. Ça ne va pas bien

²² 1.4. L'exploitation forestière ; 1.1. La forêt

autres perturbations anthropiques ou naturelles subies par la forêt (pollution, feux, vents et épidémies)²³. Elle gêne les activités traditionnelles autochtones²⁴. Les bandes boisées masquent les coupes²⁵, et n'ont pas de fonction écologique et les coupes à blanc desservent la biodiversité et diminuent la résistance de la forêt aux insectes, aux chablis et aux feux²⁶.

L'écosystème n'est pas menacé. Le feu détruit plus que la coupe²⁷. Il ne faut pas se fier aux apparences : la forêt s'adapte et une CPRS donnera une autre forêt exploitable 50 ans plus tard parce que les arbres repoussent²⁸. L'important, c'est de favoriser la régénération naturelle ; la forêt se régénère naturellement après une coupe, ou bien alors on reboise²⁹. Sur 20% du territoire exploité seulement, la régénération est absente ou insuffisante³⁰, il faut donc reboiser (100 millions de plants chaque année)³¹. La forêt boréale est robuste et il n'y a pas de déforestation³². Les plantations d'une seule espèce sur des forêts rasées sont une menace pour la biodiversité et permettent surtout aux industries d'adapter la forêt aux usines³³. La forêt boréale est naturellement monospécifique³⁴. Les Scandinaves plantent depuis un siècle et ils ont des forêts beaucoup plus productives, mais ce sont des monocultures et ils utilisent des produits chimiques³⁵. La sylviculture intensive qui s'appuie sur les mécanismes naturels est souhaitable pour ne pas emprunter le bois aux générations futures mais doit se limiter à des zones à fort potentiel³⁶.

²³ 1.4. L'exploitation forestière

²⁴ 3.8. Les autochtones

²⁵ 5.1. L'humain d'abord, 7.3. Exploiter, 3.7.4. ça secoue

²⁶ 1.4. L'exploitation forestière

²⁷ 1.2. Les perturbations naturelles

²⁸ 7.1. Ça va bien et 8.2.1 Le pouvoir central

²⁹ 7.4.1. Régénération et plantation

³⁰ 7.4.1. Régénération et plantation

³¹ 1.5. La protection de la nature, 7.4. Aménager

³² 1.4. Exploitation forestière

³³ 7.3.2. Modèles de gestion

³⁴ 1.1. La forêt

³⁵ 7.4.2. Sylviculture

³⁶ 7.4.2. Sylviculture

Grâce aux feux, la forêt boréale se renouvelle tous les 100 à 150 ans et certaines essences ont besoin du feu³⁷. Les feux de forêts vont augmenter/diminuer avec les changements climatiques³⁸. Les vieilles forêts sont des réservoirs de carbone³⁹ et une perte économique si elles sont brûlées, victimes des épidémies ou du vent avant d'être récoltées⁴⁰. Elles sont plus vulnérables aux chablis, incendies et insectes que les jeunes forêts⁴¹ qui sont de plus des puits de carbone⁴². L'humain récolte, la nature détruit⁴³ ; la nature maintient l'équilibre, l'humain anéantit⁴⁴.

Une loi inadaptée / une loi bonne et évolutive

La foresterie réglementée est très jeune au Québec (1986)⁴⁵. On plante, mais pas depuis longtemps, toutefois dans 50 ans on aura du bois à ne plus savoir qu'en faire⁴⁶. L'argent investi dans l'aménagement n'a pas augmenté la productivité des forêts, les normes trop optimistes n'ont pas été appliquées avec rigueur par souci d'économie et parce que la main d'œuvre n'était pas spécialisée⁴⁷. On escamote le débat sur les pratiques et les privilèges des exploitants forestiers⁴⁸. Il y a des conflits d'intérêt : les gestionnaires sont trop proches des exploitants, les professionnels qui déterminent ce qui peut être coupé sont payés par les industries

³⁷ 1.2. Les perturbations naturelles

³⁸ 1.2. Les perturbations naturelles

³⁹ 1.3. Les changements climatiques

⁴⁰ 5.1. L'humain d'abord

⁴¹ 1.2. Les perturbations naturelles

⁴² 1.3. Les changements climatiques

⁴³ 5.1. L'humain d'abord

⁴⁴ 5.2. La nature d'abord

⁴⁵ 8.3. La loi

⁴⁶ 7.1. Ça va bien

⁴⁷ 7.2. Ça ne va pas bien

⁴⁸ 3.6.1. Pourquoi une pareille controverse – on nous trompe

et le public se sent trahi⁴⁹. Les multinationales, les capitalistes, les barons de la forêt sont préoccupés par leurs profits et pas par la ressource⁵⁰.

Les connaissances se développent et la sylviculture aussi⁵¹. Les pratiques évoluent et les lois sont adaptées⁵². Les forêts sont gérées de manière durable pour les générations futures⁵³. Les pratiques douteuses sont des exceptions aujourd'hui⁵⁴. Les coupes à blanc sont interdites⁵⁵. La possibilité forestière a fait l'objet de calculs déficients ou imprécis et on utilise un logiciel peu fiable (Sylva). La commission Coulombe confirme la surexploitation⁵⁶. La marge d'imprécision est pire dans les forêts feuillues⁵⁷. Les calculs sont simplistes... ou alarmistes : ils tiennent mal compte des épidémies, des incendies, des chablis et des changements climatiques. Même si on n'est pas au bord du gouffre, on ne peut pas continuer à épuiser les ressources⁵⁸.

La diminution de la possibilité forestière est liée à la surexploitation ou au fait que des aires protégées et d'autres usages de la forêt doivent être pris en compte. Une coupure de 20% est plus qu'indispensable puisque les calculs étaient trop imprécis et faux⁵⁹. On pourrait éviter de couper de 20% la possibilité forestière en attribuant plus de territoire pour la coupe, en développant des pratiques sylvicoles⁶⁰ et en s'appuyant sur le fait que le potentiel de croissance de l'épinette noire est sous-estimé⁶¹.

⁴⁹ 3.6.1. Pourquoi une pareille controverse – conflits d'intérêt

⁵⁰ 9.2. Procès d'intention, 1.4. l'exploitation forestière et 2.1. La rentabilité

⁵¹ 3.9. Les connaissances, sylviculture

⁵² 8.3. La loi

⁵³ 5.1. L'humain d'abord

⁵⁴ 7.2. Ça ne va pas bien

⁵⁵ 8.3.4. L'aménagement forestier

⁵⁶ 3.6.1. Pourquoi une pareille controverse – Qui dit vrai ?

⁵⁷ 8.3.1. Calculer la possibilité forestière

⁵⁸ 1.4. L'exploitation forestière

⁵⁹ 7.2. Ça ne va pas bien, 8.3.2. réduire la possibilité forestière

⁶⁰ 7.3. Exploiter, 7.4.2. sylviculture

⁶¹ 7.4.2. Sylviculture

Les redevances sont insuffisantes et ce sont les citoyens qui in fine paient pour le reboisement. Elles sont trop élevées et si on ajoute les coûts du reboisement comme le propose la Commission Coulombe, ce ne sera plus rentable⁶².

Les CAAF sont décriés par ceux qui estiment qu'ils octroient la forêt publique à perpétuité à des entreprises privées empêchant ainsi tout autre développement économique⁶³ et par ceux qui pensent que la liaison CAAF-usine est un frein au regroupement de sites qui permettrait aujourd'hui de produire de manière plus rationnelle⁶⁴.

Les droits de coupe sont trop bas, les coupes à blanc, c'est le moins cher. L'exploitation forestière a des coûts très élevés au Québec. Les exploitants concentrent leurs opérations là où c'est le plus rentable d'exploiter⁶⁵. Il faut diversifier les modèles de coupe⁶⁶ et les acteurs autorisés à prélever du bois dans les forêts publiques et mieux évaluer l'impact des mesures de protection de la nature⁶⁷. Il faut diversifier l'économie des régions⁶⁸.

Les lois ont été adaptées au fur et à mesure des connaissances et de l'évolution des pratiques, elles ont fait l'objet de consultations publiques⁶⁹. La commission Coulombe a eu de très bons résultats⁷⁰. Ses recommandations permettront une gestion transparente, écosystémique, diversifiée et par objectifs, sous l'autorité d'institutions indépendantes : le forestier en chef, le vérificateur général et le BAPE pour redonner confiance au public. Mais le forestier en chef devra désigner les villages qu'il va fermer et le BAPE va faire perdre beaucoup de temps⁷¹.

⁶² 8.3.6. Les redevances

⁶³ 8.3.3. Diversifier

⁶⁴ 3.2.3. Des solutions

⁶⁵ 2.1.2. Le moindre coût

⁶⁶ 8.3.3. Diversifier

⁶⁷ 2.3.2. On propose, 8.2.2. Du pouvoir aux régions

⁶⁸ 2.3.2. On propose

⁶⁹ 8.3. La loi

⁷⁰ 3.6.4. La stratégie gagnante

⁷¹ 8.3.5. Imputabilité et transparence

La protection d'abord l'économie et l'emploi d'abord.

Nous assistons à une crise de la biodiversité⁷². L'humain a le devoir de définir sa responsabilité par rapport à la nature⁷³. Il faudrait définir ce qui doit être protégé pour savoir ce qui peut être coupé⁷⁴. La gestion écosystémique s'appuie sur les mécanismes naturels, elle permet une exploitation qui se base sur les besoins des écosystèmes et pas sur ceux des usines⁷⁵. Avec la commission Coulombe, la conservation de la ressource qui passait en dernier devient la priorité⁷⁶.

La préservation de la nature passe par la création d'aires protégées de toute exploitation industrielle pour éviter les effets de la coupe sur la faune et les espèces menacées⁷⁷. Les aires protégées représentent actuellement plus ou moins 5% du territoire forestier sous aménagement, le Québec s'est engagé à en désigner 8% en 2008 et 12% en 2010. Ces zones protégées permettent d'élaborer des connaissances sur la forêt qui éclairent une meilleure gestion⁷⁸. Puisque la forêt québécoise n'est pas menacée, à quoi peuvent correspondre les pourcentages d'aires protégées souhaités puisqu'ils induiront une catastrophe économique⁷⁹ ?

Les grandes entreprises ne pensent qu'à leur profit et il faudrait trouver un meilleur équilibre entre l'exploitation forestière et l'économie⁸⁰. L'industrie forestière est très importante pour l'économie du Québec⁸¹, particulièrement pour les régions et pour l'emploi en région⁸². Les actions des environnementalistes et les stratégies de protection des forêts ont un impact sur les municipalités et la fermeture des usines⁸³. La forêt est (sur)exploitée pour créer de la richesse

⁷² 1.5. la protection de la nature

⁷³ 5.3. La responsabilité et le respect

⁷⁴ 1.5. La protection de la nature

⁷⁵ 7.3.2. Modèles de gestion, 7.3. exploiter

⁷⁶ 7.3.2. Modèles de gestion

⁷⁷ 1.5. La protection de la nature

⁷⁸ 3.9. Les connaissances

⁷⁹ 1.5. La protection de la nature

⁸⁰ 2.1.1. Les profits

⁸¹ 2.1.3. le marché

⁸² 3.2. L'emploi et 2.3. l'économie des régions

⁸³ 2.3.1. On déplore

collective et de l'emploi⁸⁴. Les régions s'effritent parce que les compagnies ont surexploité⁸⁵. Ce sont les régions et les travailleurs qui sont touchés le plus durement par la crise⁸⁶. Il faut créer des aires protégées et les emplois qui vont avec⁸⁷. L'impact ne sera pas important sur l'emploi si on empêche la coupe⁸⁸ et il vaut mieux perdre quelques emplois que la richesse naturelle⁸⁹. Les travailleurs de l'industrie forestière vivent des drames humains⁹⁰.

Il ne faut pas trop protéger parce que les arbres partiront en fumée et on crée du chômage⁹¹. On peut créer de nouveaux emplois en repensant la foresterie et l'industrie forestière⁹². Des petites usines régionales assureraient une exploitation multiple et pérenne de la forêt⁹³. Les Autochtones ne sont pas embauchés par les compagnies et ils ne peuvent profiter de l'exploitation forestière⁹⁴. L'économie des régions est tributaire de la forêt⁹⁵ mais la gestion de la forêt échappe aux locaux. Le MRNF se préoccupe plus des écologistes et des urbains⁹⁶. Décentraliser la prise de décision pour que les régions aient leur mot à dire est important mais la multiplication des centres de décision ne doit pas multiplier les failles dont pourraient profiter les exploitants forestiers, qu'ils soient des acteurs locaux ou des multinationales⁹⁷.

Le bois est le matériau le plus écologique qui soit⁹⁸. Il faut aussi développer la filière bois – énergie et exploiter d'autres produits commercialisables issus des

⁸⁴ 5.1. L'humain d'abord

⁸⁵ 3.3. Les régions ressources

⁸⁶ 2.3.1. On déplore, 3.3. les régions ressources

⁸⁷ 3.2.3. Des solutions

⁸⁸ 3.2.1. Les pertes

⁸⁹ 5.2. La nature d'abord

⁹⁰ 3.2.2. Les travailleurs

⁹¹ 3.2.1. Les pertes

⁹² 3.2.3. Des solutions

⁹³ 4.2. Le développement durable, c'est pour l'économie

⁹⁴ 3.8. Les autochtones

⁹⁵ 3.3. Les régions ressources

⁹⁶ 3.3. les régions ressources

⁹⁷ 8.2.2. Du pouvoir aux régions

⁹⁸ 1.3. Les changements climatiques

forêts que les 2X4 et le papier⁹⁹. Il faut favoriser la deuxième et troisième transformation et reboiser les dénudés secs¹⁰⁰.

En harmonisant les usages de la forêt et en utilisant des pratiques sylvicoles plus diversifiées, en intégrant les besoins des Autochtones, on gère mieux¹⁰¹. Ce qui ne veut pas dire qu'on protège la forêt. Pour la gestion multi-ressources, il faut des chemins créés par l'industrie forestière qui rendent le territoire accessible¹⁰². Les chemins permettent aussi de répartir l'exploitation sur tout le territoire et de ne pas surexploiter certaines parties, mais il faut en fermer pour préserver la quiétude des animaux¹⁰³.

La crise forestière et ses remèdes

La crise forestière a de multiples causes : la surexploitation de la forêt, la concurrence internationale, la visibilité de l'Erreur boréale et de Greenpeace à l'étranger, la crise du bois d'œuvre avec les Etats-Unis, la pénurie anticipée de main d'œuvre, la hausse du dollar canadien, la désignation des aires protégées qui entraîne une réduction de la possibilité forestière et l'augmentation des coûts d'exploitation¹⁰⁴. Le lien incestueux entre l'administration et les intérêts privés, les multinationales, explique le désastre forestier¹⁰⁵

Pour que les choses changent, la gestion doit être mieux encadrée par des normes plus sévères, plus contraignantes et dont l'application est mieux contrôlée. Le gouvernement doit consulter davantage, soutenir les industries forestières, donner des informations crédibles et faire une place au Ministère de l'Environnement¹⁰⁶. Le Ministère de l'Environnement a été consulté pour l'élaboration du RNI¹⁰⁷. Il faudrait plus de flexibilité pour pouvoir récolter les forêts malades ou menacées

⁹⁹ 2.2.2. Des remèdes

¹⁰⁰ 3.2.3. Des solutions

¹⁰¹ 3.8. Les Autochtones

¹⁰² 3.5. La gestion intégrée des ressources

¹⁰³ 8.3.4. L'aménagement forestier

¹⁰⁴ 2.2. La crise forestière

¹⁰⁵ 3.6.1 Pourquoi une pareille controverse ? On nous trompe

¹⁰⁶ 3.6.2. Pour que ça aille mieux, ils doivent..., 2.2. la crise forestière, 8.2.1. Le pouvoir central, 8.3. la loi

¹⁰⁷ 8.3. La loi

par la tordeuse en cas d'urgence¹⁰⁸, permettre le transfert de CAAF pour rationaliser la production et développer la deuxième et troisième transformation¹⁰⁹. Il faudrait aussi régionaliser la prise de décision¹¹⁰. Il faut revoir le mode de tenure et allouer la ressource à des entreprises locales auprès desquelles les multinationales devraient s'approvisionner¹¹¹. Les certifications forestières sont une porte de secours pour ne pas perdre la clientèle internationale¹¹². Il faut acheter la paix avec FSC¹¹³. La forêt est publique : les acteurs veulent la gestion intégrée des ressources¹¹⁴ et des décisions transparentes et démocratiques¹¹⁵. Il ne faut pas dénigrer les messages des environnementalistes, nier les problèmes et confier la gestion des terres publiques à des intérêts privés¹¹⁶.

Il faut investir dans la sylviculture intensive pour des forêts plus productives¹¹⁷

Les régions doivent empêcher que les aires protégées mettent l'industrie par terre. Il faut redonner les forêts aux communautés locales pour la planification et la récolte¹¹⁸. Il faut révoquer une partie des CAAF et favoriser les projets de forêts habitées et diversifier les modalités de coupe¹¹⁹.

Il faudrait mieux informer et lutter contre la désinformation (des mouvements environnementalistes, de l'Erreur boréale, des industries)¹²⁰.

¹⁰⁸ 7.3. Exploiter

¹⁰⁹ 2.2.2. Les remèdes

¹¹⁰ 8.2.2. Du pouvoir aux régions

¹¹¹ 2.3.2. On propose

¹¹² 7.5. Certifier

¹¹³ 2.2.2. Les remèdes

¹¹⁴ 3.5. La gestion intégrée des ressources

¹¹⁵ 3.4.2. Plus de démocratie

¹¹⁶ 3.6.3. Les stratégies perdantes

¹¹⁷ 7.4.2 Sylviculture

¹¹⁸ 8.2.2. Du pouvoir aux régions

¹¹⁹ 8.3.3 Diversifier

¹²⁰ 3.4.1. Influencer, informer, éduquer, former

Commentaires

Même si la loi a changé entre 1999 et 2008, notamment pour favoriser la prise en compte des préoccupations du public dans la gestion forestière, même si le Forestier en chef a réduit la possibilité forestière conformément aux recommandations de la commission Coulombe, même si les coupes ne conduisent en aucun cas à la déforestation et même si la plupart des entreprises forestières sont certifiées selon une des trois normes reconnues au Canada, la controverse sur la forêt boréale reste virulente dans le temps. Les préoccupations pour la protection de la nature et la diversification des modèles de coupe ne semblent pas rassurer « le public ». Les arguments changent au fil du temps et du contexte socio-économique et environnemental : on ne parlait pas des changements climatiques en 1999 et on parle moins des profits des multinationales en 2007 par exemple.

Une représentation articulée mais montrant la complexité du fait social permet d'en rendre compte, même si une controverse aussi touffue et aux enjeux multiples peut laisser perplexe. Présenté sous 4 expressions clés, l'ensemble des arguments utilisés dans les journaux semblent articulés. Mais c'est une articulation qui présente une controverse aux ramifications multiples, avec des enjeux souvent irréconciliables (protéger et exploiter) et des prises de position contradictoires, y compris en référence à des informations qui devraient relever des sciences exactes (par exemple, la biodiversité et les changements climatiques). Si l'on accepte de regarder la complexité, cette représentation touffue permet de comprendre, mais elle ne permet pas d'éclaircir ni de trouver L'explication, LA cause, LE chemin de sortie.

Avec cette analyse, nous commençons néanmoins à dessiner les branches maîtresses de notre arbre métaphore : les usages multiples liés à la forêt, l'économie et l'emploi, la gouvernance et la protection de la nature sont des clés pour comprendre les désaccords entre les acteurs. Le discours public présente des raisonnements compréhensibles et logiques si on les prend séparément mais contradictoires si l'on prend l'ensemble. Nous

situant dans le paradigme de la complexité, nous savons que réduire n'est pas connaître, puisque la pensée simplifiante est irréaliste. Nous ne réduisons donc pas et acceptons par conséquent le fouillis comme partie intégrante de la controverse. Ceci nous permet déjà de donner une première explication à la persistance de la controverse : elle est incompréhensible à la pensée simplifiante qui est plus facile d'accès et plus répandue que la pensée complexe.

Pourtant parmi cet enchevêtrement d'informations, nous parvenons quand même à identifier les principales branches de notre arbre métaphore : la « forêt ressources multiples », la « forêt loi », la « forêt économie et emploi » et la « forêt protection ». Ces quatre « forêts » traversent les arguments présentés et nous les considérons comme l'approximation la plus pertinente pour mettre de l'ordre dans les idées émises dans les articles de journaux.

Nous allons maintenant nous pencher sur les P.V. des comités de suivi de la norme CSA pour voir comment des acteurs plus directement impliqués dans la forêt se représentent la controverse.

3.2 Traitement des procès-verbaux des réunions d'un comité de suivi CSA

Nous avons choisi d'analyser les procès-verbaux des réunions d'un comité de suivi lié à la norme d'aménagement durable des forêts CSA Z 809 – 02¹²¹. Ce comité se réunit

¹²¹ Il existe trois normes d'aménagement durable des forêts reconnues au Canada : SFI, FSC et CSA Z 809 – 02 (CSA dans la suite du texte). Une certification obtenue en fonction d'une norme s'appuie sur un processus vérifié par une tierce partie. Les normes sont volontaires, elles ne remplacent pas la loi, elles ont une finalité commerciale. Nous présentons succinctement les normes FSC, SFI et CSA à l'*annexe 3 : Aperçu des différentes certifications forestières*.

depuis 2004 et continue de le faire aujourd'hui. Les procès verbaux reprennent les avis d'acteurs locaux diversifiés et directement impliqués par la gestion forestière. Nous avons participé de plusieurs manières à ce comité, faisant de cette situation un lieu d'observation participante. Nous avons été dans un premier temps observatrice du fonctionnement de ce groupe et conseillère pour l'animateur et dans un deuxième temps, animatrice du comité. Le fonctionnement du comité de suivi et notre implication comme éco-conseillère sont présentés plus en détail dans le chapitre 2 et à l'annexe 4.

Demandeur de la certification CSA et donc impliquée dans les comités de suivi dont nous allons parler, l'entreprise forestière¹²² présente l'ensemble du processus de certification y compris le travail du comité de suivi sur un site Internet¹²³. On y trouve « Le plan d'aménagement forestier durable » élaboré directement à partir des travaux du comité de suivi.

3.2.1 Présentation des procès-verbaux

Nous avons à notre disposition 33 procès-verbaux de rencontres qui se sont tenues du 11 février 2004 au 1er mai 2008. Trente-trois rencontres ont eu lieu et trois visites de terrain ont été organisées. Le nombre de 33 procès-verbaux rend compte de 32 réunions du comité de suivi et d'une visite sur le terrain.

Les textes sont de valeur inégale, il ne s'agit pas de verbatim des discussions. Les trois premiers procès-verbaux sont des relevés peu exhaustifs et simplifiés des avis émis, ils paraissent très succincts par rapport aux discussions qui ont eu lieu. Le comité a d'ailleurs souligné son désaccord avec ce type de rédaction.

¹²² Au fil du temps, l'entreprise a changé de nom. Nous écrivons donc toujours « l'entreprise » pour désigner le demandeur de la certification CSA concerné par le comité de suivi étudié.

¹²³ http://www.abitibiconsolidated.com/aciwebsitev3.nsf/Site/fr/forest/certification/quebec_centre_sag_certification.html

Par contre, les 26 procès-verbaux suivants présentent une synthèse exhaustive des propos tenus pendant la réunion. Ils se conforment à ce qui a été demandé par les membres : un compte rendu « doit mettre en évidence le sujet de la discussion et en faire le résumé » (réunion 4). Enfin, les 4 derniers documents se présentent comme un registre des décisions prises avec quelques commentaires très succincts. Ces trois « temps » s'expliquent par le fait que 3 rédacteurs se sont succédé pour l'écriture des procès-verbaux¹²⁴

Nous avons éliminé de l'analyse les 3 dernières réunions dont les comptes-rendus sont difficilement utilisables : ils ne contiennent que les décisions avec très peu de commentaires et nous n'étions plus alors ni observatrice ni animatrice de ce groupe.

Nous présentons une compilation du contenu des procès-verbaux des réunions du comité de suivi à l'annexe 3.4 et renvoyons le lecteur intéressé à cette annexe dans des notes en bas de page.

3.2.2 Résultats

La compilation des avis permet l'élaboration d'une synthèse en trois parties : un processus perméable à la complexité, le groupe prend des décisions, les membres énoncent leurs préoccupations.

3.2.2.1 Un processus perméable à la complexité

Entre 13 et 29 personnes participaient aux réunions et le plus souvent, le groupe était constitué de plus de 20 personnes. Elles représentaient des groupes et parlaient au nom de ces groupes. Les participants portaient des intérêts différents qu'il fallait concilier :

¹²⁴ Après la prise en charge par la deuxième rédactrice, tous les commentaires concernant les P.V. sont tombés. A la réunion 5, on peut même lire « Il y a quelques commentaires positifs sur la forme du compte rendu. Il répond aux attentes des participants ».

les environmentalistes et les industriels en présence n'ont pas les mêmes visions de l'aménagement forestier durable, les trappeurs et les motoneigistes non plus etc.

Durant les trois premières réunions, le groupe tâtonne devant la complexité de la norme, les termes utilisés et le caractère novateur du processus lui-même. Au fil du temps, les membres apprennent à maîtriser cette complexité : ils adoptent des modes de travail diversifiés en fonction des décisions à prendre (sous-comités, division des tâches et prise de décision en commun, report d'une décision pour obtenir plus d'information...). L'appropriation de la norme est longue et parfois des discussions entamées lors d'un point (la biodiversité par exemple) revient quelques réunions plus tard quand les membres abordent un autre point (la protection de l'eau par exemple). Le rôle de l'animateur ne consiste pas nécessairement à distinguer tous les points en discussion puisqu'ils sont liés. Pourtant, il importe que chaque point de la norme fasse l'objet de décisions identifiables. Les liens et les différences entre chaque point et décisions s'éclaircissent au fil du temps et des discussions.

La compréhension de la complexité est aussi liée aux obligations légales et aux impératifs de la norme. Les participants soulignent que la certification doit aller au-delà de la loi pour être utile¹²⁵. Toutefois, la norme prévoit qu'aucune loi ne peut être transgressée et par ailleurs, l'entreprise ne peut prendre des décisions dans le cadre d'une norme volontaire qui la mettrait en infraction par rapport à la loi. Les participants déplorent parfois que la loi restreigne leur pouvoir de décision. Les discussions permettent aux membres de prendre connaissance de la loi, de ses attendus et des obligations et interdits qui régissent les opérations forestières.

¹²⁵ Il est par exemple interdit de fermer des chemins forestiers. Mais cet élément de la loi est défavorable au caribou dont la quiétude doit être assurée.

3.2.2.2 *Le groupe prend des décisions*

Dès le début de son fonctionnement et conformément aux exigences de la norme, le comité de suivi s'est doté d'un document intitulé « Processus de participation du public ». Ce document décrit comment le groupe va prendre les décisions. La préférence allait au consensus, mais il était également prévu de recourir au vote qualifié s'il n'y avait pas moyen de faire autrement. La procédure du vote n'a jamais été utilisée dans ce groupe. Toutes les décisions ont été prises au consensus, elles ont donc nécessité des échanges d'information et beaucoup de dialogue. Ces échanges sont diversement évalués. Certains les trouvent trop longs ou trop peu « encadrés », ils veulent un droit de parole défini et respecté. D'autres estiment que la longueur des débats est source d'enrichissement et qu'ils sont suffisamment encadrés¹²⁶.

Chaque élément de la norme devait faire l'objet de décisions en ce qui concerne les valeurs à lui associer, les objectifs à atteindre, les indicateurs permettant de mesurer l'atteinte de l'objectif et les cibles visées (VOIC). Chaque élément fait l'objet d'une ou de plusieurs fiches descriptives reprenant en plus de ces VOIC, les stratégies que l'entreprise doit mettre en œuvre pour respecter les décisions prises par le comité de suivi. Les VOIC et les stratégies sont le résultat des décisions du groupe. Le travail réalisé à l'intérieur des obligations liées à la norme est créatif et original : la norme ne prescrit pas ce qu'il convient de faire. Elle impose des thèmes à l'intérieur desquels le comité de suivi doit prendre des décisions pour infléchir l'aménagement forestier vers une foresterie considérée comme plus durable par les acteurs impliqués dans le groupe.

Il y a 17 éléments dans la norme et 32 fiches descriptives : les membres ont estimé que certains éléments devaient faire l'objet de plusieurs objectifs, indicateurs et cibles. La

¹²⁶ Voir à l'annexe 4, les données présentant l'évaluation réalisée par les participants du comité de suivi.

norme CSA s'inscrit dans la logique de l'amélioration continue, les éléments de la norme font l'objet d'une révision systématique qui permet de maintenir la certification.

En plus des informations données de manière ad hoc par les personnes ressources¹²⁷ au moment des discussions, et pour permettre aux membres de prendre des décisions éclairées, des activités d'information sous forme de conférences sont organisées pendant les rencontres du comité. Les sujets et conférenciers sont proposés par les membres ou par l'entreprise. Les conférenciers sont invités par l'entreprise. Trente-trois conférences ont été insérées dans les réunions. Trois visites sur le terrain d'une journée ont également été organisées. Les membres réclament et apprécient la transparence du processus et la possibilité d'être alimentés en informations.

3.2.2.3 Les membres énoncent leurs préoccupations

Le tableau II permet de saisir les thèmes qui ont fait l'objet de discussions durant les réunions. Nous avons organisé l'information en classant les différents thèmes discutés dans 7 catégories différentes. Deux thèmes sont notés avec « préoccupation majeure » parce qu'ils sont omniprésents dans les discussions du comité.

Dans le contenu des discussions du comité de suivi, nous retrouvons la complexité présente dans les articles de journaux, mais sans préoccupation importante pour la crise forestière. Les comités étaient axés sur la prise de décision et l'élaboration de solutions consensuelles : ce type de dispositif permet manifestement de trouver des réponses aux conflits d'intérêt qui animent les acteurs. Conformément à notre impression d'actrice de ce processus de prise de décision, on ne retrouve pas d'émotions explicites dans ces

¹²⁷ Quatre membres étaient associées au comité comme personnes ressources : un biologiste, un représentant du Ministère des Ressources naturelles (la loi), un représentant du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (faune) et moi-même pour l'animation du groupe.

procès-verbaux. Leur contenu ne permet pas non plus de mettre en évidence des présupposés non discutés. Il fallait évidemment s'y attendre : il ne peut y avoir de contenus non discutés dans des comptes-rendus de réunions.

Tableau II : Thèmes des discussions du comité de suivi

Catégorie	Thème
La nature	Les aires protégées (préoccupation majeure) Les espèces fauniques (caribou, omble chevalier, omble de fontaine, saumon, martre) Les perturbations naturelles Les vieilles forêts Les changements climatiques La forêt d'origine
Les opérations forestières	Les chemins et l'ouverture du territoire (préoccupation majeure). Les perturbations du sol Les ponceaux L'érosion Les différents types de coupe et les traitements sylvicoles La machinerie Le bois gaspillé La régénération naturelle et le reboisement Le boisement des milieux ouverts La gestion par bassin-versant L'aménagement intensif et l'aménagement écosystémique
L'économie, les emplois et les travailleurs	Les produits à valeur ajoutée, les 2ème et 3ème transformations Le maintien des emplois dans la région La formation des travailleurs et des intervenants sur le terrain Les achats locaux La juste rémunération pour les travailleurs
Les Autochtones	Le manque de connaissances à leur propos
L'acceptabilité sociale	La crédibilité des industries forestières La concertation dans la planification forestière L'information et la diffusion d'information, la vulgarisation à destination du grand public Des recherches à mener et la prise de décision dans l'incertitude Les ententes particulières
La gestion multi-ressource	La chasse, la pêche, la trappe, les activités récréo-touristiques

3.3 Analyse

Le recueil de données, tant dans les journaux que dans les procès-verbaux des comités de suivi de la norme CSA, montre que la controverse sur la forêt boréale est complexe,

autant sociale qu'environnementale. Elle est aussi polarisée : les avis s'opposent très souvent. Les processus de consultation mis en place donnent des résultats intéressants. Enfin, contrairement à notre intuition, la dimension émotionnelle est présente, mais de manière lacunaire.

3.3.1 *Un controverse socio-environnementale*

Callon (2001) parle de controverse socio-technique pour identifier ces problématiques complexes qui se reconstruisent dans l'interaction entre des acteurs aux références et enjeux multiples. Pour la controverse qui nous occupe, nous préférons le qualificatif « socio-environnementale » parce qu'il nous semble que la dimension « nature » est centrale dans la problématique autour d'un écosystème forestier et que « la nature », ce n'est justement pas « la technique ». Et nous utilisons le mot « environnement » plutôt que « nature » pour sa polysémie. « *On peut appeler nature le milieu écologique à l'exclusion de l'être humain, mais le mot environnement implique les communautés humaines qui y habitent* » (Beauchamp, 1993, p. 165-166).

Le côté environnemental de la controverse concerne la forêt, mais aussi l'humain dans la nature. On ne peut pas à ce titre le séparer strictement de son côté « social ». Ainsi l'expression de « controverse socio-environnementale » pourrait être considérée comme un pléonasse. Toutefois, si le mot « social » est associé sans aucun doute à l'humain, le mot « environnement » signifie parfois seulement la nature¹²⁸. Même s'il s'agit d'une redondance, qualifier la controverse de socio-environnementale est plus pertinent pour rendre compte de sa complexité que la qualifier d'environnementale seulement.

Le côté social de la controverse est multiple, il présente des éléments socio-économiques, de gestion, de gouvernance, des éléments esthétiques, d'acceptabilité sociale et d'utilisation multiple de la forêt. Bien que moins évidente, la face sociale de la

¹²⁸ Au Québec, les associations « environnementalistes » sont les défenseurs de la nature.

controverse concerne aussi les émotions de colère, de honte (devant les territoires dévastés par la coupe) et de trahison (devant une complicité « incestueuse » entre entreprises privées et fonctionnaires publics). Le côté environnemental est tout aussi multiforme : les aires protégées, la forêt « d'origine », des préoccupations pour la régénération, la protection des espèces animales (menacées ou pas), les changements climatiques, etc. De plus, il y a des thèmes impossibles à désigner comme « sociaux » ou « environnementaux ». Par exemple « la capacité productive du milieu » : s'agit-il d'une préoccupation pour l'écosystème forestier ou pour la rentabilité de la coupe ?

En se centrant seulement sur le social ou seulement sur l'environnemental, certains acteurs contribuent à polariser le débat en oubliant ou dénigrant les aspects de la controverse qui ne rencontrent pas leurs préoccupations.

3.3.2 *Polarisation des avis*

Les avis présentés par les acteurs pour reconstruire la controverse ou la rendre explicite sont polarisés et le restent entre 1999 et 2007. Il est possible que ce constat découle en partie de notre choix d'articles dans deux médias présentant le plus souvent des avis pour (Le Quotidien) ou contre (Le Devoir) l'exploitation forestière. Cette polarisation est également présente dans les sites Internet et dans les discussions rapportées dans notre journal de bord. On peut distinguer deux positions caricaturales contradictoires dans les articles de journaux. D'un côté, *une bande de voyous pillent et saccagent la forêt sans le moindre scrupule pour les travailleurs, les régions et la nature*. Et de l'autre, *les entreprises gèrent la forêt de manière responsable en respectant la loi et la nature dans le contexte difficile d'une crise forestière aux multiples causes*. Cette forte polarisation n'apparaît pas dans les procès-verbaux des réunions CSA.

Le Tableau III présente les éléments de la polarisation¹²⁹.

Tableau III : Les éléments de la polarisation

Thèmes	Un pôle...	... et l'autre
Les acteurs	Les urbains	Les ruraux
L'exercice du pouvoir	Le gouvernement central	Les régions
Les types de forêt	La forêt du sud feuillue	La forêt boréale résineuse
Les interventions dans la forêt	Les forêts plantées, exploitées, aménagées	Les forêts vierges, intactes, primaires
L'aménagement forestier	L'exploitation forestière	Les aires protégées
Le développement durable	C'est l'environnement	C'est l'économie
L'éthique	C'est l'humain d'abord	C'est la nature d'abord
Le temps	Rien ne change : ni la loi, ni les pratiques sociales ou forestières. Tout va mal	Tout évolue : la loi, les pratiques, les acteurs, les décisions. Tout va bien
Les ennemis	Les bons : écologistes éveilleurs de conscience, industriels respectueux des lois, petites coopératives locales, fonctionnaires intègres, scientifiques aide à la décision et public informé et participatif	Les méchants : écologistes manipulateurs, grandes multinationales, industriels pourris, fonctionnaires corrompus, scientifiques vendus et public émotif et grognon
Les humains	La raison, le dialogue, le compromis	Les émotions, la pression, l'information

Les acteurs en conflit se trouvent un « ennemi » (idée ou acteurs ou les deux confondus) qu'ils identifient comme la cause principale de la controverse. Ils construisent alors un argumentaire cohérent pour être facilement compréhensible par ceux qui partagent cet avis, mais en même temps ils deviennent parfaitement non crédibles pour celui qui fait partie de l'autre camp, qui réaffirme son propre avis avec d'autant plus de véhémence.

¹²⁹ Il faut lire ce tableau en ligne et pas en colonne. Il n'y a pas de correspondance entre le fait d'être un « urbain » et « la forêt du sud feuillue ».

Le langage utilisé est parfois injurieux quel que soit l'avis défendu¹³⁰, ce qui n'a évidemment pas pour effet d'initier un dialogue. Morin (2004) parle de *moraline*¹³¹. Par exemple : les industriels sont des menteurs et quel que soit le bien-fondé de l'argument d'un « industriel », il n'est pas crédible. Les environmentalistes sont des manipulateurs et quel que soit le bien-fondé de l'argument de l'« environmentaliste », il ne faut pas lui faire confiance. À propos de cette « mauvaise foi » de l'autre, Morin (2004) pense qu'il s'agit d'une position arrogante et d'une faute intellectuelle : l'autre est qualifié ainsi comme s'il était possible de lire dans sa conscience et comme si le fait qu'il affirme une opinion contraire à la nôtre était le signe de cette mauvaise foi.

Les sites Internet sont tout aussi exemplatifs de la polarisation des avis et de la constance de cette polarisation dans le temps. Le site de l'ABAT par exemple diffuse les mêmes arguments que ceux utilisés dans le film *L'Erreur boréale* : la complicité Ministère/entreprise, les travailleurs et la forêt boréale surexploités, une ressource publique gérée par des intérêts privés, une forêt saccagée, un public floué et des entreprises « *gang de bandits de grand chemin* »¹³². Alors que le site du conseil de l'industrie forestière québécoise (CIFQ) continue à présenter une industrie respectueuse de lois contraignantes, impliquée dans une gestion de la forêt soucieuse de la nature, une activité économique en crise, des emplois menacés et des environmentalistes malhonnêtes et manipulateurs¹³³. Chaque groupe reproduit sa propre vision comme la Vérité en utilisant une partie des informations disponibles. Les rapports de Greenpeace

¹³⁰ 3.6.1. Pourquoi une telle controverse : On nous trompe et 9. Dénigrement

¹³¹ « La moraline (j'emprunte ce terme à Nietzsche) est la simplification et la rigidification éthique qui conduisent au manichéisme, et qui ignorent compréhension, magnanimité et pardon. Nous pouvons reconnaître deux types de moraline : la moraline d'indignation et la moraline de réduction qui, du reste, s'entre-nourrissent » (Morin, 2004, p. 57)

¹³² <http://www.actionboreale.qc.ca/nouvelles/rapports/article-2006-02-02.html>

¹³³ http://www.cifq.qc.ca/html/francais/centre_mediatique/communiques_details.php?com_id=245

« Les grands périls de la forêt boréale, destruction en chaîne »¹³⁴ et « Une forêt chauffée à blanc »¹³⁵ et le film du CIFQ (8 ans après l'Erreur boréale)¹³⁶ sont d'autres exemples de cette stratégie de communication.

La polarisation n'est pas propre à la controverse sur la forêt boréale. Callon (2001) constate que les acteurs dans les controverses socio-techniques « *sont calculateurs, cyniques, machiavéliques... mais ils le sont tous !* » (p. 338). Ceci permet à chacun de promouvoir la mise en place d'actions d'information, d'éducation ou de pression pour convaincre, influencer ou obliger¹³⁷. Ces actions n'impliquent évidemment pas de comprendre le point de vue de l'autre, elles ont pour objectif de le faire changer d'avis en utilisant un moyen de pression. Elles se heurtent à un problème majeur de crédibilité de la source¹³⁸. Si la source est discréditée, elle est considérée comme « de mauvaise foi » et tous les messages qui émanent d'elle sont mensonges ou manipulations. Il s'agit d'un cercle vicieux. A voir l'ampleur de la controverse et sa polarisation, il semble bien que les actions d'information menées ont surtout eu comme effet de renforcer l'autre (quel qu'il soit) dans sa position. A titre d'exemple, on trouve sur le site Internet de l'ABAT, la réponse de Richard Desjardins au film du CIFQ qui était lui-même une réponse à l'Erreur boréale¹³⁹.

Les consultations qui permettent à chaque acteur de réaffirmer son avis en public sans avoir à en discuter avec celui qui énonce un avis différent ont également un effet de polarisation. Les consultations qui ont eu lieu pour élaborer la révision de la loi en 2001

¹³⁴ <http://www.greenpeace.org/canada/fr/campagnes/foret-boreale/notretravail/pilleurs/devoilement-destruction-chaîne>

¹³⁵ <http://www.greenpeace.org/canada/fr/documents-et-liens/documents/chauffee-a-blanc>

¹³⁶ <http://events.startcast.com/events/121/B0001/>

¹³⁷ 3.4. Se parler

¹³⁸ 9. Dénigrement

¹³⁹ <http://www.actionboreale.qc.ca/nouvelles/communiqués/comm-2006-05-08.pdf>

n'ont pas permis de réduire la controverse, au contraire. Chacun des acteurs a affiné son argumentation. Beauchamp parle du danger d'antagonisation : « *l'image publique vient durcir les rôles et des gens se voient parfois piégés dans des positions rigides qui ne sont pas les leurs* » (Beauchamp, 1993, p. 180). La consultation fait apparaître et stigmatise les divergences et la diversité des enjeux. Elle révèle les questions qui se posent. Ce processus est indispensable pour connaître les tenants et aboutissants de la controverse, mais il n'est pas de nature à la faire tomber : il l'alimente, si les acteurs n'ont pas l'occasion ou l'obligation de prendre des décisions en commun. Pendant une consultation, les acteurs ne recherchent pas la complexité, la multidisciplinarité, la compréhension et le consensus, ils luttent pour faire reconnaître leurs propres avis et en même temps, ils invalident les avis divergents en discréditant leur source ou en contre-argumentant. Le fait « *d'identifier des bons et des méchants en changeant les étiquettes selon le camp auquel on appartient* » (Beauchamp, 1993, p. 22) contribue certainement à polariser les avis et à faire perdurer la controverse.

Un élément qui nous semble également important dans la controverse est le manque d'unanimité au sein de la communauté scientifique sur la description de la forêt boréale. N'ayant pas les mêmes interprétations des données de leurs recherches, les scientifiques éclairent les décisions de manière parfois opposées, ce qui évidemment n'est pas de nature à réduire les incertitudes et donc les conflits. C'est en effet vers une argumentation scientifique que l'ensemble des acteurs se tournent pour étayer leurs points de vue. On pourrait supposer que les informations scientifiques devraient répondre aux préoccupations environnementales, mais à voir les différents avis parfois contradictoires (par exemple : les feux de forêt vont diminuer/augmenter en raison des changements climatiques), on peut formuler l'hypothèse qu'elles sont elles-mêmes contradictoires. Nous allons montrer dans le chapitre suivant qu'elles le sont effectivement. Les incertitudes scientifiques sont utilisées par les acteurs et participent sans doute à la polarisation et à la persistance de la controverse.

La polarisation de la controverse freine l'exercice de la pensée complexe et la compréhension mutuelle des différents points de vue.

3.3.3 *La concertation*

C'est dans un dialogue entre des personnes aux intérêts divergents et dans la prise de décision en commun que différents points de vue peuvent devenir source de créativité (Callon, 2001, Maystre, 1999, Monnet, 2005). L'effet de polarisation n'est par exemple pas perceptible dans les procès-verbaux des réunions du comité de suivi. La polarisation de la controverse diminue dans des processus de dialogue. La commission Coulombe et les groupes CSA entrent dans une logique de dialogue à des degrés divers, ce que nous allons examiner maintenant.

Les enquêtes publiques ne sont pas des processus de concertation, mais de consultation avec un arbitrage politique. Même le Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) n'a pas le rôle de médiateur.

« Le propre du BAPE est d'enquêter et d'agir comme un arbitre. Or la médiation est facilitation et dialogue. Dans la médiation, les parties élaborent elles-mêmes des solutions avec lesquelles elles devront vivre. Le médiateur les aide à cette fin. L'enquêteur, au contraire juge et tranche. » (Beauchamp, dans Simard et al, 2005, p. 48).

La commission Coulombe a fonctionné majoritairement comme un BAPE, mais elle a dérogé quelques fois aux règles habituelles des enquêtes publiques pour intégrer des moments de dialogue¹⁴⁰. Toutefois, les acteurs donnaient des avis et en discutaient mais

¹⁴⁰ <http://www.commission-foret.qc.ca/rapportfinal/annexes.pdf> . L'annexe 1 du rapport final mentionne que « la Commission est de nouveau sortie du cadre traditionnel des audiences publiques en réunissant à Montréal une cinquantaine de leaders d'opinion du monde forestier québécois. Ces derniers ont été invités à échanger sur diverses orientations ou propositions de changement qui, pour la plupart, émanaient directement des consultations » (nous soulignons). Dans une phase antérieure, elle avait aussi

n'avaient pas pour mandat de s'entendre : la commission conservait le pouvoir de décision. Dans un processus de médiation au contraire « *les parties pourront explorer des hypothèses, évaluer des scénarios et trouver des solutions* ». (Beauchamp, dans Simard *et al*, 2005, p. 48).

Le rapport de la commission Coulombe a eu une réception positive, sauf la partie concernant la réduction de la possibilité forestière¹⁴¹. Ses recommandations sont mises en œuvre à un rythme qui ne satisfait sans doute pas tout le monde¹⁴². Toutefois, le rapport reste la référence d'une meilleure gestion forestière pour la plupart des acteurs, même pour Richard Desjardins en 2009¹⁴³.

La différence entre le groupe CSA étudié et les processus de consultation publique, c'est le degré de pouvoir accordé aux acteurs dans la prise de décision (Gélinas et Bouthillier, 2005). La norme CSA met l'accent sur la prise de décisions en commun par des acteurs locaux et à propos d'un territoire qu'ils occupent. Les discussions au sein du groupe permettent une compréhension mutuelle accrue, elles favorisent la reconstruction d'une vision complexe des problèmes à traiter à partir des informations apportées par les uns et les autres. Les problématiques forestières deviennent plus explicitement complexes au fil des rencontres. Le groupe était animé pour favoriser l'expression de tous les avis et des avis extérieurs étaient sollicités. Les membres devaient élaborer ensemble des solutions

instauré des ateliers de discussion à côté des habituelles réceptions de mémoires et tenues d'audiences publiques.

¹⁴¹ 3.6.4. La stratégie gagnante

¹⁴² En 2006, Nature Québec (comme d'ailleurs Greenpeace et l'ABAT) déplorait que toutes les recommandations de la commission Coulombe ne soient pas encore appliquées.

¹⁴³ Le Devoir, 12 juin 2009, p. A9 : « *Le gouvernement était sûr de son homme. Il saurait aisément noyer le poisson et redonner aux Québécois leur confiance envers la foresterie pratiquée sur son territoire. Comme s'il s'agissait de son dernier mandat public important, Guy Coulombe laissa plutôt en héritage un document solide tant par sa rigueur que par son ouverture d'esprit. Le gouvernement et la grande industrie accueillirent le rapport en toute humilité, mais dans leur for intérieur, ils en étaient terrifiés* ».

et pas seulement exprimer leurs doléances individuelles ou celles de leur groupe d'appartenance. Pour rendre explicite le lien entre discussion et solutions, la plupart des avis étaient tapés sur un ordinateur et directement projetés sur le mur. Les membres pouvaient ainsi voir comment évoluait l'avis du groupe en temps réel et comment les opinions émises se liaient aux décisions prises.

Pour prendre des décisions, les membres jugeaient avec un maximum d'informations diversifiées et des partenaires. Même si les décisions n'étaient pas toujours idéalement communes ou unanimes, elles ont toujours été consensuelles. Les trois animateurs qui se sont succédé ont laissé le groupe mener les discussions jusqu'à la saturation¹⁴⁴ et ont ainsi évité le recours à la procédure du vote et à la stigmatisation d'une majorité ou d'une minorité. Les décisions apparaissaient réalistes pour tous les membres, elles dépassaient les exigences légales chaque fois que cela a été possible et l'entreprise les a mises en œuvre¹⁴⁵. Le processus du comité de suivi a permis à des acteurs aux intérêts divergents de se comprendre et ainsi d'accepter la complexité et de nuancer leurs généralisations de départ. « *La compréhension conduit, non pas à l'impossibilité de juger, mais à la nécessité de complexifier notre jugement.* » (Morin, 2004, p. 135).

Avec le comité de suivi CSA tel que nous l'avons vécu et tel qu'il apparaît dans les P.V. analysés, nous nous retrouvons dans une structure que Callon (2001) nomme « forum hybride » et Turcotte (dans Simard et al, 2005) « multilogue » : un processus dans lequel

¹⁴⁴ Mon journal de bord m'indique à quel point j'ai trouvé ces discussions longues, répétitives et ennuyeuses. C'est un commentaire extrêmement redondant ! J'écrivais : « ils l'ont déjà dit 10 fois », « c'est comme si personne ne s'écoute » et « je décroche », « je ne sais plus de quoi ils parlent » et « c'est redondant et fatigant ».

¹⁴⁵ Le comité de suivi prend des décisions qu'il ne met pas en œuvre lui-même, mais la révision des fiches année après année oblige l'entreprise qui souhaite le renouvellement de la certification à fournir les informations concernant les modifications apportées à la gestion à partir des décisions du groupe. Le groupe modifie ainsi les décisions prises en fonction des évaluations menées au fil du temps.

l'accent est mis sur le dialogue, la compréhension et la prise de décision en commun par des acteurs hétérogènes : experts, techniciens et profanes.

Le comité de suivi CSA a influencé les opérations forestières¹⁴⁶ sur le terrain dans un processus où tous les acteurs ont appris, y compris les personnes ressources. Callon (2001) et De Carlo (2005) soulignent l'apprentissage collectif induit par ces processus participatifs qui permettent à chacun de développer sa capacité, « à enrichir ses représentations de celles d'autrui, et à trouver, avec autrui, des solutions nouvelles à un problème » (De Carlo, dans Simard *et al*, 2005, p. 153).

Ces résultats sont atteints au prix d'interminables discussions, redondantes, de l'acceptation de revenir parfois sur des décisions qui ont été prises et au prix de difficultés pour les membres de se situer entre l'efficacité et l'efficience¹⁴⁷. Les modes de communication de chacun en public doivent aussi faire l'objet de compréhension de la part des autres membres, même s'il aurait été souhaitable pour certains membres de se passer des acteurs « chialeux »¹⁴⁸.

Les décisions prises peuvent sembler dérisoires par rapport à l'ampleur de la problématique telle qu'elle apparaît dans les débats publics. Quelqu'un qui n'aurait pas participé aux discussions du comité de suivi va sans doute avoir de la difficulté à voir

¹⁴⁶ Le plan d'aménagement forestier durable décrit les décisions du comité

[http://www.abitibiconsolidated.com/aciwebsitev3.nsf/site/fr/Images/forest/ACI_CSA_SAG_PAFD%20du%20TFD_Saguenay_revision_070101.pdf/\\$file/ACI_CSA_SAG_PAFD%20du%20TFD_Saguenay_revision_070101.pdf](http://www.abitibiconsolidated.com/aciwebsitev3.nsf/site/fr/Images/forest/ACI_CSA_SAG_PAFD%20du%20TFD_Saguenay_revision_070101.pdf/$file/ACI_CSA_SAG_PAFD%20du%20TFD_Saguenay_revision_070101.pdf)

¹⁴⁷ Voir à ce propos, les évaluations que les membres font du fonctionnement du comité (la gestion des débats, annexe 4).

¹⁴⁸ Cet avis apparaît dans l'évaluation du comité par les membres (annexe 4)

dans la décision suivante qui est une « activité significative »¹⁴⁹ : « *Faire une analyse approfondie des UTR à risque en terme de composition et de structure des peuplements qui les composent* » un engagement important de l'entreprise dans la conservation de la diversité des écosystèmes (élément 1.1. de la norme CSA auquel cette action est rattachée). Travailler ainsi les détails d'une décision pour aller jusqu'à l'action à mener semble éloigner d'une réflexion plus globale.

Par ailleurs, il est peu probable qu'un membre, acteur local, se soit intéressé au critère « contribution des écosystèmes forestiers aux cycles écologiques mondiaux » si la norme ne l'imposait pas. La norme peut donc être considérée comme un guide ou un carcan selon le jugement que l'on porte : elle oblige à poser des actions pour des problématiques qui ne sont pas perceptibles au niveau local. Mais elle peut empêcher aussi la prise en considération de préoccupations locales. Par exemple, la loi interdit la fermeture de chemins forestiers au Québec et la norme a comme premier principe que toutes les décisions prises doivent respecter la loi. Pour les plans de protection du caribou qui étaient une problématique importante pour le groupe, cette contrainte de la norme était un frein à une action pertinente (fermer des chemins forestiers).

Malgré ses qualités et ses défauts, le processus du comité de suivi reste local. Il inclut relativement peu d'acteurs et n'a jamais publicisé ni son fonctionnement ni ses résultats, sauf par le biais du site Internet de l'entreprise.

La consultation et l'information favorisent les experts, les décisions centralisées, la prise en compte de problématiques générales et la polarisation du conflit. La concertation s'appuie sur des processus démocratiques et favorise les décisions partagées qui contribuent à utiliser les conflits pour développer la créativité d'un groupe dans des

¹⁴⁹ « Activité significative » est le terme utilisé dans le Plan d'aménagement forestier durable pour désigner l'action à mener par l'entreprise pour rencontrer les exigences de la norme comme l'ont énoncé les membres du comité de suivi.

réponses partielles et locales à des problématiques reconnues comme complexes. La complexité prise en compte est le résultat de ce type de processus, les acteurs ne la portent pas s'ils n'ont pas l'occasion de dialoguer avec leurs « adversaires ». Le partenariat n'est pas un préalable, il semble être une conséquence de « multilogues » vus comme longs et fastidieux.

3.3.4 *La dimension émotionnelle*

Avant d'analyser les articles de journaux, nous pensions que les émotions n'étaient pas exprimées dans les discours publics à propos de la forêt parce qu'il n'y avait jamais de discussion sur ce sujet dans les groupes CSA. L'utilisation des émotions est un des éléments du succès de l'Erreur boréale. Contrairement à notre intuition, certains articles de journaux reprennent les émotions ressenties devant une forêt dévastée par une coupe : chagrin, tristesse et honte. « *Le Québec a honte de ses forêts et de son exploitation forestière* »¹⁵⁰. Ceux qui s'expriment se montrent traumatisés, désespérés et en colère¹⁵¹ devant les images d'une exploitation et de forestiers sans pitié : les grosses industries brisent l'équilibre de la forêt, les machines saccagent les fragiles forêts intactes. « *Les images hurlent comme un cauchemar* » et « *j'ai pleuré de rage et d'horreur* »¹⁵².

Ces émotions sont dénigrées dans d'autres articles. Elles supportent un message alarmiste et des images apocalyptiques, dénuées de vérité scientifique¹⁵³. Au mieux, on veut bien admettre qu'une CPRS, « *ce n'est pas un tableau de Monet* »¹⁵⁴, mais de là à remplacer les messages scientifiques et à alarmer la population il y a un pas à ne pas

¹⁵⁰ 6.2. Le désastre

¹⁵¹ 6. Les émotions

¹⁵² 6.2. Le désastre

¹⁵³ 6.1. Les images

¹⁵⁴ 6.1. Les images

franchir, « *car ceux qui le font manipulent les autres et c'est pas sérieux !* »¹⁵⁵. Les positions des « *ultra-écologistes* » ont juste pour effet de semer « *la peur* » et rend insensible aux régions ressources¹⁵⁶. Face à ces manifestations « incongrues » que sont les débordements émotifs parasites, la porte de sortie consisterait à les remplacer par un discours scientifique (fonctionnement objectif de l'écosystème), mathématique (possibilité forestière) et par des arguments socio-économiques qui permettraient à la raison de prendre le dessus.

Quand les émotions sont prises en compte dans la gestion forestière, c'est pour empêcher la vue des parterres de coupe : des bandes boisées le long des routes par exemple ou bien l'adoption de patrons de coupe laissant des arbres debout ou des ambiances forestières. Les émotions sont alors prises en compte par des actions d'ordre esthétique¹⁵⁷. Elles sont considérées comme « hypocrites » par certains acteurs.

Les émotions et les liens symboliques à la nature sont bien présents dans les instantanés repris dans notre journal de bord et sur certains sites Internet. Celui d'une des acteurs de l'événement « forêt Cyriac » (Louise, 2004)¹⁵⁸ dans la réserve faunique des Laurentides est un exemple de ce mélange d'émotions, de symboles et de sens à la vie que peut représenter une action de défense d'un écosystème forestier. Notre propre journal de bord regorge aussi d'émotions vécues en forêt, en pensant à la forêt ou en voyant des représentations artistiques d'arbres et de forêts. Nous pensons donc que les émotions qui lient les humains à la nature ne sont pas seulement présentes devant une forêt « saccagée ». Ce sont ces émotions-là qui sont absentes des discours publics :

¹⁵⁵ 5.1. L'humain d'abord

¹⁵⁶ 6. Les émotions

¹⁵⁷ 5.1 L'humain d'abord

¹⁵⁸ <http://www.cybernaute.com/foretcyriac> (consulté en mars 2006). Le journal de bord d'une militante est intéressant : on passe de l'enthousiasme bon enfant à la déception. La dimension sociale et spirituelle (de reliance) de l'action est bien présente à travers les récits et les citations.

l'émerveillement, la paix, le bonheur, le lien. On ne les trouve ni dans les articles de journaux, ni dans les réunions du comité de suivi, ni dans les différents processus inhérents à la révision de la loi. Les acteurs revendiquent explicitement pour des aménagements objectifs et pas pour la prise en compte de leurs émotions dans la nature. Il semble plus opportun de planifier des usages que de faire quelque chose avec les liens affectifs à la forêt et à la nature. Nous continuons donc à penser qu'ils font partie de la controverse mais sans pouvoir être explicités dans un discours public.

- 0 -

Nous avons pu constater que la controverse qui entoure la gestion de la forêt a des composantes sociales et environnementales. Dans les discours publics analysés, elle est multidimensionnelle et complexe, les avis sont nombreux et contradictoires. Les acteurs ne portent le plus souvent que leur propre avis ou celui de leur groupe d'appartenance, ce qui nous place devant une controverse polarisée. Nous avons vu également que les actions d'information et les processus de consultation ont tendance à alimenter la controverse alors que les processus de concertation ont tendance à permettre aux acteurs un apprentissage de la complexité en favorisant un plus grand respect des opinions des uns et des autres. Toutefois leur caractère local ne leur donne pas beaucoup de visibilité.

Nous pouvons maintenant donner du contenu aux 4 branches maîtresses de notre arbre métaphore (Figure 3) :

La forêt usages multiples : la multiplicité des ressources et leur gestion intégrée, y compris les problèmes plus spécifiques aux Autochtones.

La forêt économie : cette branche regroupe les problématiques socio-économiques : emploi, région, travailleurs et surconsommation des ressources tirées de la forêt.

La forêt gouvernance : cette catégorie reprend tout ce qui a trait à la loi, aux consultations publiques et aux processus de concertation.

La forêt protection : cette partie englobe la protection contre les perturbations naturelles et anthropiques.

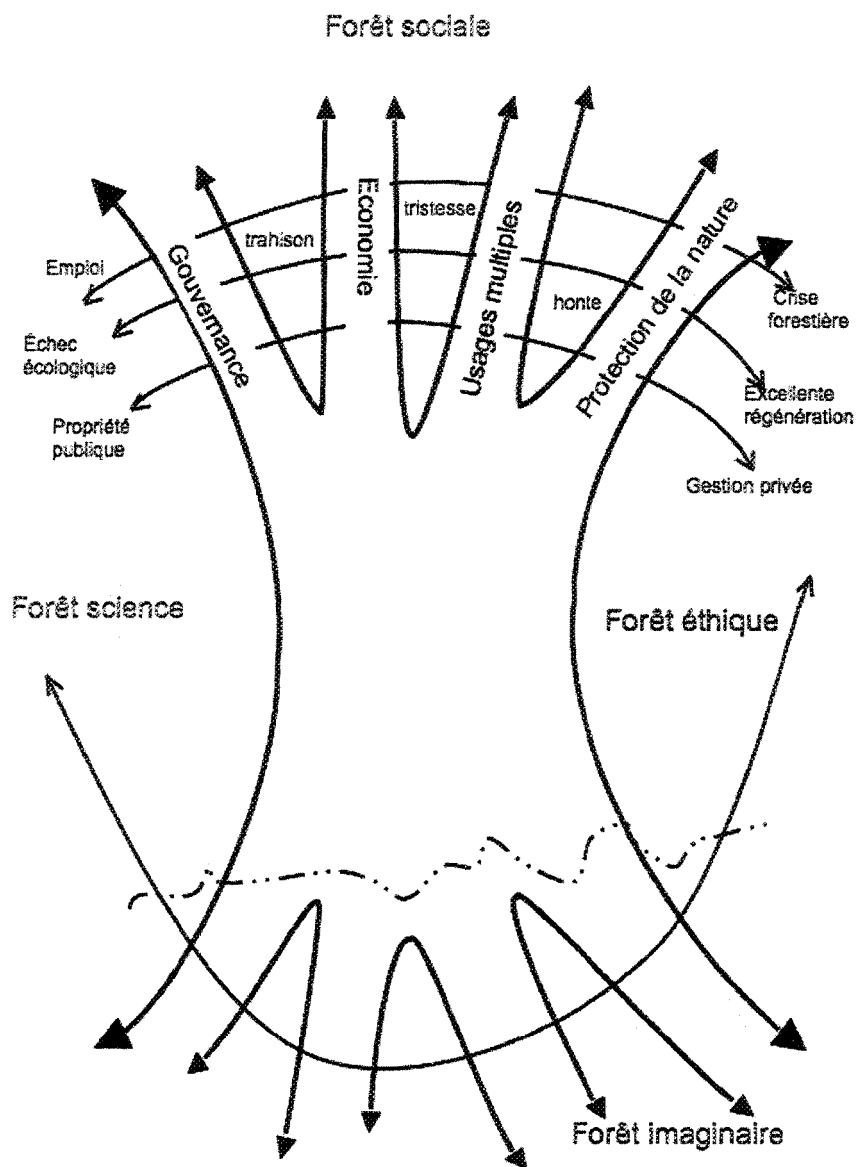


Figure 3 : Les branches de l'arbre de la controverse, la forêt sociale

Nous avons constaté dans ce chapitre que certaines émotions sont présentes dans les articles de journaux, contrairement à notre intuition de départ. Les émotions de honte, de douleur, de rage, de désespoir, de colère sont représentées entre les branches.

Les flèches sur le schéma tirent chaque branche vers le haut : elles suggèrent qu'elles tirent chacune de leur côté. Elles sont aussi reliées et se renforcent l'une l'autre, ce que suggèrent les flèches transversales et les mots les désignant.

Nous nous trouvons donc devant une controverse très complexe mais présentée de manière simpliste par chaque acteur séparément. Cette complexité fait l'objet de processus public de prise de décision l'accentuant. Ces processus permettent peu aux acteurs de prendre des décisions et favorisent au contraire l'affirmation renouvelée en public des avis en conflit sans possibilité de dialogue.

Les discours publics sont alimentés majoritairement par des informations scientifiques. Les biologistes rencontrés dans des réunions, colloques et conférences ne disent pas la même chose à propos de la forêt, tout en se réclamant tous de la science la plus pure, la plus objective, la plus factuelle qui soit. Or, les acteurs se tournent vers la science pour argumenter ou éclairer leurs décisions. Ils utilisent les informations scientifiques pour démontrer leur point de vue avec d'autant plus de facilité et de bonne foi, qu'ils peuvent se référer à celles qui supportent le mieux leurs certitudes.

Dans mon journal de bord, je me suis posée la question: « *sur quoi les scientifiques ne sont-ils pas d'accord ?* ». Et comment ces désaccords permettent-ils à la controverse de perdurer. Avec cette question, nous commençons à problématiser autrement la controverse et nous faisons une première boucle herméneutique avec ce que nous avons appelé la forêt science.

4 La forêt science

La science est le reflet de l'homme dans le miroir de la nature (Pauli)

Pour interpréter la persistance de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale, nous allons élargir la représentation de sa réalité à partir de cette phrase que nous considérons comme une clé pour la pensée complexe : « les idées ne sont pas le réel, mais elles sont réelles ».

Nous nous proposons d'étudier comment l'écologie de la forêt boréale est étudiée dans le monde des idées de deux courants scientifiques pour répondre à une question de notre journal de bord « *sur quoi les scientifiques ne sont-ils pas d'accord ?* » Sans chercher à savoir qui a raison et qui a tort, nous sortons des explications habituelles liées à l'origine des fonds de recherche ou aux soi-disant *a priori* « pro-industriel » ou « pro-environnementaliste » des uns et des autres.

4.1 « Les idées sont réelles »

Comment se construisent des énoncés que l'on peut qualifier de scientifique ? Nous soupçonnons que dans la construction des idées relevant des sciences, il doit y avoir des éléments qui permettraient de comprendre comment des scientifiques arrivent à des conclusions différentes alors qu'ils observent la même nature.

4.1.1 *Qu'est-ce qu'un énoncé scientifique ?*

Pour construire une idée scientifique, les chercheurs élaborent des expériences reproductibles suivant des méthodologies strictes, de façon à ce que leurs découvertes puissent être vérifiées ou falsifiées par d'autres. Les énoncés scientifiques sont produits par des chercheurs impartiaux, indépendamment de leurs appartenances quelconques.

Leur objectivité réside dans l'accord intersubjectif émis par une communauté de chercheurs (Popper, 1973). C'est le caractère falsifiable des énoncés scientifiques qui permet de faire la différence entre ce qui est de l'ordre de la science et ce qui ne l'est pas. « *En science, il ne peut y avoir d'énoncés qui ne puissent être soumis à des tests et donc qui ne puissent en principe être réfutés par la falsification de certaines des conclusions que l'on peut en déduire* » (Popper, 1973, p. 44). Le contraire d'un énoncé scientifique, c'est un dogme. Puisque la scientificité d'une théorie réside dans sa falsifiabilité, elle est scientifique parce qu'elle peut se tromper. On ne pourra donc pas dire d'une théorie qu'elle est vraie. On peut seulement affirmer que tous les tests auxquels elle a été soumise confirment sa validité jusqu'à aujourd'hui. Les sciences sont donc exactes jusqu'à preuve du contraire.

D'après Popper, on ne devrait pas considérer qu'un énoncé probabiliste soit scientifique. Les hypothèses relatives à des probabilités ne sont ni vérifiables ni falsifiables. On ne peut donc jamais décider de leur vérité ou de leur fausseté. « *Mais elles peuvent être plus ou moins confirmées, ce qui veut dire qu'elles peuvent concorder plus ou moins avec des énoncés de base acceptés* » (Popper, 1973, p. 267).

Le raisonnement par déduction permet d'énoncer des vérités scientifiques. Les énoncés scientifiques appellent donc la connaissance des lois générales qui régissent les phénomènes naturels et qui permettent d'en rendre compte. Pour rester dans le domaine de la science, Popper propose donc que l'on « *s'écarte de la métaphysique indéterministe si populaire aujourd'hui* » (Popper, 1973, p. 219). Ce n'est pas le hasard que remet en question Popper, c'est la non-existence de lois de références universelles qui expliquent le fonctionnement de l'univers : « *les phénomènes aléatoires n'excluent pas la régularité* » (Popper, 1973, p. 251).

Les concepts de déduction et de régularité, l'utilisation des probabilités et le rôle du hasard permettent de mieux comprendre les théories scientifiques que nous présentons plus loin.

4.1.2 Les paradigmes

La science n'est pas seulement empirique : *« elle suppose au point de départ des postulats non vérifiés, mais choisis par volonté. C'est donc dire qu'un acte de foi est nécessaire à la connaissance »* (Viau, 1993, p. 119). Les scientifiques ne sont pas seulement guidés par une méthode définie, ils trouvent la cohérence de leurs explications du réel à l'intérieur de paradigmes de référence qui fournissent un modèle ou une vision du monde et des théories unifiées pour en rendre compte. *« Le paradigme oriente, gouverne, contrôle l'organisation des raisonnements individuels et des systèmes d'idées qui lui obéissent »* (Morin, 1991, p. 213).

Les paradigmes sont des principes fondamentaux qui commandent une vision du monde qui les confirme. Le terme peut paraître ambigu si l'on n'accepte pas la récursivité qui lui est inhérente. Le terme est aussi obscur : un paradigme n'est pas formulé comme tel, il n'est pas inscrit explicitement dans une théorie. Il est en somme virtuel. *« Comme il est invisible, celui qui lui est soumis croit obéir aux faits, à l'expérience, à la logique, alors qu'il lui obéit en premier »* (Morin, 1991, p. 217). Le paradigme est donc souterrain et souverain (Morin, 2000), il guide et occulte en même temps, et permet de représenter la réalité étudiée de manière cohérente. Ainsi, il *« n'existe pas une mais plusieurs sciences, de même qu'il existe plusieurs paradigmes scientifiques (...) et le choix ne se base pas sur des présupposées raisons objectives, mais sur un credo métaphysique »* (Camerini, 2003, p. 117).

Les paradigmes peuvent être démentis par les faits mais ils sont tenaces. Les idées issues d'un paradigme étranger contredisent les évidences, et paraissent confuses, fausses, mensongères. Kuhn explique la dynamique de l'évolution des sciences par le remplacement de paradigmes scientifiques de référence. La science « normale » est caractérisée par l'adhésion de scientifiques à un paradigme qui construit la cohérence de leurs découvertes. Pendant les périodes de révolution scientifique, le régime n'est plus « normal », mais « extraordinaire » : des nouvelles théories deviennent nécessaires pour

rendre compte de problèmes que l'ancien paradigme appréhende de manière insatisfaisante.

Un nouveau paradigme remplace le précédent quand il permet de rendre compte des problèmes qui étaient déjà résolus et s'il résout les problèmes qui ne trouvaient pas de réponse satisfaisante. Un paradigme est donc un

« schéma global des quelques hypothèses de base sur lesquelles chaque époque scientifique repère ses directions privilégiées d'investigation (qui) transforme souvent en profondeur la conception de l'univers » (Le Moigne, 1977, p. 24).

Ainsi, par exemple, l'abandon du paradigme déterministe par les scientifiques de la physique quantique aboutit au renoncement à la causalité comme seul système explicatif, à la remise en question de la stricte séparation entre le sujet et l'objet et de la matérialité absolue du réel. Une épistémologie au moins en partie indéterministe décrit un univers fait de phénomènes instables et dissipatifs, donc irréversibles et imprévisibles. Les connaissances scientifiques ne sont plus certaines, elles deviennent probables :

« C'est la véritable signification de la révolution épistémologique, entraînée par la relativité et la mécanique quantique que de ne plus considérer la rationalité scientifique comme synonyme de certitude et de nier par conséquent la possibilité d'une connaissance complète, objective et définitive de l'univers » (Camerini, 2003, p. 69 - 70).

Cette notion de paradigme va permettre d'expliquer l'existence de désaccords entre les scientifiques à propos de la forêt boréale.

Après avoir présenté succinctement les théories scientifiques opposées à propos de la forêt boréale, nous allons les examiner à la lumière de la construction des énoncés scientifiques et des paradigmes différents des chercheurs.

4.2 Écologie de la forêt boréale

Nous avons examiné les écrits de biologistes qui s'opposent sur la conception de l'écologie de la forêt boréale seulement puisque c'est celle qui fait l'objet de notre recherche. Comme nous l'avons noté, c'est la forêt boréale qui se trouve au cœur de la controverse bien plus que la forêt du sud du Québec, du moins dans les discours publics.

4.2.1 *La forêt boréale*

La forêt boréale est circumpolaire : elle traverse l'Amérique, l'Europe et l'Asie. C'est est « *une des trois principales zones forestières dans le monde. Elle est située dans les régions nordiques et est caractérisée par la prédominance des conifères.* » (Dictionnaire de la foresterie, p. 149). Elle est constituée de très grands peuplements souvent impénétrables et elle est très résiliente aux perturbations naturelles : feux, épidémies et vents. Elle est encore en partie constituée de forêts primaires qui n'ont jamais fait l'objet d'une exploitation industrielle ou d'intervention humaine de grande envergure.

Le Québec est partagé en trois zones de végétation du sud vers le nord (

Figure 4 4) :

- La zone tempérée nordique dominée par des peuplements feuillus ou mixtes
- La zone boréale caractérisée par des peuplements de conifères.
- La zone arctique couverte d'une végétation arbustive et herbacée sur un pergélisol continu

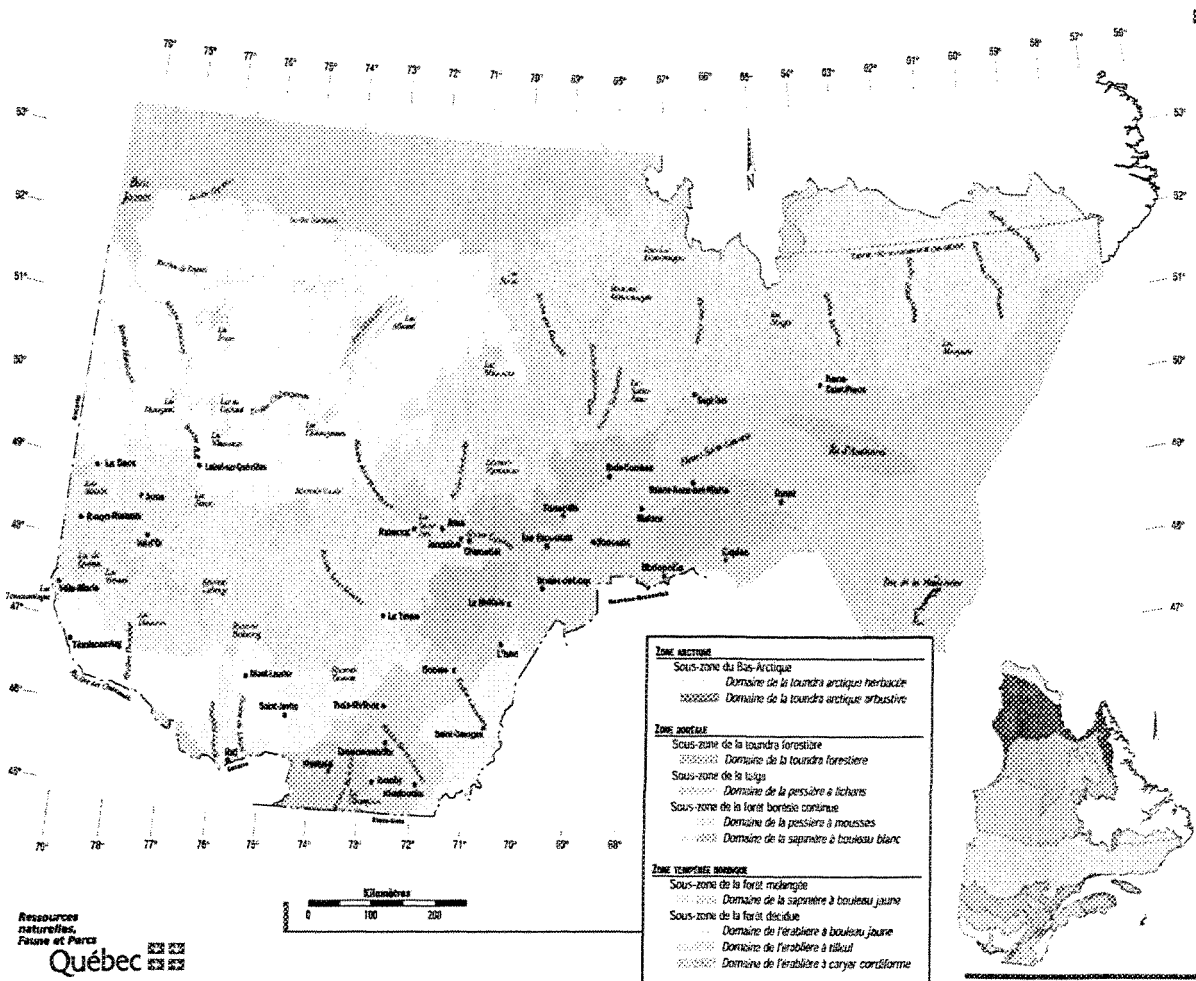


Figure 4 : Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec

La zone boréale est divisée en 3 sous-zones : **la forêt boréale continue**¹, la taïga et la toundra.

La forêt boréale continue est divisée en deux domaines :

¹ Nous soulignons d'emblée par l'utilisation de caractères en gras la partie de la forêt québécoise que nous nommerons « forêt boréale » dans la suite du texte.

- *la sapinière à bouleau blanc* : le paysage forestier est dominé par les peuplements de sapins et d'épinettes blanches, mélangés à des bouleaux blancs. Sur certains sites, l'épinette noire, le pin gris et le mélèze sont souvent accompagnés de bouleaux blancs ou de peupliers faux-tremble.
- *la pessière à mousses* : le couvert forestier est dominé par l'épinette noire. Mais on trouve également le sapin baumier, le bouleau blanc et le peuplier faux-tremble. Les sous-bois sont couverts principalement de mousses hypnacées² et d'éricacées.

A cette division nord – sud se superpose une division ouest – est : les précipitations moins abondantes à l'ouest qu'à l'est déterminent l'occurrence des feux et entraînent des variations dans le couvert forestier.

La taïga est la deuxième sous-zone de la zone boréale. C'est le domaine de la pessière à lichens, caractérisée par la faible densité du couvert forestier et d'abondants lichens³ au sol.

La toundra forestière est l'écotone⁴, entre la zone boréale et la zone arctique. Sa limite nord coïncide avec celle des arbres. On y trouve des peuplements d'épinettes noires rabougries dans des landes arbustives et quelques forêts dans les sites abrités. Le pergélisol y est discontinu.

La forêt boréale de la controverse qui nous occupe est la « forêt boréale continue », celle qui fait l'objet d'une exploitation commerciale. Pour alléger la lecture, nous parlerons seulement de « forêt boréale ».

² Hypnacée : qui couvre le sol.

³ Les lichens sont une symbiose entre une algue et un champignon.

⁴ Ecotone : zone de transition située entre deux groupements végétaux ou deux écosystèmes (Dictionnaire de la foresterie, p. 117).

Quatre appellations doivent être définies pour mieux comprendre les arguments utilisés par les acteurs et surtout pour mieux comprendre la controverse sur la forêt boréale : la forêt primaire, la vieille forêt, la forêt naturelle et la forêt plantée.

Nous utiliserons des définitions inspirées du dictionnaire de la foresterie (p. 149 à 151), nous trouvons des utilisations confuses de ces termes dans les discours des acteurs que nous analysons.

La forêt primaire est une forêt naturelle pratiquement non influencée par les activités humaines. Elle peut avoir fait l'objet de perturbations naturelles importantes. Les forêts primaires peuvent être jeunes, en plein développement ou matures⁵.

La forêt naturelle est une forêt qui a évolué et s'est renouvelée naturellement à partir d'organismes déjà sur place et sur laquelle l'activité humaine n'a pas eu d'effet majeur. Cette définition issue du dictionnaire de la foresterie introduit une confusion avec la forêt primaire. Nous ajouterons donc l'élément suivant pour les distinguer : suite à des perturbations anthropiques de grande envergure, les forêts naturelles sont celles qui se sont régénérées d'elles-mêmes. Elles peuvent s'être régénérées avec les mêmes essences que celles qui existaient avant une coupe ou pas. La Gaspésie offre l'exemple de multiples forêts naturelles qui ne ressemblent pas aux forêts primaires décrites par les premiers colons. Chaque année, 80% de la superficie coupée en forêt au Québec deviendra une forêt naturelle⁶, mais elle ne sera plus jamais primaire.

⁵ Greenpeace se bat pour les forêts « intactes » auxquelles on donne les attributs des vieilles forêts, en fait comme si toutes les forêts primaires étaient vieilles... C'est une confusion que nos définitions permettent de lever.

⁶ « Lorsque la régénération naturelle est insuffisante, soit dans moins de 20% des superficies totales récoltées, les aménagistes ont recours au reboisement. »

<http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/comprendre/comprendre-gestion.jsp>

Comme son nom l'indique *La forêt ancienne* ou *vieille forêt* est constituée d'arbres dont l'âge dépasse ce que l'on retrouve habituellement ailleurs. Les vieilles forêts peuvent être primaires, naturelles ou issues de plantations.

La forêt plantée est une forêt « artificielle » : elle existe grâce à l'action de l'humain qui a planté des arbres là où il en avait prélevé ou bien là où il n'y en avait pas ou plus.

Les forêts primaires, naturelles et anciennes sont souvent confondues tant chez les auteurs scientifiques que dans les discours publics. Le fait que la forêt boréale se régénère le plus souvent après une perturbation majeure, que ce soit un feu, une épidémie ou une coupe, permet de comprendre la confusion entre forêt naturelle et forêt primaire : c'est seulement l'action humaine (dans notre définition) qui différencie ces deux écosystèmes. Après un feu, la forêt qui repousse reste primaire, après une coupe, elle devient naturelle si elle n'est pas replantée.

4.2.2 *La forêt boréale des biologistes*

Deux interprétations scientifiques divergentes de la même réalité coexistent à propos du fonctionnement de la forêt boréale. La forêt boréale est un écosystème vaste. Il n'est pas étonnant que les scientifiques produisent sur certaines de ses parties des discours différents, et les connaissances produites aujourd'hui restent encore incomplètes. Devant la diversité des discours, on pourrait invoquer l'opinion très répandue qui veut que tel chercheur soit payé par les compagnies, que tel autre soit membre d'une association environnementale, et encore qu'un autre soit inféodé à son administration, ce qui orienterait leurs conclusions respectives. Sans nier que ce phénomène pourrait expliquer parfois des divergences, nous préférons nous interroger sur leurs différentes manières de construire le monde des idées scientifiques à propos de la forêt boréale.

La « théorie de la succession forestière » et la « théorie de la dynamique forestière dissipative » rendent compte du fonctionnement de la forêt boréale. L'expression : « théorie de la succession forestière » est utilisée dans la littérature sans que nous puissions identifier la source de cette expression. Par contre, l'expression : « théorie de la dynamique forestière dissipative » a été élaborée pour les besoins de cet exposé à partir de l'idée que « *le vivant fonctionne loin de l'équilibre dans des zones d'ordre et de bifurcation au sein desquelles se produisent les changements de phase ou d'état dites structures dissipatives* » (Camerini, 2003, p. 93). Le mot « dissipatif » signifiant « qui disparaît peu à peu » nous permet de rendre compte des découvertes des chercheurs qui s'inscrivent dans ce courant.

4.2.2.1 *La théorie de la succession forestière*

La théorie de la succession forestière décrit le fonctionnement de la forêt boréale à partir d'un stade d'équilibre dynamique ultime : la forêt « climax » et en fonction d'un processus appelé « succession végétale » ou « succession écologique » (Kormondy, 1984)⁷. En forêt boréale, des espèces pionnières s'installent après une perturbation majeure et pendant qu'elles complètent leur stade de développement jusqu'à leur mort, d'autres espèces (ou la même pour la pessière noire) les remplacent jusqu'à un stade d'équilibre appelé « climax », aboutissement d'une succession réussie.

La forêt boréale est dominée par des perturbations majeures : les feux, les épidémies d'insectes (tordeuse des bourgeons de l'épinette) et les vents qui interrompent fréquemment la succession forestière (Villeneuve *et al.*, 2001). Le temps écoulé entre

⁷ « [...] the sequence and timing of communities on given sites and in given regions can be predicted with considerable reliability. [...] H.C. Cowles and Victor Shelford showed that the different communities initially present in such diverse habitats as flood plains, sand ridges, shallow and deep ponds, and clay banks all demonstrated a quite predictable series of changes and that each culminated in a stable ecosystem (Kormondy, 1984, p. 211)

deux feux est variable, un site peut brûler plus d'une fois dans un siècle, alors qu'un autre ne brûlera pas pendant plusieurs centaines d'années. Les incendies sont parfois de très grande intensité, parfois plus superficiels selon les conditions climatiques des derniers jours, l'état du combustible et les conditions météorologiques. Ils peuvent détruire de vastes superficies (souvent supérieures à 1000 ha) (Villeneuve *et al*, 2001). Les feux sont parfois sévères et rapprochés, mais pas toujours. Il existe des forêts de plus de 200 ans même dans la pessière à mousses (Gauthier *et al*, 2001, p. 11). Il semblerait que l'on assiste aujourd'hui à un allongement moyen des périodes sans feu dans l'ensemble de la forêt boréale. L'enjeu de cette découverte est important puisque cela signifie que les forêts climax seront plus nombreuses dans l'avenir, si l'humain n'intervient pas.

Entre deux perturbations majeures, ce sont des perturbations de petite envergure (les trouées) qui influencent la dynamique de la végétation. Pour qu'apparaissent les trouées, il faut que la période entre deux perturbations majeures soit suffisamment longue, c'est-à-dire dépasse le stade de sénescence des essences pionnières. Les trouées sont principalement liées aux arbres morts qui tombent et aux chablis. Suite à un feu peu sévère, il peut rester des îlots verts nombreux, des arbres isolés qui ont peu ou pas brûlé et des arbres dont seule la cime a rougi. Ces feux permettent la régénération par trouée.

Bélangier (2001) constate que la sapinière primitive⁸ présentait un entremêlement de petits peuplements (1 à 100 ha) à divers stades de développement. Ce paysage en mosaïque était le résultat de deux types de perturbations : la mort de peuplements entiers (épidémies et grands chablis) et la décrépitude des peuplements surannés (70 à 120 ans) caractérisée par de petits chablis de moins de 0,2 ha.

⁸ Bélangier utilise « primitive » pour désigner la forêt telle qu'elle devait exister avant l'arrivée des Blancs sur le continent américain.

Les deux domaines de la zone boréale (sapinière à bouleau blanc et pessière à mousses) présentent des cheminements différenciés pour parvenir à une forêt climax.

Dans la *sapinière à bouleau blanc*, la succession se fait entre les espèces : d'abord des feuillus et ensuite des résineux. (Gauthier et al, 2001). Dans les forêts âgées et suite à la mort des espèces pionnières, l'humus est plus abondant ce qui favorise le sapin baumier et le cèdre. Les feux récurrents et sévères sont sans doute responsables de la rareté des cèdres en forêt boréale (Figure 5). On les retrouve dans certains paysages préservés, par exemple des îles (Bergeron et Dubuc, 1989).

Dans la *pessière à mousse*, après un feu sévère s'établit une forêt équiennne d'épinettes noires issue de graines. Avec le temps, le marcottage⁹ des basses branches de l'épinette et la mort des arbres de première venue engendrent une structure inéquiennne. « *Ces peuplements à structure d'âge inéquiennne sont maintenus par le marcottage et sont caractérisés par une structure plus ouverte et hétérogène* » (Gauthier, 2001, p. 12). C'est la forêt climax de la pessière noire.

⁹ Enracinement naturel des branches basses des arbres qui se développent par la suite et forment d'autres arbres.

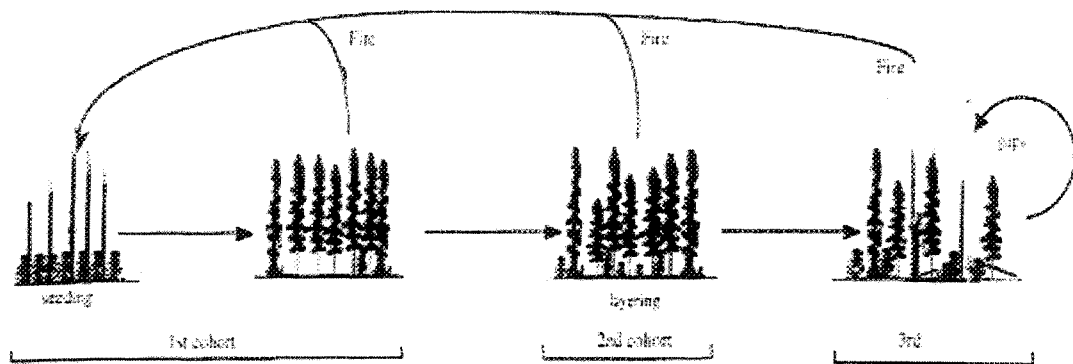


Figure 5 : Succession des stades vers les forêts climax dans la pessière à mousse (Bergeron, Harvey, Leduc and Gauthier, 1999).

Les forêts climax présentent des attributs spécifiques : hétérogénéité des classes d'âge et des essences, présence de chicots et d'humus au sol et une dynamique de régénération par trouée. La présence d'une forêt climax est liée à l'absence prolongée de perturbations sévères. Bergeron et Dubuc (1989) constatent que les intervalles habituels entre les perturbations permettent difficilement l'atteinte du stade « climax » ou bien que le concept de forêt climax est inapplicable au niveau d'un peuplement. Mais il s'applique alors au niveau du paysage, où l'on peut observer un modèle stable de différents peuplements à des âges différents¹⁰. Les preuves de l'existence d'une

¹⁰ « The applicability of the concept of self replacement or climax for the boreal forest is questionable. In the context of a recurrent disturbance such as fire, the equilibrium concept of climax is inapplicable at the community level. Equilibrium, if it does exist, can only occur at the landscape level where a stable pattern of patches of different ages are observed. » (Bergeron et Dubuc, 1989, p. 61).

succession dans les espèces forestières, quand les perturbations catastrophiques ne sont pas trop rapprochées, sont confirmées par différentes recherches¹¹.

Les chercheurs cités dans ce survol de la théorie recommandent une gestion forestière s'inspirant le plus possible des processus naturels pour minimiser l'impact des perturbations anthropiques. Nous en proposons ici un résumé. La nature ne déroule pas un « tapis » de perturbations du sud vers le nord et les feux ne laissent pas les territoires entièrement brûlés. Les coupes avec protection de la régénération au sol (CPRS) de plus de 30 ha (et jusqu'à 100 ha) ne devraient prendre place que sur 20 à 40% du territoire à exploiter. Et 10% du territoire devrait être traité en coupes partielles (coupes progressives irrégulières). Le reste devrait être exploité sur des surfaces allant de 0,5 à 30 ha (Bélanger, 2001). La coupe à blanc, doit être interdite et il faut favoriser la coupe de type mosaïque, laisser des îlots intacts et des bordures non rectilignes sur les parterres de coupe. Dans les CPRS, il ne faudrait pas enlever tous les chicots et les bois morts qui sont importants pour la faune.

Une stratégie de conservation de la biodiversité passe par le respect des différentes classes d'âges sur un territoire pour maintenir des vieilles forêts naturellement rares dans une proportion suffisante. Par exemple, si la forêt prend 100 ans à devenir mature, chaque âge devrait être représenté sur 1% du territoire (Paré)¹². Pour imiter les perturbations dans la forêt primitive, il faut aussi varier la superficie coupée en une fois.

Il importe de maintenir les différentes essences présentes sur le territoire parce qu'elles jouent toutes un rôle écologique particulier. Mais, il faut parfois recourir au brûlage ou

¹¹ « Even in the youngest forest observed (- 50 yr), convergence appears to be occurring because late successional species are already present. Such a directional succession has been described for other parts of the boreal forest » (Bergeron et Dubuc, 1989, p. 61).

¹² http://www.cfl.scf.mcan.gc.ca/CFL-LFC/publications/activites/resilience_f.html, l'article de David Paré n'est pas daté, il n'est plus disponible sur le site du service canadien des forêts au moment de la rédaction finale de la thèse.

au scarifiage du sol après coupe pour imiter le feu qui fait disparaître la matière organique au sol et permet ainsi l'implantation d'espèces pionnières.

Enfin, les forêts anciennes ou climax étant naturellement rares en forêt boréale, il faut des mesures particulières de conservation pour celles qui existent actuellement. (Villeneuve *et al*, 2001).

4.2.2.2 *La théorie de la dynamique forestière dissipative*

La « théorie de la dynamique forestière dissipative » décrit la façon dont la forêt se régénère après une perturbation (feux, coupes, tordeuse, chablis) et les aléas de son évolution sans postuler de stade climax. Heinselman en 1981¹³, faisant référence à des études bien antérieures (jusqu'en 1956) remettait déjà en question la théorie de la succession pour la forêt boréale. Les chercheurs parlent de renouvellement cyclique des peuplements.

Prigogine a cherché à démontrer l'existence de « structures dissipatives » qui s'écarte d'une trajectoire déterminée parfois dans une faible mesure. Le chaos, la fluctuation, le va-et-vient font leur apparition. « *Mais c'est justement cela qui fait apparaître le nouveau qui, irréversible, ne peut pas revenir en arrière. L'évolution a, pour une grande part, le champ libre devant elle* » (Ganoczy, 1995, p. 84). Nous utiliserons donc ce terme de « dynamique dissipative », bien qu'il n'apparaisse pas dans la littérature des biologistes consultés, pour sa connotation « qui disparaît peu à peu », comme ces structures placées sur la ligne du temps qui évoluent sans revenir en arrière.

Un écosystème qui évolue avec des perturbations naturelles aussi destructrices que les feux ne présente pas d'état idéal, mais des processus qui permettent son maintien diversifié dans le temps. La forêt évolue vers des forêts équiennes, ou vers des forêts

¹³ « Thus, in vast regions of the northern boreal forest there simply are no replacement species » (p. 391).

hétérogènes en âge grâce aux trouées, vers des forêts mélangées (résineux et feuillus), vers des peuplements monospécifiques ou vers des dénudés secs qui sont le résultat de perturbations catastrophiques rapprochées et aléatoires.

Il n'y a pas de succession, soit parce que la plupart des espèces présentes avant une perturbation majeure se réinstallent toutes dans les 5 ans qui la suivent, soit parce que le feu revient trop vite¹⁴. Les espèces ne poussent pas à la même vitesse, ce qui donne l'impression que certains arbres plus hauts et plus gros sont plus âgés. La dendrochronologie permet de déterminer rigoureusement l'âge des arbres et c'est ainsi que Desrochers et Gagnon (1996) ont pu constater que ces arbres ont tous le même âge.

L'épinette noire a deux stratégies de reproduction : par graines et par marcottage. Il n'y a pas de réserve de graines d'épinette noire dans le sol. Les graines persistent quelques années dans le cône semi-sérotineux, mais une fois au sol, elles dépérissent facilement si elles n'ont pas eu l'occasion de germer. Le feu permet l'ouverture synchronisée des cônes et les graines qui tombent massivement au sol germent dans un délai de un à cinq ans. En absence de feu, les peuplements d'épinette noire peuvent se régénérer par marcottage. Les marcottes sont détruites par le feu.

Jasinsky et Payette (2005) démontrent que les formations ouvertes de pessière à lichens que l'on retrouve à côté de peuplements fermés d'épinette noire¹⁵ ne sont pas les reliquats de la taïga primitive. Ces formations ouvertes n'évolueront sans doute plus vers une pessière fermée, bien qu'elles aient pu avoir cette apparence par le passé. Pour une bonne partie, l'édification des forêts d'épinette noire aurait procédé d'abord par des forêts relativement denses vers leur fragmentation lente et progressive (Gagnon et

¹⁴ « Often there is no succession in the tree stratum, either because the first generation trees start out simultaneously, there are no replacement species, or fire returns too soon » (Heinselman, 1981 p. 403).

¹⁵ Le site étudié se trouve dans les mêmes conditions climatiques et de sol que les autres peuplements adjacents, constitués de forêts fermées d'épinettes noires.

Payette, 1985, Payette 1992). Les formations ouvertes actuelles sont le résultat de perturbations catastrophiques rapprochées et aléatoires¹⁶. Gagnon et Morin considèrent qu'à l'échelle du siècle, il n'y aura pas de fermeture des peuplements ouverts suite à des perturbations naturelles successives. De façon naturelle, l'épinette noire a été et est présentement en régression au profit d'autres espèces, tels le peuplier faux tremble et le pin gris ou au profit de nouveaux écosystèmes comme la pessière à cladonie, qui sont en expansion. Le feu apparaît comme une des causes naturelles importantes de régression des épinettes noires. (Gagnon et Morin, 2001). La réversibilité du processus d'ouverture des peuplements est mise en doute¹⁷, il n'est pas observé (Jasinsky et Payette, 2005).

La figure 6 ci-dessous montre qu'à côté d'un processus fermé de renouvellement « à l'identique » d'un peuplement fermé d'épinettes noires (en haut à gauche), on assiste dans la forêt boréale à l'introduction de processus ouverts, qui selon les circonstances (climatiques pour le bas du schéma et perturbations rapprochées dans le temps en haut plus à droite) peuvent transformer, de façon naturelle et probablement irréversible à l'échelle du siècle, un écosystème forestier dominé par l'épinette noire en un autre écosystème. Dans le cas d'un peuplement monospécifique d'épinette noire qui brûle sans graines viables (arbres trop jeunes ou attaqués par la tordeuse des bourgeons de l'épinette), avec des graines en mauvais état (parasites) ou avec des graines qui tombent sur un sol non adéquat, ce sont des peuplements ouverts qui s'installent durablement.

Les auteurs ont ajouté une flèche en pointillé allant des forêts ouvertes (Spruce-lichen woodland) vers les forêts fermées (Spruce-moss forest) en écrivant que ce lien est

¹⁶ « The lichen woodlands in the park are an alternative stable state to the spruce-moss forest and not a successional stage, as they exist under the same environmental and climatic conditions as the moss forests and possess the ability to persist through time » (Jasinski et Payette, 2005 p. 577).

¹⁷ « It is possible that the burning of a lichen woodland with healthy, seed bearing trees would remove the lichen mat, release the seeds from the semi-serotinous cones, and allow for a denser regeneration of the forest. » (Jasinski et Payette, 2005 p. 578).

possible mais qu'il n'est pas observé. Il s'agit d'une remise en question de la succession forestière dans la forêt boréale.

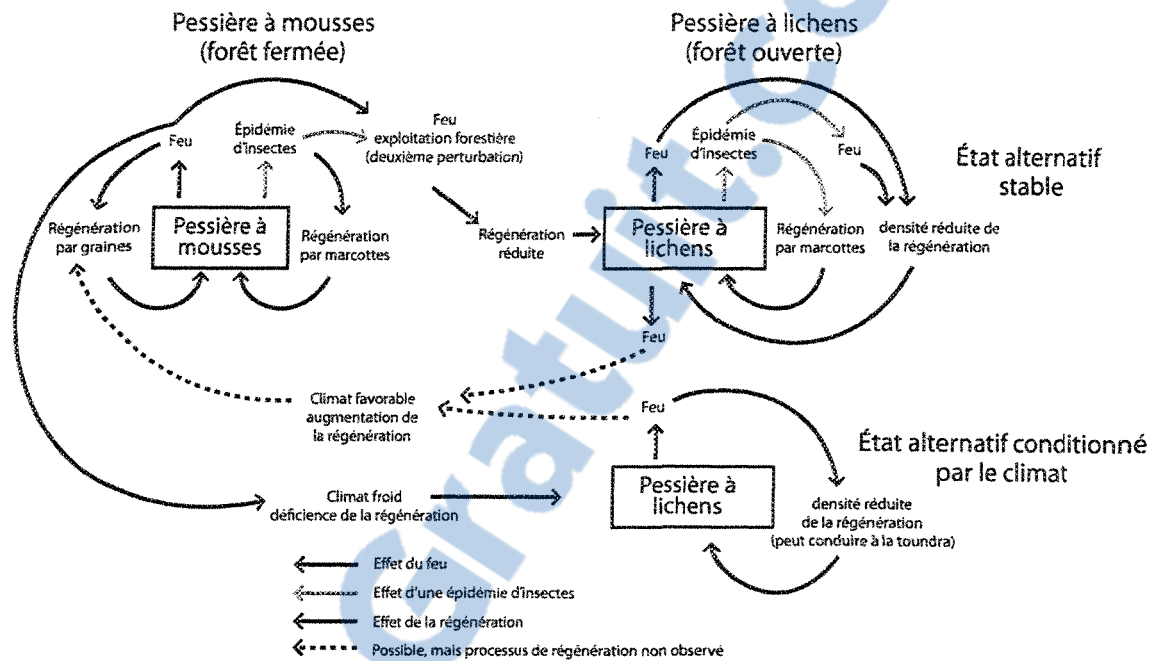


Figure 6 : La dynamique forestière de la forêt boréale (Jasinsky et Payette, 2005, p. 579). Traduction : bureau du forestier en chef.

Jasinsky et Payette considèrent qu'une superposition de perturbations naturelles et anthropiques pourrait conduire à d'autres états alternatifs stables¹⁸. C'est la raison pour laquelle, la coupe forestière doit prendre ces processus en considération.

La toundra forestière est semblable à la taïga sauf que les arbres y sont plus clairsemés encore, ce qui fait dire à Gagnon et Morin (2001) :

¹⁸ « Given that many anthropogenic environmental impacts affect large spatial areas, the cumulative effect of surimposing these impacts with normal natural disturbances may result in other, unforeseen ecosystems shifts » (Jasinsky et Payette, 2005, p. 581).

« Le processus d'ouverture, qui peut se produire dans la pessière à mousse, n'est pas un phénomène nouveau et est en branle depuis plusieurs millénaires dans la zone subarctique où la déforestation par les feux est à l'origine de la toundra forestière au Québec et ailleurs en Scandinavie et en Sibérie. Les feux entraînent aussi une expansion vers le sud de la toundra forestière à l'intérieur de la forêt boréale » (p. 31).

Une coupe forestière avec protection des marcottes¹⁹ permet de maintenir des peuplements fermés à partir du stock génétique présent sur le territoire. À la différence du feu, la CPRS si elle est réalisée avec les précautions nécessaires, n'aboutit pas au processus d'ouverture des peuplements tel que décrit plus haut. Mais dans le cas où la régénération préétablie est insuffisante, la plantation se révèle indispensable pour contrer le processus d'ouverture des peuplements d'épinette noire.

Gagnon et Morin estiment que ce n'est pas seulement l'humain qui crée de l'instabilité dans les écosystèmes, il peut même contribuer à maintenir de la stabilité là où elle se perd naturellement.

« Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les forêts d'épinette noire qui constituent un des éléments de la biodiversité mondiale ont besoin d'un coup de pouce des humains pour se maintenir et retrouver une partie de leur distribution d'origine, notamment dans le domaine de la pessière à mousses » (Gagnon et Morin, 2001, p. 33).

Gagnon et Morin (2001) doutent que la seule création de parcs de conservation suffise à garantir la pérennité des forêts fermées d'épinette noire à long terme. Ils proposent de reboiser les formations ouvertes de la forêt boréale afin de restaurer les sites où les processus naturels ont conduit à la formation de dénudés comme les pessières à cladonie ou à éricacées et les landes. La plantation d'arbres pour capter le CO₂ atmosphérique dans la lutte aux changements climatiques leur donne une raison supplémentaire pour supporter cette recommandation.

¹⁹ C'est la coupe avec protection de la régénération au sol ou CPRS.

Au nom de la biodiversité dans la forêt boréale, la diversification des forêts fermées monospécifiques d'épinette noire pourrait être considérée comme un processus naturel intéressant. La présence simultanée de peuplements mixtes, de forêts de tremble, de bouleau et de pin gris, d'une pessière à cladonie sur le territoire à côté de massifs fermés d'épinette noire pourrait être considérée comme souhaitable. Mais l'épinette noire est endémique au Canada et en Alaska. Les peuplements fermés d'épinette noire sont présents essentiellement au Québec, un peu en Ontario et à Terre-Neuve. Il n'y a pas d'autres forêts fermées de grande dimension d'épinette noire sur la terre. Le tremble, le pin gris et les pessières à lichen sont très abondants et en expansion. Un gain en tremble va contribuer à uniformiser le milieu forestier nord-américain. Le feu favorise l'expansion du pin gris. Les principaux lichens qui composent les dénudés secs ont une distribution circumpolaire. « *A l'échelle de la planète, ce sont les forêts d'épinette noire qui sont relativement rares et en déclin naturellement depuis des millénaires* » (Gagnon et Morin, 2001, p. 33). Il faut donc les préserver par des coupes adéquates et reboiser ce que la nature déboise.

4.3 Commentaires

L'objectivité en sciences s'appuie à la fois sur la vérification expérimentale qui permet la confirmation ou la réfutation d'une théorie et aussi sur le consensus entre chercheurs. Les deux théories prises séparément répondent à ces critères pour les chercheurs qui y adhèrent. Elles sont plausibles, appuyées par des recherches sérieuses et les résultats sont publiés dans des revues avec révision par les pairs. Mais,

« Les tests expérimentaux, prudents et rigoureux, auxquels nous soumettons nos idées sont eux-mêmes inspirés par des idées : l'expérience est une action concertée dont chaque étape est guidée par la théorie. [...] C'est toujours nous qui formulons les questions à poser à la nature [...] de manière à obtenir un 'oui' ou un 'non' ferme. Enfin, [...] c'est nous qui décidons, après un examen minutieux, de la réponse à donner à la question posée à la nature » (Popper, 1973, p. 286).

Nous devons donc constater que les scientifiques de bonne foi représentent la même réalité à partir d'idées *a priori* différentes.

4.3.1 Comparaison

Nous présentons dans le tableau suivant les éléments qui nous semblent caractéristiques des désaccords entre les deux théories (Tableau IV).

Parmi les différences présentées dans le tableau, deux éléments nous semblent déterminants : les présupposés épistémologiques et éthiques des chercheurs. Nous allons approfondir ces deux axes. Le premier dans cette sous-section et le second dans une réflexion plus globale sur l'éthique de la relation homme – nature dans le chapitre 5.

4.3.2 Les paradigmes scientifiques des chercheurs

Avec la théorie de la succession végétale, la forêt paraît naturellement régulée en fonction d'une fin (la forêt climax), nous nous situons dans le paradigme systémique. Avec la théorie de la dynamique dissipative, nous glissons vers un paradigme stochastique qui tente de rendre compte d'anomalies détectées par certains chercheurs (certains dénudés secs, l'homogénéité des classes d'âge dans les forêts issues de perturbations majeures).

Tableau IV : Comparaison entre la théorie de la succession végétale et la théorie de la dynamique dissipative

Elément	Succession végétale	Dynamique dissipative
Temps et espace	Forêts centenaires « primitives », avant la colonisation. Temps court Biodiversité locale	Forêts millénaires « d'origine » après la glaciation, avec les perturbations successives. Temps long Biodiversité mondiale
Méthodologie de recherche	Déduction Confirmer ou réfuter la loi de la succession	Induction Expliquer les anomalies, théorie probabiliste
Ecosystème	Homéostatique sans l'humain Stabilité cyclique : accent mis sur la néguentropie du système Equifinalité : climax, même s'il est plus ou moins rare	Stochastique Renouvellement plus ou moins à l'identique des peuplements ET modifications irréversibles, accent mis sur l'entropie et la néguentropie du système Sans finalité, sur la ligne du temps
Protection	Protéger les vieilles forêts en danger à cause des activités anthropiques Les phénomènes naturels observés sont réversibles	Les accidents de régénération sont naturels ou anthropiques Corriger le bricolage de la nature Certains phénomènes naturels sont réversibles grâce à l'humain, irréversibles sans lui
Gestion	Prévoir les feux, imiter les processus naturels, gérer pour favoriser l'évolution vers les forêts climax. Revenir aux forêts primitives. Gestion écosystémique	Adaptation des pratiques aux feux imprévisibles. Identifier les valeurs des humains et maintenir des forêts fermées d'épinette noire (biodiversité mondiale)
La nature	Bonne, modèle, harmonieuse, équilibrée, bienveillante, ne fait rien d'inutile, fait bien les choses.	Fonctionnelle, ressource à gérer, ni bonne, ni mauvaise, sans projet, évolue et s'adapte

Nous allons tenter de montrer qu'en utilisant un paradigme de la complexité, il est possible de mieux comprendre les apports complémentaires de ces théories apparemment contradictoires.

4.3.2.1 Paradigme systémique

Pour connaître l'écosystème, les chercheurs partisans de la théorie de la succession végétale prient sur « ... le fait que la nature est gouvernée par des lois et que celles-ci

nous sont compréhensibles » (Farge, dans Dahan Dalmedico, 1992, p. 217). C'est la loi de la succession végétale qui rend compréhensible le fonctionnement de la forêt boréale.

La représentation systémique du réel présuppose qu'un système s'organise de manière dynamique en fonction d'une fin (Le Moigne, 1977). La forêt boréale évolue dans un équilibre dynamique vers une finalité, un stade ultime et souhaitable de l'évolution : la forêt climax, *aboutissement* d'une succession *réussie*. Il ne s'agit pas « *d'une finalité providentielle et supérieure qui s'imposerait du dehors par on ne sait quel décret, c'est-à-dire une finalité téléologique. Mais d'une finalité intérieure téléonomique* » (Fortin, 2005, p. 50). La forêt suit une intention immanente, inscrite en elle qui commande son autorégulation face aux perturbations, c'est une finalité qui est en fait une causalité inhérente, interne au système, une endo-causalité qui guide son autorégulation.

Dans ce paradigme systémique utilisé par les chercheurs s'inscrivant dans la théorie de la succession végétale, les processus d'adaptation ou d'autorégulation n'ont pas d'effet sur la finalité qui est stable et unique si l'humain n'intervient pas. C'est toujours à partir de la même finalité (la forêt climax) qu'est expliqué le fonctionnement de l'écosystème. Il y a donc équifinalité quel que soit le trajet. La forêt boréale est un système en équilibre dynamique parce qu'il réagit aux perturbations (les feux, les épidémies, les chablis) par une succession forestière de manière ordonnée et prévisible. L'adaptation se fait dans les limites de l'existant d'aujourd'hui, qui est aussi celui d'hier et qui doit être celui de demain. L'humain n'est pas présent dans le processus « normal » de la dynamique forestière par succession. Il doit imiter les processus naturels s'il intervient dans un écosystème dans lequel il n'a pas sa place, autrement il y met un désordre irréversible en empêchant la nature d'atteindre une finalité immuable sans lui.

4.3.2.2 *Paradigme stochastique*

Penser le monde à partir d'un paradigme stochastique suppose de voir les constants changements imprévisibles de la nature comme le processus qui fait surgir de nouveaux états dynamiques. « ... *jusqu'à une époque récente, l'étude des phénomènes irréguliers,*

instables, pathologiques, loin de constituer le cœur de l'activité scientifique, était repoussée à ses marges » (Dahan Dalmedico, 1992, p. 405). Ce sont précisément ces phénomènes qui intéressent les chercheurs du courant de la dynamique dissipative. Ils constatent la part du hasard dans l'évolution des peuplements depuis la dernière glaciation. Ils voient l'évolution des écosystèmes forestiers sur la flèche du temps et décrivent des processus réversibles et des processus irréversibles, une évolution sans finalité. La nature évolue et s'adapte au hasard, elle n'a pas de projet : « *Chaque instant de notre biosphère est rempli de bifurcations possibles, et le moment où se produira une bifurcation chargée d'avenir est indécidable* » (Camerini, 2003, p. 93). Les chercheurs décrivent les trajectoires possibles et aléatoires à partir de l'apparition de conditions initiales qui apparaissent de façon peu prévisible et sans en valoriser une plus que l'autre du point de vue de la nature. Les événements peuvent créer de l'ordre et du désordre, pas seulement plus de complexité ou plus de perfection. Le caractère souhaitable ou non de tel écosystème dépend de l'observateur, elle n'est pas inhérente à la nature. La forêt boréale n'a pas de projet pour elle-même et elle ne connaît pas d'état final idéal ou qui guiderait nécessairement son autorégulation.

La théorie est fondée sur l'idée d'une variabilité peu prévisible des variables significatives au fil du temps. Le moment et le lieu où frappe la foudre sont imprévisibles, même si ce qui se passe tout de suite après est connu tout en variant en fonction des circonstances. Le type de couvert forestier dépend aujourd'hui moins du climat, du sol et des perturbations que du caractère aléatoire de ces dernières. Par contre, les variables de climat et de sol étaient très importantes quand le territoire n'était pas occupé par la végétation (après la dernière glaciation). Les épinettes noires qui s'implantent sur un sol minéral étaient alors favorisées.

Dans le modèle de la dynamique dissipative, l'instabilité est incorporée et la certitude est remplacée par l'incertitude et les probabilités.

« La seule attitude cohérente avec l'imperfection de notre information est de n'évoquer l'avenir qu'en énumérant les possibles (...) et en nous appliquant à

affecter à chacun une probabilité (...). L'aboutissement de la constatation de notre inévitable « incertitude » face au réel est donc le recours, dans nos modèles explicatifs, au raisonnement probabiliste » (Jacquard, 1982, p. 81).

Cependant, contrairement à Jacquard, les chercheurs de la théorie de la dynamique dissipative utilisent les probabilités non pas parce que leurs connaissances seraient insuffisantes, mais parce que l'occurrence des perturbations est aléatoire et impossible à prévoir : l'univers est pour eux stochastique, pas seulement mal connu.

Même si nous avons surtout montré les contradictions entre les théories, il existe aussi des éléments sur lesquels tous les chercheurs s'accordent : la présence de dénuvés secs et de vieilles forêts, le mode de reproduction des différentes essences forestières et l'omniprésence des perturbations, la présence de forêts étagées et de forêts monospécifiques.

Il reste que les théories sont contradictoires même si cette contradiction ne vient pas d'un raisonnement incohérent. Elle résulte du fait que les deux raisonnements sont cohérents dans leur logique de découverte (inductive et déductive) et dans leur paradigme de référence (systémique et stochastique).

4.3.2.3 Paradigme de la complexité

La logique inductive (élaborer une proposition générale à partir de l'observation de faits) est associée à la théorie de la dynamique dissipative. La logique déductive (confirmer une proposition générale à partir de l'observation de faits) est celle de la théorie de la succession végétale. La pensée complexe commande de ne pas choisir entre les deux, car c'est « une dialogique inductive/déductive qui permet à la pensée scientifique d'arriver à des conclusions à la fois empiriquement et logiquement fondées » (Morin, 1991, p. 176). Le modèle de la succession végétale a d'abord été induit avant de devenir un modèle à partir duquel les découvertes sont aujourd'hui déduites. Ainsi, il est simplifiant de penser qu'une seule des deux opérations intellectuelles donnera à coup sûr les seules vraies connaissances.

L'induction comporte évidemment toujours un risque, mais la déduction risque d'ignorer les anomalies et les exceptions. Dire que les dénudés secs ne se refermeront pas parce qu'il n'y a pas eu d'observation du phénomène ne garantit pas qu'on ne pourra l'observer un jour. Même s'il n'y a pas de preuve de refermeture des forêts à partir des dénudés secs, on peut déduire de la théorie que la forêt se refermera toujours, même si, comme je l'ai entendu dire, « *c'est dans 1000 ans* ». Nous préférons donc nous reporter à Morin (1991) qui rappelle que « *l'induction est incertaine, la déduction n'est pas absolument certaine* » (p. 207).

Dans une pensée complexe, la contradiction n'est pas synonyme d'erreur et de faux. Elle devient le signal de la complexité du réel que les théories simplifient pour le rendre accessible, connaissable. La théorie de la dynamique dissipative repose sur le premier concept de complexité décrit dans le chapitre 1 : la Nature bris-colle dans l'ordre et dans le désordre. Mais c'est surtout le désordre qui fait l'objet d'études. Alors que la théorie de la succession végétale repose sur l'idée d'ordre et d'autorégulation en fonction d'une fin, le désordre n'est présent que si l'humain intervient dans des processus naturels qui se déroulent parfaitement bien sans lui, c'est-à-dire de manière ordonnée.

Pour dépasser les paradigmes des chercheurs tout en intégrant leurs points de vue opposés, nous pouvons conjuguer dans une représentation complexe les deux raisonnements logiques qui sous-tendent les théories et les deux notions d'ordre et de désordre dans le fonctionnement de l'écosystème forestier. La complexité permet de reconnaître des contradictions apparentes sans tenter de les réduire.

Ainsi, on peut considérer que parfois la nature s'autorégule de manière à reproduire un écosystème qui existait avant une perturbation ET que parfois ce n'est pas le cas. La « réconciliation » entre les théories est aisée si l'on réfute leur caractère généralisant et que l'on admet que chacune met en lumière une partie du réel. Dans le paradigme de la complexité, l'univers s'organise autant avec l'ordre qu'avec le désordre.

« Ce qui signifie que nous devons considérer l'environnement, non plus seulement comme ordre et contrainte (déterminismes, conditionnements du milieu), non plus seulement comme désordre (destruction, dévotions, aléas), mais aussi comme organisation, laquelle comme toute organisation complexe, subit, comporte/produit du désordre et de l'ordre (Morin, 1980, p. 20).

La forêt climax plutôt rare, comme les dénudés secs plutôt anomalies, sont des éléments d'un réel complexe, pas des preuves pour généraliser une théorie simplifiante si elle oublie soit l'ordre, soit le désordre. Les deux écosystèmes sont des situations particulières, parmi les possibilités d'adaptation de la nature, pour se maintenir à travers les aléas des perturbations liées au temps et au hasard. Le maintien ne veut en aucun cas dire, le maintien de l'identique ou autorégulation parfaite. En situant les propositions antagonistes dans un système de référence élargi, on peut faire apparaître leur complémentarité sans enlever leur antinomie, mais il faut accepter l'idée que c'est la réalité qui est complexe et que c'est le système de représentation scientifique simplifiant qui ne supporte pas la contradiction. Le paradigme systémique est simplifiant : il met trop d'ordre dans les phénomènes naturels pour accepter les structures dissipatives : le très long terme est ainsi soumis à un ordre immuable. Le paradigme stochastique ne reprend pas l'idée de la succession végétale automatique, mais il inclut les forêts qui se régénèrent par trouées en l'absence de perturbations majeures.

On peut constater qu'en fonction du regard posé par l'observateur sur l'écosystème, la néguentropie (succession végétale) ou l'entropie (dynamique dissipative) vont être mis en lumière de manière privilégiée. Dans la représentation de la succession végétale, l'écosystème est parfaitement régulé, il forme une boucle, il recommence sans cesse, il annule les déviations (sauf les interventions anthropiques). Dans celle de la dynamique dissipative, l'écosystème va à terme vers sa transformation inéluctable, les déviations sont amplifiées par le temps et les événements aléatoires (perturbations naturelles).

Dans la représentation complexe, tout système produit à la fois de l'entropie et de la néguentropie:

« *La rétroaction négative seule est l'organisation sans l'évolution. La rétroaction positive seule est la dérive et la dispersion. Là où il y a évolution, c'est-à-dire devenir, il y a une dialogique complémentaire, antagoniste et divergente entre rétroaction négative et rétroaction positive (...) dans tout devenir, la rétroaction positive est en action. Il est tout à fait remarquable que la cosmogénèse, l'évolution biologique, l'histoire des sociétés humaines s'effectuent à travers le déploiement buissonnant des déviations positivement rétroactives, avec tout ce qu'elles peuvent comporter de dispersions, destructions, et parfois en même temps de création et novation* » (Morin, 1977, p. 224).

Nous retiendrons donc que l'écosystème boréal s'organise dans l'ordre et dans le désordre : il se renouvelle à l'identique parfois dans l'espace du siècle tout en se métamorphosant de manière irréversible depuis des millénaires. La forêt climax n'est pas un « aboutissement », c'est un cas particulier. Les dénudés secs ne sont pas des états stables, ils restent dynamiques et dans le temps long, ils pourraient eux aussi évoluer vers un autre état, peut-être une forêt fermée, peut-être autre chose. L'avenir n'étant pas héréditaire, il reste des avenues que l'on ne peut pas prévoir.

Les paradigmes différents permettent de comprendre les divergences entre les scientifiques sur la forêt boréale. La pensée complexe permet de comprendre leur complémentarité. En revoyant maintenant notre arbre métaphore (Figure 7), nous pouvons constater que le tronc s'est enrichi des paradigmes différents des chercheurs et du paradigme de la complexité qui permet de les voir comme complémentaires et antagonistes à la fois.

Nous avons également ajouté deux petites flèches entre le tronc et les branches qui suggèrent que la *forêt sociale* et la *forêt science* s'alimentent l'une l'autre : les acteurs utilisent les informations scientifiques de manière instrumentale en fonction des points de vue qu'ils démontrent. Par ailleurs la controverse accentue l'opposition entre les chercheurs. Les chercheurs du courant systémique font l'objet d'une plus grande acceptabilité sociale, ce qui leur permet de se maintenir dans leur paradigme. Les chercheurs du courant stochastique quant à eux réaffirment également leur propre point

de vue et tentent de démontrer la véracité de leur propos, même s'ils font l'objet d'un rejet social plus marqué.

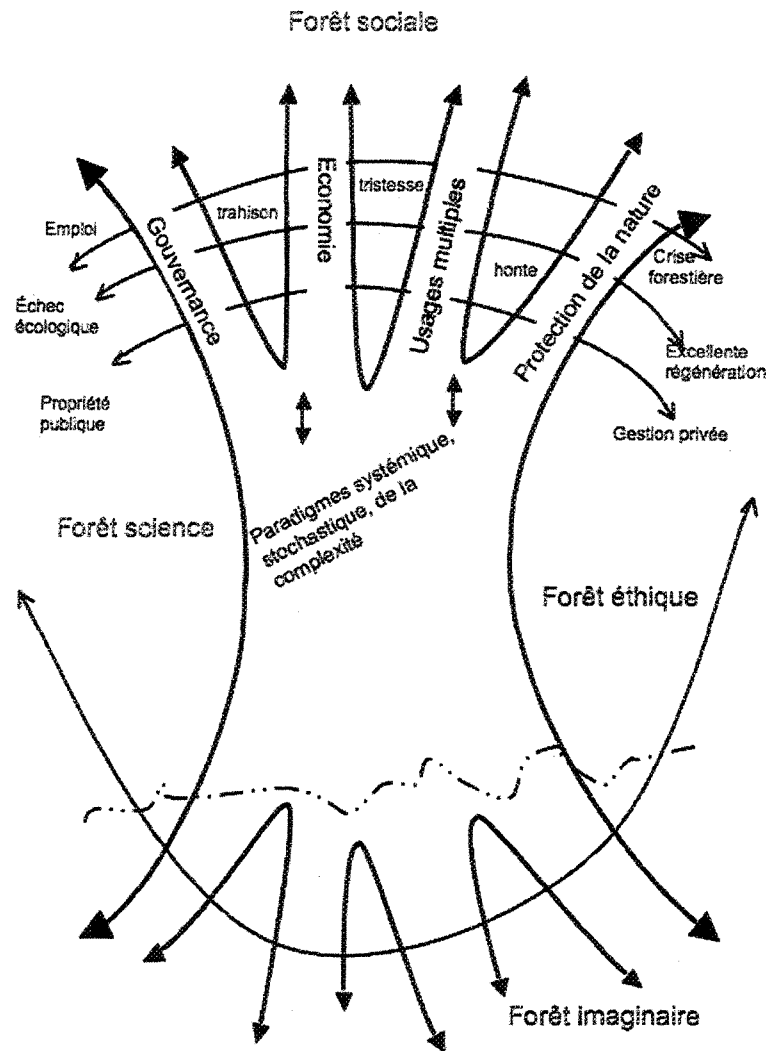


Figure 7 : La forêt – science

Peu de personnes cependant prennent la peine de lire les articles scientifiques. Les prises de positions éthiques des chercheurs nous semblent avoir un impact plus grand que leur paradigme scientifique sur le rejet ou l'acceptation dont ils font l'objet. Parmi les

nombreuses personnes avec qui j'ai eu l'occasion de parler « forêt », certaines pensent que couper les arbres n'est pas un problème parce que si on ne le fait pas, le feu, les insectes ou le vent vont de toute manière les mettre par terre. C'est ce que j'ai nommé dans mon journal de bord, le « *raisonnement tomate* » ou « *la forêt jardin* » dont il faut récolter les fruits autrement ils pourrissent et sont perdus. D'autres personnes pensent que la nature fait bien les choses et que les humains doivent la connaître et l'imiter pour ne pas faire de dégâts. Pour ma part, je notais « *la nature sans les humains, ça n'a pas de sens* » ou bien « *si la nature fait bien les choses, elle a bien fait les humains aussi et leurs interventions dans la nature ne sont pas pires que les feux* ». Mais un doute m'assaillait avec cette dernière affirmation : cela justifierait que l'humain peut faire n'importe quoi dans la nature... J'écrivais aussi « *je ne pense pas que transformer tous les écosystèmes en jardin soit une bonne idée, mais je ne pense pas que nier notre capacité à faire des jardins en soit une meilleure* ».

Avec ces réflexions, nous sortons de la réflexion scientifique (qui tente de démêler le vrai du faux) pour entrer dans le domaine de l'éthique (qui s'occupe du bien et du mal) (Camerini, 2003).

Pour aller encore plus loin dans notre interprétation de la controverse et pour mieux comprendre pourquoi elle perdure, nous devons donc faire une autre boucle herméneutique : examiner la controverse à travers les conceptions de la relation homme – nature que portent les différents acteurs, y compris les scientifiques. Cette interprétation, nous la faisons dans le chapitre suivant : *la forêt éthique*.

5 La forêt éthique

Le grand nombre et la complexité des arguments utilisés par les acteurs ainsi que les différents paradigmes dans lesquels les scientifiques inscrivent la cohérence de leurs discours sans chercher de terrain d'entente expliquent en partie, selon nous, pourquoi la controverse sur la forêt boréale perdure. Pourtant nous n'avons pas épuisé notre question. En effet, aucune information scientifique n'explique pourquoi certains pensent que la forêt doit être récoltée alors que d'autres pensent qu'il ne faudrait pas le faire.

Nous allons donc réaliser cette deuxième boucle herméneutique en mettant en relation la controverse et les idées sur la place de l'humain dans le monde en explorant différentes visions de la relation homme - nature. Personne ne nous a jamais dit explicitement quelle était sa place dans l'environnement. Par contre, les acteurs énoncent des opinions qui permettent de formaliser comment ils se situent par rapport à la nature. Par exemple : penser qu'il faut protéger la nature pour les générations futures n'implique pas la même représentation de la relation homme – nature que penser qu'il faut protéger les forêts intactes contre la coupe.

La forêt n'est pas toute la nature. Toutefois, Lewis *et al* (2005) constatent que les humains parlent des arbres et des bois pour expliquer ce qu'ils entendent par nature. « *Le regard social envers la forêt est analogue au regard romantique où s'entrecroisent les expériences personnelles, l'imagination et la nostalgie de la nature, cette nature dont la forêt serait l'incarnation* » (Lewis *et al*, 2005, p. 15). La forêt est ainsi l'archétype de la nature (Lewis *et al*, 2005). Nous explorons donc la relation homme – nature et pas seulement la relation homme – forêt.

L'éthique de la relation homme - nature peut être philosophique, descriptive ou prescriptive (Des Jardins, 1995). Elle est descriptive quand elle décrit des croyances

éthiques. Dans les pages suivantes, nous allons tenter de décrire les croyances fondamentales ou « visions » des acteurs que nous rencontrons à propos de la relation homme – nature. L'éthique est prescriptive quand elle « consiste à poser des jugements éthiques, à donner des conseils et à soumettre des évaluations d'ordre éthique » (Des Jardins, 1995, p. 23). Nous verrons que les différentes visions de la relation homme – nature sont autant descriptives que prescriptives. Quant à l'éthique philosophique, elle permet d'« examiner les valeurs en opposition et les thèses rivales donnant lieu à un conflit » (Des Jardins, 1995, p. 23).

Nous présentons les 3 façons de se situer les plus souvent rencontrées dans la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale et nous proposons une quatrième vision plus complexe dans le sens où elle propose une intégration des contradictions présentes dans les autres visions qui s'opposent, sans les nier.

Après avoir présenté les visions de la relation homme - nature, nous montrerons comment elles éclairent les discours scientifiques décrits dans le chapitre précédent.

5.1 Visions de la relation homme – nature

Il existe deux représentations dominantes à propos la relation homme - nature¹. La première inclut l'humain dans la nature, la seconde disjoint les deux termes. Morin considère que ces deux visions obéissent à un méta-paradigme, celui de la

¹ Dans les actes du colloque tenu en mai 2008 sur les veilles forêts, on peut lire : « [...] le statut social permet de distinguer deux types perceptuels au sujet des enjeux forestiers. Le premier type est dit anthropocentrique. La Forêt est considérée au service de l'Humain. L'option réside dans le type biocentrique où l'on envisage que la Forêt dispose d'une raison d'être indépendante des Humains » (Bouthillier, 2009, p. 35).

« simplification, qui, devant toute complexité conceptuelle, prescrit soit la réduction (ici de l'humain au naturel), soit la disjonction (ici entre l'humain et le naturel), ce qui empêche de concevoir l'unidualité (naturelle et culturelle, cérébrale et psychique) de la réalité humaine, et empêche également de concevoir la relation à la fois d'implication et de séparation entre l'homme et la nature » (Morin, 1991, p. 213 -214)

Ki Zerbo (1992) distingue deux visions de la relation homme – nature : une vision anthropocentrique et une vision biocentrique. Smouts (2005) distingue également deux visions : une vision anthropocentrique et une vision écocentrique ou biocentrique, les deux termes étant utilisés l'un pour l'autre. Des Jardins (1995) distingue ces deux mots biocentrique et écocentrique. Pour nous, également il importe de les distinguer. Le seul dualisme anthropocentrique / bio ou écocentrique ne nous permet pas de rendre compte des subtiles différences que l'on retrouve aujourd'hui dans les prises de position des acteurs de la controverse sur la forêt boréale.

Nous allons distinguer quatre visions de la relation Homme – Nature : une vision anthropocentrique, une vision biocentrique, une vision écocentrique et une vision multicentrique². Cette dernière est un essai de notre part pour tenter de formaliser une perspective qui se situe dans la complexité, une problématique socio-environnementale qui inclut et dépasse les trois premières visions et présente de manière articulée ce qui peut pourtant apparaître comme des contradictions.

² Le lecteur voudra bien noter que notre objectif ici n'est pas de présenter une typologie qui engloberait absolument tout ce qui peut s'écrire ou se dire sur le sujet de la relation homme – nature, ni de créer des frontières étanches entre les conceptions. Les frontières entre les visions demeurent parfois floues. Dans une perspective de représentation complexe, le chevauchement semble inévitable dans une certaine mesure. Et parfois certaines idées pourraient être classées à des endroits différents. Nous souhaitons élaborer un outil qui permette de comprendre des positions d'acteurs au-delà du contenu explicite de leur discours. Nous tentons d'élaborer une théorie qui permet de comprendre le réel, mais une typologie n'est évidemment pas le réel. Elle le simplifie.

Nous définissons de manière originale 4 visions³ inspirées par des lectures et les avis émis par des acteurs dans la controverse sur la forêt boréale. Certains auteurs traversent les visions parce que nous ne classons pas des auteurs, mais des idées à des fins pragmatiques. Nous souhaitons élaborer un outil pour interpréter une pratique, comprendre des positions divergentes, agir dans une controverse. Nous n'avons pas élaboré un questionnaire particulier pour recueillir les représentations des différents acteurs. Ce sont des éléments de notre journal de bord qui nous ont mis sur la piste des 4 visions que nous présentons sous forme de jeux de mots :

HOMME hors nature : la vision anthropocentrique sépare l'humain de la nature, en fait le maître incontesté ou le gardien.

Hom-mort NATURE : la vision biocentrique sépare l'humain de la nature, et reconnaît une valeur sacrée à la vie.

HOMNATURE : la vision écocentrique fait de la nature un tout dans lequel l'humain est un élément parmi les autres.

HOMME dans/avec la NATURE : la vision multicentrique voit l'humain comme un partenaire de la nature dans la continuité de l'évolution de l'univers.

³ Nous tentons une classification des idées, pas des auteurs et nous savons que les catégories sont simplifiantes. Néanmoins, elles aident aussi à comprendre. Les théoriciens introduisent des nuances importantes quand ils écrivent. Par exemple, les piliers de l'écologie profonde, ne sont pas tous uniquement biocentriques. Mais les acteurs de terrain que nous rencontrons dans notre pratique s'appuient sur un idéal plutôt simple et n'y mettent pas nécessairement de nuances. Ils ne se réclament d'aucun philosophe d'ailleurs : ils énoncent souvent un discours à partir de prémisses dont ils ne soupçonnent pas les implications philosophiques.

5.1.1 *Vision anthropocentrique : HOMME hors nature*

De la Bible, en passant par l'humanisme et en arrivant aux bioéthiciens modernes⁴, la tradition occidentale repose sur une vision anthropocentrique de la relation homme – nature. L'humain est séparé de la nature, différent d'elle, il est rationnel et libre de construire son destin, il possède la capacité de produire des connaissances et l'éthique qui font défaut à la nature. Dans cette vision, l'humain justifie l'énigme de son existence par la valorisation d'une ou de plusieurs de ses caractéristiques propres : sa liberté, son éthique, sa rationalité et ses sentiments. Il est alors en droit de dominer la nature, de s'en servir comme un propriétaire, sans rituel, sans besoin de réciprocité, sans donner à la nature un caractère sacré. Un participant à une réunion a dit un jour « *La nature c'est notre jardin, il suffit tout simplement de ne pas en abuser* ».

Dans la gestion intégrée des ressources (GIR) très présente dans les discours à propos de la gestion forestière, cette vision de la relation homme – nature est une évidence « *Elle est avant tout axée sur l'aménagement multiressources des forêts, via la science et les technologies et sur la participation des parties prenantes* » (Gareau, 2005⁵).

5.1.1.1 *La tradition*

On trouve dans la Genèse deux récits de la création (Beauchamp, 2008). Dans le premier, l'être humain apparaît au sixième jour, avec les autres mammifères. En tant qu'image de Dieu, il reçoit un mandat : « *... soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre* » (Gn 1 : 28). Dans le second, Dieu attribue une mission d'intendance à l'espèce humaine : « *Yahvé Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder* » (Gn 2 : 15).

⁴ Par exemple, Kahn (2000).

⁵ <http://vertigo.revues.org/index4244.html>, l'article ne contient pas de numéro de page.

Drewerman (1993) dénonce la domination du monde suggérée par Gn 2 :28. Il y voit la source ou l'explication de la crise écologique actuelle. Il refuse le monde dominé par l'humain, sa science et ses techniques, sa démographie galopante et son individualisme destructeur qui aboutissent au « progrès meurtrier »⁶. Face aux problématiques environnementales actuelles, l'éthique liée à la vision anthropocentrique de la relation homme – nature suppose plutôt la valorisation de l'idée contenue dans le deuxième récit de la création.

« Il s'agit de passer d'une conception despotique (dominer, écraser, réduire, manipuler, se prendre pour Dieu en insistant sur la violence et le pouvoir) à une conception de la gérance (collaborer, améliorer, comprendre, partager, ressembler à Dieu créateur et gérer sous sa conduite comme un intendant serviable et responsable) » (Beauchamp, 1993, p. 61).

Contrairement à Drewerman, Ganoczy (1995) pense qu'il n'est pas nécessaire de recourir aux traditions orientales pour faire face aux problématiques environnementales engendrées par une vision anthropocentrique de la relation homme - nature : « *Qui dit souveraineté ne dit pas nécessairement tyrannie* » (Ganoczy, 1995, p. 13). Plus de sciences et de technologies utilisées à bon escient et pour réparer les erreurs du passé permettront à l'humain de maintenir sa souveraineté sur la création sans la détruire. La terre appartient aux humains (à tous de préférence), s'ils peuvent la soumettre à leurs besoins, ils ont aussi le devoir de la protéger. « *L'unique homme véritable, que Paul désigne comme le dernier Adam (1 Co 15, 45) (...) vit de telle façon au sein de la nature qu'il ne la détruit pas mais plutôt la retient des gestes suicidaires* » (Ganoczy, 1995, p. 324)

⁶ C'est le titre de l'ouvrage

5.1.1.2 *La science*

Bacon, Descartes, Galilée et Newton « ont découvert le moyen de progresser d'une manière décisive et définitive dans ce projet de domination de la nature, en s'en tenant à l'analyse rigoureuse de ce qui est mesurable et quantifiable dans les phénomènes sensibles » (Hadot, 2004, p. 136). Avec le développement des connaissances scientifiques, l'humain devient « le maître des œuvres de Dieu » (Kepler, dans Hadot, 2004, p. 141). Dieu devient même une hypothèse inutile⁷. La nature devient une machine, un objet et seul l'humain est un sujet :

« A travers la méthode expérimentale, elle (la science) interroge la nature à la manière d'un juge dans le but de découvrir des vérités globales; ainsi se détermine la rupture d'une relation Homme/Nature par la position de l'Homme à l'extérieur d'elle, position de supériorité et, par la suite, de domination » (Camerini, 2003, p. 24).

Les technologies dérivées des connaissances scientifiques permettent à l'humanité de mieux dominer et d'exploiter la nature et produisent un confort accru pour tous ceux qui peuvent en profiter. Ils échappent ainsi à un certain nombre de déterminismes naturels. Mais le progrès laisse de côté tous ceux qui n'y ont que peu accès et il engendre des impacts environnementaux de plus en plus inacceptables.

5.1.1.3 *La responsabilité*

Hans Jonas (1998) met l'accent sur la peur que devrait ressentir l'humain face au pouvoir débridé qu'il a acquis sur la nature. Ce pouvoir lui donne une liberté sans précédent et une responsabilité proportionnelle. Le suicide de l'espèce est exclu : les générations futures ont le droit de disposer de leur vie. La responsabilité des humains

⁷ A la question que Napoléon lui posait sur la place de Dieu dans son système du monde, Laplace aurait répondu « Sire, je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse ».

d'aujourd'hui consiste donc à faire des choix qui maintiennent la possibilité de vie sur terre.

« C'est le fardeau de la liberté propre à un sujet actif : je suis responsable de mon acte en tant que tel (de même que de son omission), et peu importe en l'occurrence qu'il y ait là quelqu'un pour me demander d'en répondre maintenant ou plus tard. La responsabilité existe donc avec ou sans Dieu, et à plus forte raison, naturellement avec ou sans tribunal terrestre » (Jonas, 1998, p. 77).

Le principe responsabilité de Hans Jonas s'applique pour les conséquences futures de décisions prises aujourd'hui. Il ne s'agit ni d'une responsabilité liée à des actions déjà en œuvre ni de responsabilité légale.

5.1.1.4 La liberté

L'égalité entre les humains et la liberté de l'individu sont centrales dans la vision anthropocentrique de la relation homme – nature. Dans un monde d'individus libres et égaux, la logique économique du marché libre semble être un moyen raisonnable et équitable de prendre des décisions. *« La meilleure façon de savoir ce que quelqu'un veut est de connaître le prix qu'il est prêt à payer sur le marché pour jouir de ce bien » (Des Jardins, 1995, p. 71).*

La nature, ce sont des « ressources naturelles », désirables pour ce qu'elles font, pas pour ce qu'elles sont (Whiteside, dans Smouts, 2005). Voir la nature comme un bien économique permet d'orienter les décisions : *« Toute ressource qui produit moins que ce qu'elle pourrait produire pour satisfaire les besoins humains est un gaspillage » (Des Jardins, 1995, p. 67, citant Baxter)⁸. On retrouve cette idée dans le raisonnement des acteurs qui croient qu'une forêt mature non récoltée est « perdue pour tout le monde ». On peut décider de protéger la biodiversité des forêts tropicales parce que des espèces aujourd'hui inconnues recèlent peut-être des molécules intéressantes pour fabriquer de*

⁸ Baxter W.F., *People or Penguins : The case for Optimal Pollution*, Columbia University Press, 1974-

nouveaux médicaments et procurer des revenus. Les raisonnements qui s'appuient sur une logique des coûts et des bénéfices ou sur la gestion des risques permettent d'éluder une discussion sur les valeurs « *comme l'économie n'a aucun moyen pour les intégrer dans ses analyses, les croyances et les convictions sont soit ignorées, soit traitées comme de simples désirs* » (Des Jardins, 1995, p. 75). Elles ne jouent pas de rôle dans la prise de décision : le rentable sert d'éthique.

Selon Taylor (1992), l'individualisme est un idéal moral d'authenticité à soi-même comprenant une adhésion à un « horizon moral » qui doit guider le choix des actions individuelles. Dans le domaine de la vision anthropocentrique de la relation homme - nature, cet horizon moral peut être lié à l'équité intra et intergénérationnelle, la responsabilité face à la nature et la biodiversité.

5.1.1.5 *L'écologie sociale*⁹

Les tenants de l'écologie sociale et de l'écoféminisme voient un lien entre la destruction de l'environnement et les comportements sociaux de contrôle et de domination de l'humain sur l'humain. « *La notion même de la domination de la nature par l'homme vient de la domination réelle de l'humain par l'humain* » (Des Jardins, 1995, p. 270, citant Bookchin). Un certain écoféminisme humaniste (celui présenté par Des Jardins) voit dans l'oppression des femmes la forme principale de domination sociale. Pour Karen Warren (citée par Des Jardins, 1995), il faudrait remplacer la domination culturelle par un univers moral qui valorise la coopération et remplace les droits et les devoirs par la sollicitude envers les autres. « *Le maternage et l'amitié servent d'idéal moral à la*

⁹ L'écologie sociale et l'écoféminisme de Warren sont anthropocentriques parce qu'ils s'ancrent dans la tradition humaniste. Ils inspirent notre vision multiculturelle décrite plus loin. Nous hésitons d'ailleurs à les classer ici. C'est sans doute, le raisonnement à partir de l'humain et qui n'intègre pas d'information sur la nature pour elle-même qui a fait pencher la balance vers l'anthropocentrisme. Nous pensons cependant que la discussion pourrait se poursuivre. En tout cas, l'écoféminisme décrit par Des Jardins est un exemple de prise en compte des sentiments dans la relation homme - nature.

place des principes abstraits tels que l'autonomie individuelle et le droit d'être libre de toute ingérence » (Des Jardins, 1995). L'écoféminisme respecte la diversité et les différences et encourage le pluralisme des décisions et fait de l'amour la valeur de l'écologie.

Selon les idées de l'écologie sociale, en modifiant les relations qu'ils ont entre eux, les humains modifieraient leur relation à la nature, ce qui renforcerait les modifications des relations qu'ils ont entre eux. Un mode de vie conforme à cette vision d'égalité entre les humains est possible dans des communautés autogérées, dans lesquelles les décisions sont décentralisées : *« l'agriculture durable et les technologies appropriées renforcent toutes deux le style de vie communautaire par lequel les communautés deviennent durables et autarciques »* (Des Jardins, 1995). En foresterie, on retrouve également cette idée :

« En général, les adeptes de la foresterie communautaire présument qu'en laissant la gestion des forêts aux communautés locales, émergeront des construits sociaux et environnementaux respectant l'équilibre naturel, tout en étant équitable et rentable, puisqu'ils estiment que les problèmes environnementaux et les iniquités sociales résultent largement des politiques macro-économiques nationales et internationales » (Gareau, 2005)

5.1.1.6 *La relation aux animaux*

Ganoczy (1995) pense que la Bible offre un cadre de référence pour élaborer une éthique anthropocentrique qui implique le respect pour la création dans son ensemble, y compris les plus petits et les plus faibles, dont les animaux. *« Face à l'anthropocentrisme excessif que l'on rencontre fréquemment dans la théologie moderne, il faut (...) insister sur la solidarité avec les créatures extrahumaines »* (Ganoczy, 1995, p. 277).

Les défenseurs des animaux s'appuient aussi sur l'idée que la souffrance est commune et mauvaise pour tous les êtres sensibles, humains et non-humains. La douleur doit être

empêchée ou minimisée quels que soient la race, le sexe ou l'espèce de l'être. Peter Singer¹⁰ rejette toute forme de « spécisme » dans une logique utilitariste où tous les êtres sensibles sont pris en considération pour savoir si une action est éthique ou pas. Les humains ont des intérêts différents des autres animaux, il ne s'agit pas de traiter de la même manière un animal et un humain. Il n'y a pas de mal à consommer de la viande pour autant que le bien être des animaux ait été pris en considération pendant qu'ils étaient en vie.

C'est la prise en compte de la souffrance animale globale qui est la porte d'entrée pour l'éthique anthropocentrique, pas l'idée que chaque animal a une valeur inhérente. La défense des droits des animaux sera reprise dans la vision biocentrique et dans la vision écocentrique mais à partir de raisonnements différents.

5.1.2 Vision biocentrique : l'hom-mort - NATURE

Cette vision de la relation homme – nature s'appuie sur une remise en question fondamentale de l'anthropocentrisme : « *Le biocentrisme se caractérise par l'abandon radical de la perspective anthropocentrique, [...] où l'être humain apparaît comme l'achèvement de la création* » (Beauchamp, 1993, p. 35). Dans cette vision, la violence faite à la nature par les techniques et les machines des humains est centrale. La coupure entre l'humain et la nature est maintenue comme dans la vision anthropocentrique, mais il y a inversion du lien de subordination : c'est la nature qui est sacrée ou déifiée. La vision biocentrique « *désigne une attitude faite de révérence et d'émerveillement (...) suggère une attitude de respect mêlé de crainte (à l'égard de la nature)* » (Des Jardins, 1995, p. 171).

¹⁰ Peter Singer se réclame de Jeremy Bentham (1748 - 1832) : « La question n'est pas : peuvent-ils raisonner ? Ni : peuvent-ils parler ? Mais : peuvent-ils souffrir ? »

5.1.2.1 La Vie

La vision biocentrique est un retour de balancier par rapport aux excès et aux effets pervers de la vision anthropocentrique.

« La science moderne voit la nature comme une machine, gouvernée par des lois physiques et mécaniques. [...] La société industrielle, avec ses guerres, ses bureaucraties impersonnelles, son travail dépourvu de signification, sa décadence culturelle, est le résultat de cette rupture » (Des Jardins, 1995, p. 170).

Dans une vision biocentrique, toute vie a une valeur inhérente. *« La vie n'est pas un fait naturel qui nous laisse indifférents et qui est axiologiquement neutre. Elle est bonne en elle-même » (Des Jardins, 1995, p. 171).* La vénération et le respect pour la vie est une vertu qui permet de devenir plus responsable face à la nature : *« grâce à elle, nous répugnons à tuer aveuglément, ou impitoyablement, ou sans aucun remords » (Des Jardins, 1995, p. 172).*

5.1.2.2 La nature et les animaux

Dans la vision biocentrique, les activités humaines bouleversent l'équilibre et dégradent la nature. *« Les problèmes écologiques surviennent quand les humains interfèrent dans l'ordre naturel et traitent les objets naturels comme ayant une valeur dans la seule mesure où ils peuvent servir leurs intérêts. » (Des Jardins, 1995, p. 36).* Selon cette logique, utiliser la forêt est acceptable seulement pour rencontrer des besoins immédiats locaux, simples et avec des impacts invisibles. La position des biocentriques est inspirée par le mythe de l'âge d'or et de la simplicité primitive, un temps *« sans répression, sans loi, on y pratiquait la bonne foi et la vertu. Il n'y avait pas de juges, ni de navigation, ni de commerce, ni de guerre, ni d'armes. La terre, sans être cultivée, donnait fruits et moissons » (Hadot, 2004, p. 155).*

Pour Tom Regan¹¹, les animaux ont une valeur inhérente, indépendamment des intérêts, des besoins ou des usages des humains. Massacrer les animaux pour se nourrir est inacceptable et les consommer est immoral parce qu'ils sont « sujets-d'une-vie ». La chasse est un sport cruel¹² et la protection des animaux-gibiers est une hypocrisie. Les animaux sont des victimes de cette vision du monde qui soutient que « *certaines vies ont plus de valeur que d'autres, que les tout-puissants ont le droit d'exploiter les impuissants et que les faibles doivent être sacrifiés pour les plus forts* »¹³. Les animaux ne sont pas des agents moraux : ils n'ont pas de devoirs. Mais les humains en ont. Les animaux « *ne peuvent agir d'une façon morale ou non, mais on peut agir sur eux d'une façon morale ou immorale* » (Des Jardins, 1995, p. 148).

5.1.2.3 *La place des humains*

La réflexion de Naess¹⁴ repose sur la conviction qu'il faut traiter les causes des désastres environnementaux et pas seulement leurs conséquences et ainsi passer de l'écologie superficielle (*shallow ecology*) à l'écologie profonde (*deep ecology*). Les humains sont responsables des problèmes environnementaux. Ils doivent et peuvent changer. Sa plateforme de l'écologie profonde comporte huit principes. La vie a une valeur intrinsèque indépendante de l'utilité qu'elle peut avoir pour des fins humaines. La biodiversité est une valeur en soi. Les humains n'ont le droit de réduire cette diversité que pour satisfaire des besoins vitaux. Les interventions humaines actuelles sont excessives. Une diminution substantielle de la population humaine n'entravera pas l'épanouissement de

¹¹ <http://www.cahiers-antispecistes.org/spip.php?article12>

¹² « On peut faire confiance au chasseur pour imaginer les pires inventions technologiques, les pires malhonnêtetés, la plus grande mauvaise foi, pour satisfaire ses pulsions de serial-killer. Son plaisir est de tromper, traquer, piéger, épuiser, humilier, torturer, pour flatter sa vanité de matamore maniaque! » sur <http://www.ledevoir.com/2008/04/12/commentaires/0804132105437.html>

¹³ Entretien avec l'historien Charles Patterson, auteur d'*Éternel Treblinka : Notre Traitement des Animaux et l'Holocauste* sur http://www.veganimal.info/article.php3?id_article=484

¹⁴ Cité par (Des Jardins, 1995).

la vie humaine et permettra l'épanouissement des vies non-humaines. Une amélioration des conditions de vie exige un changement dans les politiques qui affectent les structures économiques, technologiques et idéologiques. Le changement idéologique consiste principalement à apprécier la qualité de vie et pas à rechercher un niveau de vie élevé. Ceux qui souscrivent à ces principes doivent tout faire pour promouvoir les changements nécessaires (d'après Des Jardins, 1995, p. 246 et 247). L'écologie profonde se fonde sur une écologie métaphysique plus que sur la science écologique.

La vision biocentrique est souvent qualifiée d'anti-humaniste. L'humain est un ennemi de la Nature, il la détruit. « *La terre est malade, et sa maladie est l'homme... un microbe peut il devenir une vitamine ?!* »¹⁵. On retrouve cette représentation dans le titre du livre de Paccalet : « *L'humanité disparaîtra, bon débarras !* »¹⁶ L'humain, c'est le parasite ou le cancer de la Terre : il se comporte en se survalorisant. « *Entre la terre et l'homme, ils optent pour la terre contre l'homme. L'être humain est la menace de la terre, sa déchéance, son cancer* ». (Beauchamp, 1993, p. 201)

Un participant à une conférence m'a dit cette phrase exemplative reprise dans mon journal de bord : « *Tout a une place et une fonction dans la nature, mais pas l'homme, sauf évidemment si on croit en Dieu* ». L'humain n'a pas de place dans la nature.

Si nous devons disparaître aujourd'hui, l'environnement terrestre retrouverait l'équilibre fertile qui le caractérisait avant l'explosion de la population humaine. Mais si les fourmis devaient disparaître, des dizaines de milliers d'autres espèces végétales et animales périraient aussi, simplifiant et affaiblissant presque partout l'écosystème terrestre (Ed. O. Wilson, cité par Suzuki, 2003, p. 190).

¹⁵ <http://jalalsdarkside.blogspot.com/2008/02/la-terre-est-malade-et-lhomme-est.html>

¹⁶ Yves Paccalet, *L'humanité disparaîtra, bon débarras !* Arthaud, 2006. Le titre est plus provocateur que le contenu du livre.

Les militants qui s'inscrivent dans la vision biocentrique peuvent avoir recours à l'écoterrorisme¹⁷. Le biocentrisme justifie également une sévère régulation de la population mondiale, et même dans les prises de position extrêmes l'éradication de l'espèce humaine¹⁸.

5.1.3 Vision écocentrique : l'HOMNATURE

La vision écocentrique est holiste, elle s'oppose à une vision individualiste qui n'attribue de réalité qu'aux organismes individuels isolés et oublie leur intégration dans le milieu global. Tous les organismes étant membres d'un tout, reliés entre eux, ils ont la même valeur intrinsèque (Des Jardins, 1995). Tous les éléments dans la nature sont donc interdépendants et il n'y a pas de coupure entre l'humain et la nature, ce qui justifie le mot-valise « homnature ». Dès le XIX^{ème} siècle, Schelling (1775 – 1854) proposait « *de montrer comment toutes les différences s'abolissent au sein de l'Absolu qui est identité du sujet et de l'objet, du fini et de l'infini, de l'être et du savoir, de la liberté et de la nécessité* » (Farago, 2000, p. 117).

La vision écocentrique s'appuie sur les connaissances de l'écologie scientifique et sur une tradition qui lie l'humain à la nature par l'art et les sentiments. Les lois de la nature deviennent des règles éthiques pour réguler les décisions humaines.

5.1.3.1 L'écologie scientifique

Trois modèles de l'écologie : organique, communautaire ou énergétique, cohabitent dans la pensée écologique scientifique (Des Jardins, 1995). Selon le modèle organique, la

¹⁷ « We believe in using all the tools in the tool box, ranging from grassroots organizing and involvement in the legal process to civil disobedience and monkeywrenching » <http://www.earthfirst.org/about.htm>

¹⁸ Par exemple : les représentants du « Earth Liberation Front » ont utilisé le slogan « Down with human beings! » lors de leurs rassemblements.

<http://www.ledevoir.com/2008/04/12/commentaires/0804131941723.html>.

terre est un « organisme » qui peut être en santé ou pas. Les écosystèmes croissent, se développent et atteignent leur maturité. Suivant le modèle communautaire, l'accent est mis sur les interactions et interdépendances qui contribuent au fonctionnement global. Lovelock¹⁹ pense que la Terre, Gaïa, forme un écosystème autorégulé, un « quasi-être vivant », dont les parties ne peuvent être bien comprises que dans une vision systémique : les unes par rapport aux autres et par rapport au tout qu'elles forment. La vision énergétique, présente un écosystème traversé par l'énergie, qui parcourt différents cycles chimiques et biologiques. Il n'y a pas de distinction entre les composants vivants et non vivants. Les animaux et les humains ne sont pas des groupes absolument séparés : ils sont faits des mêmes particules élémentaires et une série de gènes sont communs aux différentes espèces du monde animal.

La protection des espèces animales en danger est un enjeu majeur dans la vision écocentrique. Un système naturel fonctionne avec tous ses éléments. Si une espèce disparaît, c'est tout l'écosystème qui se déséquilibre et ce déséquilibre rejaillit sur les autres espèces, y compris sur l'humain : *« Quand nous oublions que nous sommes enchâssés dans le monde naturel, nous oublions aussi que c'est à nous-mêmes que nous faisons, ce que nous infligeons à notre environnement »* (Suzuki, 2003, p. 218)

5.1.3.2 L'art et la poésie

Les connaissances sur la nature sont d'ordre scientifique mais aussi poétique et artistique. Pour les romantiques du XIX^{ème} siècle, il n'y a pas que la science pour connaître la nature, il y a aussi les sentiments et l'art. La nature devient la source du beau, que la science désenchante. La perception de la beauté du monde est aussi une connaissance désintéressée de la nature. *« L'antimécanisme rend justice à la nature que le mécanisme défigure de façon grossière alors qu'elle est la source de tout ce qu'il y a*

¹⁹ Lovelock, chimiste contemporain, a écrit « La terre est un être vivant, L'hypothèse Gaïa »

d'inventif et de beau. » (Farago, 2000, p. 116). Thoreau (1817-1862), considéré comme le père de la pensée écologique, voit dans la nature la forme la plus parfaite de l'harmonie. Le contact avec la nature sauvage est donc une source de vertu (Whiteside dans Smouts, 2005). Le bonheur se trouve dans une vie proche de la nature. « *Nous chantons, donc nous nous joignons à la chanson de la création* » (Suzuki, 2003, p. 246)

5.1.3.3 *L'écologie comme éthique*

Dans la vision écocentrique, toutes les espèces vivantes sont interdépendantes et les humains ne sont pas intrinsèquement supérieurs aux autres êtres vivants. Les intérêts humains ne peuvent donc être privilégiés. Quatre obligations éthiques sont liées à ces principes : la non-malveillance (ne faire de tort à aucun être vivant), la non-ingérence (ne pas entraver la liberté des êtres individuels ni la vie des écosystèmes), la fidélité (interdit la tromperie à l'endroit des animaux sauvages pour la chasse par exemple) et la justice restitutive (dédommager le tort causé aux créatures vivantes). (Des Jardins, 1995). Taylor (cité par Des Jardins, 1995) propose des règles qui permettent de trouver une solution qu'il qualifie d'équitable et d'impartiale quand il y a conflit entre les intérêts des humains et des non-humains : la légitime défense, la proportionnalité, le moindre mal, la justice distributive et la justice restitutive²⁰.

Contempler la beauté du monde, le penser comme un tout et harmoniser les conduites humaines aux lois de la nature sont les piliers de la vision écocentrique. « *La composition de la vie, équilibrée et pourtant sans cesse changeante au fil du temps, nous enseigne les règles du jeu* » (Suzuki, 2003, p. 149).

²⁰ Légitime défense : privilégier les humains quand leur santé ou vie est en danger en dernier recours. Si l'intérêt essentiel des non-humains est incompatible avec l'intérêt non essentiel des humains, le principe de proportionnalité interdit de privilégier les humains. S'ils sont compatibles, il faut choisir le moindre mal. La justice distributive commande un partage équitable et impartial des charges et des avantages en présence d'intérêts essentiels des humains et de non-humains. La justice restitutive commande la réparation des dommages causés. (Des Jardins, 1995, p. 182 – 183).

Les connaissances en écologie permettent de se conformer aux lois de la nature. Le fonctionnement et les lois de la nature sont des guides:

« L'homme et la nature seront sauvés ensemble dans une heureuse harmonie, ou notre espèce disparaîtra avec les derniers restes d'un équilibre qui n'a pas été créé pour contrecarrer le développement de l'humanité, mais pour lui servir de cadre » (Dorst, 1978, p.28).

Les connaissances ne doivent pas permettre d'asservir la nature mais de la respecter. Leopold (1887- 1948)²¹ a formulé et défendu une éthique visant à orienter l'action des humains dans la nature : *« une action est juste, quand elle a pour but de préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique. Elle est répréhensible quand elle a un autre but »*. L'imitation du fonctionnement des écosystèmes est à la base de l'éthique des interventions dans la nature. La gestion écosystémique, que l'on retrouve dans les recommandations de la commission Coulombe s'inspire, dans son principe, de cette philosophie. Leopold faisait aussi une place aux sentiments dans ses préceptes moraux :

« il me paraît inconcevable qu'une relation éthique avec la terre puisse exister sans amour, respect et admiration pour la terre, sans aucun égard pour sa valeur. Par valeur, j'entends, bien sûr, quelque chose de plus fondamental que la simple valeur économique, j'entends la valeur en son sens philosophique » (Des Jardins, 1995, p. 226, citant Leopold).

Pour Suzuki (2003) enfin, l'humain est un élément intégré dans le tout fragile et complexe de l'univers. *L'équilibre sacré*²² de la nature est source de spiritualité et implique respect, émerveillement et amour. La vision écocentrique *« introduit une dimension spirituelle dans la réflexion éthique en faisant de la nature une sorte de bien ou de valeur morale suprême »* (Métayer, 2002, p. 277).

²¹ Leopold a écrit « Almanach d'un comté des sables » en 1949.

²² Titre du livre

Les humains devraient rechercher l'équilibre et l'harmonie avec la nature et vivre dans des communautés décentralisées, pas trop techniques, « *organisées régionalement, existant comme des biorégions plutôt que comme des organisations politiques traditionnelles* » (Des Jardins, 1995, p. 261). Ce point rapproche les écocentristes des tenants de l'écologie sociale²³. Le débat sur la décentralisation du pouvoir en matière de gestion des forêts peut se comprendre en partie en référence à cette vision.

5.1.3.4 *L'éducation, les experts et le pouvoir*

Les connaissances approfondies des écologistes les désignent comme les experts indispensables pour la prise de décision. L'humain doit *re-trouver* la place qu'il a *perdue* dans la nature en se détachant d'elle grâce à ses techniques et à son vocabulaire, les forêts sont devenues des ressources renouvelables par exemple. « *Reconnaître et accepter nos limites avec humilité marquerait le commencement de la sagesse et l'amorce d'un espoir de redécouvrir un jour notre place dans l'ordre naturel des choses* » (Suzuki, 2003, p. 254, nous soulignons). L'éducation du public, la diffusion de connaissances à propos du fonctionnement de la nature va de pair avec l'enseignement des règles éthiques qui définissent comment se comporter dans un écosystème naturel : « *une éthique solidement fondée sur l'écologie* » (Suzuki, 2003, p. 248). L'éducation à la nature doit être confiée à des experts en écologie. Le débat démocratique peut être un handicap pour des décisions écocentriques : l'introduction d'autres paramètres externes aux lois naturelles corrompt l'action éthique sur la nature. C'est une idée que l'on retrouve par exemple dans les critiques de Greenpeace à l'encontre de la norme CSA.

²³ Selon l'écologie sociale, les humains doivent se respecter entre eux pour éviter de se dominer l'un l'autre et ainsi mieux respecter la nature. Ici, c'est la nature et ses lois qui servent de guides et indiquent les limites.

La parfaite et complète connaissance de la nature n'est évidemment pas atteinte, les écocentriques font souvent appel au principe de précaution dans son sens restrictif : quand on ne connaît pas avec exactitude les conséquences d'une décision, il importe de ne pas la mettre en œuvre²⁴.

Les partisans de la vision écocentrique recourent à la désobéissance civile, ils instaurent un rapport de pouvoir à l'intérieur duquel ils exercent une pression suffisante pour faire valoir leur vision sans violence. Les moyens de pression spectaculaires non violents sont souhaitables pour faire advenir le changement souhaité. Le recours à la désobéissance civile ainsi que la résistance non-violente à des pratiques inacceptables ou à des lois jugées injustes, sont prônés par Thoreau dès le 19^{ème} siècle.

« Ce qui donne à une action de désobéissance civile toute sa force, c'est le nombre de ceux qui s'y engagent. La multiplication des arrestations et des procès peut être le meilleur moyen d'embarrasser les pouvoirs publics et de les obliger, en fin de compte, à satisfaire les revendications du mouvement de résistance »²⁵.

5.1.3.5 Homnature ?

La spécificité humaine devrait s'effacer dans la vision écocentrique, notre jeu de mot qui atrophie l'homme en « hom » rend compte de cette idée. Mais c'est impossible et la vision écocentrique est selon nous paradoxale pour trois raisons : les êtres humains ne peuvent pas être « hom » seulement, la stabilité des écosystèmes est une exception plus

²⁴ Le principe de précaution fait l'objet de définitions controversées. Certains l'invoquent pour tenter d'interdire la mise en œuvre de projets pour lesquels il existe des incertitudes et parce qu'ils estiment que les connaissances sont insuffisantes. D'autres le voient comme la possibilité de mettre en œuvre de manière prudente un projet pour en connaître les conséquences, faire diminuer les incertitudes et faire avancer les connaissances. Les écocentristes penchent du côté de la première, la législation européenne se situe plutôt dans la seconde.

http://europa.eu/legislation_summaries/consumers/consumer_safety/132042_fr.htm.

²⁵ <http://www.non-violence-mp.org/muller/desobeissance.htm>.

qu'une règle dans la nature et c'est toujours l'humain qui choisit les règles qu'il respectera, même si elles sont « calquées » sur les processus naturels.

L'éthique de la vision écocentrique implique de se conformer aux processus naturels sans transgresser les limites qu'établit la nature quand l'humain n'y fait rien. Mais on ne peut pas imiter la nature comme si nous n'étions pas là : nous sommes là. L'humain doit utiliser son pouvoir d'abstraction, le fait de se détacher de la nature pour connaître ce qu'elle fait sans lui. Et puis se réinsérer dans la nature et se comporter comme s'il n'était pas là. La vision écocentrique cependant ne nie pas une place spécifique à l'humain dans la nature (comme le fait la vision biocentrique) : « *Par la beauté, le mystère et le merveilleux que perçoit et exprime notre cerveau, nous ajoutons une touche spéciale à cette planète* » (Suzuki, 2003, p. 253). L'humain apporte donc à la nature la spécificité humaine de l'art, les sentiments et la spiritualité qui ne contrecarrent pas les processus naturels à l'œuvre dans les écosystèmes.

La deuxième contradiction est liée à la « stabilité » des écosystèmes. Cette stabilité est l'exception plus que la règle dans la nature. Préserver une intégrité et une stabilité particulières implique d'intervenir. Ne pas le faire implique d'abandonner le processus naturel à lui-même et d'accepter des modifications irréversibles, même si c'est à long terme.

« Ainsi l'idée d'équilibre escamote la dimension éco-évolutive. Dès lors une éco-politique, obéissant à la même simplification réductrice, tend à prendre pour norme l'adaptation à cet équilibre, donc un immobilisme de « croissance zéro » (...). L'écologie qui ne conçoit pas la possibilité de nouveaux développements dans l'aventure de la vie et dans l'aventure humaine (c'est-à-dire qui ne conçoit pas la vie et l'humanité aussi comme aventures) devient mutilant... » (Morin, 1980, p. 90)

Enfin, la nature est aussi « barbare » que « bienveillante ». Se comporter dans la forêt boréale comme le ferait un grand feu est plus inacceptable que n'importe quelle coupe, même la plus laide. Les lois de la nature ne sont donc pas toutes « bonnes » et ce sera

toujours à l'humain de choisir ce qui alimente son éthique de la nature et ce qu'il convient de rejeter.

Les trois visions que nous venons de présenter permettent de comprendre une opposition majeure que l'on retrouve dans la controverse sur la forêt boréale : les écocentristes et les anthropocentristes s'opposent sans qu'ils discutent jamais de leurs représentations respectives de la place de l'humain dans la nature, sans voir que c'est ce qui les oppose radicalement. La distinction entre les biocentristes et les écocentristes nous semble importante, parce que les biocentristes sont peu présents dans la controverse. On les retrouve dans des groupes dits « animalistes » qui militent contre la chasse ou pour le végétarisme. Pourtant certains anthropocentristes (notamment ceux qui défendent une approche de la gestion forestière liée au développement durable) confondent écocentristes et biocentristes, ce qui bloque le dialogue.

Dans les discours des acteurs de la controverse sur la forêt boréale, il existe des positions anthropocentriques, que l'on peut considérer comme modérées, comme celle qui incite à protéger la nature pour les générations futures en exploitant les forêts avec sagesse. Mais pour les écocentristes, cette manière de faire reste difficilement acceptable. Ils veulent préserver les forêts intactes justement parce qu'elles n'ont pas encore été touchées par les humains et que la nature s'y trouverait donc en parfait équilibre. Les positions paraissent irréconciliables parce que les visions sous-jacentes de la relation de l'humain à la nature ne font jamais l'objet de discussion, sont des évidences invisibles.

Au-delà de cette indispensable discussion, il nous semble en plus qu'aucune des visions prise séparément n'est satisfaisante pour guider l'action complexe de l'éco-conseillère. Comme nous l'avons fait avec les paradigmes scientifiques au chapitre précédent, nous avons donc tenté de formaliser une vision de la relation homme – nature qui articule les contradictions dans un modèle complexe : la vision multicentrique.

5.1.4 *Vision multicentrique : l'HOMME dans/avec la NATURE*

Les trois visions présentées ci-dessus ont toutes des qualités et des défauts. La première a permis le fabuleux développement de l'espèce humaine et toutes les dérives et catastrophes que les environnementalistes dénoncent. La deuxième montre le caractère sacré de toute vie, mais nie à l'humain une place spécifique dans la nature. Et la dernière introduit de la complexité et rétablit des liens entre l'humain et la nature, mais elle est anachronique dans une société scientifique, technique, de droit et où les lois de la nature sont transgressées (agriculture, médecine, métallurgie, génie génétique...) depuis des millénaires et pas toujours pour le pire. Nous allons donc proposer une vision « multicentrique », complexe de la relation homme - nature, intégrant des antagonismes et des contradictions dans un cadre qui permet d'envisager leur complémentarité.

Cette vision multicentrique s'articule autour de 5 concepts clés qui s'inspirent de plusieurs auteurs, mais n'en reprennent que les idées pertinentes pour notre propos²⁶ : l'évolution, la responsabilité, le holisme et l'individualisme, la raison et les sentiments et enfin le dialogue. Entre ces concepts, les liens sont multiples : ils sont distingués pour la compréhension seulement, ils ne sont pas disjoints.

5.1.4.1 *L'évolution*

L'espèce humaine n'est pas le but de l'évolution et *homo sapiens* n'est pas l'organisme le plus complexe d'un point de vue biologique, même si son cerveau est le plus complexe de tous les cerveaux. Les plantes possèdent des gènes qui commandent la photosynthèse : elles font des sucres à partir d'un gaz et de la lumière du soleil. Elles sont dotées d'une autre complexité.

²⁶ Comme nous l'avons fait dans les autres visions, nous souhaitons articuler des idées, beaucoup plus que classer des auteurs, et faire intervenir notre pratique dans la classification pour lui donner un caractère pragmatique indissociable de notre option praxéologique.

Depuis son apparition sur la Terre, la vie a traversé les conditions changeantes de la planète en s'adaptant, elle s'organise dans l'ordre et le désordre. L'humain est le résultat d'une évolution et il y participe aujourd'hui par sa culture, ses connaissances et sa capacité à les transmettre. Toutes les modifications introduites dans la nature par les humains au cours des siècles ne sont pas des catastrophes. Les perturbations naturelles et les perturbations anthropiques « *participent d'un même processus d'établissement, de rétablissement ou de remplacement d'écosystèmes complexes et variés* » (Defurnaux, 2004, p. 60). On peut toujours objecter que la nature se débrouillerait très bien sans l'humain, mais elle se débrouillerait très bien aussi sans les éléphants ou sans une graminée particulière. Simplement, elle se débrouillerait autrement.

Les humains et la nature d'aujourd'hui sont les produits l'un de l'autre : interdépendants, ils co-évoluent. L'évolution se passe « *par transformations mutuelles entre une biosphère acentrique, inconsciente, spontanée et une humanité devenant de plus en plus consciente de son devenir et du devenir du monde* » (Morin, 1980, p. 96-97). L'humain, en devenant conscient du devenir de l'univers, donne une conscience au monde, cela le distingue des autres espèces, sans le séparer. L'humain est aussi une espèce différente de toutes les autres espèces terrestre par la culture et le langage. Et encore, il a modifié délibérément des espèces animales pour qu'elles soient plus productives (agriculture), il plante des arbres là où il n'y en avait pas. Il crée des villes que la nature n'aurait jamais produites sans lui, des écosystèmes naturels qui ont besoin de son intervention pour se maintenir (les campagnes, les bocages) et d'autres qui ont besoin d'une décision de protection pour ne pas être détruits par son agir (les forêts primaires, les habitats des espèces menacées), il a aussi créé la noosphère, ce monde des idées qui contient l'idée si culturelle de nature.

Dans notre vision multicentrique nous mettons en lumière le partenariat que l'humain peut imaginer avec la nature terrestre. L'idée de distinguer l'humain et la nature a une visée pragmatique, elle ne fait cependant pas de l'humain un élément séparé. Le partenariat associe l'humanité et la nature dans une relation réciproque consciente,

délibérément choisie, située non seulement dans la nature et ses lois mais aussi dans la noosphère et la créativité que permet cette dernière. Morin utilise l'image du co-pilote : « *L'homme doit cesser de se concevoir comme maître et même berger de la nature. (...) il ne peut être le seul pilote. Il doit devenir le copilote de la nature qui elle-même doit devenir son copilote* » (Morin, 1980, p. 97).

Les relations homme – nature ne sont pas à sens unique et la nature n'est pas muette, les écosystèmes brisent l'ordre et dans le désordre, de manière régulée et de manière aléatoire. La nature est une partenaire agissante, pas un objet passif indépendant de l'agir des humains. Le partenariat peut sembler incongru si l'on considère la nature comme aveugle, muette et inconsciente des modifications que son fonctionnement permet. C'est pourtant avec cette partenaire que l'humain participe à l'évolution. C'est dans cette complexité que s'inscrit le partenariat. Morin estime que « *les forces conscientes humaines et les forces inconscientes de la nature devraient collaborer* » (Morin, 2007, p. 151). La mise en mots de ce partenariat appartient à l'espèce humaine parce qu'elle est la seule à être capable de participer à l'évolution de manière consciente dans le sens « délibérée » grâce au langage et aux idées accumulées dans noosphère (connaissances et éthique).

La nature réagit aux actions humaines, elle n'est pas seulement un objet. Michel Serres propose de définir ce que l'humain doit rendre à la nature pour ce qu'elle donne. « *Que rendre à la nature qui nous donne la naissance et la vie ? (...) la totalité de notre essence, la raison elle-même. Si j'ose dire, elle nous donne en nature et nous lui rendons en numéraire, en monnaie humaine de signe* » (Serres, 1990, p. 141). L'humanité rend en connaissances, en responsabilité, en symboles, en paradigmes, en partenariat, en conscience éthique.

La vision multcentrique de la relation homme - nature, consiste donc à favoriser une évolution en interaction constructive avec un environnement changeant, de manière profitable autant à un être humain en particulier qu'à l'espèce humaine en général, à la

nature en général, à chacune des espèces et aux individus qui les constituent. Un jour, le soleil sera devenu une géante rouge. La terre deviendra un gros caillou sur lequel toute vie sera impossible, y compris humaine. En attendant, dans une vision multacentrique, l'humain ne peut nier ni sa dignité, ni sa spécificité, ni la valeur intrinsèque de sa partenaire, la nature. Il faut renoncer à l'idée d'une nature qui induit elle-même les limites, indépendamment de ce que sont les humains et à celle des humains qui dominant la nature pour leur seul bien-être.

5.1.4.2 *La responsabilité*

L'humain ne peut échapper à sa nature animale : il doit se nourrir, se protéger et se reproduire. Il est aussi constitué des mêmes particules que le reste de l'univers connu. Il s'est cependant libéré d'une série de déterminismes naturels et est devenu de ce fait responsable des décisions qu'il a été amené à prendre. La responsabilité est liée à la capacité spécifiquement humaine de distinguer le bien et le mal. « *Nous sommes les seuls agents moraux connus de la planète* » (Beauchamp, 1993, p. 55). Les volcans ont un effet majeur sur la composition de l'atmosphère et donc sur le climat, mais ils ne peuvent ni le savoir ni « décider » de moduler leur agir. Les humains ont eux aussi une influence sur le climat, mais ils le savent et ils peuvent décider de cette influence, au moins en partie. La liberté humaine acquise grâce aux connaissances et aux techniques doit être assortie d'une responsabilité sans précédent (Jonas, 1998).

Dans la vision multacentrique, la responsabilité humaine s'exerce dans le cadre d'un partenariat. Ainsi, amener la nature vers des développements impossibles sans l'humain n'est pas nécessairement mal, pas nécessairement bien non plus d'ailleurs, il s'agit que l'évolution soit souhaitable, éthique pour le monde et le préserve d'une catastrophe que l'humain peut choisir (l'éradication d'une espèce, y compris la nôtre, des pollutions ingérables pour des besoins futiles, une pauvreté honteuse...). La responsabilité humaine se conçoit dans la communauté de destin sur la planète, ce qui exclut une responsabilité uniquement anthropocentrique, même si la nature, comme partenaire ne peut énoncer ses préférences dans un langage humain.

Pour exercer une liberté responsable, l'humanité comme espèce peut prendre conscience du destin planétaire qui l'unit au reste du monde et chaque humain, comme individu, peut s'auto-responsabiliser au quotidien. L'humanité devrait se doter d'instances mondiales qui pourraient discipliner « *les développements incontrôlés du quadrimoteur constitué par l'alliance science-technique-industrie-profit* » (Morin, 2001, p. 223). On peut voir dans l'apparition des conventions internationales sur le climat ou sur la biodiversité des exemples concrets de l'exercice de cette responsabilité. (Serres, 1990). Ceci sera insuffisant : chaque humain est aussi responsable devant sa conscience sans tribunal pour ce qui concerne les conséquences futures de son agir au quotidien (Jonas, 1998).

5.1.4.3 *La raison ET les sentiments*

Les humains connaissent la nature avec les idées accumulées, transformées, actualisées par les générations précédentes. Ils la connaissent avec la raison, les sciences, les expériences, les incroyables capacités de leur cerveau. Connaître la nature dans son fonctionnement pour prendre les décisions, développer des technologies capables de diminuer l'empreinte écologique de l'humain pour maintenir les différentes possibilités de vie sur terre sont une pierre angulaire dans la vision multacentrique.

Mais les humains connaissent aussi avec les sentiments qui les relient tant aux autres humains qu'au reste du monde. Jonas (1998) fait reposer la responsabilité sur un effroi à ressentir devant la puissance débridée de la capacité humaine de destruction. Dans les articles de journaux analysés dans le chapitre 3, nous avons également remarqué que le discours public sur la forêt fait place aux sentiments de peur ou de colère. Mais les humains sont capables de toutes sortes d'autres sentiments. Ils font de la nature un havre de paix et de guérison. Ils y vivent l'émerveillement et la beauté du monde. Ils prennent conscience de leur finitude devant l'immensité d'étendues sauvages, vivent la plénitude d'un moment de solitude ou le plaisir devant des fleurs cultivées colorées. Ils sont curieux et ont peur du tonnerre ou des insectes. Ils font de la nature un lieu sacré et

ressentent parfois le lien spirituel qui les unit avec ce qui n'est pas eux. La nature est aussi une source d'inspiration artistique.

La tradition occidentale conçoit mal que le sentiment d'amour s'exerce en lien avec la nature. Ce sentiment devrait être réservé aux humains²⁷. : « *Cette première loi (aimez-vous les uns les autres) fait silence sur les montagnes et les lacs, car elle parle aux hommes des hommes comme s'il n'y avait pas de monde* » (Serres, 1999, p. 82). Pour Morin (2004), l'amour est la valeur des valeurs de l'éthique. Il peut prendre des formes diverses : l'amour conjugal ou dans la famille, l'empathie pour des personnes plus lointaines, la compassion pour les animaux, la tolérance et le pardon dans le conflit, l'émerveillement pour le monde, la solidarité avec les autres humains et les autres vies, le respect pour soi-même et pour le reste de la terre. Pour Suzuki, l'amour est inhérent au monde

« Dans toutes les cultures, y compris la nôtre, les aînés, les poètes et les philosophes ont manifesté un sentiment semblable de fraternité, ou de sororité, de mutuelle compassion et d'intérêt partagé pour le monde vivant – un rapport qu'on ne peut décrire que comme de l'amour. Il puise sa source dans le sentiment de camaraderie : la conscience que nous sommes – comme toutes les autres formes de vie – enfants de la Terre, membres de la même famille » (Suzuki, 2003, p. 216, je souligne)

La vision multicentrique de la relation homme - nature suppose que la bienveillance, terme générique que nous pouvons utiliser pour désigner les différentes formes d'amour, sous toutes ses formes, guide les décisions humaines autant en relation avec d'autres humains qu'en relation avec la nature.

La bienveillance appelle une certaine forme d'anthropomorphisme, puisque la compréhension de l'autre consiste aussi à projeter sur le monde des sentiments dont nous ignorons s'ils sont aussi présents ailleurs dans la nature. Ainsi, à la pêche, la vision

²⁷ St François d'Assise semble être une exception dans la tradition chrétienne.

multicentrique commande de tuer le brochet et de ne pas le laisser agoniser dans le fond de la barque pour éviter la souffrance qu'une projection sur son sort permet de percevoir. Le brochet est un prédateur cannibale, il n'a aucun sens moral. Il ne s'est en aucun cas soucié du sujet qu'il mangeait, et il est incapable de préférer ne pas lui faire de mal. Mais l'humain est un animal moral, il ne peut imiter le brochet, même en relation avec le brochet. C'est la relation d'un sujet humain avec un sujet brochet qui permet ce raisonnement, comme dans la vision biocentrique. Mais dans cette vision, le brochet souffrant ne devrait pas être pêché. La vision anthropocentrique voit dans le brochet un objet : le pêcher est une activité sportive qui peut ne pas avoir d'autres fins qu'elle-même, le brochet n'est pas à prendre en considération comme un être en soi. La vision écocentrique ne commande pas d'état d'âme particulier non plus : l'individu brochet ne fait pas partie d'une espèce en voie de disparition. La vision multicentrique met l'accent sur le lien de deux individus et de leur interaction dans un cadre éthique : Le brochet va nourrir le sujet humain qui ne le fera pas souffrir. « *Notre compréhension pourrait, au-delà de nos animaux familiers, s'ouvrir à nos cousins les singes, à nos oncles les mammifères, et pour le vouloir-vivre, à tous les êtres vivants* » (Morin, 1986, p. 152).

Nous le pouvons malgré la cruauté du monde et l'entropie généralisée qui caractérise notre univers parce que « *bien sûr, il y a quelques îlots de bonté, de générosité, d'amour et de miséricorde au sein de cette espèce criminelle* » (Morin, 2001, p. 107). La relation multicentrique commande de développer ces îlots, parce que l'amour et la responsabilité, comme la raison sont des qualités qui rendent les humains plus humains.

5.1.4.4 *Le holisme ET l'individualisme*

Une vision de la relation homme – nature ne serait pas multicentrique si une espèce²⁸ ou un individu d'une espèce n'était pas pris en considération dans les décisions. La réflexion sur l'individu et sur les espèces en même temps affine l'exercice de la responsabilité et la complexifie aussi. Une éthique multicentrique tient compte des individus et des espèces, d'un animal et de l'écosystème, des humains dans leur spécificité et de la nature dans sa biodiversité. « *Si l'on focalise sur l'individu, l'espèce est une abstraction, si on focalise sur l'espèce l'individu s'évanouit dans l'éphémère* » (Morin, 1980).

La tradition occidentale fait une large place à la personne. Les droits des individus, l'égalité, l'équité, la liberté sont des conquêtes qu'il convient de perpétuer y compris dans la relation homme - nature. Dans la vision écocentrique de la relation homme – nature cette composante liée à l'individu est trop peu prise en compte. Dans la vision biocentrique, elle est très présente, mais pas pour les humains. Dans la vision anthropocentrique, elle ne s'applique qu'aux humains.

La dimension individuelle de la vision multicentrique s'oppose à une forme narcissique d'individualisme que Taylor (1992) qualifie de futile : quand le libre choix est la seule valeur qui compte et que les décisions sont basées seulement sur les besoins, désirs et envies d'un individu atomisé qui perd de vue les enjeux cruciaux grâce auxquels, de manière intrinsèque, certaines choses valent plus que d'autres. Dans une vision plus éthique de l'individualisme, toutes les options ne se valent pas, même si elles sont faites librement. L'individualisme authentique de Taylor est basé sur la nécessité de se définir comme identité séparée ET sur le dialogue avec les autres. Il évite le relativisme absolu entre les options en mettant l'accent sur les finalités éthiques (valeurs) qui décentrent de

²⁸ Par exemple, l'écotype forestier du caribou : même si les caribous ne sont pas menacés, la population de l'écotype forestier diminue dangereusement.

l'égoïsme. C'est dans ce sens qu'il faut prendre en considération l'individu humain dans la vision multicentrique. L'épanouissement de soi ne s'oppose pas au lien à la nature, à la nécessité du dialogue avec l'autre, aux valeurs sociales (solidarité) et culturelles (systèmes de croyances), au contraire, il les inclut.

Pour ce qui concerne les animaux, l'individualisme fait référence à la nécessité de considérer chaque animal comme le sujet-d'une-vie comme on le retrouve dans la vision biocentrique. Les questions de comportements moraux face à un individu d'une espèce animale sont très difficiles, parce que prendre une décision (y compris celle de ne rien faire) aboutit parfois à privilégier un individu d'une espèce par rapport à un individu d'une autre ou encore une espèce par rapport à une autre. Faut-il nourrir le cerf de Virginie en hiver alors qu'il est en expansion constante sur le territoire ou laisser faire la nature qui va le décimer ? La controverse sur la réintroduction du loup dans certaines montagnes françaises pose cette question à laquelle il est impossible de trouver une réponse définitive : doit-on privilégier la vie du loup, de son espèce, de ce loup-là ou du mouton, de son espèce, de ce mouton-là ?

Dans l'impossibilité éthique de choisir entre l'individu et l'espèce de manière définitive, et dans la nécessité pour l'humain d'être un individu authentique en lien avec les autres, la décision doit reposer sur des processus de prises de décision en commun et sur l'exercice d'une démocratie dialogique entre les humains qui se responsabilisent individuellement et collectivement en lien avec une nature partenaire composée d'individus, d'espèces et d'écosystèmes.

5.1.4.5 Le dialogue

Nous ne connaissons aucun principe universel sans effet contre-intuitif ou sans critique fondée ! Nous ne pensons donc pas qu'il existe une référence absolue pour prendre systématiquement la bonne décision. La prise de décision par des experts (lesquels ?) ne garantit pas que la décision soit « la » bonne. L'expertise est partagée en ce qui concerne les questions environnementales : nous sommes tous experts de quelque chose. Les

conceptions des Amérindiens sont pertinentes au même titre que les conceptions scientifiques, même si elles ne décrivent pas la même réalité. C'est pourquoi, la complexité de la vision multcentrique ne peut s'exprimer de manière adéquate sans recourir à la démocratie dialogique (Callon, 2001), qui semble le meilleur rempart contre le retour aux discours totalisants, tentation facile puisque les problématiques écologiques d'aujourd'hui sont globales.

La vision multcentrique pose des problèmes d'inclusion de contraires (individu et espèce, bienveillance et nourriture, économie et protection, liberté individuelle et survie collective...) et d'élaboration de valeurs communes autour d'une question particulière. La prise de décision dans le cadre d'une démocratie dialogique est une manière d'envisager la reliance éthique nécessaire entre les humains et avec la nature. Il faut passer un contrat avec la nature, comme le conçoit Michel Serres, et aussi valoriser un partenariat entre les humains sur des questions de nature. *« J'estime que l'éthique de l'environnement doit à la fois s'intéresser à nos rapports au milieu écologique et à nos rapports entre humains »* (Beauchamp, 1993, p. 52).

Nous pensons que la démocratie dialogique doit s'appuyer sur la pluralité des conceptions, des enjeux, des croyances, des critères. Elle s'exerce grâce à l'écoute, la compréhension complexe et la valorisation de l'altérité. Enfin, le débat démocratique doit permettre l'apprentissage de tous en valorisant la diffusion de connaissances multiples. Il devrait ainsi inclure dans les décisions les sentiments et les connaissances symboliques autant que les connaissances scientifiques et les impératifs légaux, techniques et économiques. Le dialogue complexifie le jugement, mais il permet d'exercer la responsabilité de manière moins risquée en prenant en compte une multitude de critères, d'avis et de solutions, y compris ceux d'acteurs absents (générations futures, nature – partenaire) pour autant que des acteurs humains aujourd'hui présents les représentent.

Capable de raison, de sentiments, de spiritualité, de symbolique, de création, d'éthique, capable de noosphère, l'humain d'aujourd'hui, *homo complexus*, peut devenir partenaire de la nature pour participer à l'évolution avec la pleine conscience de sa spécificité et de sa responsabilité. Nous pensons avec Godard (2003) que les savoirs partiels et les controverses scientifiques qui

« caractérisent les connaissances sur l'environnement planétaire traduit (...) l'incapacité des objets écologiques existants (...) à fournir les appuis requis et à offrir les garanties suffisantes sur les états qui seront effectivement accessibles à l'avenir (...) Il devient alors hasardeux de vouloir livrer le sens global de phénomènes locaux autrement que de façon prudente et conjecturale, mais aussi ouverte aux stratégies des acteurs porteurs d'herméneutiques contradictoires ».(p.14)

Nous avons présenté 4 conceptions de la relation homme – nature pour comprendre les divergences de positions entre les acteurs de la controverse sur la forêt boréale. Pour approfondir l'interprétation de l'étonnante persistance de la controverse sur la forêt boréale, nous allons reprendre dans les pages suivantes les discours des scientifiques (les recommandations liées à leurs résultats de recherche). En effet, même si la science se définit par ses jugements de faits et l'éthique par ses jugements de valeur, les scientifiques eux-mêmes « deviennent moralistes quand connaître équivaut à choisir » (Cunningham, 1989, p. 19). Nous pensons que l'amalgame réalisé par les chercheurs entre science et éthique alimente la controverse sur la forêt boréale de manière souterraine et explique en partie sa persistance.

5.2 Les scientifiques, la forêt boréale et l'éthique de la relation homme - nature

L'écologie est une science multidisciplinaire : elle a pour objet l'étude d'écosystèmes entiers, des liens existants entre les différents éléments biotiques et abiotiques d'un système naturel :

« L'écologie générale est la première science qui, en tant que science (...), appelle quasi directement une prise de conscience. Et c'est pour la première fois qu'une science, et non une philosophie, nous pose le problème de la relation entre l'humanité et la nature vivante » (Morin, 1980, p. 91).

En effet, les connaissances en écologie permettent de réamorcer la communication entre « fait » scientifique et « valeur » philosophique. Mais les liens entre science et éthique alimentent la controverse sur la forêt boréale parce qu'ils sont clandestins.

5.2.1 Dans le modèle de la succession végétale

Dans le modèle de la succession végétale, le paradigme est systémique et finaliste et l'éthique est écocentrique. L'écosystème boréal est parfaitement régulé sans intervention humaine. La nature fait bien les choses, elle ne fait rien pour rien et il faut donc faire comme elle pour bien faire et par principe de précaution. Les « lois » de la nature doivent être respectées. Les processus naturels à l'œuvre dans l'écosystème boréal sont considérés comme fragiles mais les perturbations sont réversibles si les humains font comme la nature.

La gestion forestière bien pensée ne peut donc introduire de modifications étrangères aux cycles homéostatiques observés dans la nature. La coupe doit s'inspirer des structures vivantes et mortes laissées par les perturbations naturelles : des blocs insulaires, des péninsules, des bandes riveraines, des coupes à rétention variable. L'objectif est de ne pas plonger les espèces dans un environnement auquel elles n'ont jamais été confrontées historiquement. *« Maintenir une forêt aux caractéristiques naturelles, dans les limites historiques de variabilité est notre meilleure hypothèse*

contre les pertes de biodiversité » (Jetté)²⁹. Il est également recommandé de mettre en réserve les plus larges parties de territoire possibles.

La vision écocentrique semble socialement acceptable : l'humain respecte les lois de la nature pour définir comment intervenir sans perturber les cycles naturels. L'écologie est scientifique et éthique. La gestion écosystémique est le mot utilisé pour désigner cette manière acceptable d'envisager la foresterie. On la retrouve dans les recommandations de la commission Coulombe, dans les directives du Ministère des ressources naturelles, de même que dans les sites Internet des associations de défense de l'environnement.

5.2.2 Dans la théorie de la dynamique dissipative

Dans la théorie de la dynamique dissipative, le paradigme est stochastique et l'éthique est anthropocentrique. Il n'y a pas de vertu à faire comme la nature qui fonctionne de manière aléatoire. Seul l'humain peut donc décider et la nature sans éthique et sans projet est un objet. L'humain peut aller à l'encontre des processus naturels s'il constate que la nature « bricole » des adaptations qu'il considère comme peu acceptables. Les feux récurrents qui frappent au hasard sont un danger pour la forêt fermée d'épinettes noires qui régresse depuis des millénaires. Ces forêts fermées ne sont ni un stade final ni un idéal naturel. Elles représentent un stade « unique » qu'il convient de maintenir, tant pour des considérations de biodiversité (les forêts fermées d'épinette noire sont endémiques au Canada) que pour des considérations économiques (le bois de l'épinette noire a des caractéristiques prisées sur le marché). Protéger la nature, c'est lutter contre les feux et les épidémies et reconstituer des forêts fermées, là où les processus naturels les font disparaître. La nature n'a pas de préférence : un dénudé sec, une forêt mixte ou une forêt d'épinette sont des écosystèmes dans lesquels la vie se développe, s'adapte. L'humain est l'intendant de la nature, ses décisions sont basées sur des valeurs :

²⁹ www.afat.magnummedia.ca/images/colloque/7_Jean-Pierre_Jette.pdf

satisfaire les besoins humains et maintenir une biodiversité mondiale que la nature ne favorise pas toujours dans la forêt boréale pour que les générations futures en profitent eux aussi comme elles voudront.

Cette façon d'envisager l'écosystème (stochastique) et l'éthique dans la nature (anthropocentrique) fait l'objet d'une moins grande acceptabilité sociale qu'un écosystème finaliste et une éthique écocentrique. La conception d'un univers chaotique et d'une évolution stochastique est mal acceptée³⁰. Une nature qui bricole et des humains qui décident sans autre référence qu'eux-mêmes du sort à réserver à la nature sont des conceptions qui semblent pour le moins discutables aujourd'hui.

Distinguer dans le discours des scientifiques ce qui est de l'ordre de la science (discours en vrai/faux) et ce qui est de l'ordre de l'éthique (discours en bien/mal) permet de traquer les liens clandestins entre des idées éthiques et l'explicitation des phénomènes naturels, même s'il reste évident qu'ils s'alimentent l'un l'autre. Le lien n'est pas automatique, car « *il est impossible de déduire une éthique d'une science et une politique d'une éthique. Mais il est nécessaire de les faire communiquer* » (Morin, 1980, p. 432).

Deux paradigmes scientifiques (systémique et stochastique) et deux visions éthiques de la relation homme – nature (écocentrique et anthropocentrique) ont été distingués. Il nous faut maintenant les relier dans le paradigme de la complexité et une vision multcentrique de la relation homme – nature. Nous pouvons considérer que les forêts climax sont une réalité et en même temps considérer soit qu'il est moral de les couper ou bien soit qu'il est immoral de les couper. Ainsi, on peut accepter l'idée que la nature

³⁰ Voir à ce propos l'article dans la revue Science et Vie n° 1083 de décembre 2007 : *La France est-elle à l'abri du créationnisme ?* p. 96 à 104, dans lequel l'auteur constate que la théorie de l'évolution issue des travaux de Darwin est mal comprise et interprétée. La pensée déterministe ou finaliste d'une nature qui fait bien les choses est plus populaire.

évolue, qu'il faut protéger les espèces menacées, y compris des écotypes³¹, que l'humain n'est pas toujours un destructeur, même s'il l'est aussi, et accepter de laisser faire la nature en même temps sans nécessairement intervenir pour contrer certains bricolages. On peut aussi intégrer la possibilité de gommer certains bricolages de la nature au moins en partie (les dénudés secs) pour répondre tant à des problématiques environnementales (changements climatiques) qu'à des besoins d'acteurs absents... Ces décisions dans le cadre d'une éthique multicentrique devraient être le résultat d'un débat et d'un dialogue démocratique sur le meilleur partenariat à co-construire entre les humains d'aujourd'hui et la nature d'aujourd'hui.

- 0 -

Des conceptions différentes de la relation homme – nature permettent d'éclairer des aspects implicites de la controverse sur la forêt boréale. Le tronc de notre arbre porte maintenant deux axes interreliés (Figure 8) : une controverse scientifique et des conceptions divergentes de l'éthique en lien avec la nature. Les conceptions scientifiques et éthiques se renforcent et s'alimentent les uns les autres et elles influencent évidemment les arguments utilisés par les acteurs et que l'on retrouve dans les branches de la controverse (« la forêt sociale »). Cette influence est récursive, les arguments dans les discours publics se répercutent aussi sur les discours scientifiques et les positions éthiques. Les paradigmes scientifiques et les visions différentes de la relation homme – nature étant implicites, il n'y a pas d'espace pour en discuter. Les acteurs rigidifient leurs positions notamment parce qu'ils ne peuvent se mettre d'accord sur quelque chose dont ils ne discutent pas.

S'interroger sur les paradigmes scientifiques et sur les visions de la relation homme – nature nous a permis de distinguer pour relier autrement, de mieux comprendre pour

³¹ Par exemple, le caribou forestier.

juger autrement, ce qui est conforme à notre objectif : comprendre comment exercer la pensée complexe face à une controverse qui s'exprime socialement dans des discours déjà complexes, mais polarisés et redondants.

Toutefois, nous n'avons pas épuisé notre sujet. « *Quand je suis en forêt, le monde s'arrête, j'embrasse les arbres, ma vue se perd, le côté sombre près d'une rivière c'est le refuge des elfes, je voudrais vivre sous ces pierres, juste un moment, pour l'éternité. Je dois toujours partir à regret. Mais heureusement qu'il y a Merlin en bandes dessinées à la maison* » ai-je écrit un jour nostalgique, sur un bout de papier dans la voiture avant de revenir dans le monde de la modernité et mon lit douillet. Je refuse de croire que ces sentiments ne sont que les miens. Après tout, « je suis un homme (une femme en fait !) et rien de ce qui est humain ne m'est étranger » a dit Terence, et les humains ont tous une vie intérieure. La mienne ne peut être à ce point étrangère au genre humain.

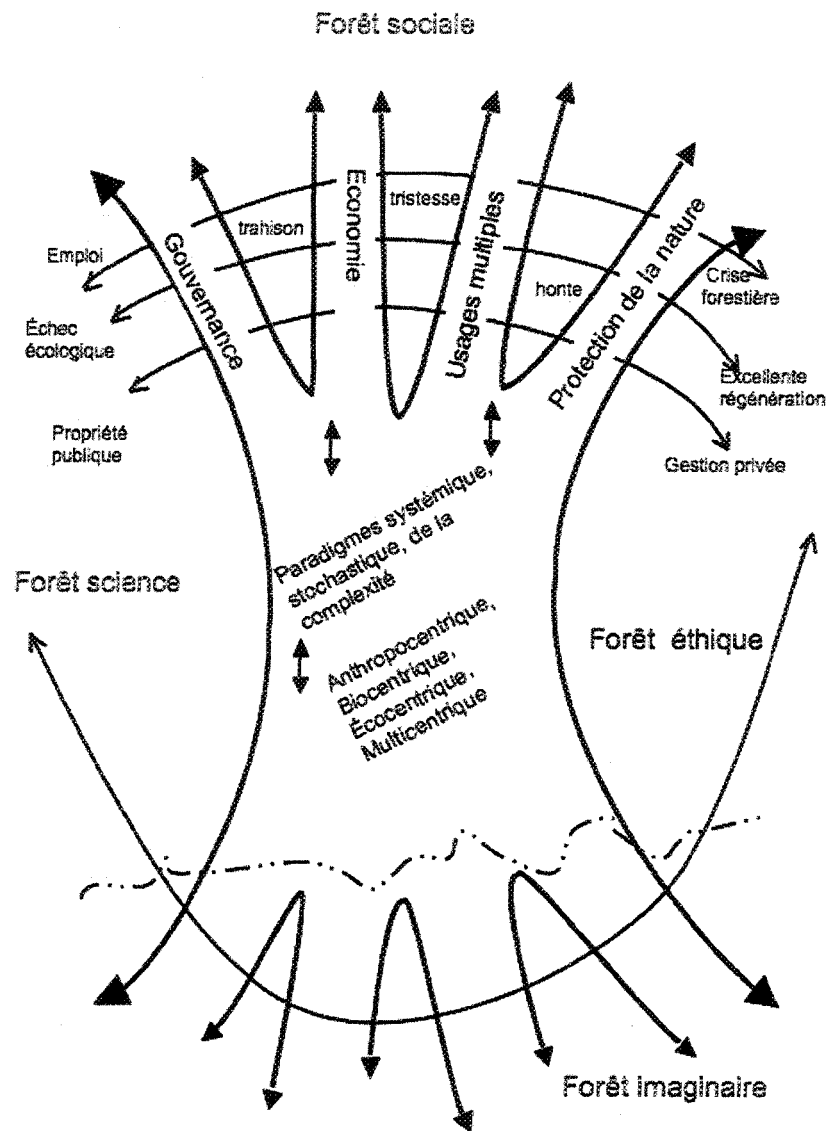


Figure 8 : Le tronc de l'arbre en entier : science et éthique.

Mais quels sont ces éléments absents des discours publics et que nous croyons pourtant importants pour mieux comprendre la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale dans toute sa complexité ? C'est ce que nous proposons d'explorer dans le chapitre suivant en réalisant une boucle herméneutique en lien avec des symboles, des mythes et une parabole biblique.

6 La forêt imaginaire

« Il est remarquable qu'une noosphère extrêmement riche et dense de mythes, légendes, esprits, dieux, savoirs enveloppe les groupes humains les plus archaïques (...). Le dépérissement des mythes archaïques s'est fait au profit d'une nouvelle noosphère, celle des grandes religions de l'Antiquité et des Temps modernes. Le rétrécissement contemporain de l'aire des grandes religions en Occident n'a nullement diminué l'épaisseur de la noosphère : la prolifération des idéologies et des idées abstraites, l'énorme développement du savoir scientifique et technique vont de pair avec celui de l'univers imaginaire de la littérature, du roman, du cinéma et de la télévision » (Morin, 1991, p. 114).

La nature signifie pour les humains autre chose qu'un réservoir de ressources pour satisfaire des besoins matériels (Lewis et al, 2004, Suzuki, 2001 et 2005, Martineau-Delisle, 2001, Brosse, 2000, Burbage, 1998, Peelman, 1996, Markale, 1992, Ki Zerbo, 1992). Nous nous proposons d'explorer l'étonnante persistance de la controverse à partir de ce que nous avons appelé ses racines : la forêt imaginaire. La forêt, c'est plus qu'un écosystème forestier et des ressources naturelles. *« la forêt que l'on dilapide ou qui se décompose, c'est une partie de notre patrimoine qui disparaît, c'est une composante de notre identité qui est aliénée, c'est une dimension de notre imaginaire qui est détruite, c'est une pièce de notre demeure qui est condamnée »* (Létourneau et Montal, 1994, p. 97). Au-delà de la forêt, qu'est-ce qui est détruit par la foresterie contemporaine ? Comme dans les deux précédents chapitres, nous voulons expliciter des présuppositions leurs implications. Il n'est évidemment pas question de faire de la forêt imaginaire la seule cause de la persistance de la controverse. Ce serait une réduction : les racines de la controverse ne remplacent pas ses branches.

Nous commençons ce chapitre par une série de définitions (6.1). Nous continuons avec une description des symboles liés à l'arbre et à la forêt (6.2). En guise d'illustration, nous poursuivons avec une analyse d'un recueil de textes contemporains sur les significations que prend la forêt pour leurs auteurs (6.3). Pour aborder la controverse,

nous commençons par décrire les 3 mythes que nous avons utilisés (6.4). En lien avec l'ensemble de ces éléments et avec les idées issues des chapitres précédents, nous proposons ensuite (6.5) la description des 4 racines de notre arbre-métaphore. Enfin (6.6) nous proposons une interprétation de la controverse sur la forêt boréale qui réponde de manière satisfaisante à notre la nouvelle question qui émerge de tout ce processus de compréhension : « pourquoi pas l'amour ? »

6.1 Décrire et signifier

Comme nous l'avons déjà souligné dans le chapitre 3, à la suite de Heisenberg et Nicolescu, la réalité du réel objectivable, celui des sciences de la nature, fait partie du réel des humains au même titre que la réalité issue de la capacité des cerveaux humains à imaginer ce qui n'a pas d'existence tangible. La forêt boréale qui nous intéresse ici est celle que les humains ont dans la tête, et cette forêt est faite autant de sciences que d'imaginaire. Dans la controverse, il nous semble que la science est instrumentalisée et que l'imaginaire influence clandestinement, parce qu'il ne peut être nommé. « *Dans chaque culture prévaut une série de truismes qui se dérobent à la conscience* » (Gadamer, in Gadamer *et al*, 1990, p. 28).

6.1.1 Science et imaginaire

Distinguer science et imaginaire n'implique pas de les opposer pour en faire des approches antagonistes. Nous souhaitons les distinguer pour mieux comprendre, et les relier pour mieux appréhender la complexité des discours.

« L'esprit humain se révèle dans l'exercice d'une pensée rationnelle et dans l'exercice d'une pensée mythique. La première [...] utilise la logique, l'idée, le calcul, et développe ses stratégies cognitives dans la relation avec le monde empirique. La seconde [...] se développe dans le mythe, utilise les analogies et les symboles, transgresse la logique et se déploie dans un monde où l'imaginaire s'entrelace avec le réel » (Morin, 2001, p. 94 – 95, nous soulignons).

Nous avons exploré les composantes scientifiques de la controverse dans le chapitre 4. Dans ce chapitre, nous tenterons de l'expliquer **aussi** à partir d'éléments symboliques. L'interprétation symbolique peut sembler naïve ou tirée par les cheveux à des esprits cartésiens ou préoccupés de rentabilité économique. Elle peut sembler inutile ou peu propice à l'élaboration de solutions pragmatiques. La science peut aussi sembler plus apte à fournir des informations pertinentes ou fiables pour prendre des décisions. Néanmoins, nous constatons avec Edgar Morin que « *les anciennes analogies mythologiques sont mortes dans nos croyances contemporaines, mais elles demeurent vivantes dans nos affectivités, nos états d'âme et notre poésie* » (2001, p. 91).

Écarter l'imaginaire des explications parce qu'il ne sert apparemment à rien ne le fait pas pour autant disparaître. « *La première erreur est de croire en la réalité physique des rêves, dieux, mythes, idées, la seconde erreur est de leur nier la réalité et l'existence objective* » (Morin, 1991, p. 107). L'interprétation herméneutique est déjà pratique. Le sens extrapolé d'une pratique agit sur la représentation pensée de cette pratique, la transforme et transforme la chercheuse et son agir « *L'interprétation est sans aucun doute déjà praxis en elle-même [...]. L'interprétation œuvre le monde* » (Couturier, in Gadamer *et al*, 1990, p. 166).

La pensée complexe intègre, dans une rationalité ouverte, la nécessité humaine des mythes et de la magie qui ne disqualifie pas la nécessité tout aussi humaine des sciences et de la gestion.

« Aussi importants que la technique pour l'humanité sont la création d'un univers imaginaire et le déferlement fabuleux des mythes, croyances, religions, que les développements techniques et rationnels se sont montrés fort peu aptes, au cours de l'histoire et jusqu'à aujourd'hui, à éliminer » (Morin, 2001, p. 35).

La Bible n'est pas un livre de physique. La biologie ne s'occupe pas de donner du sens à la vie. Les mythes n'expliquent plus l'histoire du monde, mais ils contiennent des questions signifiantes encore aujourd'hui. La chimie ne dit rien sur le bien et le mal. Les sciences décrivent le fonctionnement du réel objectivable sans pouvoir fournir de

réponse aux interrogations sur les finalités qu'elles suscitent. La Bible, les mythes, les symboles proposent des réponses à des questions qu'il semble pertinent de réinterpréter aujourd'hui dans le concret d'une pratique pour comprendre l'humanité. Ils aident à comprendre autrement pour aujourd'hui, à reformaliser pour aujourd'hui les questions qui sont à l'origine des récits qui nous sont parvenus à travers l'histoire et à faire avancer la réflexion de l'humanité sur elle-même, de la chercheuse sur sa pratique, de la chercheuse sur elle-même. *« C'est seulement lorsque nous y retrouvons nos propres questions que nous pouvons espérer comprendre les énoncés qui nous retiennent »* (Gadamer, in Gadamer et al, 1990, p. 74).

Les énoncés du passé qui nous parviennent sous la forme de textes anciens sont des réponses à des questions posées il y a longtemps. Même si le contenu apparent du texte paraît désuet,

« c'est une des intuitions fructueuses de l'herméneutique moderne que chaque énoncé doit être regardé comme une réponse à une question et que la seule voie pour comprendre un énoncé consiste à parvenir à la question qui laisse voir que l'énoncé est une réponse » (Gadamer, in Gadamer et al, 1990, p. 71).

Si les énoncés du passé résonnent aujourd'hui, c'est parce que la question à laquelle ils ont répondu n'arrête pas de se poser et qu'une pratique contemporaine peut être vue comme contenant une réponse ou une nouvelle formulation de la même question. Nous verrons ainsi au fil de ce chapitre que la question de départ de notre thèse « pourquoi la controverse perdure-t-elle ? » devient par le travail d'interprétation herméneutique « pourquoi pas l'Amour ? ». *« C'est seulement lorsque j'ai compris le sens qui motive la question que je veux vraiment me mettre à la recherche d'une réponse »* (Gadamer, in Gadamer et al, 1990, p. 73). Le passé signifie ainsi pour aujourd'hui. Un des résultats de notre thèse est une question angoissante, radicale qui trouve des réponses dans les traditions de sagesse et la philosophie. Nous pouvons alors formuler une compréhension de la pratique qui ouvre sur un agir renouvelé parce que l'herméneutique philosophique a une visée pragmatique. Au moment de la formulation de la nouvelle réponse, la

chercheure la sait incomplète à l'échelle humaine mais momentanément complétée pour la pratique qui l'occupe.

6.1.2 *Une controverse qui fait sens*

Même si les questions qui occupent les humains et traversent le temps restent ouvertes et commandent des réponses culturelles et temporelles, « *le complexe rite – mythe – magie – religion apaise, amortit, modère, endort, cicatrise l'angoisse* » (Morin, 2001, p. 135). L'imaginaire vient à la rescousse de la logique quand celle-ci est impuissante à répondre de manière satisfaisante à une question qui se pose avec insistance. « *La mythologie naît souvent de la profonde angoisse causée par des problèmes essentiellement pratiques, et qui ne peut être apaisée par des arguments purement logiques* » (Armstrong, 2005, p. 33).

Scientifiquement parlant, l'humain contemporain ne représente pas le sommet de la vie, la mesure de toute chose, le couronnement de la création. Il est fabriqué des mêmes atomes que les roches et le résultat sans doute éphémère d'une évolution de la vie qui s'est déroulée dans une réorganisation constante de la matière en fonction de hasards. Cette conception scientifique contemporaine (pour l'Occident) de l'univers commande de nouvelles réponses au sens de la vie et de l'existence. « *L'évolution sur tout son parcours, de la matière à l'homme, en passant par la vie, exige un sens et cherche une réponse. Or la science, en tant que science ne peut la fournir (...). Dieu, s'il est, n'est pas un phénomène* » (Cunningham, préface de René Habachi, p. XII, 1989). L'investissement dans une controverse socio-environnementale permet peut-être à certains humains de répondre de manière contemporaine et symbolique à leurs angoisses concernant le mystère de la vie et celui du sens de l'existence humaine.

Nous avons eu maintes fois la possibilité de le constater dans ce travail, combien la science était instrumentalisée dans la controverse sur la forêt boréale. Discours le plus autorisé et le plus réclamé socialement, il est aussi celui qui est le plus manipulé. La surutilisation du discours scientifique, et aussi du discours socio-économique masque les

questions de sens qui ne peuvent s'y exprimer explicitement et n'y trouvent donc pas de réponse explicite au moins. Dans la controverse sur la forêt boréale, la science est utilisée comme un mythe, quand les acteurs veulent lui faire donner les réponses à toutes leurs interrogations. L'écologie se prête bien d'ailleurs à ce phénomène et l'on peut comprendre que le discours scientifique agit alors en même temps comme discours sur le sens et aussi comme discours sur l'éthique.

« L'écologie est la première science qui restaure la nature jusqu'alors disloquée et désintégrée par les sciences. La nature restaurée contient en elle les différents visages que lui avaient attribués nos mythes. L'éco-organisation nous a montré qu'elle porte en elle la « bonté naturelle » et la « loi d'airain », qu'elle est à la fois la nature-jungle et la nature-matrice, la nature-tombe et la nature régénératrice (...) qu'elle est à la fois intérieure et étrangère à l'homme » (Morin, 1980, p. 92).

Dans la controverse sur la forêt boréale cependant, la nature-jungle et la nature-tombe ont pratiquement disparu. « La nature fait bien les choses, c'est bien connu »¹ et « la nature ne fait rien d'inutile »²: c'est la nature bonne, modèle d'éthique à imiter que les acteurs veulent faire décrire à la science. Genot (2006) constate lui aussi qu'il importe de croire que la nature fait bien les choses, sans quoi, il n'y aurait pas de possibilités pour élaborer une éthique dans la relation de l'humain à la nature. « À force de glorifier le changement et de mettre sur le même plan perturbation naturelle et anthropique, on soutient l'idée qu'il n'y a pas de lois de la nature à respecter, donc pas d'éthique à adopter vis-à-vis de la nature » (Genot, 2006, p. 131). Une des significations de la controverse est certainement liée à un malaise concernant la place que l'humain d'aujourd'hui devrait occuper dans le monde d'aujourd'hui.

¹ « Le paysage dépaycé : d'inquiétantes oranges en forêt boréale », chronique de Virginie-Arielle Angers, Doctorante en biologie Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable, Université du Québec à Montréal. <http://web2.uqat.ca/cafd/communiquenouvellesF.asp?Date=2009-02-16%2011:26:12>

² Première phrase du film « L'Erreur boréale ».

6.1.3 Symboles et mythes

Les mythes et les symboles sont inséparables de l'humanité qui les crée, leur intérêt réside dans les questions de sens qu'ils permettent d'explicitier.

Le mot « symbole » est issu d'un verbe grec *sym-ballein* qui signifie « jeter avec, mettre ensemble, joindre » (Girard, 1991, p. 32). Le symbole est composé de deux niveaux de réalité : un symbolisant et un symbolisé. Le symbolisant est la partie du réel accessible à l'expérience directe qui renvoie à un au-delà de lui-même : le symbolisé. Le symbole religieux, par exemple, émerge dans « *cette zone extrêmement profonde et souvent super consciente où l'homme intuitionne le sacré* » (Girard, 1991, p. 59).

Certains symboles sont conventionnels (les chiffres, les symboles chimiques), d'autres sont des emblèmes (un drapeau qui représente un pays). D'autres encore lient symbolisé et symbolisant de manière un peu moins arbitraire. La croix et le christianisme par exemple. Les symboles liés à la forêt, que nous allons explorer ne sont pas conventionnels. Il y a une analogie entre une forêt qui renaît à chaque printemps et l'immortalité par exemple. Évidemment, l'observation du réel sur lequel est fondé le lien est partielle et sélective. Le symbole ne décrit pas le monde concret, il révèle des questions humaines en mettant en relation un élément du monde avec un mystère complexe et parfois insaisissable de l'imaginaire humain. La symbolisation des éléments naturels n'est pas de même nature que leur exploration scientifique, mais « *tout processus de symbolisation part de l'observation des réalités naturelles et des empreintes profondes qu'elles laissent dans l'inconscient* » (Girard, 1991, p. 251).

Un symbole est partagé par plusieurs cultures et traverse le temps. Selon Girard, il préexiste à l'imagination individuelle consciente.

« En pareil cas, même si sa théorie n'a pas que des adeptes, Carl Gustav Jung nous a habitués à parler 'd'inconscient collectif' en tant que réservoir d'archétypes' : il entend précisément par archétypes ces symboles-clefs qui forment une espèce de patrimoine universel dormant dans les couches les plus profondes du psychisme humain » (Girard, 1991, p. 38).

L'inconscient collectif « *émerge à la conscience à l'occasion des rêves, des états mentaux anormaux, des mythes* » (Morin, 1991, p. 106). Cette notion d'inconscient collectif est intéressante pour notre propos. Les symboles sont inconscients et donc peu explicites et peu explicités. Ils sont aussi collectifs : chaque humain séparément les porte probablement de manière idiosyncrasique, mais ils ont aussi des racines communes aux humains ou au moins à des groupes d'humains. Nous parlerons avec Girard (2005) d'imaginaire collectif qu'il définit comme « *l'ensemble des repères symboliques au moyen desquels une collectivité s'inscrit dans l'espace et dans le temps* » (p. 6).

Les symboles sont polysémiques. Échappant à la vérification empirique, les analyses symboliques sont facilement rejetées ou remplacées. « *D'où ce rejet du symbolisme qu'on juge insaisissable à cause de sa signification polyvalente. Celle-ci fait intervenir à la fois plusieurs dimensions humaines dont nombre de composantes échappent à la vérification empirique.* » (Grand'Maison, 1974, p. 143).

D'autres concepts rendent compte de liens que le langage permet de construire entre deux réalités ou deux niveaux de réalité³ : le signe, la métaphore ou allégorie et la parabole. Ils montrent ce que ne sont pas les mythes et les symboles.

Le signe relie deux réalités concrètes : la fumée répertoriée sur les cartes satellites est le signe d'un feu de forêt.

La métaphore et *l'allégorie* unissent par comparaison deux éléments distincts de la réalité sensible, l'une étant présentée « comme » l'autre. Dans les deux cas, le lien est conscient, clair, il fait appel à l'intelligence et il y a toujours quelques points d'analogie.

³ Nous ne reprenons ici que rapidement les distinctions subtiles que l'on retrouve dans le livre de Girard (1991). Notre propos étant seulement de proposer des lectures particulières des discours sur la forêt boréale, nous renvoyons le lecteur intéressé à cet ouvrage pour d'autres nuances.

Dans le symbole, par contre, le lien fait appel à l'intuition. La raréfaction du caribou forestier est dans certains discours la métaphore d'une forêt mal gérée.

La parabole met en parallèle un récit fictif et une proposition éthique. Elle est l'œuvre de l'imagination et de l'intelligence. Le pamphlet de Richard Desjardins « L'erreur boréale » peut être considéré comme une parabole contemporaine. La leçon que l'on peut sortir du documentaire peut se résumer dans cette proposition : « exerçons notre droit de légitime défense, cette forêt appartient à tous les Québécois ».

Le mythe⁴ est un récit légendaire mettant en scène des dieux ou des héros et des actions extraordinaires. Quatre références sont habituellement données comme structurelles d'un mythe : le récit, les origines, le sacré et l'épique (Girard, 2005). Le mythe est d'une actualité constante, il est omnitemporel (Armstrong, 2005) « *Le mythe n'appartient jamais au passé, ni même au futur. Il est, et ce présent est indépassable* » (Oliviera Gomes, 2005, p. 17). Le mythe est porteur de significations, il est fait de symboles et exprime sous forme allégorique le mystère de l'humain, le mystère du tout, le mystère des origines. *Les « mythes, inventés par des sociétés qui ne pouvaient être plus différentes de la nôtre, abordent toujours nos peurs et nos désirs les plus essentiels »* (Armstrong, 2005, p. 16).

Si, par le passé, les mythes ont pu avoir pour fonction d'expliquer le monde, ils ont été remplacés dans les cultures occidentales par d'autres discours : les théories scientifiques qui sont plus efficaces à décrire ce qu'est le monde. Mais ils restent d'un grand intérêt pour élucider des questions qui émergent de manière cryptée dans des pratiques contemporaines. « *Le mythe n'est pas une « explication » du monde ; il élucide*

⁴ <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/mythe/> Le mot mythe est aussi utilisé pour désigner une représentation fautive ou déformée, une croyance infondée, il est alors le contraire de « la réalité ».

obscurément, parle oraculièrement, et c'est pour cela du reste qu'il peut sans cesse être réinterprété » (Morin, 1986, p. 160, note de bas de page).

Girard propose une différenciation entre mythe et récit mythologique. Le mythe aurait un caractère universel dont le récit mythologique rend compte dans le cadre plus restreint d'une culture⁵.

On retrouve enfin une autre définition du mot mythe : celle d'idée souveraine. « *La majorité des grands mythes contemporains ne sont pas des récits, plusieurs ne réfèrent ni aux origines, ni au sacré et la dimension épique s'y fait plus rare* » (Bouchard, 2005, p. 9). Et Morin considère également que le mythe « *s'infiltré dans les idéologies, leur donne énergie et force de possession. Il donne aux idées abstraites une vie, un caractère providentiel quasi divin. Ainsi la Raison, la Science, le Progrès ont pu devenir de très grands mythes des XIXe et XXe siècles* » (Morin, 2001, p. 97). Dans la pratique qui nous occupe ce phénomène occupe une place importante comme nous l'avons déjà montré plus haut.

Les symboles liés à la forêt, trois mythes et une parabole ont constitué notre matériau pour interpréter la controverse contemporaine sur la forêt boréale québécoise. Les symboles que nous décrivons donnent du contenu explicite à l'imaginaire collectif des acteurs de la controverse sur la forêt boréale. Quant aux mythes, nous avons recherché comment leurs scénarios se jouaient encore aujourd'hui. La parabole n'a pas été choisie,

⁵ Je prétends, par exemple, qu'à l'état premier, le mythe de Prométhée et celui d'Adam et Ève se recourent parfaitement (dimension universelle), alors que dans l'expression narrative, les symboles employés diffèrent et relèvent tant soit peu de la culture. Plus précisément, par exemple, que Prométhée vole le feu olympien (plutôt que le fruit de l'arbre mythique) pour animer sa créature froide s'enracine dans une culture où on produit des sculptures de marbre magnifiques mais... sans vie. (communication personnelle, 10 octobre 2009).

ni même recherchée, elle a été toujours déjà là comme une évidence, mais nous ne le savions pas, il y a quelques mois à peine.

6.2 La forêt symbolise

« Alors que nombre de philosophes ont défini la nature négativement comme ce qui n'est ni Dieu, ni homme, ni esprit, ni liberté, ni histoire – le lieu de l'éternel non-être en somme – un sentiment puissant de la nature n'a pas cessé de contredire cette conception. La nature n'est pas seulement le réel, elle est l'image possible de l'idéal, elle est aussi l'idéal même » (Godin, 2000, p. 114).

Girard (1991) constate une homologie symbolique de la triade bois, arbre et forêt. Le symbolisme homogène des trois éléments est fondé sur l'ambivalence de l'arbre qui est à la fois un symbole matriciel et un symbole vertical. Une partie (l'arbre) est souvent utilisée pour un tout (la forêt) et vice et versa. *« L'homme a toujours regardé l'arbre comme 'colonne universelle qui soutient toutes les choses'. Autrement dit l'arbre est le microcosme de la forêt » (Guéant et Lindekert, 2003) ⁶.*

Nous allons successivement aborder trois catégories de symbolisés liés à la forêt : la vie, l'humain et la nature.

6.2.1 La forêt et la vie

La forêt est un symbole de transformation et de renouvellement. Elle symbolise, la vie, la re-naissance, la con-naissance, l'immortalité et l'après-vie.

La forêt est ressentie comme maternelle. *« Avant que les religions de Dieu le Père ne prennent le relais, la nature est vénérée comme une Mère, l'homme se sent son fils. La Nature est mère parce que, comme elle, elle est féconde, comme elle, elle donne*

⁶ Cette ressource Internet ne contient pas de numéro de page.

naissance » (Godin, 2000, p. 99).

La forêt est source de vie, symbole de la vie et du cosmos vivant. Elle est le symbole de l'immortalité et de l'inépuisable fécondité : l'arbre produit des fruits, son tronc peut être creux, ses racines sont vivaces et résistantes et il vit des cycles observables de vitalité débordante et de mort apparente. La forêt est le lieu d'une grande activité de régénération, elle croît et propage la vie. Un « *arbre, qui a le pouvoir de se renouveler sans effort, incarne et rend visible une vitalité miraculeuse refusée aux mortels* » (Armstrong, 2005, p. 21). L'arbre comme symbole de l'immortalité est illustré par ce récit issu de contes amérindiens :

« Un arbre en pleine croissance est l'endroit idéal pour permettre à la vie, en train de quitter le corps de s'élaner via la Voie lactée vers la lumière, où Tshakapesh séjourne désormais en permanence hors du temps, et d'en revenir quelques saisons plus tard sous forme d'étoiles filantes tombant dans les vieilles souches, au creux desquelles elles se transforment en nourrissons » (Savard, 2004, p. 67).

La forêt offre un refuge, elle est source de soulagement, de rétablissement, de cure et de santé. Les propriétés médicinales des plantes permettent à l'industrie pharmaceutique de fabriquer de « l'authenticité » quand pur et naturel se confondent. L'arbre est aussi symbole de protection, on « touche du bois » pour se prémunir d'un mauvais sort.

Girard (1991) constate que l'arbre est une des figures archétypiques de l'inconscient humain : certains rêves d'arbres peuvent en effet être interprétés comme un retour à l'inconscient maternel, retourner à l'arbre, c'est comme se préparer une renaissance psychologique.

La forêt est également un symbole de connaissances. La forêt reste un lieu privilégié d'initiation encore aujourd'hui en Afrique notamment. La forêt est un lieu rituel pour toucher aux mystères, on y découvre des secrets, on s'y rend, on s'y perd pour mieux renaître adulte, plus sage, chaman, ou membre reconnu de sa propre communauté. Le matériau bois et les objets fabriqués en bois « *restent vivants car issus de l'arbre, organisme vivant* » (Lewis et al, 2005, p. 26). Le bois accompagne enfin l'après-vie.

Dans un cercueil, dans une barque, au pied d'un arbre sacré, dans un tronc creux... le bois devient alors une matrice pour une éventuelle renaissance.

6.2.2 *La forêt et les humains*

L'arbre pousse vers le haut et vers le bas, c'est un symbole axial, il relie le monde inférieur humain, terrestre et souterrain au monde supérieur céleste ou divin. Le symbole vertical suggère donc la montée vers le ciel ou vers les dieux, il rend accessible une information sacrée. Un arbre, une montagne ou un poteau relie la terre et le ciel : on y grimpe pour atteindre le royaume des dieux (Armstrong, 2005). Dans le monde des Vikings, l'arbre Yggdrasil avait la cime dans le royaume des dieux et les racines dans le royaume des morts. L'arbre à prières est une coutume présente dans de nombreuses religions et notamment chamaniques. L'arbre ou une de ses parties sont utilisés comme support à des requêtes que les humains adressent aux dieux ou aux esprits (Girard, 1991).

« Dans sa verticalité, l'arbre fait le lien entre la terre et le ciel. Il surgit de la terre et s'élançait vers le haut. Il est symbole d'arrachement, de montée, pointant du doigt interminablement le ciel inaccessible. L'arbre évoque l'au-delà, symbole de la présence de Dieu au sein de la réalité humaine » (Beauchamp, 1995, p. 61).

La cosmogonie algonquienne s'organise autour d'un axe vertical traversant la terre. La cime est lumineuse et renvoie à ce qui est favorable aux humains, alors que les racines symbolisent le mal : *« s'il est une forme de vie autre que celle des humains qui coïncide avec un tel axe, c'est bien celle des arbres »* (Savard, 2004, p. 68).

Les arbres sont comme les humains. Dans la psychologie des profondeurs, l'arbre des rêves est associé à la réalisation créatrice de soi : depuis les racines de l'inconscient, en passant par toutes les branches de la croissance et jusqu'au sommet de la spiritualité.

6.2.3 *La forêt et la nature*

Dans l'imaginaire contemporain, la forêt représente la nature par excellence. Et la nature, c'est le contraire de l'agriculture d'abord et par extension c'est le contraire de la

culture. Les rêves liés à la coupe d'arbres peuvent être interprétés comme un élargissement de la conscience. « *On pourrait en dire autant des rêves de jardins : la culture tend à prendre le pas sur la nature sauvage, le réfléchi sur le spontané, la conscience sur l'inconscient* » (Girard, 1991, p. 555)

En inventant l'agriculture, l'humain a repoussé la forêt, la défricher était synonyme d'avancée culturelle. « *la nature sauvage représentait également un défi à relever, un ennemi à vaincre, une menace à écarter* » (Des Jardins, 1995, p. 194). La forêt c'est l'envers du village, de la civilisation, de la culture, c'est le sauvage, l'indompté qui attire (liberté, refuge) ou répugne (la civilisation prémunit contre les dangers du sauvage, des moustiques, des animaux dangereux).

« *Abattre la forêt devient alors œuvre de civilisation qui expose à la clarté du soleil un abîme insondable de maléfice. C'est le combat du paysan ou du colon que de vaincre la forêt et son hostilité. En devenant maître du territoire, ils annihilent ses dangers, ils contournent sa malice sournoise* » (Létourneau et Montal, 1994, p. 115).

La forêt hostile et infertile est le royaume du diable et de l'angoisse « *Les cités et les villes étaient des endroits où les humains pouvaient s'épanouir, alors que les régions sauvages désertes et hideuses de Bradford étaient des lieux où ils souffraient et mourraient* » (Des Jardins, 1995, p. 194).

Dans la forêt gauloise, les Romains qui redoutaient les attaques, ne voient que « *pourritures infernales, feuillages sinistres, troncs informes* » (Larrère et Nougarède, 1993, p. 17). Le roman « Perceval » qui date du 12^{ème} siècle donne à connaître une forêt ambiguë : « *Brocéliande est la plus agréable du monde, haute, sonore, belle à chasser, mais elle est aussi la forêt félonne, lieu d'hallucinations et de tentations, lieu d'errances...* » (Larrère et Nougarède, 1993, p. 25). Les villageois du Moyen Âge en Europe ont une vision maléfique de la forêt. Ils la fréquentent, mais « *ils l'imaginent comme un monde à part, hostile, peuplé de personnages inquiétants, de fauves et d'êtres fantastiques...* » (Larrère et Nougarède, 1993, p. 46). Pour les moines du Moyen Âge,

déboiser, c'est œuvrer pour le triomphe de la foi chrétienne. « *Les moines assuraient leur protection aux vagabonds, aux réprouvés et, s'ils juraient de vivre désormais en bons chrétiens, ils en faisaient des tenanciers essartant les bois et cultivant la terre* » (Larrère et Nougarede, 1993, p. 46). La forêt est parallèlement un symbole de liberté : « *L'échappée belle des amants dans la forêt est, pour les troubadours du XIIIe siècle, l'occasion de brosser une image idyllique des solitudes sylvestres. Asile des proscrits, retraite des ermites, la forêt, refuge des amours interdites est bien terre de liberté* » (Larrère et Nougarede, 1993, p. 26).

Un dictionnaire poétique du milieu du XVII^{ème} siècle proposait comme adjectifs convenant à une forêt : affreuse, lugubre, sauvage, déserte, barbare et mélancolique...⁷ La forêt est effrayante, menaçante, morbide même, et c'est le lieu de mauvaises rencontres. « *C'est ce quelque chose d'énorme, de barbare et de sauvage que je pressentais en Brocéliande lorsque le soleil couchant faisait saigner le ciel* » (Markale, 1996).

Au Québec, au 19^{ème} siècle, couper la forêt était faire œuvre de civilisation. Dans un roman datant de 1874, Antoine Gérin-Lajoie raconte la vie de Jean Rivard, le défricheur qui passe ses jours à couper des forêts grandioses et à les brûler pour pouvoir cultiver la terre. Il entend une voix intérieure qui lui dit « *qu'il remplit un devoir sacré envers son pays, envers sa famille, envers lui-même* » (p. 106). La forêt est belle pour Jean Rivard, mais bien moins qu'un village, des fermes et des fleurs cultivées. Il défriche pour « mettre en culture ». La richesse, le confort et les liens civilisés entre les humains sont infiniment plus souhaitables qu'une forêt vierge de toute activité humaine où la solitude est lourde à porter. Les Amérindiens ne partageaient pas ce point de vue, eux pour qui la nature est mère – nature et lieu de vie. Leur culture est inscrite dans la nature, l'opposition entre les deux n'existe pas.

⁷ <http://perso.wanadoo.fr/bernard.langellier/etymologie/etymofor.htm>

Encore aujourd'hui, la forêt est parfois le repaire des bêtes féroces et des brigands qui s'y cachent ou y fomentent la révolution, le lieu de rencontre des forces du mal, des sorcières et des magiciens. Elle continue à faire peur et à être menaçante.

« ... la forêt est le lieu de la malveillance, où se rencontrent à différents moments, notamment les soirs de pleine lune, les génies malfaisants, les feux follets et autres créatures délirantes ou effrayantes, susceptibles d'envenimer ou de hanter le monde des vivants, des croyants et des enfants » (Létourneau et Montal, 1994, p. 105).

Terrasson (1997) voit dans la destruction massive de la nature par l'humain l'exorcisme de ses peurs instinctives de la nature sauvage. C'est la peur de son animalité intérieure qui pousse ainsi l'humain à saccager la nature. *« La forêt est abondance, mais cette abondance étrangère apparaît comme une menace, car le grouillement de bêtes, d'odeurs et de bruits vient réveiller nos propres peurs intimes. »* (Beauchamp, 1995, p. 72).

La forêt aujourd'hui est aussi un bien marchand, un réservoir de ressources le symbole du bien-être, celui de la société de consommation (Des Jardins, 1995). Outre « la fibre » qui alimente l'industrie forestière, elle est aussi le produit à vendre pour l'industrie touristique, celle de la santé mentale et physique, du plaisir et de la liberté. Ce lieu enchanté non souillé par l'humain est à vendre et pour le garder intact, on y aménage les chemins, les infrastructures d'accueil, des lieux de loisirs et de villégiatures. La forêt est devenue la nature, produit de consommation. Et parallèlement, la forêt est aussi un symbole de pureté : ce qui reste de la nature non touchée et non corrompue par l'humain et ses activités commerciales et techniques, c'est-à-dire la société occidentale. La nature sauvage est alors associée *« au paradis et au Jardin d'Eden »* (Des Jardins, 1995, p. 195).

Dépositaire d'une harmonie originelle, immaculée, sacrée, la forêt vierge (intacte, primaire) est un modèle pour l'éthique qui devrait réguler les activités humaines dans la nature. *« La forêt est le lieu où se vit et se reproduit une primitivité vierge, inaltérée,*

utopique, idéale. Elle est également le lieu où prévaut un ordre sacré, une régulation parfaite » (Létourneau et Montal, 1994, p. 107).

Envers de la culture et de la civilisation, la forêt est LA nature.

6.3 La forêt symbolique contemporaine

Nous utilisons notre journal de bord et un recueil de textes des employés de Forêt Québec 02 : « L'Arbre, ce livre » comme illustration de la forêt symbolique contemporaine.

Le recueil de textes est un projet d'art social réalisé par le duo d'artistes « Interaction Qui ». Ce livre fut distribué lors du congrès annuel de l'Association Forestière du Saguenay Lac Saint Jean en 2005 à Chicoutimi par des fonctionnaires du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune⁸. Présenté lors de plusieurs manifestations publiques, il n'est pas possible d'acheter le document en librairie. Tous les textes sont anonymes et le recueil ne contient aucune information personnelle sur les auteurs. Le recueil est constitué de discours non sollicités pour les besoins de la thèse, ce qui enlève toute suspicion d'induction de notre part pour obtenir des informations conformes à une interprétation réalisée *a priori*.

Nous avons réalisé un classement des différents sentiments et symboles que ces textes recèlent. Le travail d'analyse de contenu se trouve à l'annexe 5. La vie, le paradis, l'héritage et la connaissance sont les mots les plus généraux permettant de rendre compte des symboles associés aux forêts d'aujourd'hui par des personnes qui y

⁸ Le document a fait l'objet d'une autre présentation au Carrefour de la recherche forestière les 19 et 20 septembre 2007 au Centre des congrès de Québec. Nous reproduisons à l'annexe 5 l'introduction du document qui situe les discours qu'il contient ainsi que notre analyse sélective de son contenu. On peut en voir une brève présentation sur :

<http://www.sagamie.org/iq/ArbreCeLivre/2007/ArbreCeLivre-20070919.html>.

travaillent. Il est possible que les catégories ne soient pas toujours étanches : les personnes qui ont écrit les textes font des amalgames poétiques entre plusieurs symboles. Par exemple, cette phrase contient une symbolique liée à la vie, l'élan vital, le paradis et les connaissances : « *D'une richesse incommensurable, d'une beauté sans égale, née de l'union du soleil et de la terre, sa jeunesse procure nourriture et inspire le dynamisme, sa maturité procure sécurité et ses silences savent plus que tout autre nous porter conseil* » (184)⁹. Il est notable de constater que, dans le recueil, le côté sombre et dangereux des forêts est largement sous représenté par rapport à ses côtés bucoliques.

6.3.1 *La vie*

La forêt est similaire à l'humain, elle est associée à la vie, l'immortalité, le refuge et la mort.

La similitude entre l'humain et la forêt se reconnaît dans le cycle de la vie : ils naissent, grandissent, font des petits et meurent pour laisser la place à la génération suivante. « *La forêt est semblable à l'être humain (...). Elle respecte le cycle naturel de l'homme (sic)* »

L'identification de la forêt à la vie, sa diversité, sa complexité est présente dans presque tous les textes : « *La forêt c'est aussi un milieu riche en diversité qui habite (sic) une multitude d'espèces végétales et animales* » (101). Le fait de couper la forêt n'est pas nécessairement un acte de mise à mort : « *Récolter un arbre, c'est participer au cycle de la vie* » (22).

La forêt est immortelle : « *elle redonne la vie au désert* » (80). Mais son immortalité dépend des humains d'aujourd'hui : « *On te dépouille, on te rhabille pour nos générations futures. Mais tu es toujours là, fière et pleine de ressources qui, je l'espère, seront toujours inépuisables* » (28). Elle est inépuisable, immensément vaste, avec une

⁹ Les chiffres entre parenthèses renvoient au numéro que nous avons attribué au texte dans le recueil.

faune abondante. Elle se remet même des exagérations humaines : « *Trop souvent victime de la bêtise humaine, sa capacité à se tenir debout et de rebondir face à l'adversité inspire force et ténacité* » (184).

Abri des animaux, la forêt devient refuge quand on a des peines à cacher ou des joies à exprimer. « *En ces temps difficiles où les budgets sont coupés pi les arbres i-tou, qu'il fait bon se réfugier dans ses souvenirs au fin fond de la forêt* » (146). La forêt suscite aussi un sentiment de sécurité, qu'on soit dans la forêt ou grâce aux produits que l'on en retire pour fabriquer des maisons, des meubles, du papier et avoir un revenu.

Il appartient aux humains de maintenir la vie : « *si nous laissons mourir la forêt, nous laissons mourir tout ce qui vit sur terre* » (74).

Très rarement, la forêt représente une menace et suscite la peur. « *Pour certains, elle semble accueillante et apaisante et pour d'autres, elle apparaît envahissante et menaçante* » (49). « *Je me souviens un feu lors d'un voyage de pêche, comme c'était épeurant* » (46). Surtout lorsqu'on s'y perd : « *Quel bel endroit pour se ressourcer, mais combien effroyable lorsque égaré* » (59). Quelques rares auteurs soulignent que la forêt est un milieu difficile à exploiter, qu'il a représenté la misère des travailleurs et qu'on y meurt.

6.3.2 Le paradis

Le paradis forestier est fait d'harmonie, de richesse, de liberté, de santé, de pureté, de beauté et d'amour. La forêt est en somme une fête de tous les sens.

Les forêts contemporaines sont des paradis. « *Aujourd'hui, c'est pour décompresser qu'on retrouve ce paradis* » (108). La forêt donne un sentiment d'équilibre ou d'harmonie, dans le silence et la solitude, l'humain se recueille et s'épanouit. L'humain peut vivre en harmonie avec la nature dans la forêt : « *En somme, l'homme dans son milieu naturel est en harmonie en autant qu'il sache la respecter et s'en servir à bon escient* » (38). Une contradiction cependant n'échappe pas à certains auteurs : « *Nous*

nous retrouvons donc dans une boucle infernale, car ces lieux d'activités où nous aimons tant nous retrouver ne sont accessibles que grâce aux chemins construits par ceux qui modifient cet Éden » (126).

La richesse provient de l'abondance des ressources que l'on trouve en forêt : « *La forêt est une immense richesse naturelle » (106). La forêt est généreuse pour l'humain : « c'est elle qui me procure le journal du matin, les murs pour me loger, le bois pour me chauffer, l'argent pour me nourrir et pour pratiquer tous mes loisirs qui me rendent heureux » (36). La forêt donne la chaleur en hiver et la fraîcheur en été.*

La forêt est un lieu privilégié pour retrouver la liberté. « *Celui qui s'en va dans la forêt est quelqu'un qui veut échapper aux contraintes d'une vie hypersocialisée et sortir des conventions établies » (77). C'est un lieu d'aventure pour pratiquer tous les loisirs : la chasse, la pêche, la motoneige, la raquette ou le ski.*

La forêt participe à la santé mentale et physique de l'humain. Ses plantes donnent des médicaments et c'est un endroit de quiétude pour les gens stressés. Elle est source d'énergie et lieu de ressourcement. « *C'est en m'adossant contre l'écorce d'un arbre et en respirant tranquillement que je retrouve toute l'énergie que j'ai perdue à essayer de résoudre ces épreuves qui semblaient insurmontables » (144).*

La forêt est un symbole de pureté, elle permet à l'homme de respirer un air épuré, « *L'arbre nous donne un oxygène purifié qui facilite notre respiration » (11). Elle est « le poumon » de la planète et un filtre naturel pour l'eau des lacs et des rivières.*

La forêt est tellement belle qu'elle suscite l'émerveillement et l'admiration. Elle est une source d'inspiration pour l'artiste. « *Tu es là, magnifique avec tes branches chargées de neige nouvellement tombée. Ainsi parée, beaucoup d'artistes ont été inspirés par ta beauté » (28).*

Les sentiments les plus fréquents vécus en forêt sont la paix, le bonheur et l'amour. On y cherche le repos, le calme, la quiétude. « *En marchant à travers les érables à sucre, on ne peut que ressentir le calme et la sérénité émanant d'un tel havre de paix* » (136). On lui voue parfois un grand amour. « *QUE J'AIME LES ARBRES* » (3). On l'aime tant, qu'on veut en faire sa profession : « *c'est là que j'ai commencé à aimer la forêt et vouloir y travailler un jour* » (72). Ou bien, on veut en prendre soin et la protéger : « *Avec soin et dans un élan d'amour envers cette forêt si généreuse, il (l'humain) reboise les lieux orphelins avec des arbres jeunes et forts, redonnant ainsi les lettres de noblesse à sa forêt* » (131).

La forêt est donc une fête pour tous les sens. « *Ce que j'aime dans la forêt, c'est le vent dans les arbres, le son du vent dans le haut des arbres, le son des rivières et des ruisseaux, le chant des oiseaux, l'odeur des feuilles mortes en automne* » (48).

6.3.3 L'héritage, le don

L'héritage est composé de plusieurs cadeaux : l'histoire et la culture, les ascendants et les descendants, le don sont liés à l'idée de forêt.

La forêt n'est pas seulement l'envers de la civilisation, elle en est aussi une condition : « *Depuis toujours, les forêts du monde entier ont contribué grandement au développement de la civilisation telle qu'on la connaît aujourd'hui.* » (137). Exploiter la forêt a permis le développement des régions, elle est le gagne-pain de beaucoup de travailleurs et ainsi source d'évolution. C'est le travail des humains dans la forêt qui fonde la culture québécoise : « *Couper un arbre, c'est la survie de notre culture* » (14).

La forêt fait le lien avec la nature, avec les ancêtres et les parents proches. L'enfance dans les bois explique l'amour pour la forêt et le choix d'un métier lié à la forêt. Avoir des pères, oncles, grands-pères ou simplement des parents qui vivaient de la forêt ou qui la faisaient connaître fait aimer la forêt. « *De mes souvenirs d'enfance aux métiers de mes ancêtres, bien des choses me relient à elle* » (150).

La forêt est un don que la génération actuelle doit transmettre : « *Un monde sans forêt serait un vrai cauchemar pour les prochaines générations* » (145). La forêt est une ressource renouvelable mais pas inépuisable. Si la forêt est fragile, c'est à cause des interventions humaines réalisées sans respect. Il importe de la respecter, de la protéger et de l'utiliser avec sagesse pour l'avenir et les générations futures, parce qu'elle signifie aussi la survie de l'humanité. « *L'arbre est une ressource qu'il faut savoir utiliser à son maximum et avec la plus grande sagesse* » (40). Les humains ont un rôle à jouer dans la transmission de l'héritage culturel forestier aux générations futures. « *Nos grands jardins ont besoin de nous* » (109)¹⁰ et « *Plus on la cultive, plus elle est en santé et à cette capacité avec le temps d'effacer toutes les cicatrices qu'elle peut subir* » (119).

Enfin, les coupes forestières suscitent les sentiments d'impuissance, de tristesse, de colère, de frustration, d'effroi et d'angoisse : « *Un jour, son petit coin de paradis fut détruit sauvagement au profit de la compagnie. Colère et frustration furent les premières émotions ressenties par le jeune homme* » (103).

6.3.4 La connaissance

La forêt est un lieu d'apprentissage et une source de sagesse, elle met en contact avec le mystère.

La forêt se donne à connaître « *Plus je te découvrais et plus je voulais connaître tes secrets* » (63). Elle permet aussi de mieux se connaître, elle est source de motivation à apprendre. « *Tu reçois les assauts des tempêtes, du froid, des maladies, des trop fortes pluies, puis ta diversité me raconte l'amitié et l'entraide, la confiance même. Elle dit :*

¹⁰ En me référant à mon journal de bord, je peux affirmer que cet avis est loin d'être partagé par tous les opposants à la coupe forestière qui considèrent que la forêt se débrouille beaucoup mieux sans les humains.

lorsque l'orage s'atténue, il laisse tomber un conseil, une leçon pour qui sait regarder » (32).

La forêt recèle des trésors « *Je réalise que la forêt est un trésor accessible (19). Elle est magique et c'est un endroit de secrets et de mystère. « La forêt représentait un milieu d'aventures et de mystères » (21).*

6.3.5 Commentaires

Nous sommes ici bien loin des revendications de gestion intégrée des ressources et de protection de la biodiversité. Nous sommes au contraire devant l'évidence que la science ne remplace pas l'imaginaire, que la forêt n'est pas seulement un écosystème à gérer et que ceux qui gèrent la forêt trouvent des liens et des recadrages à la coupe pour permettre la cohérence entre leur imaginaire et l'exercice d'une profession essentiellement articulée autour de la coupe forestière. Je reproduis à ce propos un texte complet qui est un condensé des idées les plus associées à la coupe dans le recueil :

« Couper un arbre, c'est permettre à une jeune pousse de prendre place, se développer et ainsi créer une forêt plus vigoureuse et verdoyante. Couper un arbre, c'est participer au maintien de cette diversité biologique en renouvelant l'habitat et sa nourriture. Couper un arbre, c'est immortaliser cet arbre pour une seconde vie sous de multiples formes : meubles, maisons, papier, carton. Couper un arbre, c'est assurer la survie de nos collectivités qui se développeront à leur tour. Couper un arbre, c'est occuper le territoire. Couper un arbre, c'est un réseau routier donnant accès à tous. Couper un arbre, c'est une balance commerciale positive pour le Québec. Couper un arbre, c'est emprisonner du carbone sous forme stable et ainsi participer à la réduction des gaz à effet de serre. Couper un arbre, c'est assurer la durabilité de notre forêt. Couper un arbre, c'est la survie de notre culture » (14).

Ainsi, dans la plupart des textes, il nous semble que nous pouvons résumer la logique sous-jacente ainsi : la forêt, c'est la vie. Elle donne tout, abri, nourriture, liberté, plaisir des sens, refuge, énergie et paix gratuitement, les humains doivent en retour lui rendre respect, protection et sagesse. La coupe permet de jouir de tous les bienfaits de la forêt parce que sans elle, il n'y aurait pas de chemin et la forêt serait inaccessible.

Il est intéressant de constater que les fonctionnaires dont le travail est lié à la forêt ont des représentations complexes (liant des contradictions). Ce sont les humains qui maintiennent la forêt en vie par la coupe, la plantation et la protection contre les feux. Couper les arbres, c'est participer au cycle de la vie. La forêt n'est pas seulement l'envers de la civilisation, mais aussi une des conditions de la culture québécoise. Le paradis est accessible grâce aux chemins qui le modifie.

Le point de vue des fonctionnaires n'est pas celui que l'on rencontre le plus souvent dans les discours publics. Pour les auteurs des articles de journaux analysés dans le chapitre 3 et pour ceux qui les lisent, probablement moins impliqués directement dans la gestion forestière, leur forêt imaginaire supporte des prises de position moins élaborées, ce qui est très compréhensible. Si pour eux aussi, la forêt est source de vie, de beauté et de paix, la voir rasée par d'énormes machines en métal 24 heures sur 24 doit nécessairement générer de l'angoisse et de la colère.

« *Mais pourquoi la forêt boréale ?* » ais-je écrit plusieurs fois dans mon journal de bord. La commission Coulombe a surtout mis l'accent sur l'état préoccupant de la forêt du sud du Québec. La forêt boréale est située plus au nord et c'est elle qui est la plus visible dans la controverse. C'est comme si les raisonnements économiques, scientifiques, environnementaux ou liés à l'emploi et à la diversification des activités en forêt étaient impuissants à permettre l'élaboration de modèles d'intervention forestière socialement acceptables dans cette forêt-là. Or, dans le recueil de textes, il n'y a pas de spécificité associée à la forêt boréale. C'est pourquoi nous retournons dans les documents de Greenpeace et dans notre journal de bord pour tenter de répondre à cette question « pourquoi la forêt boréale ? »

La forêt boréale « intacte » est parée de toutes les vertus : elle possède la plus grande biodiversité¹¹, c'est elle qui permet la meilleure lutte aux changements climatiques. *« Il faut (...) placer également de grandes zones de forêt boréale intacte à l'abri de la coupe et d'autres activités industrielles. Ceci est particulièrement important dans le cas des forêts du sud, puisque ces secteurs sont biologiquement très riches »*¹². La forêt boréale « intacte » ne se situe pas au sud... C'est la forêt primaire, « intacte », et l'intégrité des écosystèmes que Greenpeace veut préserver¹³, c'est-à-dire celle qui n'a pas encore fait l'objet d'une exploitation forestière, qui n'est pas morcelée ou appauvrie par les activités de coupe. L'organisation environnementaliste ne reconnaît pas de pertinence à la norme CSA décrite au chapitre 3, notamment parce qu'elle n'interdit pas explicitement la coupe dans les forêts primaires. Dans mon journal de bord, je remarque souvent que « vieille forêt », « forêt intacte » et « forêt naturelle » sont des mots utilisés pour désigner les forêts primaires (pour autant qu'elles soient au stade « climax »). Comme la forêt intacte n'a pas fait l'objet d'une exploitation commerciale, elle est la source des meilleures connaissances sur la nature et les vieilles forêts sont aussi souvent la preuve que la nature fait bien les choses : les plus diversifiées, très résilientes, en équilibre... *« La présence de grands arbres, de vieux arbres suscite le réflexe de protection »* ai-je écrit dans mon journal de bord. J'ai aussi écrit ailleurs : *« on dirait que les vieux arbres sont plus sages, c'est sans doute pourquoi, ce sont les vieilles forêts qui sont une meilleure source pour l'éthique de la relation à la nature »*.

Au vu de tout ce que nous venons de décrire, nous pouvons dire que la forêt pacifiée, pacifiante, belle et reposante est un mythe contemporain. D'un point de vue

¹¹<http://www.greenpeace.org/canada/fr/campagnes/foret-boreale/notretravail/pilleurs/devoilement-destruction-chaine>

¹²<http://www.greenpeace.org/canada/fr/documents-et-liens/documents/chauffee-a-blanc>

¹³<http://www.greenpeace.org/canada/fr/campagnes/foret-boreale/notretravail/politiquespubliques/moratoire>

scientifique, la nature bris-colle dans l'ordre et dans le désordre, elle produit « inutilement » des milliards de graines et de plants qui ne deviendront jamais des arbres. La forêt est aussi une jungle où meurent dans les pires souffrances des animaux attaqués par d'autres. L'hiver décime les populations d'animaux affamés. La nature s'adapte de manière plus ou moins aléatoire aux changements même naturels. Sa capacité de résilience produit du même et/ou du différent en fonction des possibilités et de hasards. Les humains qui la fréquentent y vont souvent en motoneige l'hiver emplissant ainsi sa quiétude d'une pollution et d'un vacarme dont personne n'a l'air de se préoccuper.

6.4 Trois mythes pour guider notre interprétation

Deux personnages mythiques grecs illustrent pour Hadot (2004) les deux courants de pensée qui sous-tendent les connaissances à propos de la nature : Prométhée et Orphée. Nous utiliserons également le mythe de l'âge d'or. Ces trois récits inspirent notre interprétation des raisons qui font persister la controverse sur la forêt boréale.

6.4.1 Prométhée

Prométhée dérobe l'art d'Héphaïstos et d'Athéna, et le feu à Zeus pour les offrir aux humains que son frère Epiméthée avait oublié de pourvoir en dons pour assurer leur survie dans le monde. Pour le punir, Zeus le fait enchaîner sur les montagnes du Caucase où un vautour lui dévorait le foie la journée. La nuit, son foie se reconstituait. Hercule finit par le délivrer, mais Prométhée fut condamné à porter une pierre de la montagne sertie dans un anneau de sa chaîne¹⁴.

Le feu, source de techniques et de connaissances a été offert aux humains par Prométhée qui a assuré ainsi le salut d'une humanité dépourvue des moyens naturels de défense

¹⁴ <http://mythesfondateurs.perso.cegetel.net>

dont disposent les autres animaux (Mund-Dopchie, 2001)¹⁵. Le feu et les techniques sont l'image de l'intelligence¹⁶. Le mythe de Prométhée donne une explication au don des humains pour les connaissances et les techniques et au besoin des humains de toujours augmenter leur pouvoir sur la nature. Le mythe de Prométhée se reconnaît dans une connaissance qui cherche à dévoiler les secrets de la nature par tous les moyens y compris « la violence » des laboratoires (Hadot, 2004). « *L'expression de prendre connaissance le dit : la connaissance est une capture, elle ravale au rang d'objet tout ce dont elle traite, elle est incompatible avec le respect. Elle est l'expression de la volonté de puissance* » (Godin, 2000, p. 105). Le mythe de Prométhée se concrétise aujourd'hui dans cette confiance quasi-absolue au progrès technique et économique générateur de richesses et induisant *ipso facto* un progrès intellectuel et social.

Toutes les médailles ont un revers :

« Nos prétentions de civilisés nous font croire que nous devons nos progrès au dépassement des symboles par le calcul, l'analyse, la technique. Nous ne nous sommes pas rendu compte des appauvrissements anthropologiques qui ont accompagné le façonnement de la civilisation industrielle et de ses progrès indéniables » (Grand'Maison, 1974, p. 20).

Prométhée est l'auteur d'une transgression coupable : il rompt un équilibre sans se préoccuper des conséquences, c'est pourquoi il faut l'enchaîner. Malgré sa délivrance, il est marqué par l'anneau qui le lie à sa faute. Cet anneau rappelle que les pouvoirs débridés des connaissances et des techniques doivent être « encerclés », encadrés.

Par ailleurs, le progrès technique ne conduit pas nécessairement au bonheur puisque ses effets pervers sur l'environnement sont certainement aussi importants que ses effets souhaitables sur les humains. On peut ainsi lire le Principe responsabilité de Hans Jonas

¹⁵ L'article de cette auteure ne contient pas de numéro de page.

¹⁶ <http://www.philolog.fr/le-mythe-de-promethee/>

comme une mise en garde contre l'utilisation sans réflexion de technologies destructrices : les dégâts environnementaux qui s'en suivent sont une menace pour l'espèce humaine qui serait ainsi punie de ses excès.

« La plupart des systèmes de croyances comportent des récits [...] qui décrivent comment nous avons désobéi aux dieux, les avons abusés, avons tenté de nous faire leurs égaux et avons nargué les cieux. Nous comportant différemment du reste de la création, nous dissociant de la volonté divine, nous avons rompu l'harmonie. Parce que le récit de notre chute est commun à la plupart des cultures, le problème est sûrement humain plutôt que culturel » (Suzuki, 2001, p. 227).

6.4.2 Orphée

Orphée est un poète légendaire grec. En hommage aux neuf Muses, protectrices des arts et des lettres, auxquelles appartenait sa mère, il ajoute deux cordes à la traditionnelle lyre qui en portait sept. Il attendrissait les animaux sauvages et charmait par sa musique les arbres et les rochers au point qu'ils se déplaçaient pour l'écouter. Grâce à ses talents artistiques, il déjoue les gardiens des enfers et tente de sortir du royaume de la mort son épouse Eurydice, mais sans succès. Chantant toujours pour son épouse à jamais disparue, Orphée rendit jalouses les Bacchantes qui le tuèrent et jetèrent sa tête dans un fleuve où elle continua à chanter son amour pour Eurydice. Les Muses recueillirent ses membres et les enterrèrent au pied du mont Olympe où le chant du rossignol est le plus beau. Sa tête fut transportée dans une caverne consacrée à Dionysos où elle devint finalement silencieuse sur ordre d'Apollon¹⁷.

La tradition orphique permet d'imaginer une connaissance qui s'établit grâce à l'art et à la contemplation. Il s'agit d'une tradition qui utilise les ressources du discours et celles des émotions pour appréhender le monde (Hadot, 2004). Connaître la nature de cette façon, c'est se connaître soi-même. La sagesse consiste à s'occuper d'éthique et de connaissance désintéressée de la nature. Le mythe d'Orphée fonde ainsi une recherche

¹⁷ <http://mythologica.fr/grec/orphee.htm>

de la connaissance qui associe le sujet avec l'objet. Socrate refusait de faire des recherches sur la nature en arguant du fait qu'il s'agissait là d'une curiosité vaine et inutile (Hadot, 2004). Le mythe d'Orphée montre que la poésie, le chant, l'art permettent de connaître le monde. C'est donc un hymne à la force de la poésie et de l'amour. Le poète divinement inspiré communique avec la musique des sphères divines, et la transmet ainsi aux mortels (Smeesters, 2002).

Orphée est aussi le constat de l'impuissance de l'art face à la mort, de l'incapacité de l'amour à vaincre la mort, mais certains ont vu dans le mythe d'Orphée, la victoire toute relative de la ruse sur la guerre (Godin, 2000).

6.4.3 L'âge d'or

L'âge d'or est le premier âge mythique de l'humanité. Cet « état de nature » est lié avec un temps d'innocence, de justice, d'abondance et de bonheur. Les humains connaissent dans une nature généreuse et nourricière un sort idyllique : pas de contrainte, pas de travail, pas de maladie, pas de vieillesse, pas d'angoisse face à la mort. La terre produit tous les fruits sans agriculture, les humains vivent très longtemps et la mort survient pendant un sommeil sans souffrance. Les techniques ont sorti l'humain de l'âge d'or. La situation actuelle de labeur et de souffrance est le prix que paient les humains pour une transgression : le vol du feu divin par Prométhée, feu qui est source de toutes les techniques (Mund-Dopchie, 2001).

Le jardin d'Éden est un parc paradisiaque, luxuriant, plein de vitalité. Nourricière, symbole de l'abondance, « *la forêt appartient à un âge d'or au cours duquel, dit-on, les hommes vivaient des produits que spontanément leur donnait la nature* » (Létourneau et Montal, 1994, p. 107). La forêt, c'est en somme le symbole du paradis perdu.

La nostalgie du paradis perdu occupe les humains qui se distinguent de la nature en développant leur maîtrise sur elle. La nature se pare, comme le paradis perdu de toutes

les qualités : la beauté, la bonté, l'innocence, la pureté, la vérité et la liberté (Godin, 2000). L'Occident éprouve

« une fierté prométhéenne pour les progrès techniques caractérisant sa civilisation [...]. Mais il en a aussi ressenti régulièrement les limites : de là sa nostalgie pour un âge d'or, révolu [...] ; de là son besoin actuel de communier, même de façon factice, avec des usages d'autrefois et de vivre momentanément l'état de nature ». (Mund Dopchie, 2001).

Nous proposons dans la section suivante de décrire la forêt imaginaire de la controverse sur la forêt contemporaine, en lisant ensemble les discours des différents acteurs sur la forêt boréale avec les symboles et les trois mythes décrits ci-dessus.

6.5 La forêt boréale imaginaire

En interrogeant davantage les forêts imaginaires et en nous imprégnant des trois mythes décrits plus haut, nous avons élaboré quatre catégories pour mieux cerner l'imaginaire collectif à l'œuvre dans la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale qui perdure :

- *La forêt débat* : Prométhée contre paradis perdu
- *La forêt liberté* : le terrain de jeu sans contrainte
- *La forêt merveilleuse* : Orphée, l'immortalité, la vérité et l'éthique
- *La forêt sacrée* : des liens et du sens

6.5.1 La forêt débat

La forêt est une richesse à exploiter et son exploitation, une raison de remettre en question le progrès. Prométhée sanctifié et Prométhée honni au nom du paradis perdu donnent à connaître un visage qui se déforme dans des discours parfois pas si éloignés (gestion intégrée des ressources), parfois à l'opposé (l'exploitation contre la protection) l'un de l'autre. Ainsi la controverse sur la forêt boréale se concrétise dans un discours

ambigu qui s'appuie sur les sciences exactes pour faire le décompte des espèces disparues et sur les calculs pour compter l'argent engrangé. Deux jugements différents sur le progrès, les techniques, la consommation, le bonheur, la société contemporaine sont véhiculés par la controverse.

Pour les défenseurs de la coupe, la forêt est une légitime et inépuisable source de richesse, devenant ressource renouvelable à l'infini, bien gérée ou au moins gérable grâce aux connaissances et techniques modernes. Capital à faire fructifier à perpétuité, elle donnera d'autant plus de fruits qu'on intervient dans les processus naturels pour en maximiser le rendement. La nature donne le meilleur d'elle-même si les humains l'utilisent pour satisfaire leurs besoins et la forêt a besoin des humains et de ses techniques pour souffrir moins des catastrophes naturelles (feux et insectes). Sans distinguer économie et éthique, le progrès par le biais de la maîtrise de la nature, apporte aux humains, confort, santé, épanouissement. La forêt exploitée rationnellement, pour tous les Québécois ou pour les communautés qui en dépendent, ce serait le développement et le bonheur assurés.

L'autre face de la *forêt débat* vient des dérapages du progrès. La forêt cesse d'être source de richesse pour elle-même, dès qu'elle enrichit ceux qui la dépouillent. « *L'antique alliance, caractéristique des sociétés anciennes et primitives, de l'homme et de la nature, a été rompue sous les effets conjugués de la connaissance scientifique, de l'invention technique, et de l'exploitation industrielle* » (Godin, 2000, p. 103). Les conséquences de l'exploitation de la forêt sont désastreuses pour la nature. Honnir Prométhée, c'est lutter contre une société qui rend malade les humains et la planète en détruisant la nature. Le bonheur serait dans une relation douce avec la nature respectée dans son intégrité.

La forêt signifie paix, parfums divins plaisirs des sens, douceur..., tout ce que la société informatique, scientifique, froide, technique, planificatrice, bruyante, malodorante, polluante ne permet pas. La forêt, c'est l'antithèse de la société industrielle et des villes :

« clairement les gens apprécient que les expériences en forêt soient en contraste avec celles de leur vie quotidienne en milieu urbain » (Lewis et al, 2005, p. 15).

La forêt intacte est l'image d'un refuge pour ceux qui vont à contre courant du capitalisme triomphant ou sauvage qu'ils exècrent, même s'ils ne fréquentent que les forêts aménagées. Protégé contre le bruit et les contraintes de la culture ou de la civilisation, on trouve dans la forêt en abondance nourriture naturelle, santé, apaisement et amour. La forêt est généreuse et maternante. C'est l'imaginaire de l'âge d'or, d'un paradis à ne pas perdre. La nature vierge de toute intervention humaine permet un retour aux sources de la vie, un retour à la mère-nature. *« La nostalgie de la nature signifie dans la psyché collective le désir inconscient de retourner au ventre primordial, un désir qui met entre parenthèses le traumatisme de la naissance, que la culture et l'histoire représentent » (Godin, 2000, p. 128).*

Ainsi, la nature sauvage sauvegarde de la modernité. La culture amérindienne semble alors porteuse de valeurs aptes à contrer le processus de destruction de la nature qu'entraîne la faim insatiable de biens matériels.

« Les interprétations amérindiennes de la nature ont produit une sagesse humaine et une éthique de la responsabilité qui attirent maintenant les regards de l'Occident, alors que nous sommes aux prises avec une crise écologique d'envergure qui illustre les limites de nos propres systèmes de pensée » (Peelman, 1992, p. 61).

La revalorisation de la conception amérindienne de la nature, la mère-nature, répond à un désenchantement par rapport aux abus du monde occidental. Seules les forêts « intactes » n'ont pas été « abusées » par la société industrielle, il importe donc de les protéger à tout prix.

Fondamentalement, en s'opposant à la coupe, on s'opposerait au réfléchi, au raisonné, à l'industriel en valorisant le sauvage, l'irréfléchi, l'inconscient, la nature. La forêt c'est l'envers de la civilisation, la nature c'est l'envers de la culture. *« Ce ne serait pas tant la perte de la sylve dont il serait vraiment question, mais plus profondément d'un rejet de*

la société de consommation ou plus globalement, de la Modernité » (Lewis et al, 2005, p. 21). Défendre la forêt, c'est donc s'opposer à la société technico-scientifique, capitaliste et à la consommation de la nature. S'opposer à la coupe, c'est protéger la forêt contre la civilisation, pour que la nature ne soit pas la culture. Une mère vierge de toute profanation humaine est la vraie nature : elle se déploie dans toute sa richesse sans les humains. La forêt boréale, encore en partie constituée de forêts primaires est donc primordiale.

Les défenseurs de cette nature s'opposent aux exploiters, surtout les gros, qui distinguent pourtant eux aussi nature et culture, mais en mettant la première au service de la seconde. L'enjeu de cette *forêt débat* est autant un maintien ou une transformation de la relation de l'humain à la nature que la métamorphose ou le maintien d'une certaine conception des rapports économiques et du bonheur.

« L'idée apparemment naïve de la « bonté naturelle » est en fait la détection perspicace d'un mal de civilisation. Toute idée de nature peut nous aider à psychanalyser ou socio-analyser la culture dont elle est issue. Toute idée de nature est d'importance, non seulement philosophique ou scientifique, mais civilisationnelle et politique » (Morin, 1980, p. 94).

Agir sur la loi, les règlements, les guides d'intervention en forêt permet de mettre un anneau à Prométhée. Cet anneau est parfois trop lourd, parfois trop léger, en fonction de l'image de Prométhée que portent ceux qui parlent. Pour certains cependant, Prométhée profane un paradis qui se perd (la forêt boréale, le reste étant déjà perdu). Dans ce cas, aucun anneau ne convient, seule la violence de l'enchaînement serait salutaire. Prométhée s'est déchaîné dans une foresterie sans scrupule, il n'est que juste de lui faire subir le châtement qui convient à son crime. Aucun anneau alors ne vaudra une chaîne et la forêt intacte doit être interdite de toute forme d'exploitation. Un paradis à ne pas perdre ne peut en aucun cas devenir une ressource à exploiter.

6.5.2 *La forêt liberté*

Dans la *forêt liberté*, les humains s'évadent, ils pratiquent des sports, des activités récréatives libérées du stress et des contraintes de la vie quotidienne. Cette forêt est un grand terrain de jeu, en quad, motoneige ou randonnée. On accède avec un véhicule tout terrain aux endroits les plus isolés, on s'entoure de techniques, de moteurs, dans un chalet qui ressemble à une maison en ville : avec génératrice, TV et four à micro-ondes. On est loin de tout, libre mais entouré de tout le confort de la civilisation, au bord d'un lac sur lequel est amarrée une embarcation à moteur. Sonar pour la pêche et vêtements hi-tech facilitent la vie. On y retrouve la spontanéité perdue dans les activités quotidiennes et dans la vie urbaine hypersocialisée. On peut socialiser si on veut, il n'y a pas de contraintes. Il n'y a pas d'obligation à rencontrer l'autre. La liberté est une quête individualiste que rien ne vient contraindre.

Tous les chemins signifient évasion : la liberté s'exerce en 4 roues dans un beau décor forestier. Les forêts résiduelles le long des lacs et rivières empêchent la belle vue sur le lac. Il n'y a pas de déforestation dans la *forêt liberté*. La forêt est accessible parce qu'il y a des chemins construits grâce aux coupes forestières. En été, les chemins donnent accès aux lacs et aux rivières sur lesquels pêcher. En automne, ils permettent de retrouver les lieux de chasse. En hiver, les motoneiges donnent aussi un sentiment de liberté et de sécurité (le bruit éloigne les animaux sauvages). Et les arbres poussent, ce qui n'est pas toujours recherché : les indispensables chemins n'arrêtent pas de se refermer si les propriétaires de chalet n'interviennent pas, les arbres bouchent la vue, ils remplacent les bleuets. Parfois au contraire, toute la forêt qui entoure le chalet est le symbole de la nature et symbole de liberté. Dans ce cas, on craint la prochaine coupe qui va dénuder le paysage et le rendre moins attirant ou moins paisible, du moins pour un temps. L'enjeu est alors de maintenir l'ambiance forêt autour du chalet.

C'est dans la *forêt liberté*, que l'on peut penser à la « vraie vie », celle qu'on pourrait avoir si on était libre, la vie « instinctive » de la cueillette, de la chasse et de la pêche. La « vraie vie » se situe quelque part dans ce paradis pas du tout perdu, mais pas

accessible tous les jours. C'est le rêve de vivre « au naturel » au milieu de nulle part. On profite de cette liberté pour se ressourcer, réfléchir et méditer sur soi-même, se sentir vivre et prendre des décisions pour sa vie. Néanmoins, si on rêve de passer plus de temps là-bas, il faut quand même pouvoir retourner en ville pour faire une épicerie : les ressources de la forêt (poissons, gibiers et plantes) sont insuffisantes pour assurer le bien-être indispensable à l'exercice de cette liberté individuelle, dispendieuse, impossible sans les contraintes d'un travail suffisamment rémunéré. Le chalet d'autant plus précieux, la liberté d'autant plus recherchée.

La *forêt liberté* ne s'oppose pas à la *forêt débat*, ressource et richesse économique. Mais elle n'a pas la même signification symbolique. Ici, c'est l'individu qui est à l'avant-plan, pas un développement économique et social souhaité ou honni. La liberté individuelle est le critère qui sous-tend les décisions. Par contre, la *forêt liberté* est loin de la *forêt merveilleuse* et de la *forêt sacrée*. Parmi les acteurs de la controverse, cette distinction subtile et jamais énoncée entre les forêts imaginaires est à la base d'une opposition insoupçonnée : la *forêt liberté* est liée aux coupes, il faut des chemins pour arriver au chalet tout confort et au terrain de jeu où l'on exerce ses talents de chasseur et de pêcheur, renouant ainsi avec la « vraie vie ». Ils sont indispensables pour les uns alors que les autres voudraient les fermer pour protéger la faune sauvage de l'omniprésence humaine. Les chemins sont, rappelons-le un élément majeur dans la discussion du comité de suivi de la norme CSA. La *forêt liberté* est assez bien rencontrée par une gestion multiressource qui entretient le terrain de jeu : les chemins accessibles et des abords de chalets suffisamment boisés.

6.5.3 *La forêt merveilleuse*

La forêt est beauté, vie, source de connaissances, y compris sur le bien et le mal. Tous ces éléments peuvent se confondre dans le sublime de l'expérience esthétique :

« C'est une émotion, un sentiment de beauté, d'admiration, de vérité, et au paroxysme, de sublime ; il naît non seulement des spectacles ou des arts (...) mais aussi des odeurs, des parfums, goût des aliments ou boissons, et il naît du

spectacle de la nature, d'émerveillement devant l'océan, la montagne, le lever du soleil » (Morin, 2001, p. 122).

La forêt éveille à l'esthétique. « *L'esthétique et l'imaginaire ont une partie commune : l'esthétique nourrit l'imaginaire et est en partie nourrie par l'imaginaire (épopées, romans, poésies, sculptures, etc.)* » (Morin, 2001, p. 123). « *L'Erreur boréale* » est un documentaire esthétique, nourri par l'imaginaire québécois et qui le nourrit en retour de manière persistante.

La forêt « Walt Disney » : romantique, merveilleuse, parfaite, dénuée de danger habite et nourrit celui qui s'y réfugie. Il suffit d'écouter et de se laisser envahir par les chants de la nature et les plaisirs de tous les sens et la forêt devient alors un chant d'amour.

« L'affect lui-même ne va pas sans représentation – car il n'aime pas toute la nature, celui qui dit aimer la nature, il n'aime pas tous les animaux, celui qui dit aimer les animaux. Mais l'affect est métonymique, il prend la partie pour le tout, et oublie le reste, tout le reste » (Godin, 2000, p. 96).

La forêt merveilleuse est ainsi sans malice, sans menace :

« la sauvagerie qui appartenait traditionnellement aux forêts se cache maintenant dans les cœurs des hommes de la cité (...). La cité devenant funeste, les forêts deviennent innocentes, pastorales et amusantes » (Harrisson, 1992, p. 158).

Il est compréhensible que, devant un territoire dénudé par une coupe récente dans une forêt merveilleuse, les sentiments de colère et de tristesse mobilisent pour la lutte contre l'exploitation forestière.

La forêt boréale, constituée en grande majorité d'épinettes noires reste verte même en hiver, elle est immortelle si les humains n'y touchent pas : une coupe dénude le paysage qui devient noir quand il n'y a pas encore de neige. Le feuillage qui persiste dans le froid de l'hiver est un espoir face à la nuit la plus longue et donc un symbole de la vie face à la mort. La « déforestation », c'est la disparition de la forêt et de la vie. La permanence des forêts rassure, leur disparition désespère. Dans un monde sans mythe ni magie, la mort de la nature immortelle réveille l'angoisse de la mort humaine, dont il est

socialement si peu acceptable de parler. La forêt est le monde de l'immortalité aux yeux de mortels que nous savons être : elle renaît de toutes ses cendres naturellement, la vie est présente sous les arbres, dans les sous-bois. Immortelle, elle guérit les humains des maux qu'ils s'infligent. Ses arbres, plantes et fleurs sont des remèdes pour l'âme autant que pour le corps. Exploiter une forêt immortelle peut paraître aussi inacceptable qu'accepter la mort sans révolte. Pourtant, pour certains acteurs, on perpétue la forêt pour les générations futures en la coupant avec sagesse.

La forêt est source de vérité. La forêt aiguise la curiosité des humains avides de connaissances. « *Les forêts t'apprendront plus que les livres, écrit saint Bernard au 12^{ème} siècle. Les arbres et les rochers t'enseigneront des choses que ne t'enseigneront pas les maîtres de la science* » (Larrère et Nougarede, 1993, p. 28). Les humains la nomment, la décortiquent, la mettent à distance pour la dévoiler (Prométhée) ou s'en approchent pour en faire une expérience sensible sans distinction entre elle et eux (Orphée) (Hadot, 2004).

Dans la forêt se cachent des apprentissages à faire. Elle est un lieu où l'on se retire pour apprendre sur soi-même. Elle est aussi un espace propice aux rituels. La forêt détient les clés de la connaissance qui aideront les humains à mieux se comporter vis-à-vis de la nature. « *Il faut pouvoir laisser à la nature le moyen de nous apporter de précieux enseignements pour le futur* » (Genot, 2006, p. 132).

C'est la nature sans les humains qui est source de cette connaissance. La nature-pureté, celle qui n'est pas souillée par la coupe est particulièrement « connaissante ». En partie primaire, donc vierge et intacte, la forêt boréale traduit cette pureté des connaissances que l'on peut acquérir d'une nature généreuse d'elle-même.

La beauté de la forêt et la science, qui en rend compte par des connaissances, se confondant avec le bien, donnent aussi l'éthique à respecter pour se conduire de manière adéquate dans la nature. Imiter la nature est le plus sûr moyen de bien faire « *Si communauté et équilibre posent un problème sur le plan scientifique, ils doivent être mis*

en avant pour une éthique guidant les rapports entre l'homme et la nature, sous peine de voir homo destructor ne jamais devenir homo ecologicus » (Genot, 2006, p. 132).

Belle, immortelle et source de toutes sortes de connaissances, la forêt boréale exploitée blesse l'expérience, l'esthétique et l'aspiration à la vérité. Elle réveille l'angoisse primordiale de la mort. Couper dans les forêts primaires, c'est s'empêcher de croire à une vie éternelle ou s'empêcher la consolation de la forêt immortelle. Et comme il ne reste plus beaucoup de forêts intactes à travers le monde, défendre avec conviction celles qui restent, c'est aussi se battre pour une humanité plus humaine et plus écologique. « *Une forêt, ça ne se coupe pas. On le sait que c'est pas bien de couper la forêt, c'est tellement épouvantablement laid* »¹⁸. Ainsi résumée par un farouche adversaire à la coupe, la formule montre la confusion entre les différents niveaux de langage (connaissance, éthique et esthétique). Le mouvement écologique

« incite à une réconciliation nouvelle entre science et conscience, entre science, éthique et esthétique, entre raison, esprit et cœur, c'est là enfin un dépassement du rationalisme étroit de la fin du siècle dernier, quand Poincaré n'entrevoit le monde que comme une mécanique dont nous comprendrions bientôt tous les rouages » (Beauchamp, 1993, p. 199).

La liaison dans la controverse sur la forêt boréale est si clandestine que les acteurs ne distinguent pas leurs combats. Cette confusion catégorielle permet de comprendre pourquoi les patrons de coupe qui proposent de garder des arbres debout, des lisières boisées le long des routes, de faire des coupes de jardinage au-delà de leur valeur écologique (souvent pas très grande en forêt boréale) séduisent davantage que les coupes avec protection de régénération au sol, image même du mal et de la mort parce qu'elles ont l'apparence de coupes à blanc. C'est moins épouvantable de couper des arbres que de couper une forêt.

¹⁸ De mon journal de bord

6.5.4 La forêt sacrée

La forêt personnifie à la fois le lien entre les humains et le lien avec le cosmos. Elle donne du sens à la vie.

La forêt est un lieu identitaire de la culture québécoise. « *Lieu refuge des hommes et en particulier du père (...) la forêt rend possible un vécu d'ermite, de silencieux et de reclus qui correspond bel et bien à l'une des composantes de l'identité masculine québécoise, celle de l'isolement cyclique* » (Létourneau et Montal, 1994, p. 100). Pour un peuple forestier, la forêt n'est pas seulement un décor naturel, elle fait partie de l'histoire et est un lieu d'action collective, tant pour les Amérindiens que pour les Blancs. « *Parler d'elle, c'est réveiller les mémoires, les identifications, les appartenances, les attentes et les rêves des Québécois* » (Létourneau et Montal, 1994, p. 98).

Détruire la forêt serait alors comme arrêter l'histoire. Sans elle, il n'y aura pas d'avenir pour les enfants. Couper les arbres, manquer de respect aux ancêtres, empêcher les générations futures de vivre de ou dans la nature, c'est donner la mort à la culture.

À un niveau individuel, la forêt relie aux ancêtres, à la génération précédente et aux générations futures. Les grands-pères et les grand-mères sont dans la nature pour les Amérindiens. Aux Blancs, les parents ont appris à apprécier un séjour en forêt, la vie en plein air, les joies du chalet.

En septembre 2004, j'ai écrit dans mon journal de bord :

« Il existe un endroit sur la rivière Vermillon dans la réserve Ashuapmushuan où sans crier gare un matin de septembre, je me suis retrouvée avec Bonnie, ma grand-mère décédée il y a si longtemps. Elle était là à cet endroit, dans tous ces arbres, me rappelant que la vie est belle comme ce lieu magnifique dont je dois m'arracher pour ne pas m'y fondre. Un jour je m'y perdrai moi aussi ».

Je peux très facilement imaginer l'incommensurable tristesse qui m'envahirait si cet endroit faisait l'objet d'une coupe. Mon cœur saignerait de savoir ma grand-mère perdue

à nouveau, elle qui fut la bonté dans mon enfance et dont la vie m'a éloignée alors que son amour aurait éclairé mes errements. Pourtant ma grand-mère n'est jamais venue au Canada... Au niveau individuel aussi, détruire la forêt, c'est arrêter l'amour qui nous lie à ceux que nous avons aimés et qui nous ont enseigné des petits bouts de vie.

Il m'a fallu relire plusieurs fois la phrase suivante de mon journal de bord pour en comprendre la portée. Au retour d'un séjour particulièrement envoûtant dans un endroit que j'ai baptisé « le Lac au Thé » en 2008, j'ai écrit :

« C'est mystique un séjour en forêt. C'est une expérience intérieure, close sur moi mais ouverte sur l'espace infini d'un cosmos indéfinissable et pourtant je me cantonne à moi. Je spiritualise les étoiles la nuit au-dessus des épinettes. Je décolle de moi pour être moi. Je me perds, je me dissous dans la forêt pour pouvoir être moi-même dans la relation avec les autres après ».

Je n'étais pas dans une forêt primaire. La coupe dans laquelle j'avais installé ma tente datait d'une dizaine d'années. Pourtant cette forêt était ma cathédrale, un lieu pour me (re)trouver et me faire « poussière d'étoile ». Il m'a fallu plusieurs jours avant de me replacer dans la vie de mon univers quotidien. La citation suivante m'a permis de comprendre la nostalgie qui me reprend à chaque fois que je regarde les photos de ces trois jours comme entre parenthèses d'une autre vie : « *Une expérience mystique, c'est simplement vivre, ici et maintenant, une expérience de salut, c'est-à-dire d'éternité, de plénitude, de simplicité, de silence, d'amour* » (Comte-Sponville, 2001). Dans le récit de mon séjour au Lac au Thé, il y avait l'idée que je pouvais me fondre dans la nature pour mieux me définir comme personne séparée dans la relation avec les autres, pour ne plus me confondre avec eux. Dans la forêt, je me confonds et je reste autre, parce que la forêt n'est pas mon semblable. L'amour qui me lie à la nature n'est jamais envahissant, il n'est pas un fardeau insupportable. La forêt n'a pas de visage qui s'impose à moi comme une exigence. Pourtant je suis elle quand j'y touche au sublime de l'expérience mystique. C'est là que je me dilue dans l'univers, que j'en suis une partie sans limite qui existe pourtant comme entité séparée. L'expérience en forêt relie au cosmos, à la planète, faisant de chaque humain une partie signifiante d'un tout qui le dépasse.

« Une expérience de la transcendance a toujours fait partie de l'expérience humaine. Nous recherchons des moments d'extase, où nous nous sentons profondément touchés intérieurement et temporairement entraînés hors de nous-mêmes. En de tels moments, il nous semble que [...] nous habitons la totalité de notre humanité » (Armstrong, 2005, p. 13).

Il y avait dans cette expérience rare, un vécu d'absolu. Comte-Sponville définit deux façons de penser l'absolu. Soit comme transcendant : il dépasse le monde, il est une surnature, c'est Dieu. Soit comme immanent : l'absolu, c'est alors l'univers.

« Je dirais que nous sommes au cœur de l'Absolu, même si nous ne pouvons jamais le connaître absolument. C'est la singularité d'une spiritualité de l'immanence : l'absolu n'est pas une chose avec laquelle j'aurais rendez-vous après la mort, mais c'est exactement ce dans quoi je suis d'ores et déjà. Il n'y a plus qu'à l'habiter » (Comte-Sponville, 2001).

Je prends conscience et j'habite l'Absolu dans la forêt, pas dans ma vie quotidienne, ce qui me désole, mais donne à la forêt, n'importe quelle forêt, une dimension symbolique extrême. Il s'agit cependant d'une expérience rare :

« Le retour à la nature est une illusion (...). Il n'est que de voir quels artifices, quel volontarisme aussi encadrent les loisirs et les sports qui font sortir aujourd'hui les citadins de leur ville pour mesurer la difficulté que nous avons désormais d'éprouver le sentiment d'habiter la nature. Il y faudrait un goût de la contemplation et un consentement à l'inactivité dont nous avons peut-être perdu jusqu'à l'idée, excepté en de très rares occasions, en de très précieux moments » (Godin, 2000, p. 101).

La *forêt sacrée*, ce n'est pas la *forêt liberté*. Dans un chalet aménagé en maison de ville et sur un véhicule 4 roues, je n'ai aucune expérience mystique. D'ailleurs, c'est un peu comme si l'un empêchait l'autre. Il me faut le dénuement et le sentiment de la fragilité de mon existence pour accéder à ces moments d'une rare intensité.

L'expérience de la *forêt sacrée* est possible dans une forêt aménagée comme un jardin. Aucun arbre ne peut être « artificiel », même s'il a été planté. On peut aussi vivre (ou revivre en ce qui me concerne) cette expérience contemplative quand l'imaginaire s'envole en contemplant des photos, des peintures, des bandes dessinées ou des films

représentant des forêts oniriques : celles du Seigneur des Anneaux par exemple. Ces représentations esthétiques permettent aux personnes, qui gardent, tapie au fond d'elles-mêmes, une peur ancestrale de la nature, de faire l'expérience d'une *forêt sacrée*.

A côté de l'Absolu, il y avait dans les quelques phrases de mon récit du Lac au Thé, une notion de reliance : « *la spiritualité post-moderne est d'abord et avant tout une affaire de relations (...) et (...) ces relations ne se limitent pas aux êtres humains seulement. Elles doivent inclure tous les autres éléments vivants de l'univers* (Peelman, dans Ménard et Villeneuve, 1996, p. 37). Peelman pense que le mouvement écologique et l'importance grandissante des cultures autochtones, permet de mettre en relief « *la dynamique inter-relationnelle dont l'être humain a besoin pour coordonner sa vie et pour réaliser sa capacité de transcendance* » (dans Ménard et Villeneuve, 1996, p. 25).

La forêt est sacrée dans la tradition amérindienne et elle redevient sacrée aujourd'hui. Un monde, résultat du hasard, ne contient pas de sens. La société se laïcise, il n'y a plus de référence transcendante pour donner du sens à l'existence non plus. La spiritualité vécue dans la nature, même imaginaire, comme lien et comme intériorité, permet en quelque sorte et sans doute de manière éphémère et cruciale d'échapper à l'angoisse de l'absurde et du vide en donnant du sens à l'existence. Ainsi, la modernité occidentale situe le sacré parfois en dehors de référence à une religion et le place dans un secteur séculier comme celui de l'environnement : « *l'éthique environnementale est une des métamorphoses actuelles du sacré* » (Vaillancourt J.G., 2001)¹⁹. La forêt qui permet de trouver du sens, d'être en contact absolu avec soi et avec tous les autres : humains, nature et parfois surnature devient pour certaines personnes le temple de leur spiritualité. « *La conscience que tout est lié à tout semble être le véritable moteur de la spiritualité contemporaine* » (Peelman, dans Ménard et Villeneuve, 1996, p. 24).

¹⁹ Cette ressource électronique ne contient pas de numéro de page.

Au niveau social, s'investir dans la protection de la nature permettrait, en plus de protéger la biodiversité, de vivre une relation sacrée et une intériorité socialement valorisée avec une communauté de militants partageant un idéal (un sens, une signification, une direction) commun : sauver la nature des méfaits des humains et même parfois de la catastrophe que représente l'humanité. L'action militante pour la défense de l'environnement lie des individus isolés qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes buts désintéressés. La forêt est le support de ces liens, elle les maintient et même les avive si elle est en danger. Cette nécessité d'un lien social se retrouve aussi dans les revendications pour une foresterie de proximité dans des forêts habitées, autour de petites communautés dans l'espoir qu'elles deviennent autosuffisantes. Les défenseurs de l'environnement se sentent responsables de la nature et des autres humains, surtout des générations futures. Au nom de cette solidarité et de cette responsabilité future, ils bataillent pour maintenir des écosystèmes naturels, des forêts-refuges, une nature pure. La forêt, c'est comme une cathédrale, l'écologie politique, devient alors son credo. Le combat pour la nature donne un sentiment de filiation avec des racines plus profondes encore qu'une culture puisque les actions de contestation entourant la forêt ont pour finalités la pérennité de la Terre et des humains.

On peut comprendre que la coupe détruisant la nature tangible donne le sentiment d'anéantir agressivement cette *forêt sacrée*, cette cathédrale naturelle où l'on fait l'expérience imaginaire de l'unicité, du lien, de l'absolu, de l'interdépendance, du sens. Les coupes détruisent autant les humains que les forêts. Elles détruisent des liens imaginaires, elles anéantissent des possibilités pour vivre un besoin fondamental et unique à l'espèce humaine : la quête du sens de leur existence et du lien qui les unit au reste de l'univers. La forêt devenue sacrée est l'objet d'un respect absolu que toute exploitation bafoue absolument.

Nous voyons donc se jouer sur la scène d'une forêt au 21^{ème} siècle les trois mythes du paradis perdu, d'Orphée et de Prométhée, un besoin de liberté et une quête de sens. Mais les protagonistes ne parviennent pas à réaliser une synthèse intégrant cette

complexité, et pour certains éléments en tout cas, ils ne mettent pas de mots sur ces réalités pour les nommer. Prométhée est déchaîné dans les dommages faits à la nature et à l'humain par ses techniques. Orphée ne peut pas grand-chose contre la maîtrise humaine sur la nature. Le paradis perdu est perdu, sauf pour les quelques arpents de forêts qui restent « intactes ». La liberté contemporaine dans la forêt est technologique et individualiste, elle fait de la nature un terrain de jeu pour lequel les coupes sont une nécessité. Quant à la forêt sacrée, elle se vit en partie dans la singularité de l'expérience individuelle, et en tout cas, on n'en trouve aucune trace dans les discours publics de gestion, d'aménagement et même de protection.

La guerre contre Prométhée est une voie sans issue. Nous possédons les techniques, les sciences, nous continuons à apprendre, heureusement. Prométhée a donné aux humains si démunis les clés pour vivre, mais il doit porter un anneau. Orphée est cantonné aux arts auxquels les humains d'aujourd'hui n'accordent plus de pouvoir magique. Pourtant il fait partager son désarroi dans des chants contestataires de plus en plus entendus. Le paradis perdu est celui d'hier et l'évolution ne permet pas de retour en arrière, mais parfois le paradis est là aujourd'hui dans une liberté de fin de semaine sécuritaire. On peut aussi rêver d'un hypothétique paradis futur, en pensant avec Kahn et Jacquard que l'avenir n'est ni écrit, ni héréditaire en tentant de protéger ce qui reste de forêt intacte.

Dans cette difficile explicitation et cette improbable synthèse pourtant possible, se trouvent sans doute les racines de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale qui perdure. Ainsi *forêt sociale*, *forêt science*, *forêt éthique*, *forêt débat*, *forêt liberté*, *forêt merveilleuse* et *forêt sacrée* ne se rencontrent pas dans les discours publics. Les protagonistes de la controverse ne parlent pas entre eux de toutes ces forêts. Et cette conclusion semble être une réponse à la question de recherche « pourquoi la controverse perdure-t-elle ? ». D'emblée cependant, nous vient une autre question, plus radicale « qu'est-ce qui les empêche d'en parler ? ». Il est assez facile d'y répondre en disant qu'on ne peut parler de quelque chose qui n'est pas nommé. Un résultat de la thèse aura

donc été de mettre des mots sur des aspects de la controverse sous-jacents aux discours publics, de mettre en lumière l'implicite : un tronc et des racines à l'arbre métaphore.

Un travail praxéologique a une visée pragmatique, il s'intéresse aussi à ce que deviennent ou peuvent devenir les résultats de la recherche. Et notre intuition de praticienne nous fait craindre le mur de contre arguments auquel il va falloir faire face au moment de dévoiler notre arbre métaphore. Combien d'acteurs vont se défendre de vouloir protéger des forêts pour des significations symboliques plutôt que pour des raisons scientifiques ? Combien d'autres vont considérer que le monde fonctionne à l'utilitarisme anthropocentrique et que seuls de doux rêveurs peuvent imaginer un partenariat avec la nature ? Combien vont considérer que le caractère sacré d'une forêt ne vaut rien en bourse ou ne donne aucune information scientifique pour sa gestion ? Nous ne pensons pas nous tromper beaucoup en disant que la mise à plat de l'implicite va contribuer à alimenter la controverse. Ceci ne serait pas un problème en soi, le jugement complexe s'appuie sur une multitude d'acteurs aux intérêts et avis différents et même divergents. Mais l'augmentation du nombre d'arguments ou de positions n'est pas le garant d'un jugement complexe. Ce sont les liens entre les acteurs et les idées dans le cadre d'un dialogue qui le sont. L'identité (affirmation de soi) et l'altérité (reconnaissance de l'autre et de son identité) sont indispensables pour agir dans la complexité. Les acteurs devraient pouvoir s'entendre, co-construire des représentations complexes pour que toutes les forêts aient une place dans les décisions qui les engagent. Avec ou sans l'implicite, quelque chose empêche ces liens et le dialogue et fait perdurer la controverse. Qu'est-ce donc que ce « quelque chose » ? Comment les protagonistes de la controverse parviennent-ils à mettre en place les conditions d'un « non-dialogue » ? Il nous semble donc que sans amour l'altérité est une menace constante pour l'identité.

Chaque acteur et groupe d'acteurs portent une confusion catégorielle science/mythe/éthique qui les rend sourds l'un à l'autre. Quand ils se rencontrent dans de rares situations de dialogues, ces informations restent amalgamées. Ainsi, chacun

s'enferme dans son propre discours. Les liens entre eux sont coupés, les lois et la bureaucratie, le système économique et ses nécessités impératives servant de clôture. Quand ils s'inscrivent dans un processus de dialogue, les représentations des uns et des autres s'élargissent, mais le plus souvent ces processus sont absents ou très locaux. Et bien des acteurs ont aussi l'impression d'être dépossédés d'eux-mêmes s'ils acceptent d'« inacceptables » compromis avec la partie « adverse ». Ainsi, dialoguer avec les autres, n'importe quel autre qui ne pense pas comme soi, est une stratégie délaissée. On se sert du discours de l'autre pour montrer combien il a tort, renforçant ainsi le point de vue défendu. C'est le chemin identitaire fermé, celui des revendications et du radicalisme environnemental, scientifique ou économique qu'empruntent le plus souvent les acteurs. Nous n'assistons pas alors à un dialogue mais à la juxtaposition de monologues. Ce chemin permet de réaffirmer *ad nauseam* ses propres certitudes et de rejeter en toute bonne foi et définitivement celles des autres.

6.6 Pourquoi pas l'amour ?

À quelles conditions pourrait-on établir un réel dialogue dans lequel chaque perception pourrait être entendue pour faire avancer la complexité reconnue de la controverse et l'empêcher ainsi de stagner ? En nous imprégnant de l'éthique liée à la parabole du fils prodigue (Luc 15 : 11-32), nous aimerions montrer que l'injustice faite au fils aîné est indispensable pour parer à la moraline qui empêche les acteurs de dialoguer. Nous aimerions montrer que l'amour indompté est un « sentiraisonnement » (sentiment et raisonnement mêlés, agissant en boucle) indispensable pour sortir de ces processus de ghettoïsation impitoyables inaptes tant à inscrire les décisions à propos de l'environnement dans une conception multicentrique de la relation homme – nature, qu'à prendre en considération les aspects implicites de la controverse. C'est donc dans son sens éthique en lien une pratique contemporaine que nous lisons cette parabole.

« Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père: Mon père, donne-moi la part de bien qui doit me revenir. Et le père leur partagea son bien. Peu de jours après, le plus jeune fils, ayant tout ramassé, partit pour un pays éloigné, où il

dissipa son bien en vivant dans la débauche. Lorsqu'il eut tout dépensé, une grande famine survint dans ce pays, et il commença à se trouver dans le besoin. Il alla se mettre au service d'un des habitants du pays, qui l'envoya dans ses champs garder les pourceaux. Il aurait bien voulu se rassasier des carouges que mangeaient les pourceaux, mais personne ne lui en donnait.

Étant rentré en lui-même, il se dit: Combien de mercenaires chez mon père ont du pain en abondance, et moi, ici, je meurs de faim. Je me lèverai, j'irai vers mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils; traite-moi comme l'un de tes mercenaires.

Et il se leva, et alla vers son père. Comme il était encore loin, son père le vit et fut ému de compassion, il courut se jeter à son cou et le baisa. Le fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils. Mais le père dit à ses serviteurs : Apportez vite la plus belle robe, et l'en revêtez; mettez-lui un anneau au doigt, et des souliers aux pieds. Amenez le veau gras, et tuez-le. Mangeons et réjouissons-nous; car mon fils que voici était mort, et il est revenu à la vie; il était perdu, et il est retrouvé. Et ils commencèrent à se réjouir.

Or, le fils aîné était dans les champs. Lorsqu'il revint et approcha de la maison, il entendit la musique et les danses. Il appela un des serviteurs, et lui demanda ce que c'était. Ce serviteur lui dit : Ton frère est de retour, et, parce qu'il l'a retrouvé en bonne santé, ton père a tué le veau gras.

Il se mit en colère, et ne voulut pas entrer. Son père sortit, et le pria d'entrer. Mais il répondit à son père : Il y a tant d'années que je te sers, sans avoir jamais transgressé tes ordres, et jamais tu ne m'as donné un chevreau pour que je me réjouisse avec mes amis. Et quand ton fils est arrivé, celui qui a mangé ton bien avec des prostituées, c'est pour lui que tu as tué le veau gras.

Mon enfant, lui dit le père, tu es toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à toi; mais il fallait bien s'égayer et se réjouir, parce que ton frère que voici était mort et qu'il est revenu à la vie, parce qu'il était perdu et qu'il est retrouvé. »²⁰

Pourquoi cette injustice est-elle bonne ? Quelle joie et nécessité y a-t-il dans l'amour non conformiste, injuste, inconditionnel et incompréhensible ? L'attitude du père est non conformiste, elle établit un lien à l'autre qui écarte les règles reconnues, qu'elles soient

²⁰ La Bible en français, version Louis Segond 1910, <http://www.info-bible.org/lsg/INDEX.html>

éthiques ou légales. Elle est injuste en ce sens. Son amour est inconditionnel puisqu'il ne juge pas une conduite passée avant de s'offrir, il n'oblige pas l'autre à s'amender. Le fils constate qu'il s'est mal conduit, le père dit qu'il était mort, état contre lequel personne ne peut rien et qui n'est pas une faute. Enfin, l'amour du père est incompréhensible parce qu'il dépasse le besoin de vengeance, la barbarie intérieure, ces sentiments « naturels » qui commandent la loi du talion.

L'amour du père ne correspond pas à une tolérance²¹ pour une conduite répréhensible, mais à une reconnaissance inconditionnelle de l'altérité du fils qui n'efface pas le père, au contraire, c'est dans l'injustice que l'identité du père se forge elle aussi. Le père continue à attendre son fils, il le reconnaît et l'accueille comme son fils, pas comme un serviteur. Le père accepte la rencontre avec son fils différent, il fête cette rencontre. Ce comportement nous semble au-delà de la tolérance, c'est pourquoi nous lui préférons le terme « altérité ». La différence dans les idées pose question, elle permet de débattre, de combattre, de se laisser influencer par les idées des autres. L'altérité c'est quand ces différences n'impliquent pas le rejet de l'autre, un semblable aussi dissemblable puisse-t-il être. Dans la liberté de son humanité, le père s'impute le choix de l'amour et laisse ainsi à l'autre la liberté d'être lui-même, non figé par une conduite passée ou une idéologie. Le père bouleverse ainsi l'ordre social ou moral qui condamnerait le plus jeune fils. À son fils aîné aussi, il garde son amour, bien que ce dernier le remette en question en lui faisant remarquer l'injustice dont il fait preuve à son égard. La lecture que nous faisons de la parabole montre un amour qui permet l'exercice d'une liberté responsable. Cet amour n'est pas un sentiment spontané, il s'appuie sur un

²¹ « Pour beaucoup, la tolérance serait l'acceptation de toutes les idées et de leur contraire. Pour ces 'tolérants'-là, l'«intolérant» est celui qui détonne, qui critique et évidemment qui polémique ou qui brocarde. Par un curieux renversement de concept, un monde tolérant serait donc un monde où tout le monde penserait pareil ou un monde où, à tout le moins, ceux qui ont une pensée critique, divergente ou dissidente auraient le bon goût de se taire, parce que critiquer la pensée d'autrui serait manquer de tolérance ». (Grollet, la laïcité de A à Z) <http://www.ulb.ac.be/cal/laiciteAZ/alterite.html>

raisonnement libre et difficile tout en restant un sentiment. C'est la raison pour laquelle, nous le désignerons avec le mot-valise « sentiraisonement ». Le raisonnement est indispensable pour forcer la compréhension d'un point de vue qui n'est pas le sien avec la logique de l'autre. Le sentiment est alors un résultat, il lie deux « adversaires » devenus partenaires. Il peut aussi être un préalable qui relie deux personnes que rien ne rassemble. Le sentiraisonement fonctionne en boucle, le raisonnement alimentant le sentiment qui alimente le raisonnement... mais pas toujours et il demande souvent un effort lourd parce qu'il est une charge.

Le père fête la possibilité de la coexistence du dépassement de soi, de la liberté et du lien à l'autre. Il faut se réjouir pour fêter la victoire de l'amour sur tous les déterminismes. Il ne s'agit en aucun cas de tendre l'autre joue : le père ne s'efface pas, au contraire. L'amour pour l'autre ne peut empêcher l'amour pour soi. Il s'effacerait derrière une règle sociale ou morale qui lui commanderait un comportement automatique, et il ne ferait aucune place à l'autre dans ce processus. Il y a alors une forme de cohérence interne pacifiante à avoir réussi le tour de force de l'amour apparemment injuste, à actualiser cette forme d'identité ouverte dans les situations les plus difficiles. Cette paix est aussi une fête. Il y a bien sûr une voix en nous, celle du fils aîné, qui dira que cet amour est incompréhensible, que l'énergie dévouée à son expression pourrait être utilisée plus efficacement, parfois avec raison sans doute, dans la lutte, dans un militantisme plus certain, à l'horizon moins ambigu, dans le respect d'une loi reconnue ou d'une éthique plus évidente. Pourtant, il faut fêter la victoire de « *l'intériorité et de l'irréductibilité de l'être humain aux forces qui le commandent* » (Finkielkraut, 1984, p. 118). Car c'est un exploit et l'amour du père est risqué. Puisque tout ce qui est au père est au fils, ce dernier pourrait démunir le père. Enfin, l'amour du père est gratuit, il s'exerce sans attendre de réciprocité et c'est aussi un tour de force qu'il convient de fêter.

L'amour injuste s'exerce dans l'adversité. C'est cet amour qui sauvera de la barbarie de tous les totalitarismes, qui permettra l'intelligence et la réflexion dans les situations

inextricables. Il ne se confond avec aucun déterminisme parce qu'il englobe identité et altérité, empêchant qu'ils se contredisent. L'amour injuste ne simplifie pas, il refuse la moraline, il s'exerce dans une auto-éthique libre et donc responsable, il écarte la vengeance. Il rend possible des réconciliations inespérées, il oublie les outrages, malgré l'insupportable de l'abandon et du dépouillement ainsi que l'injure de la critique.

En tout cela cette injustice est bonne et le sentiraînement de l'amour indompté devient sagesse quand il s'interpose pour relier ce que la moraline disjoint et oppose.

La parabole parle d'un amour filial que nous ne pouvons directement transposer dans le contexte de notre pratique. Nous allons donc distinguer avec Comte-Sponville (2000) trois mots grecs qui désignent ces réalités regroupées en français sous le seul vocable « amour » : *éros*, *philia* et *agapè*. Les distinguer absolument n'est pas notre but, s'ils sont tous les trois regroupés dans un seul mot en français, c'est que les frontières ne sont pas étanches²². *Éros* désigne la passion amoureuse, il est exaltation et douleur, souffrance du manque. *Philia* est l'amour qui permet de se réjouir de ce que l'on a, du lien qui unit le couple, les amis, la famille. *L'amour philia* veut le bien de celui qui est aimé, il est la joie du partage. Quant à *Agapè*, c'est l'amour du prochain, celui qui ne nous manque pas, qui ne nous fait pas de bien et qu'on aime pour lui-même, qui qu'il soit et quoi qu'il fasse, même s'il est notre ennemi. *L'amour agapè* accueille, donne et se donne. C'est cet *amour agapè* que les acteurs de la controverse sur la forêt boréale ne parviennent pas à actualiser. Nous faisons de *l'amour agapè*, le sentiraînement décrit ci-dessus.

Nous allons présenter quelques pistes qui permettent de sentiraîner l'amour dans une situation de controverse : l'articulation entre identité et altérité, l'amour dénigré, l'amour

²² « Ce sont trois pôles dans le même champ, qui est le champ d'aimer, ou trois moments dans un même processus, qui est celui de vivre » (Comte-Sponville, 2000, p. 48)

dans le conflit, l'amour hors-norme et l'amour métamorphose. Nous travaillons cette dissertation avec des idées empruntées à deux auteurs principalement : Alain Finkielkraut et Edgar Morin. Le premier décrit la sagesse de l'amour dans l'acceptation du face à face avec l'autre. Le second propose de surmonter la moraline et la pensée simplifiante par l'exercice d'une pensée complexe qui conduit en même temps à une métamorphose de la société et à l'auto-éthique.

6.6.1 *Identité et altérité*

La lecture de la parabole du fils prodigue que nous proposons permet de formaliser une conception de l'amour qui lève la contradiction entre identité et altérité. Nous pensons en effet que dans la controverse, les acteurs auraient le sentiment de perdre la pureté de leur cause s'ils acceptaient de construire avec les autres une représentation du problème à résoudre articulant dans une vision complexe les différents points de vue contradictoires et complémentaires. C'est comme si la légitimité d'un point de vue excluait la légitimité de l'autre point de vue et donc de l'acteur qui le porte.

Pourtant, la plénitude de l'identité consciente est faite de rapport à l'autre : à « *la base de la conscience de soi, il n'y a pas la réflexion, mais le rapport à l'Autre* ». (Finkielkraut, 1984, p. 27). Personne ne s'auto-engendre tout seul, ni comme être physique, ni comme être pensant. L'humain se dissout dans l'identité sans altérité. Finkielkraut la nomme « fausse identité », le renfermement sur soi qui ne permet plus à un individu de se construire en relation avec des alter ego. Une doctrine finit par le déterminer s'il se ferme à l'altérité (Finkielkraut, 1984). L'altérité, c'est la reconnaissance de l'identité de l'autre, qui le fait prendre en considération sans le réduire au comportement qui fâche, blesse, heurte ou déçoit. L'amour est le lien indispensable qui inclut identité et altérité en permettant de surmonter la moraline et la mise au rebut d'« adversaires » jugés indignes de paroles (Morin, 2004).

Pour articuler identité et altérité, il importe donc d'accueillir l'autre comme un alter ego et pas comme un serviteur. Un serviteur est instrumentalisé, il est celui dont on se sert

pour alimenter le renforcement de ses propres convictions. Il importe également de se rendre libres des chemins faciles de l'auto-justification, de la moraline, de la vengeance, de la loi du talion, du militantisme simpliste. Mais il importe également de garder des convictions qui s'actualisent en dialogue avec les autres.

L'articulation de l'identité et de l'altérité est le résultat de l'amour indompté qui permet de voir dans l'autre tant un alter ego qu'un ego alter (Morin, 2004).

6.6.2 *L'amour dénigré*

Il faut bien le dire, le mot « amour » aujourd'hui semble suranné, anachronique. C'est un mot sirupeux, dégoulinant de bonnes intentions, naïf, paternaliste, dévot, apparenté à la crédulité, rose bonbon dans un monde métallique. Et parler d'amour dans le cadre d'une controverse socio-environnementale est certainement très hasardeux. Faire du manque d'amour (de bonté, de bienveillance, de compassion, de compréhension) une des causes de la persistance d'une controverse qui a de multiples facettes sociales, environnementales et économiques (tellement plus sérieuses) peut nous valoir quelques regards amusés ! En plus de son inefficacité supposée, l'amour est sans réciprocité attendue et il semble inaccessible.

L'amour serait inefficace : le réalisme commanderait plutôt la lutte sans merci, l'affirmation forte de ses propres convictions, y compris par la violence, parfois verbale, parfois physique. Pourtant s'il y a un processus inefficace pour humaniser l'humanité, c'est bien la vengeance qui fait progresser la barbarie et ajoute de la cruauté au monde. La barbarie permet certes de gagner une guerre, mais elle fait souvent des opprimés d'hier les oppresseurs d'aujourd'hui. « *On n'aura jamais un monde noble par des moyens ignobles* » (Morin, 2007, p. 126). Le cercle de la violence fait stagner l'humanité dans une sorte de loi de la jungle, que nous pourrions au moins ne pas souhaiter et même dénigrer. L'humain est à la fois capable des pires atrocités et de l'amour le plus désintéressé. Le second semble plus difficile, mais il est pourtant plus souhaitable.

L'amour n'est pas réaliste ? La mobilisation militante pure et dure serait un moyen plus fiable pour remédier aux maux qui empoisonnent la nature et l'humanité. Mais, « *rien de plus malléable qu'une bonté sans pensée ; rien de plus terroriste qu'une bonté qui s'appuie sur un savoir congelé, sur une pensée irrévocable, et qui prétend avoir réglé, une fois pour toutes, le problème de l'Autre* » (Finkielkraut, 1984, p. 187). Enfermer son propre agir dans une idéologie, toute respectable qu'elle puisse être, et faire ainsi l'impasse de l'amour pour l'autre toujours différent n'est finalement pas plus efficace, même si cela semble bien plus accessible ou « naturel ». La doctrine est l'antithèse de la complexité. La démocratie dialogique qui permet de surmonter les ressentiments et les amalgames et qui favorise la rencontre d'idées différentes est un choix moins incertain pour prendre en considération la complexité d'une controverse socio-environnementale (Callon, 2001).

6.6.3 *L'amour dans les conflits*

L'amour n'est pas la préoccupation des acteurs de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale qui perdure. Les acteurs réaffirment sans sourciller leur doctrine et interprètent tous les autres points de vue à l'aune de leurs certitudes. Ils s'évitent ainsi de devoir écouter les autres pour les comprendre. Leur propre point de vue est « sacré », chacun doit à son avis propre un respect absolu :

« L'homme moderne n'est pas athée mais habité. Il [est] l'effet de son milieu ou la victime de ses pulsions. Si Dieu a cessé de lui donner des ordres, ce n'est pas, pour autant, l'indépendance humaine qui a succédé à l'autorité céleste, c'est le sacré : le fait pour les êtres de participer à un ordre où ils s'abîment » (Finkielkraut, 1984, p. 119).

Dans les multilogues (Turcotte, dans Simard et al, 2005), l'impossibilité de se soustraire à l'autre implique souvent l'amour. « *Le visage de l'Autre m'intime l'amour, ou du moins m'interdit l'indifférence à son égard* » (Finkielkraut, 1984, p. 33). Même si la situation est anxiogène et source d'agressivité, le visage de l'autre affaiblit les prises de position exclusivement égocentriques. Le visage de l'autre décentre de soi.

En gardant la distance, en refusant l'influence de l'Autre, il est possible d'en parler comme un « il » qui efface le « tu ». « *Il : pronom de la non-personne, est bien le mot le plus méchant de la langue* » (Finkielkraut, 1984, p. 37, citant Barthes). Dans les indispensables rencontres des multilogues, l'amour est une charge, une difficulté et les « il » deviennent des « tu ». Il est bien plus facile, en restant dans son groupe d'appartenance de voir dans toute ouverture de l'autre un signe manifeste de manipulation et d'interpréter n'importe laquelle de ses paroles, plutôt que de la comprendre dans son altérité. Toute parole, pour être reconnue, doit être conforme au « bon » discours (quel que soit l'acteur, le « bon » discours, c'est le sien), et à partir d'une simplification maintes fois ressassée, l'acteur peut se bercer de l'illusion de sa lucidité, de sa perspicacité et de son discernement. Alors que dans le face-à-face du « tu », « *le visage du prochain m'accuse de persévérer dans l'être, égoïstement, sans égard pour tout ce qui n'est pas moi.* » (Finkielkraut, 1984, p. 39).

Dans une controverse polarisée, les acteurs poussent jusqu'au bout la simplification interprétative pour réduire l'autre à ce que l'on peut détester ou ce contre quoi il faut lutter. La controverse permet de « *ne voir dans l'homme qui parle que le discours qui se parle à travers lui, et échapper ainsi par une défiance continue à tout ce que peut avoir de tranchant et de dérangeant une parole étrangère* » (Finkielkraut, 1984, p. 92).

L'amour est donc le lien avec l'autre, semblable et différent, qui permet le dialogue. Et le face-à-face des multilogues avec plusieurs autres oblige à sortir de soi-même, empêche de persévérer dans une option, contraint à élargir ses propres frontières, à écouter sans mal interpréter ou au moins en interprétant bien et c'est « *à la responsabilité et non au conflit qu'invite le face-à-face avec l'autre homme* » (Finkielkraut, 1984, p. 40). L'amour induit par le face-à-face fait diminuer la dictature de la moraline, sans certitude cependant, mais plus certainement quand même que le refus de dialoguer, et oblige à la créativité.

Enfin, dans les conflits, l'amour est certes la voie la moins évidente et il est même, parfois avec raison, déraisonnable. Pourtant il est aussi la plus humaine des voies de sortie

« Les qualités de l'hypercomplexité, fraternité, amour, intelligence, conscience sont porteuses de réponses aux problèmes de désunion, désintégration, dégradation, désordres, mais ne constituent pas une solution, dans le sens d'une panacée universelle durable. Ce ne sont pas des vertus dictables et programmables. Les injonctions « aimons-nous, soyons fraternels, soyons intelligents, soyons conscients » n'ont, en tant que telles, aucun effet, sinon déplorable. Ce ne sont pas non plus des formules qui puissent rendre ipso facto obsolètes les dominations, assujettissements, pouvoirs, Etats. Ceux-ci ne sont pas de simples excroissances parasitaires qu'il suffirait d'extirper. Ce sont des constituants essentiels des êtres sociétaux et nous aurons affaire à eux longtemps encore... Pire, il est possible qu'une nouvelle grande Barbarie déferle et qu'il nous faille abandonner tout espoir d'hypercomplexité. Mais même alors, amour fraternel, intelligence consciente, là où ils seront à l'œuvre, constitueront non seulement la véritable résistance, mais le ressourcement et le recours permanent dans la lutte interminable contre la cruauté » (Morin, 1980, p. 450).

6.6.4 L'amour hors-norme

Il est un moyen facile d'éviter le regard de l'autre. C'est de se référer à quelque chose qui peut le masquer : la loi, la loi de la nature, la religion, la bureaucratie, le contexte, la norme, l'histoire, la déontologie. Tous ces moyens délivrent du rapport direct et rendent l'amour inutile. Nul besoin de se lier à l'autre si une loi dicte la bonne conduite. L'autre n'existe plus que comme discours ou comportement qu'une loi réprovoque. Le fils aîné de la parabole aurait préféré que le père adopte cette forme de justice. La liberté de l'amour indompté rend chacun libre et donc responsable de ses décisions. C'est nier cette liberté que de se disculper de son agir en invoquant un idéal, la fidélité à un groupe d'appartenance, une conviction, les générations futures, la pureté de ses intentions ou de sa cause.

Notre propos n'est évidemment pas de dire qu'il faut être anticonformiste au point de remettre en question toutes les lois, toutes les règles d'éthique et de se garder de toutes convictions. Mais l'exercice de la liberté responsable s'exerce parfois au-delà. Les

dilemmes éthiques appellent une réflexion et une complexification de l'application aveugle d'une loi ou d'une règle de déontologie (Legault, 2006). Faire face de manière simpliste, automatiquement à une réalité complexe est source d'amalgames et de condamnations sans appel. La loi, la technique, la nature, les certitudes scientifiques dissolvent l'autonomie, rendent acceptable la négation de la liberté et de l'amour. Dans une controverse socio-environnementale, il serait souhaitable de « *restituer à l'homme le pouvoir d'agir et le pouvoir de parler au lieu d'accomplir ou de refléter avec une docilité involontaire le destin qui lui est prescrit* » (Finkielkraut, 1984, p. 121) par un quelconque groupe d'appartenance par exemple.

L'amour indompté reconnaît l'autre comme un semblable pour qui il importe d'avoir une attention particulière, avec qui il importe d'exercer une liberté éthique. Dans une société technicienne, légale, technocratique, l'injustice et le non conformisme de l'amour permettront d'éclairer les décisions dans la complexité des pratiques que des lois, aussi élaborées soient-elles, ne peuvent régir complètement.

6.6.5 L'amour métamorphose

E. Morin fait reposer la métamorphose du monde indispensable pour sortir des crises actuelles sur les différentes dimensions que prend l'amour dans les relations entre les humains. Avec l'amour, l'histoire humaine faite de guerres fratricides pourrait basculer vers celle de la complexité. Le quadrimoteur qui guide le monde aujourd'hui : la science, la technique, le profit et l'économie (Morin, 2007) sont porteurs d'autant de libérations que d'atrocités. Métamorphoser quelque chose, c'est faire radicalement autre chose que ce qui est là, à partir de l'existant. La métamorphose consisterait à garder le meilleur et à évacuer le pire du formidable pouvoir et de l'incroyable liberté acquis par les humains au fil des siècles. Une société-monde dotée d'instances de décisions planétaires permettrait de prendre en compte la communauté de destin entre les humains et avec la nature. Mais il sera impossible de mettre toute la complexité d'une société monde dans des lois supranationales et la société-monde devrait fonctionner sur d'autres

bases que celles qui régissent le quadrimoteur qui propulse le monde d'aujourd'hui vers un avenir non souhaitable.

« Ainsi, même dans l'hypothèse d'une confédération planétaire le problème principal demeure : si les ambitions, les soifs de lucre, les incompréhensions, bref les aspects les plus pervers, barbares et vicieux de l'être humain ne peuvent être inhibés, au moins régulés, s'il n'advient pas non seulement une réforme de la pensée, mais aussi une réforme de l'être humain lui-même, la société monde subira tout ce qui a jusqu'à présent ensanglanté et rendu cruelle l'histoire de l'humanité, des empires, des nations » (Morin, 2007, p. 88).

Heureusement, *Homo est complexus*, il est capable des pires maux et des pires folies : la guerre, la violence, la torture, la barbarie. Mais il est aussi capable du meilleur : la lucidité, la diversité, la compréhension, l'amour, le pardon. La crise écologique et l'évolution des techniques qui permettraient à l'humain de se détruire lui-même engendrent un *« nouveau et formidable combat interne à l'humanité entre homo sapiens et homo demens, où la rationalité close est au service de demens et l'amour au service de sapiens »* (Morin, 2007, p. 181). L'humanisation de l'humanité passe par une réforme de l'éducation des humains par eux-mêmes. L'éducation du futur qui aurait pour paradigme la complexité, la compréhension et l'altérité permettrait aux individus de participer collectivement à cette improbable et souhaitable métamorphose de l'humanité *« qui suppose un grand courant de compréhension et de compassion dans le monde, un nouvel évangile, de nouvelles mentalités »* (Morin, 2007, p. 88). L'amour ne se met pas dans une loi : il se vit au jour le jour par des individus qui acceptent le lien avec les autres.

L'autre différent n'est pas un ennemi à abattre, il n'est pas l'axe du mal, il n'a pas tort parce que j'ai raison. Désertir toute possibilité de relation diplomatique et nier le bien-fondé de tous les débats, c'est engager le combat et accepter la guerre. Il s'agit bien là de cette histoire de l'humanité qui devrait prendre fin pour envisager dans le futur un nouveau commencement : l'ère de l'humanisation de l'humanité.

À l'issue de ce chapitre, nous pouvons dire que « *La forêt est bien plus qu'un support d'activités et un réservoir de biodiversité* » (Lewis et al, 2005, p. 18). Nous pouvons aussi constater que « *La science n'a pas besoin de la mystique et la mystique n'a pas besoin de la science ; mais l'homme a besoin des deux* » (Ganoczy, 1995, p. 99). Nous pouvons aussi avec A. Finkielkraut, E. Morin et tant d'autres mettre l'accent sur la nécessité de l'amour pour élaborer une éthique de la complexité : « *puisque le plus complexe comporte la plus grande diversité, la plus grande autonomie, la plus grande liberté et le plus grand risque de dispersion, la solidarité, l'amitié, l'amour sont les ciments vitaux de la complexité humaine* » (Morin, 2004, p. 34).

Ce qui fait perdurer la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale, ce sont certainement des désaccords environnementaux, économiques et sociaux difficiles à surmonter. La controverse est aussi alimentée par les désaccords scientifiques et éthiques. Ce chapitre montre enfin qu'elle est alimentée grâce à ses racines : la forêt est l'enjeu d'une contestation sociale dirigée contre une société technicienne, qui valorise la croissance et la surconsommation, elle est le lieu où l'on peut oublier cette organisation culturelle aux conséquences désastreuses sur l'humanité et sur la planète. En même temps, elle est un lieu où les contraintes sociales s'abolissent et où, doté de tout le confort de la ville, on peut vivre la liberté sur un terrain de jeu rendu accessible par les coupes forestières. La forêt est aussi la beauté menacée par des coupes sans respect et sans pitié, elle est immortelle, mais mise à mort par les machines des humains et l'humanité se prive de vérité en anéantissant les dernières forêts vierges du monde dont fait partie la forêt boréale. Enfin, la forêt est une cathédrale, parfois seulement présente dans l'imaginaire, pour l'exercice d'une spiritualité qui se cherche dans un monde qui se sécularise. Nous constatons enfin que les acteurs de la controverse ne s'organisent pas pour élaborer ensemble des portes de sortie acceptables : individuellement, ils survalorisent une identité close et collectivement, les processus de prises de décision ne permettent que rarement de réels dialogues. Centré sur la contestation, la réfutation et la reconstruction à peine adaptée au contexte d'arguments ressassés, chaque acteur oublie qu'une controverse socio-environnementale est un problème humain que seuls les

humains ensemble pourraient résoudre. Ils oublient que la compréhension est plus souhaitable que la guerre et que les relations diplomatiques sont un plus sûr moyen pour construire un monde à la fois plus juste, plus vert et plus solidaire et aussi plus libre. En valorisant la loi du plus fort ou de la jungle, ils choisissent les moyens de pression et oublient d'humaniser l'humanité. La foresterie québécoise fait l'objet d'une très grande inacceptabilité sociale notamment parce que les humains n'acceptent pas le danger, l'aléatoire, la lourdeur et l'impossible tâche de l'amour.

Nous avons donc maintenant une représentation de la controverse sur la forêt boréale avec des racines, un tronc et des branches (Figure 9).

Les racines sont situées en dessous d'un trait discontinu et irrégulier suggérant qu'il s'agit d'aspects non discutés dans leur contenu explicite qui influencent les prises de position de manière clandestine, mais qu'il n'y a pas de frontière absolue, par exemple entre l'éthique écocentrique et la *forêt merveilleuse*.

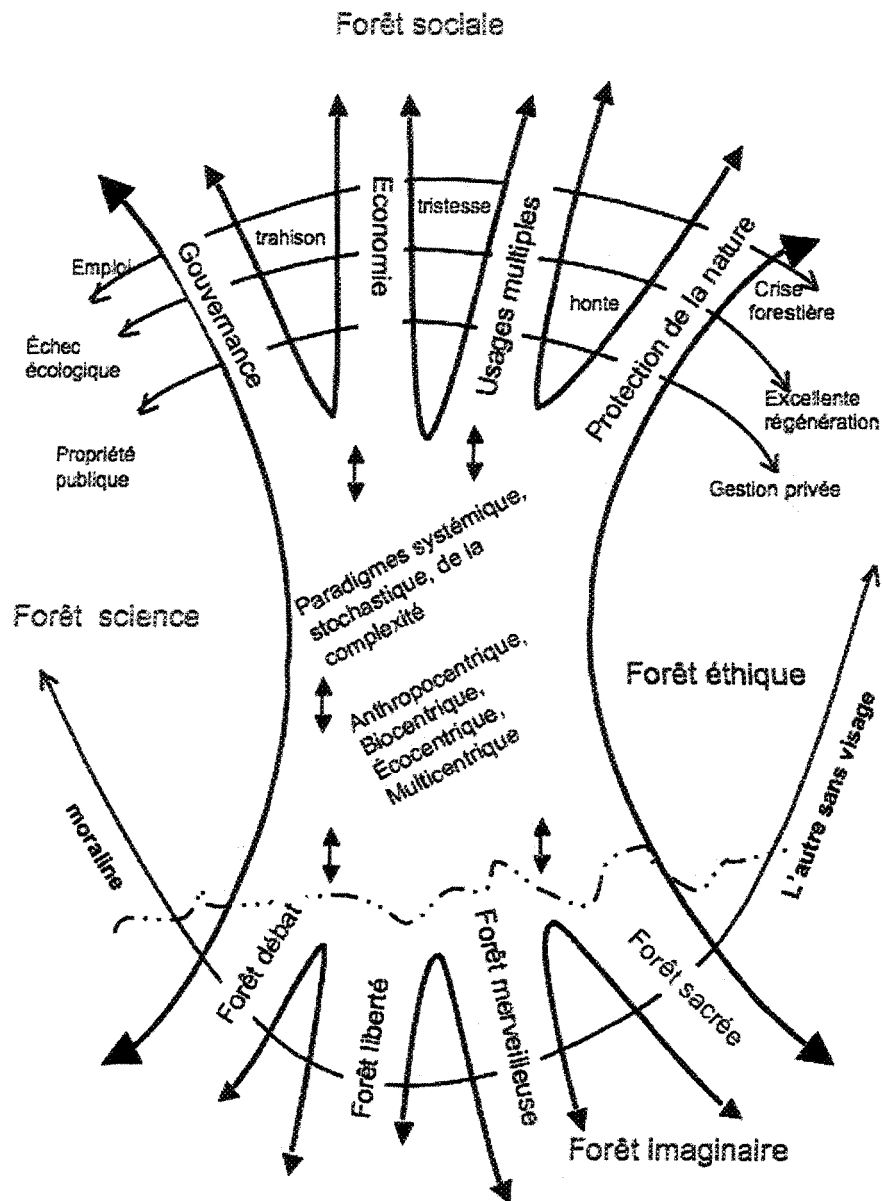


Figure 9 : L'arbre en entier : forêts sociale, science, éthique et imaginaire interreliées

Nous voyons apparaître aussi les liens entre les racines et le tronc et comment l'ensemble alimente la forêt sociale qui nourrit en même temps les *forêts science, éthique* et *imaginaire*. Les flèches à chaque trait des branches, du tronc et des racines

suggèrent que chaque argument, paradigme, a priori ou conception philosophique permet aux acteurs qui les portent de tirer la controverse dans son sens. Comme tous le font, la figure reste celle d'un arbre ouvert qui n'en finit pas de pousser. *La moraline* et *l'autre sans visage* stabilisent la controverse : la flèche qui les représente traverse la forêt imaginaire et remonte vers les branches : c'est au niveau de tous les discours que les protagonistes ne sentiraissent pas l'amour.

Que pouvons-nous retirer de toutes ces forêts, de ces flèches, de cette réflexion sur la complexité et sur l'amour pour notre future pratique ? C'est ce que nous nous proposons d'aborder dans le dernier chapitre de la thèse.

7 Prospectives

« Notre espérance est le flambeau dans la nuit : il n'y a pas de lumière éblouissante, il n'y a que des flambeaux dans la nuit » (Morin, 2007, p. 47)

Il faut maintenant m'attarder à cette pratique que je n'ai en fait jamais quittée pour formaliser les enseignements de la recherche et poser sur les préoccupations quotidiennes un regard plus affiné et une action plus pertinente. Ma pratique s'est fortement teintée de ma recherche, ma vie aussi d'ailleurs. Et ma recherche est tout à fait ancrée dans ma pratique. Ma recherche n'a de sens que dans une pratique, ma pratique n'a plus de sens sans recherche. Il fallait me distancer des deux pour pouvoir les relier par l'écriture, de telle sorte que le travail devienne accessible et utile à autrui. Chercher pour pratiquer, c'est facile, je l'ai toujours fait. Pratiquer l'éco-conseil pour chercher est exaltant. Mais écrire, nécessite de se distancer des deux en même temps. Heureusement pour ma santé mentale, je suis professeure et enseigner des savoirs issus de pratiques pour que d'autres personnes puissent se les approprier est une autre manière d'enrichir ma pratique.

Comment porter l'idéal d'un monde plus libre, plus juste, plus vert et plus solidaire, celui de l'éco-conseil, dans le contexte d'une controverse qui n'en finit pas et aux aspects si nombreux ? Comment extrapoler la compréhension complexe au-delà de cette controverse, dans les autres situations où il importe de travailler pour et avec les humains à l'humanisation de l'humanité avec une nature partenaire ? Comment enseigner cela ? Nous aimerions formaliser quelques pistes de réponses à ces questions aujourd'hui qui baliseront notre travail de professeure pour les années à venir.

Nous allons d'abord réfléchir à l'utilité d'une éthique multicentrique pour comprendre une controverse socio-environnementale. Nous allons nous interroger sur la difficulté à

mettre en dialogue et pourtant la pertinence des aspects symboliques d'une telle controverse.

Ensuite et pour la plus grosse partie de ce chapitre, nous allons présenter des savoirs procéduraux issus de notre pratique de chercheuse et d'éco-conseillère qui aident à agir dans un monde complexe.

7.1 Symbolique, lecture éthique et prise de décision

Un collègue suisse, ingénieur spécialisé dans l'aide multicritère à la décision, élaborait avec des acteurs concernés les critères qui allaient servir au choix de l'emplacement d'un bâtiment municipal. Il recherche habituellement les critères issus du groupe et qui permettent d'introduire de la rationalité dans des décisions difficiles en aidant les acteurs avec un logiciel d'aide multicritère à la décision. Ce jour-là et parce qu'il avait lu mes textes, il a pris conscience d'aspects symboliques auxquels il n'avait pas prêté attention jusque-là. Voici ce qu'il m'a écrit :

« Il y a trois sites présentant une charge symbolique différente :

- Un au centre-ville, à la place habituelle des hôtels de ville, qui symboliserait le pouvoir ;*
- Un proche du centre, facilement accessible, qui symboliserait le service aux administrés ;*
- Un dernier, dans un parc excentré mais proche du législatif communal, symboliserait la complémentarité des deux pouvoirs, mais aussi un peu en-dehors des réalités.*

Il n'y a pas, à mon avis, d'ordre de préférence possible sur les symboles; je vais donc proposer d'en faire un critère et de tester tous les ordres possibles. »¹

¹ Jacques Pictet, communication personnelle.

Cette difficulté à prendre en considération des aspects symboliques dans la décision reste évidemment une question importante. Néanmoins, une première étape est bien de les percevoir et de les nommer. Les écarter comme inutiles ne les fait en aucun cas disparaître et la décision prise sera plus transparente si les acteurs savent ce qu'ils ont privilégié : le pouvoir, le service, la complémentarité, la tour d'ivoire. Nommer les symboles est si facile si l'on accepte qu'ils aient quelque chose à voir dans les désaccords et même s'il n'est pas possible d'en faire une hiérarchie ou des critères mesurables, il est au moins possible d'en reconnaître la validité, la pertinence, l'intérêt. Nommer les symboles permettrait aussi de complexifier les décisions (ce que permet généralement déjà l'évaluation multicritère). Ainsi, par exemple si la solution qui porte le symbole « complémentarité et tour d'ivoire » était choisie, on pourrait l'assortir de mesures pour rendre un meilleur « service » à la population. Il faudrait bien sûr pour cela décortiquer comment la population imagine le meilleur service rendu par un bâtiment communal situé à l'endroit où il est.

Un autre exemple est l'actuelle controverse sur la chasse aux phoques. Ici, l'aspect symbolique paraît majeur. Le sang rouge sur la banquise immaculée, le fait de tuer des bébés, le type de chasse sont des images d'une cruauté inacceptable et d'une activité abominable.² Est-ce plus cruel que la corrida, la chasse dite « sportive » ou les élevages de poules et porcs en cages, le gavage des oies et des canards ? Les images et les films sur les sites Internet sont insoutenables. La chasse aux phoques est sanguinaire, le commerce de leur peau est sanglant. Les chasseurs sont des barbares cruels et sans compassion : ils frappent à mort avec une cruauté injustifiable des êtres sans défense³. De plus la finalité de cette chasse est remise en question : on tue des animaux de manière cruelle pour satisfaire des besoins futiles de mode vestimentaire. Ainsi, d'après les

² <http://www.chasse-aux-phoques.com/>

³ <http://www.lesblogues.com/phoques>

opposants à la chasse, le massacre n'a qu'un objectif : tuer un maximum de phoques en un minimum de temps. Les phoques, dont les populations sont en expansion, participent au déclin des populations de morue, moins que la surpêche cependant. C'est à peu près le seul argument environnemental utilisé et il est en faveur de ceux qui sont pour la chasse. Mais la charge symbolique du rouge sur le blanc, de la cruauté du *hakapik* levé sur un animal petit, lent et absolument sans défense rallie bien plus d'acteurs qu'un argument environnemental « inhumain ». La chronique de Pierre Foglia dans La Presse du 5 mars 2009 est cinglante : « *On chasse le phoque au Canada, ni pour les peaux ni pour la viande, on chasse le phoque par entêtement, pour ne pas donner l'impression de céder au boycottage européen et américain.* »

De l'autre côté, voici la position ce que l'on peut lire sur le site de Pêche et Océan Canada (Ministère fédéral responsable de la gestion de la chasse aux phoques) :

« Les phoques constituent une ressource naturelle importante, et la chasse au phoque est un pilier économique pour de nombreuses collectivités côtières du Canada atlantique, du Québec et du Nord canadien. La chasse au phoque est une vieille tradition qui permet à de nombreuses familles de collectivités côtières, qui tirent jusqu'à 35% de leur revenu annuel de cette pratique, de subvenir à leurs besoins. »⁴

Y a-t-il moyen de trouver des discours plus décalés les uns par rapport aux autres ?

Répondre économie, tradition et transformer la vie de bébés phoques en « ressource naturelle » n'est en tout cas pas de nature à pacifier le débat. Faire des chasseurs des épouvantables assassins, leur retirer une source de revenus et les accabler d'injures ne l'est pas plus.

Cette controverse dure depuis des dizaines d'années. « *Depuis 40 ans, les autorités canadiennes prétendent que la chasse aux phoques est une chasse « non cruelle », et*

⁴ <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/seal-phoque/index-fra.htm>

depuis 40 ans les observateurs dénoncent, chaque année, ce massacre d'une rare cruauté ». ⁵ Et en fonction de l'acteur, les chasseurs sont de cruels et abominables assassins et les opposants à la chasse des sentimentalistes irréalistes plus compatissants pour les phoques que pour la détresse humaine.

En interprétant cette controverse à partir des différentes représentations de la relation homme – nature, il devient évident que les opposants remettent en question une relation de l'humain à la nature qu'ils considèrent comme scandaleuse. L'approche des opposants à la chasse est biocentrique : ils placent l'humain et l'animal sur le même pied d'égalité face à la vie et remettent en question toute la chasse qu'il faut interdire. Les phoques ont une valeur inhérente, indépendamment des intérêts, des besoins ou des usages pour les humains. De plus, les faire souffrir pour des besoins futiles est abominable. L'approche des partisans de la chasse aux phoques est clairement anthropocentrique : ils instrumentalisent la vie, la nature, aux besoins humains, peu importe les besoins. Les phoques, ce sont des ressources naturelles au service des humains. Les environnementalistes écocentriques sont absents du débat : la protection de l'espèce phoque n'est pas un enjeu ⁶.

Au lieu de rester dans des discours qui enferment chaque acteur dans des positions antagonistes, il nous semble que les décisions seraient mieux éclairées si les acteurs acceptaient de parler des aspects fondamentaux qui les opposent et de construire dans le dialogue une vision multacentrique de la relation homme – nature appliquée à la problématique de la chasse aux phoques. Il me semble qu'il serait plus fructueux de dialoguer pour produire une définition plus acceptable pour le 21^{ème} siècle de la relation homme – nature, de s'interroger sur la place de l'humain d'aujourd'hui dans la nature

⁵ <http://www.lesblogues.com/phoques>

⁶ Voir par exemple les avis de Nature Québec dans le journal Le Devoir du 12 mars 2009 <http://www.ledevoir.com/2009/03/12/238669.html> et de Greenpeace dans le même journal le 7 avril 2004 <http://www.ledevoir.com/2004/04/07/51681.html>

d'aujourd'hui. Derrière les discours des uns et des autres, il y a toujours un alter ego qui est en même temps un ego alter (Morin, 2004) dont il importe de « regarder le visage » pour ne pas faire d'un discours, un mur de béton qui empêche tout dialogue et fait rejeter l'autre en entier quand on désapprouve une de ses idées.

La controverse sur la chasse aux phoques vue du côté des opposants est une lutte contre la cruauté humaine face au monde animal et l'utilisation de la nature à des fins humaines et du côté des partisans un besoin de réaffirmer la nécessité pour l'humain de vivre de la nature, comme n'importe quel animal finalement. Nous l'avons dit plusieurs fois déjà, la loi de la jungle ou n'importe quelle loi de la nature, ne peut fonder l'éthique. S'il y a une nécessité de vivre de la nature, il n'y en a aucune à la souffrance animale pour les besoins de l'humain. L'humanité a inventé tous les outils nécessaires qui lui permettent aujourd'hui de pratiquer une prédation « humaine ». C'est la conception de la relation homme – nature qui pose problème, pas le fait de tuer la vie pour vivre : la vie est biophage. Les phoques tuent des poissons comme ils peuvent, les ours blancs mangent les phoques et parfois leurs propres petits, la cruauté de la nature est aussi évidente que sa bonté. La nature n'est donc pas le modèle de l'éthique multicentrique qui implique de faire de l'autre et de la nature des partenaires pour des décisions qui humanisent l'humanité. Dans le cas de la chasse aux phoques, parler relation homme – nature en ces termes serait certainement moins habituel, mais sans doute plus efficace que parler économie, ressources, et tradition et traiter l'autre de noms d'oiseaux par sites Internet et médias interposés.

Pour terminer cette section, je souhaite encore aborder ma pratique de professeure dans le cadre du programme court de deuxième cycle en éco-conseil⁷. Je suis en charge d'un cours qui s'est donné pour la première fois à l'automne 2009. Le cours s'intitule

⁷ http://wprod6.uqac.ca/programmes/desc_prog.html?code=0798

« imaginaire collectif et controverses socio-environnementales »⁸. Un de ses objectifs est de permettre aux étudiants de donner des interprétations inusitées à des controverses liées à l'environnement. Ils doivent pouvoir dénouer les amalgames habituels de plusieurs catégories de discours, distinguer science, éthique, économie, lois et symbolique pour les relier autrement dans des dialogues féconds avec les acteurs enfermés dans la moraline de leurs certitudes. Les recadrages dans le monde des idées semblent aider plus que tout autre chose à ensuite réfléchir les situations avec une éthique de la complexité et à favoriser le dialogue entre les acteurs d'une controverse et avec l'éco-conseillère.

Les explications nécessaires pour comprendre autrement, même si elles peuvent paraître surprenantes et qu'elles suscitent un peu de scepticisme, rapprochent les étudiants de leurs émotions familières dans la nature. C'est pourquoi le cours comporte une fin de semaine d'expériences en forêt favorisant l'expression de liens ou d'idées peu conscientes, parce que très peu mis en mots surtout dans les discours publics. Dans la sécurité d'un cours universitaire et l'accueil à toutes sortes de représentations, nous pensons que les étudiants feront l'expérience de cet autre côté de la nature humaine : le riche domaine de leur imaginaire. Ils vont découvrir leurs liens avec des traditions, les philosophies qui traversent les siècles et aussi les questions existentielles auxquelles ils répondent sans les avoir posées, dans un discours d'une autre catégorie. Se reconnecter avec l'univers dans le langage des humains pour mieux comprendre les humains et leurs quêtes leur permettra de s'exercer à la pensée complexe. Au moment de la rédaction de la thèse, le cours n'est pas terminé, nous ne pouvons donc pas encore dire comment les étudiants vont l'évaluer, ni si son objectif a été atteint.

⁸ http://wprod6.uqac.ca/programmes/desc_cours.html?code=1ECC8!2

7.2 Approche éco-conseil du développement durable

La pensée complexe est un idéal exigeant. L'incertitude, toujours certaine, liée à la complexité empêche de s'enfermer dans un ensemble d'idées qui servent de cadre mais aussi de carcan à l'intelligence. La pensée complexe empêche les prises de position simplistes, les discours militants tautologiques et irréfutables (qu'ils soient environnementalistes, économistes, bureaucratiques ou légalistes). En aucun cas je ne veux minimiser pour notre époque l'importance et la pertinence des discours militants : l'éco-conseil ne peut s'exercer sans s'appuyer aussi sur ces discours, comme il ne peut y avoir de multidisciplinarité s'il n'y a pas de disciplines séparées. Je souhaite par contre situer la pratique de l'éco-conseil ailleurs, dans un autre registre de l'engagement social.

Dans le cadre du programme court en éco-conseil déjà cité, j'ai tenté de formaliser les savoirs procéduraux qu'il était important de maîtriser pour exercer ce métier de manière libre et responsable dans un cours intitulé « Approche éco-conseil du développement durable »⁹. La cohérence entre l'approche éco-conseil des problématiques environnementales et les comportements des professionnels qui veulent exercer ce métier est particulièrement difficile à mettre en œuvre, c'est pourquoi le cours est centré sur l'éthique¹⁰ de la liberté responsable autant que sur la pensée complexe qui l'implique de toute façon.

En commençant leur formation en éco-conseil en Europe comme au Québec, les étudiants sont idéalistes, souvent porteurs d'une pensée très généreuse mais plutôt simpliste : il y a des bons et des méchants (peu importe le camp). L'éco-conseil cependant est porteur d'un idéal qui inclut des contraires, constate les contradictions et

⁹ http://wprod6.uqac.ca/programmes/desc_cours.html?code=1ECC809

¹⁰ Nous nous référons dans ce cours à l'éthique professionnelle de Legault (2006) et à l'auto-éthique de Morin (2004) dans un concept emprunté au premier d'éthique appliquée.

les complémentarités et s'exerce de manière participative dans toutes sortes d'organisations et avec toutes sortes d'acteurs. Le défi pour mes étudiants est de garder leur idéal, leur enthousiasme, leur volonté de changer le monde tout en acceptant qu'ils ne peuvent faire cela qu'avec les autres, tous les autres, y compris ceux avec qui ils sont fondamentalement en désaccord et qui ne veulent pas le changer, le monde.

Partir de l'*a priori* que tous les acteurs sont de bonne foi dans leur propre logique et faire preuve de compréhension, c'est accepter certes une vision complexe d'une problématique sociale, mais c'est souvent inhiber la motivation pour le changement. Ne pas choisir et considérer que le relativisme de chaque point de vue les rend tous équivalents, empêche la réflexion éthique responsable. Écouter tous les acteurs de la controverse et réfléchir comme eux, c'est se fondre dans leur discours sans plus retrouver le sien. Il devient cependant impossible de se cantonner à sa propre opinion si l'on accepte que l'autre développe des opinions valides. Mais choisir un point de vue et l'adopter est arbitraire. Enfin, impossible, de croire que tous les acteurs sont machiavéliques, de mauvaise foi et manipulateurs parce qu'ils ne partagent pas notre opinion favorite sans tomber dans la moraline la plus réductrice.

Il y aurait donc dans la pratique de l'éco-conseil, une difficulté d'identité : quelqu'un qui éclaire son opinion de tous les avis se dilue dans tous les autres, ne perçoit plus les frontières de son individualité propre. En début de formation, mes étudiants sont effectivement dans une situation de dissonance cognitive importante. Ils doivent retrouver une cohérence interne difficile et peu partagée souvent dans leurs groupes d'appartenance hors éco-conseil. Les discussions sur le métier, sur la militance, sur la conformité et l'anticonformisme ont occupé toutes les promotions (en Europe) et cohortes (au Québec) d'éco-conseillers en formation et continuent à poser des questions aux professionnels en poste.

Les étudiants sont confrontés avec de l'information dissonante qui introduit dans leurs visions du monde des conflits cognitifs et leurs certitudes sont remises en question dès le

début de la formation. Parfois le conflit cognitif apporte de nouveaux apprentissages. Pour les éco-conseillers en formation, les informations de type scientifique avec leur aura de vérité sont le support de ces apprentissages : ils intègrent la perturbation induite dans leurs réflexions par ces nouvelles données d'autant plus facilement qu'ils ont choisi de faire des études de deuxième cycle universitaire pour devenir des professionnels de l'environnement et du développement durable dans un département des sciences fondamentales. Mais parfois l'apprentissage est beaucoup plus ardu ou il ne se fait pas.

« L'individu dispose en effet d'une impressionnante panoplie de stratégies cognitives permettant de dépasser un conflit cognitif d'une manière qui préserve intacte la structure initiale, comme par exemple, le biais de confirmation d'hypothèses, qui consiste à ne se centrer que sur l'information potentiellement congruente avec la structure de connaissance initiale et à esquiver l'information potentiellement perturbante ». (Albarello, 2004, p. 6 – préface d'E. Bourgeois).

Ces stratégies d'évacuation du conflit cognitif assurent la stabilité d'un système de croyances antérieur, renforce la certitude d'avoir raison, permet de maintenir par exemple des comportements de lutte contre un adversaire qui ne peut en aucun cas devenir un partenaire. C'est ce confort que brise l'acceptation de l'autre comme un ego alter autant qu'un alter ego, avec qui il convient de définir ce qu'est pour aujourd'hui un monde plus juste, plus vert et plus solidaire.

Où puiser la force intérieure pour se définir soi-même, comme personne libre et autonome mais pas totalitaire dans des processus qui ont pour effet de permettre à chacun d'influencer tout le monde tout en permettant toutes les individualités ? Comment comprendre l'autre dans ses propres dimensions sociales, scientifiques, éthiques et imaginaires sans interpréter son discours à partir du nôtre et ainsi le rejeter ? Comment rester soi-même ET accueillir tous les Autres pour prendre des décisions responsables avec eux ?

Le cours « approche éco-conseil du développement durable » tente de donner des balises pour s'y retrouver dans la tourmente des incertitudes et dans l'inconfort du conflit cognitif. Ces balises sont enseignées sous forme de savoirs procéduraux issus de ma

propre pratique dans la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale et de ma recherche. Ces savoirs procéduraux sont formalisés à des fins d'enseignement. Si l'on se réfère au schéma du savoir en usage repris au chapitre 2 (figure 3) ils sont sortis des « savoirs pratiques » et ils devront être contextualisés à nouveau par les éco-conseillères, ce qui laisse une marge de manœuvre sur laquelle il est important d'insister. L'apprentissage se fait autant en classe que dans la pratique.

La Méthode d'E. Morin est une incitation à élaborer des stratégies pour penser. Mes points de repère se veulent également des repères pour apprendre à penser. La pensée complexe est difficile et elle ne peut se développer qu'avec le consentement intelligent du penseur qui consiste « *à penser, traiter, résoudre des problèmes dans des situations de complexité (multiplicité des informations, enchevêtrement des inter-rétroactions, variations dans la situation, incertitudes et aléas)* » (Morin, 1986, p. 177).

Mes points de repère se veulent donc des outils pour développer cette intelligence si l'on refuse de recourir à la pensée simplifiante et aux interprétations des avis de l'autre à partir de cadres de référence étrangers à son discours :

1. Panoramiqner
2. Zoomer
3. Articuler : distinguer et relier
4. (Se) responsabiliser
5. Rêver
6. Co-construire
7. Reconnaître l'écologie de l'action
8. Comprendre pour aimer pour comprendre...

Comme ces opérations mentales sont distinctes, et aussi toutes liées, nous les relient également dans les descriptions ci-dessous.

7.2.1 *Panoramiquer*

Panoramiquer sa propre représentation d'une controverse, c'est en rechercher activement les différentes dimensions, les moins évidentes, les plus polémiques et contradictoires, les plus en phase avec notre propre point de vue et les plus étrangères aussi, les avis marginaux et les lieux communs. Il s'agit de voir un problème dans ses dimensions multiples, à partir de disciplines multiples et avec des acteurs multiples sans juger à partir de ses propres certitudes au moins dans un premier temps. Faisant cela, on évite de réduire, de hiérarchiser, de réifier ou de faire rentrer un discours dans la logique d'un autre discours : les différentes représentations sont toutes logiques, au moins pour l'acteur qui les émet. Cette procédure donne à connaître une vision complexe du phénomène, c'est-à-dire diverse, ambiguë, et contradictoire. « Les idées ne sont pas le réel, mais elles sont réelles » et il n'est possible de comprendre un fait social qu'à travers elles. Elles participent donc bien toutes à ce phénomène sur lequel un éco-conseiller tente d'intervenir. Il s'agit alors de concevoir que les vérités de tous les acteurs sont les facettes multiples indispensables à la compréhension d'un phénomène complexe.

On ne peut pas panoramiquer sans comprendre.

7.2.2 *Zoomer l'explication d'un phénomène*

Pour élargir encore la représentation d'une situation, on peut multiplier les angles de prise d'informations. Il s'agit de voir le tout et les parties, les parties dans le tout et le tout dans les parties. E. Morin parle à ce propos d'« hologrammer » les explications. Il s'agit de traquer les explications simplifiantes et les causes à effets linéaires par une réflexion qui voit les multiples causalités et les émergences. Dans le langage du développement durable, on parlera de glocaliser, qui consiste à contextualiser ET à généraliser en même temps. L'important ici est de se rappeler que la pensée simplifiante est irréaliste, que le tout d'un phénomène social est plus, moins et autre que la somme de ses parties. Zoomer permet de voir les émergences.

On ne peut pas zoomer sans panoramiquer, sans reconnaître l'écologie de l'action et sans comprendre.

7.2.3 *Articuler : distinguer et relier*

Devant un grand nombre d'informations diverses et contradictoires, il s'agit d'en faire une synthèse organisée et donc de « *penser en même temps l'identité et la différence, la complémentarité, la concurrence et l'antagonisme* » (Morin, 1986, p. 91). Distinguer et relier permet de formaliser une problématique pour rendre compréhensible sa complexité.

Pour y parvenir, l'éco-conseiller distingue les types d'informations ou d'arguments et les « range » dans des cadres qui facilitent leur compréhension par l'ensemble des parties prenantes. Les disciplines sont cloisonnées, pas le réel. Dans les controverses socio-environnementales, il s'agit de défaire des amalgames, de désenchevêtrer ce qui est de la science, de l'éthique, de l'économique, de la loi et de la symbolique. Ces différentes catégories de représentations d'une controverse sont souvent confondues dans les discours. Distinguer n'est pas disjoindre et relier n'est pas confondre. Il s'agit de distinguer pour pouvoir relier ou articuler autrement, de « *remplacer la circulation clandestine par une circulation réfléchie* » (Morin, 1977, p. 274) Il ne s'agit en aucun cas de réduire les contradictions ou de lever les ambiguïtés pour présenter un discours précis et sans faille : la réalité est complexe, la réduire à du simple n'est pas la connaître.

On ne peut pas articuler sans panoramiquer, zoomer et comprendre.

7.2.4 *(Se) responsabiliser*

L'humain est capable du pire comme du meilleur. « *Comme il est à la fois génial et débile, il possède des capacités qui peuvent être terrifiantes s'il lui manque conscience et responsabilité* » (Morin, 2001, p. 99). La responsabilité s'exerce avec connaissances, conscience et liberté. Se responsabiliser dans l'incertitude implique d'être à l'aise avec les contradictions et l'ambiguïté. Heureusement « *L'incertitude et l'ambiguïté favorisent*

le développement de l'intelligence » (Morin, 1980). La communication d'une problématique panoramique, zoomée et réarticulée dans sa complexité permet aux acteurs qui le souhaitent de se faire une idée moins naïve et moins irréaliste du problème dans lequel ils s'enlisent. Il est alors plus aisé de se responsabiliser pour élaborer des décisions plus communes.

Une représentation complexe permet de surmonter les idées toutes faites et les certitudes irrévocables qui désamorcent l'intelligence. L'éco-conseiller construit une représentation complexe d'un problème avec les acteurs et se soucie de la communiquer. Une éco-conseillère exerce sa conscience et sa responsabilité complexe, même si elle constate que ce n'est pas la règle que suivent d'autres acteurs trop préoccupés par leur vérité partielle, qu'ils considèrent comme la vérité tout court.

On ne peut pas (se) responsabiliser sans panoramiquer, zoomer, articuler, reconnaître l'écologie de l'action et comprendre.

7.2.5 Rêver les solutions

« Le rêve de voler dans les airs et de plonger sous les mers, le rêve d'aller jusqu'aux étoiles ont suscité des inventions techniques. Ainsi la technique n'est pas seulement issue du besoin matériel, elle est aussi issue de la paranoïa, du désir et du rêve » (Morin, 2001, p. 201).

L'éco-conseiller augmente son efficacité s'il parvient à rêver un monde plus juste, plus vert et plus solidaire, s'il sait que l'avenir n'est ni écrit, ni héréditaire. Dans les solutions imaginées, rien n'est à écarter a priori, même s'il s'agit aussi ne pas accepter aveuglément n'importe quelle proposition. L'éco-conseillère veut métamorphoser le monde. Le prévisible est sans doute aussi peu probable que l'imprévisible. Un monde plus juste, plus vert et plus solidaire est impossible si l'on se réfère à aujourd'hui. Mais on peut dire que cet impossible est possible si l'on se centre sur les extraordinaires métamorphoses qui ont jalonné l'histoire de l'humanité (l'interdiction de l'esclavage, la progression des droits de la personne, l'agriculture...) (Morin, 2007).

Les rêves les plus réalistes sont liés à une créativité qui comprend, qui vient d'une information complexe, panoramiquée, zoomée, démocratisée et qui reconnaît l'écologie de l'action. Mais cette vision peut aussi être un frein au rêve tant la pensée complexe non pilotée peut inhiber l'action. L'éco-conseiller pilotera donc cette pensée qui pourrait le piloter vers l'inaction et le découragement.

7.2.6 Co-construire

La démocratie se nourrit d'avis contradictoires et du sens de la communauté et de la solidarité. La créativité trouve un terreau fertile dans la contestation, la remise en question de l'acquis. Mais la doctrine emmène les acteurs dans la pensée simplifiante : elle permet de sélectionner dans le monde extérieur les seuls éléments qui la confirme : « *la doctrine refuse tout ce qui est rebelle à sa logique rationalisatrice* » (Morin, 1991, p. 133).

Au contraire, la valorisation de l'intersubjectivité commande les discussions, les dialogues, la confrontation non violente des idées, la reconstruction de la problématique et la prise de décisions communes en commun. Pour autant que les décisions soient prises par des acteurs hétérogènes, porteurs d'avis divergents, antagonistes et contradictoires et au pouvoir plus ou moins en équilibre, l'intersubjectivité des décisions permet d'éviter l'écueil de la dictature ou de la loi du plus fort ou de la majorité qui n'est pas toujours la plus créative. Les controverses sont alors des opportunités pour actualiser un amour injuste, incompréhensible et non conformiste. Tourner dans ses propres idées pour les confirmer sans cesse devient plus difficile dans une controverse panoramiquée de manière compréhensible. Le visage de l'autre est là pour reconnecter avec l'altérité indispensable à la démocratie. La critique et l'autocritique ne sont fécondes que dans des situations ouvertes sur des points de vue d'acteurs hétérogènes. La démocratie se fonde sur des valeurs qu'il importe de respecter : la liberté des acteurs, leur égalité et la fraternité, l'amour qui peut les unir dans les moments les plus noirs de leurs désaccords. La démocratie est l'antidote de la dictature, si dans les moments de conflit, certains acteurs poursuivent envers et contre tout l'objectif de la maintenir.

Démocratiser est impossible sans panoramiqner, zoomer, rêver, accepter l'écologie de l'action et comprendre.

7.2.7 *Reconnaître l'écologie de l'action*

L'action humaine est toujours un pari. Elle

« échappe de plus en plus à la volonté de son auteur à mesure qu'elle entre dans le jeu des inter-réto-actions du milieu où elle intervient. Ainsi l'action risque non seulement l'échec, mais aussi le détournement ou la perversion de son sens. [...] Ainsi, il n'est pas absolument certain que la pureté des moyens aboutisse aux fins souhaitées, ni que leur impureté soit inévitablement néfaste » (Morin, 2004, p. 41).

Pour désigner ce phénomène, Morin parle d'écologie de l'action. La culture occidentale a produit la démocratie, les droits humains, la liberté, la protection de la sphère privée ET l'activisme, le pragmatisme, la culture de la quantité, la surconsommation, l'égoentrisme.

Toutefois, renoncer au meilleur des mondes ne veut pas dire renoncer à un monde plus juste, plus vert et plus solidaire. Ainsi, face à l'écologie de l'action, il s'agit d'élaborer des stratégies qui tiennent compte de la complexité des finalités et des moyens et qui sont modifiables en cours d'action pour tenir compte des aléas, des informations nouvelles et des effets de la stratégie sur la pratique en cours d'action. Il faudrait aussi pouvoir renoncer à une stratégie dont les effets pervers s'avèrent dommageables et pernicieux (Morin, 2000).

On ne peut pas reconnaître l'écologie de l'action sans panoramiqner, zoomer, responsabiliser, articuler, démocratiser, rêver et comprendre.

7.2.8 *Comprendre pour aimer pour comprendre...*

« C'est parce que la sagesse et l'amour ne sont pas des divertissements, mais des vocations indésirables, des charges lourdes à porter, que l'humanité oscille entre les deux pôles d'une morale sans délibération et d'un impérialisme sans morale » (Finkelkraut, 1986, p. 198).

Un monde plus juste, plus vert et plus solidaire est impossible sans amour. «*L'événement créateur ne recommencera à évoluer vers le haut que là où le dynamisme social de l'amour-agapè permettra une conversion* » (Ganoczy, 1995, p. 313). La compréhension qui repose sur et permet l'amour rend la connaissance subjective indispensable à l'exercice de la pensée complexe. Elle «*comporte une projection (de soi sur autrui) et une identification (d'autrui à soi), double mouvement de sens contraire formant boucle* » (Morin, 1986, p. 144). L'amour rend curieux aux sentiments, intentions et finalités d'autrui. Face à la nature, et même si cette affirmation choque, cet amour est quasi-anthropomorphique : il projette sur des animaux et même des écosystèmes, des sentiments qui favorisent la mise en place d'un partenariat en évitant cruauté, souffrance et comportements inutilement destructeurs pour des besoins futiles.

Pour comprendre un autre humain, il importe de développer l'empathie et la bienveillance, de surmonter l'obstacle de la polysémie du langage, l'indifférence et l'égoïsme. Il importe de ne pas considérer comme hostile, secondaire ou imbécile ce qui est étranger à sa propre manière de penser, de ne pas voir l'autre comme un ennemi malveillant, aux intentions manipulatrices et aux arguments faux ou mal informés et évidemment de mauvaise foi. Comprendre, c'est relever sans les juger les logiques des acteurs et les siennes propres.

Comprendre, n'est ni justifier, ni excuser, ni accepter, ni même tolérer. Comprendre, c'est refuser la moraline et surmonter le besoin de vengeance. Mais la compréhension, la générosité, l'amour n'implique pas le non jugement ou le relativisme absolu des valeurs : «*La compréhension conduit, non pas à l'impossibilité de juger, mais à la nécessité de complexifier notre jugement* » (Morin, 2004, p. 135).

L'exercice toujours renouvelé de la compréhension et de la résistance à la vengeance est exigeant :

«*Hygiène mentale d'autant plus salubre que la vie quotidienne de chacun est tissée, selon un processus « hystérique » de bonne-mauvaise foi, d'inconscience*

obtuse de ses propres agressions, d'hyper-conscience de celles des autres, de déformations incessantes des propos d'autrui » (Morin, 2004, p. 107).

La compréhension exige le développement de vertus difficiles : l'honneur ou l'authenticité, c'est-à-dire la cohérence interne entre les actions et les intentions ou les convictions, la tolérance et le fait d'assumer la responsabilité de ses décisions et de ses actes. Elle repose aussi sur la reconnaissance de ses propres insuffisances, carences et forces. Elle est faite de courtoisie et de bienveillance. Enfin, un amour libéré de normes, souvent à contre-courant, indompté, est un sentiraînement qui ne devrait pas attendre de réciprocité. L'autre ne devient pas toujours un partenaire, loin s'en faut ! Le résultat du choix de l'amour est aléatoire, ce n'est pas une raison pour l'abandonner. D'ailleurs, le résultat de la colère et de la vengeance est tout aussi aléatoire: une victoire (mais de qui ?) et la spirale de la violence. Chaque fois qu'il le pourra, l'éco-conseiller choisira le pari de l'amour, parce que gagner n'est pas son objectif. Son objectif est de participer à un monde plus juste, plus vert et plus solidaire, plus authentiquement humain. Et son honneur : la cohérence interne entre ses valeurs et ses comportements, implique ce choix.

La compréhension risque l'erreur, comme l'explication ou l'interprétation. Elle doit donc être accompagnée de vérifications constantes. Mais les excès d'incompréhension sont bien plus dommageables dans les controverses qu'une compréhension imparfaite. La compréhension empathique qui se trompe un peu fait moins de dégât que le mépris et la haine, ou la simple indifférence qui nie l'existence d'autrui ou son droit de parole. La compréhension empathique peut aussi s'exercer face à soi-même quand le choix de l'amour indompté s'est révélé un idéal inatteignable.

L'amour est indispensable à la pensée complexe, comme une toile de fond, une source à laquelle s'abreuver. Le message prioritaire de l'Évangile est aussi le plus difficile, le plus lourd à porter, le plus exigeant qui soit et le plus indispensable. « *L'histoire de l'humanité avec ses déferlements et ses destructions, est aussi traversée et tissée par l'histoire de l'amour qui se cherche, se perd, s'égare, s'altère, se dénature » (Morin,*

1980, p. 444). L'amour du père du fils prodigue n'est pas seulement non conformiste, il est responsable et ardu. Et il faut fêter les victoires de l'amour sur la barbarie, parce qu'il sera souvent le choix le moins évident, le plus difficile à faire comprendre tant à des partenaires qu'à des « adversaires ».

Comprendre est un moyen pour panoramiqner, zoomer, articuler, pour reconnaître l'écologie de l'action, démocratiser les décisions, rêver et se responsabiliser. Et c'est aussi la finalité de toutes ces opérations intellectuelles.

Pour l'éco-conseiller, faire face à la complexité du monde d'aujourd'hui, c'est certainement poursuivre l'idéal d'un monde plus juste, plus vert, plus solidaire. Mais c'est aussi dans les situations difficiles s'astreindre à une éthique de l'action quotidienne fondée sur la complexité du réel, la complexité de l'intervention et des convictions. Être éco-conseillère, c'est une méfiance alerte face aux lieux communs qu'ils soient conformistes ou révolutionnaires. Les raisonnements sur la complexité sont exigeants et faciles à désertter. Sentiraisonné l'amour est une réponse si évidente et si dérisoire, si impossible et si essentielle. Surtout au nom des plus démunis d'aujourd'hui, au nom d'une nature menacée et au nom des générations futures, les éco-conseillers apprennent à sentiraisonné l'amour pour imaginer et construire avec les humains d'aujourd'hui un monde plus juste, plus vert et plus solidaire.

Vulgariser la pensée complexe pour la mettre à la disposition des éco-conseillers, me semble maintenant une tâche accessible et je vais y consacrer mon travail de professeure. Ma pratique est multiple et il me reste encore à imaginer comment la pensée complexe va teinter plus encore mes chroniques, mes conférences, ma vie de tous les jours.

8 Conclusion

Tout au long de ce travail, nous nous sommes intéressée aux forêts que les « humains ont dans la tête ». Nous avons distingué ces différentes forêts pour comprendre ce qui faisait perdurer la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale malgré les importantes modifications apportées aux lois et aux pratiques dans ce domaine. Et si nous avons décidé d'analyser cette pratique, c'est pour tenter d'améliorer notre enseignement aux éco-conseillers. Le travail d'interprétation nous a amenée, de manière surprenante, à nous interroger sur une autre question que celle qui nous a permis d'initier la recherche : « pourquoi pas l'amour ? »

Pour répondre à la question « pourquoi la controverse sur la forêt boréale perdure-t-elle malgré les innombrables changements apportés à la loi et aux pratiques en forêt ? », nous avons émis l'hypothèse qu'elle persiste parce que certaines de ses composantes ne sont pas nommées. Privées de discours, elles ne peuvent se discuter en public et être intégrées dans les solutions retenues pour faire avancer le débat et empêcher la controverse de stagner.

Nous avons ainsi commencé par expliciter ce qui se discute à propos de la forêt québécoise en public (la *forêt sociale*). Et par la suite, nous avons exploré ce qui ne faisait pas directement l'objet de débat, ces évidences, si évidentes qu'on oublie d'en parler et qui alimentent pourtant des malentendus d'autant plus insurmontables qu'ils sont cachés (la *forêt science*, la *forêt éthique* et la *forêt imaginaire*).

La *forêt sociale*, représentée par l'enchevêtrement des branches d'un arbre montre une controverse qui s'articule tant autour de problématiques sociales qu'autour de préoccupations environnementales. C'est pourquoi, nous avons qualifié la controverse sur la forêt boréale du Québec de « socio-environnementale ». Les avis des différents

acteurs sont polarisés. Les bons et les méchants changent de qualificatif en fonction du « camp » où l'on se trouve. Une affirmation identitaire redondante permet de faire connaître les arguments liés à une cause, mais elle est très insuffisante pour trouver avec les autres une porte de sortie à la controverse et se montre donc un processus performant à la faire durer. Nous avons reconstruit la forêt sociale autour de 4 éléments-maîtres retrouvés dans les discours publics. Les branches de l'arbre métaphore d'une controverse qui perdure portent toutes sortes d'arguments qualifiés de manières diverses par les protagonistes : le Ministère est envahissant pour les uns, et pas assez présent pour les autres, la gestion intégrée des ressources est la solution pour les uns et un problème pour les autres, la conservation de la nature, une priorité ou une futilité... Les 4 branches de l'arbre font état de problèmes liés à :

- la gouvernance : le mode de tenure, le contenu de la loi, le respect et le contrôle des normes, le lien entre Ministère et industriels, la centralisation ou la décentralisation du pouvoir...
- l'économie : les forêts sont gérées en fonction des besoins des usines, l'exploitation des forêts n'est pas assez rentable au Québec...
- l'utilisation multiple des différentes ressources : qui sont trop ou pas assez prises en compte dans la gestion forestière...
- la protection de la nature : est un frein à une saine exploitation des forêts ou pas assez prise en compte pour garantir la forêt pour l'avenir ou pour elle-même.

Les branches sont traversées de rationalités liées à

- la crise forestière, l'effondrement du marché, la baisse du dollar canadien imprévisible, le vieillissement des usines, la dégradation de l'emploi en régions ressources...
- la capacité de régénération de la forêt : l'exploitation forestière est un échec écologique, la forêt boréale se régénère de manière exceptionnelle, elle est exploitée en-dessous de son seuil de renouvelabilité...

- la gestion d'une forêt publique par des intérêts privés tantôt considérée comme une aberration, tantôt comme une décision favorisant une économie florissante et le développement des régions.

Enfin, les acteurs expriment des sentiments de tristesse, du chagrin et de la honte devant les coupes « à blanc », les forêts « dévastées », les écosystèmes « anéantis » et la « déforestation ». Un sentiment de trahison aussi s'impose devant les décisions ministérielles qui favorisent une gestion privée d'un domaine public, pour lequel le public n'aurait rien à dire. D'autres acteurs veulent à tout prix évacuer ce « sentimentalisme » pour ne voir dans la forêt qu'une richesse économique à gérer avec la raison seulement et dans une logique utilitariste.

La complexité de la problématique et les nombreux avis contradictoires autour des mêmes thèmes permettent déjà de comprendre pourquoi la controverse perdure. Il importe bien sûr que chaque acteur puisse défendre son avis. Mais pour empêcher la controverse de stagner, il importerait tout autant que des recommandations communes soient élaborées en commun pour intégrer le maximum d'avis contradictoires dans des décisions multiformes.

Il existe des processus de dialogue, mais ils sont mal connus du public, ils se déroulent à un niveau local dans les salles de réunion d'un hôtel (les groupes de certification forestière par exemple) sans publicité ou dans les salles de réunion du Ministère des Ressources naturelles à Québec. De nombreuses consultations ont eu lieu autour de la forêt tant pour modifier la loi que pour connaître les aspirations du public en ce qui concerne la gestion forestière. Mais elles ne permettent pas aux acteurs en conflit de se parler entre eux : ils viennent en public défendre un mémoire et des avis. La commission Coulombe a cependant initié d'autres stratégies, ce qui a probablement contribué à son succès public au moment de sa sortie.

Le chapitre intitulé *La forêt science*, montre comment deux théories scientifiques s'opposent à propos de l'écologie de la forêt boréale. La théorie de la succession

forestière décrit l'écosystème boréal à partir d'un stade d'équilibre ultime : le « climax », aboutissement d'une succession réussie. Les perturbations majeures fréquentes en forêt boréale interrompent brutalement la succession végétale et rendent le stade climax relativement rare. La forêt climax présente des attributs spécifiques qui sont ceux des vieilles forêts : hétérogénéité des classes d'âge et des essences, présence de chicots et d'humus au sol et une dynamique de régénération par trouée.

Avec la « théorie de la dynamique forestière dissipative », d'autres chercheurs tentent de décrire la façon dont se régénère la forêt après une perturbation. Un écosystème qui évolue avec des perturbations naturelles aussi destructrices que les feux et les épidémies à grande échelle ne présente pas d'état idéal, mais des processus qui permettent son maintien diversifié dans le temps. Les chercheurs observent que le plus souvent, la plupart des espèces présentes avant une perturbation majeure se réinstallent dans les 5 ans qui la suivent, mais pas toujours. La forêt évolue vers des forêts équiennes, ou vers des forêts hétérogènes en âge à cause de trouées, vers des forêts mélangées (résineux et feuillus) ou monospécifiques ou vers des dénudés secs.

Les sciences sont « exactes » à l'intérieur d'un paradigme de référence qui donne sa cohérence à une théorie. La notion de paradigme a permis de comprendre les désaccords fondamentaux entre les biologistes. Les « successionnistes » s'inscrivent dans une perspective systémique finaliste. Ils voient dans le cheminement de la nature après une perturbation naturelle une tentative toujours renouvelée pour atteindre un stade ultime, unique et souhaitable de l'évolution : la forêt climax. Les « dissipatifs » s'inscrivent dans une perspective stochastique et constatent une part de hasard dans l'évolution des peuplements depuis la dernière glaciation. Ils rendent compte de l'évolution des écosystèmes forestiers et mettent l'accent sur les processus irréversibles et les différentes trajectoires possibles.

Pour sortir des contradictions induites par ces paradigmes différents, nous proposons d'utiliser celui de la complexité qui postule que la nature bris-colle tant dans l'ordre que

dans le désordre. Les deux approches ne sont pas plus contradictoires que complémentaires, elles rendent compte de l'ordre (exclusivement) pour la succession et du désordre (prioritairement) pour la structure dissipative.

Parmi les discours fondateurs de la controverse sur la forêt boréale, celui de la science a une place particulière parce que les acteurs utilisent les informations scientifiques de manière sélective et instrumentale, sans se poser la question de savoir quels paradigmes donnent la cohérence aux théories qu'ils évoquent. Les scientifiques ne se posent pas cette question non plus. De plus, la conception de la relation homme - nature que portent les scientifiques leur fait imaginer des recommandations de gestion basées sur des éthiques différentes, ce qui accentue leurs désaccords et l'instrumentalisation de leurs recherches par les différents protagonistes de la controverse.

Ces désaccords entre les scientifiques forment une partie du tronc de l'arbre de la controverse sur la forêt boréale.

La *forêt éthique* permet d'éclairer autrement les désaccords entre les acteurs de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale. En nous interrogeant sur les représentations différentes de la relation homme – nature, nous avons identifié quatre modèles qui servent de base à l'élaboration de l'éthique des interventions dans la nature.

Le modèle *anthropocentrique* met la nature au service de l'humain, maître absolu ou gardien. Pour se comporter de la meilleure manière au 21^{ème} siècle, être le gardien est plus approprié : l'humain doit satisfaire ses besoins dans la nature et laisser aux générations futures la possibilité de la même jouissance d'une nature qui est la propriété de l'humanité. L'humain est la mesure de toute chose.

Le modèle *biocentrique* valorise le respect de toute vie, quelle qu'elle soit. Elle est une remise en question fondamentale de la vision anthropocentrique. Elle dénonce la violence faite par les humains et ses techniques à la nature. Les humains doivent un respect absolu à la nature.

Le modèle *écocentrique* fait de l'humain un élément de la nature, comme n'importe quel autre, qui doit respecter les lois de la nature pour la maintenir dans l'état où elle se met sans lui. Une grande importance est accordée aux experts pour prendre des décisions : il faut connaître les lois de la nature pour les imiter. Les écosystèmes et leur fonctionnement parfaitement régulé sont centraux.

Le modèle *multicentrique*, que nous formalisons, consiste à trouver des partenariats entre les humains et avec la nature pour que les potentialités des uns et des autres s'actualisent de manière co-construite et évolutive. Tout dans la nature, y compris l'humain a droit au respect et les humains ont des devoirs, y compris celui de faire advenir une humanité plus humaine.

Dans la controverse sur la forêt boréale, il semble bien qu'une conception d'une nature parfaitement auto-régulée, (cohérence que l'on retrouve dans le paradigme systémique finaliste) et une éthique écocentrique soient privilégiées. Le consensus social sur la gestion écosystémique de la forêt que l'on retrouve dans les recommandations de la commission Coulombe en est une preuve.

Toutefois, la nature bris-colle dans l'ordre et dans le désordre et l'éthique écocentrique est paradoxale : elle fait de l'humain un élément de la nature qui doit s'en retirer pour élaborer ce qu'il peut ou ne peut pas faire dans la nature. Elle reste donc difficile à utiliser pour déterminer comment l'humain peut intervenir. Et c'est toujours une décision humaine de savoir ce qu'il convient d'imiter parmi les processus naturels. Les difficultés à faire consensus sur la définition de gestion écosystémique et encore davantage sur la manière de la mettre en œuvre illustrent cela. C'est pourquoi nous avons élaboré le modèle de l'éthique multicentrique qui devrait permettre aux éco-conseillères, acteurs dans une telle controverse de la faire avancer vers d'autres horizons que les éternelles disputes qu'elle engendre.

Ces éléments d'éthique jamais explicités par les acteurs forment une autre partie du tronc de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale. Sciences et éthique

s'alimentent l'une l'autre de manière clandestine et laissent sans explicitation une confusion catégorielle majeure.

La forêt imaginaire est le dernier chapitre consacré à notre analyse de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale. Que l'on soit scientifique, opposant à la foresterie telle qu'elle se pratique ou son défenseur, que l'on soit ingénieur forestier ou quidam, tous les humains ont une vie imaginaire et la forêt est le support d'une symbolique variée. Ces éléments symboliques nous ont permis de mettre à jour d'autres raisons pour lesquelles la controverse sur la forêt perdure à ce point. Les sociétés occidentales, individualistes, matérialistes et consuméristes ont tendance à occulter l'univers symbolique comme explication pertinente d'une pratique. La science est d'ailleurs d'une plus grande efficacité pour ce qui concerne l'action sur ce réel. Le problème c'est le remplacement de l'une par l'autre : la science décrit, la symbolique signifie. Les humains ont besoin des deux. Remise à jour par une interprétation de la controverse, la *forêt imaginaire* éclaire autant la nature « sauvage » que la nature humaine. Vouloir occulter les composantes symboliques de la controverse ne les fait pas disparaître. Elles influencent clandestinement les positions des uns et des autres laissant les décisions orphelines d'éléments qui pourtant colorent les points de vue des uns et des autres et font certainement stagner la controverse.

Nous avons ainsi identifié 4 types de forêts imaginaires qui forment les racines de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale :

- *La forêt débat* : la controverse sur la forêt boréale est le symbole de la lutte pour maintenir ou abolir la société technico-bureaucratique et capitaliste qui se sert de la nature pour satisfaire des besoins humains. Il s'agit d'une remise en question du mythe prométhéen de la maîtrise de la nature par l'humain au nom d'un paradis perdu dans lequel il pourrait vivre plus heureux. Cette forêt imaginaire n'est pas « cachée » dans les discours, elle se dit cependant sous une forme édulcorée. On parle de réduire la consommation de papier ou de contraindre les

- compagnies par des lois qui régulent plus leur agir. Parfois cependant, c'est clairement les « grosses compagnies » symbole incontesté d'un capitalisme à abattre qui sont explicitement visées.
- *La forêt liberté* : la forêt terrain de jeu, est le symbole de la liberté individuelle, de la vraie vie, celle dont on rêve les fins de semaine, entouré de tout le confort de la civilisation, mais loin de ses contraintes. *La forêt liberté* et ses chemins permettent de retrouver en toute sécurité le plaisir des instincts de chasseur et de pêcheur. Elle est un lieu de ressourcement et de méditation sur sa propre vie.
 - *La forêt merveilleuse* : la forêt, c'est le symbole de la vie et de la beauté, elle est généreuse, sans menace et elle est aussi émerveillement de tous les sens. Couper la forêt, c'est profaner un symbole d'immortalité ou au contraire le perpétuer (lui permettre de se renouveler). La forêt est source de connaissances et d'éthique : ce sont les forêts « intactes » qui jouent ce rôle. La beauté de la nature est présente dans les discours sous des arguments scientifiques : biodiversité, autorégulation parfaite. Elle est aussi prise en compte dans des décisions concernant l'esthétique des coupes. Mais ces éléments sont superficiels par rapport à l'importance que prend la forêt merveilleuse dans le cœur et l'imaginaire des humains du 21^{ème} siècle. La forêt merveilleuse est saccagée par une coupe laide et synonyme de mort.
 - *La forêt sacrée* est celle du lien avec le cosmos et avec les humains. La forêt est une cause à défendre qui donne du sens à des regroupements d'humains qui se battent pour sa survie et celle des générations futures. Elle est aussi le lieu où l'on peut vivre des expériences d'absolu, de reliance avec ce qui dépasse l'humain, une forme de spiritualité des temps modernes qui donne du sens à l'existence. Cette forêt est la partie la plus cryptée de la *forêt imaginaire*, elle ne s'exprime pas du tout dans les discours publics, seulement dans les expériences individuelles peu partagées. La forêt sacrée, c'est une cathédrale naturelle où l'on peut vivre l'absolu, l'unicité de sa propre existence, le lien et l'interdépendance avec la Nature.

Ces forêts – *débat, liberté, merveilleuse et sacrée* – sont peu ou pas abordées dans les discours publics, certains aspects sont même assez dénigrés (les émotions, les liens et le sens de l'existence) et en tout cas malvenus dans une controverse dont les composantes apparentes sont déjà très complexes. Les industriels auraient le sentiment de revenir en arrière, au Moyen Âge de la pensée (et même plus loin !) s'ils énonçaient comme critères valides les émotions, symboles et mythes qui les relient pourtant eux aussi à la nature et à la forêt. Les environmentalistes auraient le sentiment de noyer leurs luttes bien objectives et bien réelles, dans un imaginaire quasi-religieux d'un autre âge lui aussi. Les scientifiques, habitués à distinguer jugements de faits et jugements de valeurs sont dubitatifs devant l'idée que des aspects aussi éthérés influencent si fortement la controverse. Et ils sont persuadés de pouvoir résoudre le problème avec des informations objectives (sur lesquelles toutefois ils ne parviennent pas à se mettre d'accord). Les forêts imaginaires forment ainsi les racines de l'arbre métaphore de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale.

Nous interprétons maintenant la persistance de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale notamment comme le résultat d'une confusion catégorielle entre science, éthique, loi, symbolique et économique qui semble l'apanage de tous les acteurs. Les protagonistes entretiennent inconsciemment des liens clandestins entre des catégories d'idées : ce qui est rentable devient ce qui est bien, ce qui est laid devient ce qui est mal, une vérité scientifique se confond avec le bien... Certains éléments ne sont pas nommés et s'ils le sont, ils sont aussi dénigrés. Les protagonistes choisissent le chemin de la victoire et ils privilégient plus souvent la guerre que les relations diplomatiques pour faire valoir leurs points de vue. Et malgré l'échec de ces stratégies, ils continuent : ils se battent sans débattre. Un avis émanant d'un acteur est discrédité en même temps que l'on se pose la question de savoir dans quel camp il se trouve. La moraline et « l'autre sans visage » sont des éléments majeurs de la persistance de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale. L'autre n'est plus un autre, il est réduit à un avis, une idéologie, un comportement honni qu'il faut combattre.

A partir de ce constat, notre question de recherche s'est métamorphosée. De « pourquoi la controverse perdure-t-elle ? », elle est devenue : « pourquoi le dialogue est-il si difficile, pourquoi les humains ne choisissent-ils pas plus souvent l'amour ? » Nous proposons une lecture de la parabole du fils prodigue pour répondre à cette question qui a toujours été et qui devient de plus en plus la question centrale de la thèse mais aussi de ma vie. La compréhension de l'autre et l'amour permettent de voir dans l'autre un alter ego et un ego alter et enjoignent de discuter avec lui des décisions à prendre en « regardant son visage » (dans des discussions de face-à-face). Cet amour permet l'exercice d'un jugement libre dans les situations les plus difficiles, nous l'avons appelé l'amour indompté. Nous l'avons identifié comme un « sentiraisonnement », parce qu'il faut se le dicter à soi-même, comme un raisonnement et qu'il est aussi un sentiment préalable parfois, résultat d'autres fois. Il est loin de l'évidence dans une situation de conflit d'où l'on sort meurtri, blessé ou en colère. Un avis émanant d'un ennemi au moins probable devient vite un argument fallacieux et qu'il convient de réfuter avec force. Dans ces conditions, il est difficile d'imaginer des rencontres de face-à-face qui seraient autre chose que des pugilats et des claquages de portes. Pourtant, c'est bien dans ces situations qu'il importe de rétablir des relations entre des humains pour qu'ils parviennent à se regarder comme des partenaires qui participent à un destin planétaire commun et avec qui il importerait d'humaniser l'humanité, y compris autour de questions de nature. L'affirmation identitaire et le combat sont des chemins plus faciles apparemment, l'amour est moins évident, plus dénigré. Il est de ces sentiraisonnements que l'on écarte avec un haussement d'épaules ou un regard amusé. Cet amour est improbable, mais il est possible. Il est le plus difficile des apprentissages sans doute. Il ne sera pas toujours efficace, mais il ne peut l'être moins que la guerre.

Ce n'est évidemment pas seulement une volonté individuelle de se fermer à cet amour qui fonde la controverse, c'est aussi la difficulté collective rencontrée pour élaborer des

processus dans lesquels les multilogues (dialogues à plusieurs) deviennent possibles à un autre niveau que le niveau local.

Pour sortir de la forêt et voir comment utiliser les enseignements de cette recherche pour d'autres problématiques socio-environnementales ou liées au développement durable, nous avons mis l'accent sur la nécessité de comprendre et de pratiquer la pensée complexe. Une représentation complexe d'une situation rend les jugements plus difficiles et l'action moins évidente dans un premier temps. Si la pensée simpliste rend facile la pensée de l'action, elle rend l'action elle-même souvent peu efficace. Les éco-conseillères choisissent la complexité quand elles travaillent avec les humains à prendre des décisions pour faire advenir un monde plus juste, plus vert et plus solidaire. La pensée complexe appelle une action complexe, élaborée avec les acteurs qui le souhaitent dans le cadre d'une démocratie dialogique.

L'objectif général de la thèse était de proposer de nouveaux savoirs pour enseigner la pratique de l'éco-conseil dans des controverses socio-environnementales. Nous pouvons pour cela rappeler la formalisation renouvelée du paradigme de la complexité autour de 6 idées clés ou présupposés :

- La nature bris-colle dans l'ordre et le désordre : les mammifères ont remplacé les dinosaures.
- Les idées ne sont pas le réel et elles sont réelles : il n'y a qu'en français qu'un chat est un chat.
- La pensée simplifiante est irréaliste : simplifier le réel pour le connaître, n'est pas le connaître.
- L'incertitude est certaine : demain n'est pas héréditaire.
- Seul un sujet peut objectiver : toutes les sciences sont humaines.
- *Homo sapiens* est surtout *homo complexus*.

Mais accepter que le monde est complexe ne dit pas encore comment un éco-conseiller peut rendre compte de cette complexité dans une situation particulière. C'est pourquoi

nous avons aussi distingué 8 opérations mentales élaborées dans notre propre recherche, partie de notre propre pratique.

- Panoramiquer une situation : la voir dans toutes ses composantes éthiques, scientifiques, esthétiques, symboliques, légales, économiques en les distinguant.
- Zoomer de la partie au tout et du tout à la partie pour mieux voir les implications globales d'un problème.
- Articuler entre elles les informations, sans en oublier, pour rendre compte d'une manière complexe et inusitée d'un problème complexe après avoir traqué les explications simplifiantes et les articulations clandestines entre les différentes catégories d'idées.
- Se responsabiliser en exerçant connaissances, conscience et liberté malgré les incertitudes, les contradictions et les ambiguïtés.
- Rêver des solutions pour un monde plus juste, plus vert et plus solidaire pour faire de cet impossible d'aujourd'hui au moins un probable de demain.
- Démocratiser les débats en s'impliquant dans des processus de dialogue qui favorisent la prise de décision commune et dans lesquels un autre est un semblable, aussi dissemblable puisse-t-il être.
- Reconnaître l'écologie de l'action, parce que l'action humaine est toujours un pari et que demain n'est ni tout à fait planifiable, ni tout à fait prévisible et que l'action, en s'inscrivant dans un monde complexe, a des répercussions complexes.
- Comprendre pour aimer pour comprendre, parce qu'un monde plus juste, plus vert et plus solidaire est impossible sans amour indompté, sentiraînement indispensable à la reconnaissance de l'autre tant dans son altérité que dans son identité. Comprendre c'est refuser la moraline, résister à la vengeance, se faire un honneur d'être cohérent entre ses actes et ses pensées, être bienveillant et le plus souvent ne pas attendre de réciprocité. Comprendre pour aimer pour comprendre est à la fois la condition de l'exercice des 7 autres points ci-dessus et leur résultat.

Nous pensons améliorer notre pratique de professeure en enseignant ainsi la pensée complexe. Les éco-conseillers ont besoin de ces points de repère pour devenir des professionnels d'un développement durable qui suppose : « des humains et une nature partenaire dans un monde plus solidaire » ou la poursuite de l'idéal d'un « monde plus juste, plus vert et plus solidaire », comme je le dis très souvent en classe pour remplacer l'expression « développement durable » qui a tant de connotations controversées à juste titre.

Nous souhaitons également vulgariser plus encore cette pensée complexe dans l'avenir. Notre pratique de chroniqueuse devrait nous le permettre en partie. Mais nous allons également rechercher toutes sortes d'autres opportunités pour le faire.

- 0 -

Qui suis-je devenue à l'issue de ce travail ?

« Comprendre est justement plus que l'application experte d'un savoir faire. Il est toujours aussi acquisition d'une compréhension de soi élargie et approfondie. Mais cela veut dire : l'herméneutique est philosophie, et, comme philosophie, philosophie pratique » (Gadamer, in Gadamer et al, 1990, p. 77)

La pensée complexe d'Edgar Morin m'a guidée pour comprendre et pour juger, pour interpréter et pour agir. Elle m'a accompagnée tout au long de la recherche. La pensée complexe permet ce « bris – collage » des idées qui rend compte d'un monde que l'on ne peut enfermer ou réduire dans une pensée simplifiante, si on veut le connaître. Aujourd'hui, en écoutant quelqu'un parler des mines, des changements climatiques et des sacs d'épicerie, j'ai des modèles pour comprendre sa pensée ou pour interpréter ses avis à partir de ses paradigmes, de ses pré-acquis. Je sais aussi qu'il importe de dialoguer à propos de ces éléments et pas seulement de les expliciter, pour augmenter la créativité des solutions à mettre en œuvre. Enfin, j'ai acquis la conviction que la compréhension complexe ne s'arrête jamais et qu'humaniser l'humanité est une tâche indispensable à la mise en place d'un partenariat avec la nature. Et je suis aussi devenue

consciemment incroyablement impuissante devant l'ampleur de la tâche à sentiraïsonner l'amour.

Je ne sais pas encore si je vais trouver les mots tous les jours pour enseigner l'amour indompté et je sais déjà que je ne parviendrai pas à être moi-même toujours cohérente avec cette idée. Pourtant, je retrouve dans cette voie l'idéal qui me tient debout : l'admiration pour mes héros, (Gandhi et Mandela, les meilleurs exemples du meilleur de l'humanité), la remise en question des lieux communs, le non conformisme, la liberté de pensée et sans doute aussi la naïveté. Cette précieuse naïveté.... Toute mon enfance a été marquée par ce mot : les adultes me trouvaient trop naïve. Aujourd'hui, ce défaut d'alors est devenu un atout : je ne sais pas que quelque chose est impossible, alors je m'y engage. Je ne suis plus une enfant et je mesure à quel point cet engagement peut être dérisoire. Mais que pourrais-je faire d'autre ? Pour dire cela en des termes qui correspondent plus à mes convictions d'aujourd'hui, je sais que rien n'est tout à fait impossible et je vais continuer à le penser.

Et enfin, pour terminer cette conclusion, je voudrais énoncer une pensée qui m'obsède depuis le début du travail. Peut-être y aurait-il eu d'autres auteures tout aussi intéressantes, peut-être certains d'entre eux ont poussé leurs réflexions au-delà de ce que j'ai picoré et il est même possible que j'aurai pu aller plus loin si je les avais lus. Mais mon univers de pertinence délimité par les questions que je me posais exigeait une approche multidisciplinaire. J'ai donc recherché beaucoup plus la pertinence que l'exhaustivité. J'ai choisi le grand écran de préférence au microscope. Il est certainement possible d'approfondir tous les chapitres de cette thèse et d'élaborer un grand nombre de nouvelles questions. Il m'est arrivé de penser que mon travail était superficiel et donnait l'impression d'aller dans tous les sens. Mais l'accueil que me réservaient les acteurs de la controverse sur la forêt boréale m'encourageait quand je discutais avec eux de mes résultats. J'ai choisi la multidisciplinarité, c'est la spécificité de ce travail. Je dois laisser aux chercheurs disciplinaires le champ de l'approfondissement et m'inspirer de leurs résultats souvent vulgarisés par d'autres pour me centrer sur les liens et la pertinence par

rapport à une pratique. Un jour, il faut accepter de mettre un point à la dernière phrase d'un travail...

Bibliographie

- Alban, P. & Lewis, N. (2005) Évaluation des processus de concertation et de gouvernance du territoire sur le littoral aquitain. *VertigO - La revue électronique en sciences de l'environnement*, 6(3).
- Albarello, L. (2004) *Devenir praticien-chercheur : Comment réconcilier la recherche et la pratique sociale*, (Bruxelles, De Boeck).
- Anadón, M. & Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. Congrès (2007) *La recherche participative : Multiples regards*, (Québec, Presses de l'Université du Québec).
- Armstrong, K. (2005) *Une brève histoire des mythes*, (Montréal, Boréal).
- Audinet, J. & Institut catholique de Paris (1988) *Essais de théologie pratique : L'institution et le transmettre*, (Paris, Beauchesne).
- Barbier, R. (1996) *La recherche action*, (Paris, Anthropos).
- Barrette, C. (2006) *Mystère sans magie. Science, doute et vérité : Notre seul espoir pour l'avenir*, (Québec, MultiMondes).
- Beauchamp, A. (1993) *Introduction à l'éthique de l'environnement*, (Montréal Paris, Éditions Paulines, Médiaspaul).
- Beauchamp, A. (1995) *Dans le miroir du monde : Symboles et rites de la vie quotidienne*, (Montréal, Mediaspaul).
- Beauchamp, A. (1996a) *De la terre et des humains : Regards écologiques*, (Montréal, L'Essentiel).
- Beauchamp, A. (1996b) *Gérer le risque, vaincre la peur*, (Saint-Laurent, Québec, Bellarmin).
- Beauchamp, A. (1997) *Environnement et consensus social*, (Montréal, L'Essentiel).
- Beauchamp, A. (2008) *Environnement et Eglise. Le temps de l'engagement*, (Montréal, Fides).

- Bélangier, L. (2001) La forêt mosaïque comme stratégie de conservation de la biodiversité de la sapinière boréale de l'est. L'expérience de la forêt montmorency. *Le naturaliste canadien*, 125(3), 18-25.
- Bergeron, Y. & Dubuc, M. (1999) Succession in the southern part of the canadian boreal forest. *Vegetatio*, 79(1-2), 51-63.
- Bergeron, Y., Harvey, B., Leduc, A. & Gauthier, S. (1999) Stratégies d'aménagement forestier qui s'inspirent de la dynamique des perturbations naturelles : Considérations à l'échelle du peuplement et de la forêt. *The Forestry Chronicle*, 75(1), 55-60.
- Boily, C. (2000) *Guide pratique d'analyse systémique*, (Boucherville, Québec, G. Morin).
- Bonardi, C. & Roussiau, N. (1999) *Les représentations sociales*, (Paris, Dunod).
- Bondel, E. (1999) *La morale, corpus*, (Paris, Flammarion).
- Bonet Betoret, C. (2007) *Évolution, déterminisme, matérialisme*. En ligne : http://cerbi.lidi5.com/article.php3?id_article=62 (consulté en Décembre 2007).
- Bouchard, G. (2005) *L'analyse pragmatique des figures et mythes des Amériques. Proposition d'une démarche*. Chaire de recherche du Canada sur les imaginaires collectifs. En ligne : www.uqac.ca/~bouchard/.../FIG%20Mythes%20AMER%20Mars%202005.doc (consulté en octobre 2009).
- Bouthillier, L. (2009) *Acceptabilité sociale et gestion des vieilles forêts boréales*. Actes du colloque sur les vieilles forêts boréales, leur place dans l'aménagement durable, 33-39. En ligne : http://www.carrefour.cegep-baie-comeau.qc.ca/document_colloque/080528/actes_du_colloque_vieilles_forets_boreales.html (consulté en octobre 2009)
- Brisson, G. (2006) L'homme des bois d'Anticosti : la figure du guide de chasse et les conceptions sociales de la forêt québécoise. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 60 (1-2), 163-189.
- Brosse, J. (2000) *L'aventure des forêts en occident, de la préhistoire à nos jours*, (Paris, JC Lattès).
- Burbage, F. (1998) *La nature : Introduction, choix de textes, commentaires, vademecum et bibliographie*, (Paris, Flammarion).

- Callon, M., Lascoumes, P. & Barthe, Y. (2001) *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*, (Paris, Seuil).
- Camerini, C. (2003) *Les fondements épistémologiques du développement durable : entre physique, philosophie et éthique*, (Paris, L'Harmattan).
- Cellard, A. (1997) L'analyse documentaire, in: J. Poupart, L.-H. Groulx, R. Mayer, J.-P. Deslauriers, A. Lapierre & A. P. Pires (Eds) *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. (Montréal, Gaëtan Morin), 251-271.
- Chin, R. & Benne, K. D. (1991) Stratégies générales pour la production de changements dans les systèmes humains, in: R. Tessier & Y. Tellier (Eds) *Changement planifié et développement des organisations*. Les presses de l'université du Québec), 1-35.
- Coll. (2004) *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*. Bibliothèque nationale du Québec.
- Coll. (2008) Colloque sur les vieilles forêts boréales. Leur place dans l'aménagement durable. Sept-Îles. www.carrefour.cegep-baie-comeau.qc.ca/...colloque/.../ColloqueSurLesVieillesForetsBoreales-Fev2009.pdf (consulté en octobre 2009).
- Comte-Sponville, A. (2000) *Présentations de la philosophie*, (Paris, A. Michel).
- Comte-Sponville, A. (2001) Une interview du philosophe André Comte-Sponville menée par Djénane Kareh Tager. *Actualité des Religions*, 27. En ligne : <http://www.buddhaline.net/spip.php?article584> (consulté en février 2009).
- Côté, M. & Ordre Des Ingénieurs Forestiers Du Québec. (2003) *Dictionnaire de la foresterie*, (Éd. spéciale 12e Congrès forestier mondial) (Sainte-Foy, Québec, Ordre des ingénieurs forestiers du Québec).
- Cunningham, H.-P. (1989) *Les impasses de la raison : Le véritable athéisme*, (Québec, Presses de l'Université Laval).
- Dahan-Dalmédico, A., Chabert, J.-L., Chemla, K. & Arnoux, P. (1992) *Chaos et déterminisme*, (Paris, Seuil).
- Dalaï Lama (2004) *Le pouvoir de la bonté*, (Paris, Marabout).
- Defurnaux, R. (2004) *Les cathédrales sauvages. De la philosophie de la nature et des espaces protégés*, (Paris, L'Harmattan).

- Des Jardins, J. R. (1995) *Éthique de l'environnement : Une introduction à la philosophie environnementale*, (Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec).
- Desrochers, A. & Gagnon, R. (1997) Is ring count at ground level a good estimation of black spruce age ? *Canadian Journal of Forest Research - Journal canadien de la recherche forestière*, (27), 1263-1267.
- Diamond, J. M. (2000) *De l'inégalité parmi les sociétés : Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*, (Paris, Gallimard).
- Dorst, J. (1978) *Avant que nature meure : Pour une écologie politique*, (6e éd. edn) (Neuchatel, Delachaux et Niestle).
- Drewermann, E. (1993) *Le progrès meurtrier*, (Paris, Stock).
- Droz, Y., Lavigne, J.-C., Dias, L., Massé, R. & Milbert, I. (2006) *Éthique et développement durable*, (Genève Paris, IUED ; Karthala).
- Dubuisson, D. (2004) *Les sagesses de l'homme : Bouddhisme, paganisme, spiritualité chrétienne*, (Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion).
- Duhamel, A., Mouelhi, N. & Charles, S. (2001) *Éthique : Histoire, politique, application*, (Boucherville, G. Morin).
- FAO (2007) *Situation des forêts du monde*. Report for Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome).
- FAO (2009) *Situation des forêts du monde*. Report for Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome).
- Farago, F. (2000) *La nature*, (Paris, A. Colin).
- Finkielkraut, A. (1984) *La sagesse de l'amour : Essai*, (Paris, Gallimard).
- Fortin, R. (2005) *Comprendre la complexité : Introduction à la méthode d'Edgar Morin*, (2e éd. edn) (Québec Paris, Presses de l'Université Laval ; L'Harmattan).
- Gadamer, H.-G., Welte, B. & Couturier, F. (1990) *Herméneutique : Traduire, interpréter, agir*, (Montréal, Fides).
- Gagnon, R. & Morin, H. (2001) Les forêts d'épinette noire du québec : Dynamique, perturbations et biodiversité. *Le naturaliste canadien*, 125(3), 26-35.

- Ganoczy, A. (1995) *Dieu, l'homme et la nature : Théologie, mystique et sciences de la nature*, (Paris, Cerf).
- Gareau, P. (2005) Approches de gestion durable et démocratique des forêts dans le monde. *VertigO, la revue électronique en sciences de l'environnement*, 6(2).
- Gauthier, B. (2004) *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données*, (4e éd. edn) (Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec).
- Gauthier, S., Leduc, A., Harvey, B., Bergeron, Y. & Drapeau, Y. (2001) Les perturbations naturelles et la diversité écosystémique. *Le naturaliste canadien*, 125(3).
- Gélinas, N. & Bouthillier, L. (2005) La forêt habitée : Un modèle de gestion partenariale? Analyse de la perception des participants à cinq projets au québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 49(137), 157-175.
- Genot, J. C. (2003) *Quelle éthique pour la nature ?*, (Aix-en-Provence, Edisud).
- Genot, J. C. (2006) Vers un changement "Climacique". *Courrier de l'environnement de l'INRA*, (53), 129 - 136.
- Gérin-Lajoie, A. (2004) *Jean rivard, le défricheur. Suivi de jean rivard, économiste*, (originaux publiés en 1874 et 1876) (Bibliothèque québécoise).
- Girard, M. (1991) *Les symboles dans la bible : Essai de théologie biblique enracinée dans l'expérience humaine universelle*, (Montréal Paris, Bellarmin ; Cerf).
- Godard, O. (2003) Développement durable et principes de légitimité. *Social Science Information/Information sur les Sciences Sociales*. Laboratoire d'économétrie, Ecole polytechnique, (Paris, Sage).
- Godin, C. (2000) *La nature*, (Paris, Temps).
- Goyette, G. & Lessard-Hébert, M. (1985) *La recherche-action : ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*, (Québec, Conseil québécois de la recherche sociale).
- Grand'maison, J. (1974) *Symboliques d'hier et d'aujourd'hui : Un essai socio-théologique sur le symbolisme dans l'église et la société contemporaines*, (LaSalle, Hurtubise HMH).
- Grand'maison, J. (2004) *Du jardin secret aux appels de la vie, réconcilier l'intériorité et l'engagement*, (Montréal, Fides).

- Guéant, J.-J. & Lindeckert, R. (2003) *Fontainebleau : Forêt périurbaine et réserve de biosphère. Ré-enchanter le monde ?* Report for XII Congrès forestier mondial (Québec). En ligne : <http://www.fao.org/DOCREP/ARTICLE/WFC/XII/0340-B5.HTM> (consulté juillet 2009)
- Guillebaud, J. C. (2001) *Le principe d'humanité*, (Paris, Seuil).
- Habermas, J. (1992) *De l'éthique de la discussion*, (Paris, Cerf).
- Hadot, P. (2008) *Le voile d'Isis : Essai sur l'histoire de l'idée de nature*, (Paris, Gallimard).
- Hardy, R. (2001) L'exploitation forestière dans l'histoire du Québec et de la Mauricie. *Histoire du Québec*, 6(3).
- Harrison, R. (1994) *Forêts, essai sur l'imaginaire occidental*, (Paris, Flammarion).
- Heinselman, M. L. (1981) Fire and succession in the conifer forests of northern north america, in: C. Darrell, H. Herman & B. Daniel (Eds) *Forest succession. Concepts and application*. Springer-Verlag, p. 374-405.
- Heisenberg, W. (2003) *Le manuscrit de 1942*, (Paris, Allia).
- Huybens, N. (2006) Tous les savoirs au service du développement durable : 15 ans de formation en éco-conseil. In Acfas (Ed.) *Le développement durable : quels progrès, quels outils, quelle formation ?* Chicoutimi, Les publications de l'IEPF.
- Huybens, N. & Villeneuve, C. (2004) La professionnalisation du développement durable: Au-delà du clivage ou de la réconciliation écologie – économie. *VertigO, La revue électronique en sciences de l'environnement*, 5(2).
- Jacquard, A. (1982) *Au peril de la science? Interrogations d'un geneticien*, (Paris, Seuil).
- Jacquard, A. (1998) *Discours d'Albert Jacquard*. En ligne : <http://www.consommateur.qc.ca/acefest/196.htm> (consulté : août 2006).
- Jacquard, A. (2003) *Dieu?*, (Paris, Bayard).
- Jacquard, A. & Kahn, A. (2001) *L'avenir n'est pas écrit*, (Paris, Bayard).
- Jasinski, J.-P. & Payette, S. (2005) The creation of alternative stable states in the southern boreal forest, Québec, Canada. *Ecological Society of America*, 75(4), 561-583.

- Jonas, H. (1998) *Pour une éthique du futur*, (Paris, Payot et Rivages).
- Kahn, A. (2000) *Et l'homme dans tout ça?*, (Paris, NiL).
- Kaufmann, J.-C. & Singly, F. D. (1996) *L'entretien compréhensif*, (Paris, Nathan).
- Ki-Zerbo, J., Beaud-Gambier, M.-J., Fondation Pour Le Progrès De L'homme & Groupe De Vézelay (1992) *Compagnons du soleil : Anthologie de grands textes de l'humanité sur les rapports entre l'homme et la nature*, (Paris, Editions La Découverte, UNESCO).
- Kormondy, E. J. (1984) *Concepts of ecology*, (3e ed. edn) (Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall).
- Kuhn, T. S. (1983) *La structure des révolutions scientifiques*, (original publié en 1962) (Paris, Flammarion).
- Larrère, R. & Nougarède, O. (1993) *Des hommes et des forêts*, (Paris, Gallimard).
- Le Boterf, G. (1990) *L'ingénierie et l'évaluation de la formation : 75 fiches-outils*, (Paris, Éditions d'Organisation).
- Le Moigne, J.-L. (1977) *La théorie du système général : Théorie de la modélisation*, (Paris, Presses Universitaires de France).
- Le Moigne, J. L. & Morin, E. (2007) *Intelligence de la complexité : Épistémologie et pragmatique*, (La tour d'Aigues, L'aube).
- Legault, G. A. (2006) *Professionnalisme et délibération éthique : Manuel d'aide à la décision responsable*, (Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec).
- Létourneau, J. & Montal, F. (1994) La forêt imaginée, in: M.-C. D. Koninck (Ed.) *Forêt verte planète bleue*. (Québec Montréal, Musée de la civilisation ; Fides).
- Lewis, N., Deuffic, P. & Ginelli, L. (2005) *L'importance des forêts dans la construction sociale, pistes exploratoires*. Rapport, CEMAGREF de Bordeaux.
- Lienhard, F. (2006) *La démarche de théologie pratique*, (Montréal, Novalis).
- Malglaise, G. (1990) *Enseigner à des adultes : Travail et pédagogie*, (Paris, Presses universitaires de France).
- Markale, J. (1996) *Guide spirituel de la forêt de brocéliande*, (Monaco, Rocher).

- Martineau-Delisle, C. (2001) *Pour une typologie des visions de la forêt. Le point de vue des résidents d'une communauté dépendante de la forêt. Le haut-saint-maurice*. Mémoire, Université Laval.
- Maystre, L. Y. & Bollinger, D. (1999) *Aide à la négociation multicritère. Pratique et conseils*, (Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes).
- Métayer, M. (2002) *La philosophie éthique : Enjeux et débats actuels*, (2e éd. edn) (Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique).
- Morin, E. (1977) *La méthode I : La nature de la nature*, (Paris, Seuil).
- Morin, E. (1980) *La méthode II : La vie de la vie*, (Paris, Seuil).
- Morin, E. (1986) *La méthode III : La connaissance de la connaissance*, (Paris, Seuil).
- Morin, E. (1991) *La méthode IV. Les idées : Leur habitat, leur vie, leurs moeurs, leur organisation*, (Paris, Seuil).
- Morin, E. (2000) *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, (Paris, Seuil).
- Morin, E. (2001) *La méthode V. L'humanité de l'humanité*, (Paris, Seuil).
- Morin, E. (2004) *La méthode VI. Éthique*, (Paris, Seuil).
- Morin, E. (2007) *Vers l'abîme?*, (Paris, L'Herne).
- Mund-Dopchie, M. (2001) De l'âge d'or à prométhée : Le choix mythique entre le bonheur naturel et le progrès technique. *Folia Electronica Classica*, (2). En ligne : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/02/Promethee.html> (consulté en juin 2009)
- Negura, L. (2006) L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *SociologieS* 1(1), 1 - 16.
- Oliveira Gomes, C. D. (2005) *L'indispensable de la mythologie : Comprendre et connaître les grands mythes*, (Levallois-Perret, Studyrama).
- Paccalet, Y. (2006) *L'humanité disparaîtra, bon débarras!*, (Paris, Arthaud).
- Peelman, A. (1992) *Le Christ est amérindien : Une réflexion théologique sur l'inculturation du Christ parmi les Amérindiens du Canada*, (Ottawa, Novalis).

- Peelman, A. (1996) Spiritualité et conscience planétaire, in: C. Ménard & F. Villeneuve (Eds) *Spiritualité contemporaine. Défis culturels et théologiques : Actes du congrès 1995 de la société canadienne de théologie*. (vol. 56), Fidès, 21-53.
- Poitou, J.-P. (1974) *La dissonance cognitive*, (Paris, A. Colin).
- Popper, K. R. (1973) *La logique de la découverte scientifique*, (Paris, Payot).
- Pothier, D. (2001) Portrait de la forêt boréale québécoise. *Le naturaliste canadien*, 125(3), 5-9.
- Prades, A., Tessier, R. & Vaillancourt, J. G. (1994) *Instituer le développement durable. Éthique de l'éco-décision et sociologie de l'environnement*, (Montréal, Fidès).
- Reeves, H. (1986) *L'heure de s'enivrer. L'univers a-t-il un sens ?* (Paris, Seuil).
- Reeves, H., De Rosnay, J., Coppens, Y. & Simonet, D. (1996) *La plus belle histoire du monde*, (Paris, Seuil).
- Reeves, H. & Lenoir, F. (2003) *Mal de terre*, (Paris, Seuil).
- Reymond, B. & Sordet, J.-M. (1993) *La théologie pratique : Statut, méthodes, perspectives d'avenir*, (Paris, Beauchesne).
- Rivière, C. (2001) Culture inavouée dans la nature, nature soumise dans la culture. *Horizontes anthropologicos*. Porto Alegre. En ligne : http://www.scielo.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0104-71832001000200002 (consulté en juillet 2006).
- Routhier, G. & Viau, M. (2004) *Précis de théologie pratique*, (Montréal Bruxelles, Novalis ; Lumen Vitae).
- Russ, J. (1995) *La pensée éthique contemporaine*, (Paris, PUF).
- Saint-Arnaud, Y. (1999) *Le changement assisté : Compétences pour intervenir en relations humaines*, (Montréal, G. Morin).
- Saint-Arnaud, Y. (2003) *L'interaction professionnelle. Efficacité et coopération*, (2e éd. edn) (Montréal, Presses de l'Université de Montréal).
- Savard, R. (2004) *La forêt vive : Récits fondateurs du peuple innu*, (Montréal, Boréal).
- Schön, D. A. (1994) *Le praticien réflexif : À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, (Montréal, Logiques).

- Seattle, C. (1854) *Comment pouvez-vous acheter le ciel, la terre ?* en ligne: <http://www.abacq.net/seattle/comment.htm> (consulté : mars 2006).
- Serres, M. (1990) *Le contrat naturel*, (Paris, F. Bourin).
- Simard, L. (2005) *Le débat public en apprentissage : Aménagement et environnement : Regards croisés sur les expériences françaises et québécoises*, (Paris, L'Harmattan).
- Smeesters, A. (2002) Mythes d'Homère, mythe d'Orphée : Les méandres de l'interprétation. *Folia Electronica Classica* (4). En ligne : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/04/buffiere.html> (consulté en juillet 2009)
- Smouts, M.-C. (2005) *Le développement durable : Les termes du débat*, (Paris, A. Colin; Dalloz).
- Suzuki, D. & Grady, W. (2005) *L'arbre : Une vie*, (Montréal, Boréal).
- Suzuki, D. & Mcconnell, A. (2003) *L'équilibre sacré : Redécouvrir sa place dans la nature*, (Québec, Fides).
- Taylor, C. (1992) *Grandeur et misère de la modernité*, (Montréal, Bellarmin).
- Terrasson, F. (2007) *La peur de la nature, au plus profond de notre inconscient, les vraies causes de la destruction de la nature*, (Paris, Sang de la terre).
- Thouin, M. (2001) *Notions de culture scientifique et technologique : Concepts de base, percées historiques et conceptions fréquentes*, (Sainte-Foy, MultiMondes).
- Toupin, L. (1995) *De la formation au métier : Savoir transférer ses connaissances dans l'action*, (Paris, ESF).
- Tremblay, M. (1997) *Histoire de la pensée occidentale : Incluant un complément sur l'évolution des idées au québec*, (Sainte-Foy, Le Griffon d'argile).
- Trinh, X. T. (1998) *Le chaos et l'harmonie : La fabrication du réel*, (Paris, Fayard).
- Vaillancourt, J.-G. (2001) *Religion, écologie et environnement*. En ligne: http://www.erudit.org/livre/larouchej/2001/livrel4_div35.htm (consulté : mars 2007).
- Van Habost, J. (2009) *Johnny Van Habost a lu pour vous : Ignace Berten, croire en Dieu trinitaire, éditions « fidélité », 2008*, En ligne :

http://www.aiempr.org/fr/afficher_details.php?recordID=245
(novembre 2009).

(consulté :

- Viau, M. (1993) *La nouvelle théologie pratique*, (Montréal Paris, Paulines ; Cerf.).
- Villeneuve, C. (1998) *Qui a peur de l'an 2000? : Guide d'éducation relative à l'environnement pour le développement durable*, (Paris Sainte-Foy, UNESCO ; MultiMondes).
- Villeneuve, C. & Huybens, N. (2002) Les éco-conseillers, promoteurs et acteurs du développement durable. *VertigO*, - *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 3(3).
- Villeneuve, N., Lavoie, N., Bouchard, N. & Bouchard, M. (2001) Les écosystèmes forestiers exceptionnels de la forêt boréale : Un patrimoine à découvrir et à protéger. *Le naturaliste canadien*, 125(3), 145-156.
- Wanlin, P. (2006) L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : Une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. *Recherches qualitatives*, 3 (Hors série).
- Watzlawick, P., Jackson, D. D. A. & Beavin, J. H. (1972) *Une logique de la communication*, (Paris, Seuil).

Médiagraphie

N.B. : Nous reprenons dans cette section uniquement des pages web consultées à l'exclusion des articles qui se trouvent dans la bibliographie.

Articles de journaux, commentaires, chroniques

Article sur la libération animale

<http://www.ledevoir.com/2008/04/12/commentaires/0804131941723.html>, consulté à l'hiver 2008-2009.

Commentaire d'un article du journal Le Devoir sur le biocentrisme :

<http://www.ledevoir.com/2008/04/12/commentaires/0804132105437.html>, consulté à l'hiver 2008-2009.

Chronique sur l'aménagement durable des forêts

<http://web2.uqat.ca/cafd/communiquer/nouvellesF.asp?Date=2009-02-16%2011:26:12>, consulté à l'été 2009.

Présentation de l'œuvre « l'arbre, ce livre »

<http://www.sagamie.org/iql/ArbreCeLivre/2007/ArbreCeLivre-20070919.html>, consulté à l'été 2009.

Instances officielles

Commission Coulombe <http://www.commission-foret.qc.ca>, consulté plusieurs fois de 2007 à 2009.

Eco-conseil, DESS en éco-conseil

http://wprod6.uqac.ca/programmes/desc_prog.html?code=0798, consulté à l'été 2009.

Eco-conseil, cours « approche éco-conseil du développement durable »

http://wprod6.uqac.ca/programmes/desc_cours.html?code=1ECC809, consulté à l'été 2009.

Eco-conseil, cours imaginaire collectif et controverse socio-environnementale

http://wprod6.uqac.ca/programmes/desc_cours.html?code=1ECC812, consulté à l'été 2009.

Ministère des ressources naturelles, de la faune et des parcs

<http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/comprendre/comprendre-gestion.jsp>, consulté à l'automne 2007.

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/ministere/historique/index.jsp>, consulté à l'automne 2009

Pêche et Océan Canada <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/seal-phoque/index-fra.htm>, consulté à l'été 2009.

Principe de précaution en Europe

http://europa.eu/legislation_summaries/consumers/consumer_safety/l32042_fr.htm, consulté à l'hiver 2008-2009.

Industries forestières et normes

Certification CSA chez Abitibi-consol

http://www.abitibiconsolidated.com/aciwebsitev3.nsf/Site/fr/forest/certification/quebec_centre_sag_certification.html, consulté plusieurs fois en 2007 et 2008

Conseil de l'industrie forestière du Québec

http://www.cifq.qc.ca/html/francais/centre_mediaticque/communiqués_details.php?com_id=245,
<http://events.startcast.com/events/121/B0001>,

Différentes pages ont été consultées plusieurs fois à l'été 2008

Norme CSA : [http://www.csa-](http://www.csa-international.org/product_areas/forest_products_marking/Default.asp?language=French)

[international.org/product_areas/forest_products_marking/Default.asp?language=French](http://www.csa-international.org/product_areas/forest_products_marking/Default.asp?language=French)
consulté plusieurs fois à l'été 2008

Plan d'aménagement durable des forêts, résultat du travail du comité de suivi CSA

[http://www.abitibiconsolidated.com/aciwebsitev3.nsf/site/fr/Images/forest/ACI_CSA_SAG_PAFD%20du%20TFD_Saguenay_revision_070101.pdf/\\$file/ACI_CSA_SAG_PAFD%20du%20TFD_Saguenay_revision_070101.pdf](http://www.abitibiconsolidated.com/aciwebsitev3.nsf/site/fr/Images/forest/ACI_CSA_SAG_PAFD%20du%20TFD_Saguenay_revision_070101.pdf/$file/ACI_CSA_SAG_PAFD%20du%20TFD_Saguenay_revision_070101.pdf), consulté plusieurs fois en juillet 2008

Power point sur la gestion écosystémique :

<http://www.oifq.com/documents/Formationcontinue/Présentations/Présentation%20Jean-Pierre%20Jetté.pdf>, consulté à l'hiver 2008, ce lien ne fonctionne plus, le suivant reprend les mêmes informations : www.afat.magnummedia.ca/images/colloque/7_Jean-Pierre_Jette.pdf (consulté : octobre 2009).

Dans le domaine du militantisme écologique

L'Action Boréale Abitibi-Temiscamingue, <http://www.actionboreale.qc.ca>

[http://www.actionboreale.qc.ca/nouvelles/rapports/article-2006-02-](http://www.actionboreale.qc.ca/nouvelles/rapports/article-2006-02-02.html)

[02.html](http://www.actionboreale.qc.ca/nouvelles/communiqués/comm-2006-05-08.pdf)<http://www.actionboreale.qc.ca/nouvelles/communiqués/comm-2006-05-08.pdf>,

consultés plusieurs fois à l'été 2008.

Aux arbres citoyens : Le lien utilisé à l'été 2008 ne fonctionne plus aujourd'hui, il reste un lien vers la pétition « On dort comme une bûche » :

<http://ondortcommeunebuche.citoyenpourlanature.com/fr/petition/index.asp>

Greenpeace (actions liées à la forêt boréale) :

<http://www.greenpeace.org/canada/fr/campagnes/foret-boreale>

<http://www.greenpeace.org/canada/fr/campagnes/foret-boreale/notretravail/pilleurs/devoilement-destruction-chaine>

<http://www.greenpeace.org/canada/fr/documents-et-liens/documents/chauffee-a-blanc>

<http://www.greenpeace.org/canada/fr/campagnes/foret-boreale/notretravail/politiquespubliques/moratoire>

Les différentes pages ont été consultées plusieurs fois à l'été 2008 et à l'été 2009

<http://www.ledevoir.com/2004/04/07/51681.html> (les phoques)

La désobéissance civile <http://www.non-violence-mp.org/muller/desobeissance.htm>. Consulté à l'hiver 2008-2009.

Nature Québec :

<http://www.naturequebec.org/pages/commissionforesterie.asp>, consulté plusieurs fois à l'été 2008

<http://www.ledevoir.com/2009/03/12/238669.html> (les phoques)

Sur la contestation dans la forêt Cyriac Journal de bord d'une militante

<http://www.cybernaute.com/foretcyriac>, consulté au printemps 2006.

Interview de Tom Regan <http://www.cahiers-antispecistes.org/spip.php?article12> consulté en hiver 2008 – 2009

Entretien avec l'historien Charles Patterson, auteur d'*Éternel Treblinka : Notre Traitement des Animaux et l'Holocauste* sur

http://www.veganimal.info/article.php3?id_article=484 consulté en hiver 2008 – 2009

Earthfirst : <http://www.earthfirst.org/about.htm>, consulté à l'hiver 2008, 2009-09-17

La chasse aux phoques, <http://www.chasse-aux-phoques.com>, consulté à l'été 2009

La chasse aux phoques, <http://www.lesblogues.com/phoques>, consulté à l'été 2009

Représentation sur l'humain comme ennemi de la nature :

<http://jalalsdarkside.blogspot.com/2008/02/la-terre-est-malade-et-lhomme-est.html>, consulté à l'hiver 2008-2009.

Définitions

A propos de la forêt imaginaire

<http://mythesfondateurs.perso.cegetel.net>, consulté à l'été 2009.

<http://mythologica.fr/grec/orphee.htm>, consulté à l'été 2009.

<http://www.info-bible.org/lsg/INDEX.html>, consulté à l'été 2009

Représentations sur la forêt

<http://perso.wanadoo.fr/bernard.langellier/etymologie/etymofor.htm> consulté à l'été 2009.

Autre

<http://www.ulb.ac.be/cal/Qld.html> (la laïcité de A à Z, pour la définition de l'altérité)

Annexes

Annexe 1 : Données recueillies dans les médias	1 - 47
Annexe 2 : Synthèse des données recueillies dans les médias	48 - 59
Annexe 3 : Aperçu des différentes certifications forestières	60 - 61
Annexe 4 : Analyse des procès-verbaux du comité de suivi pour la norme CSA	62 - 71
Annexe 5 : Classement des sentiments et symboles dans le recueil « L'Arbre, ce livre »	72 - 75

Annexe 1

Recueil de données dans les médias

Nous avons recherché les articles parus dans ces deux journaux suite à 3 événements étalés dans le temps : la sortie du film de Richard Desjardins, l'Erreur boréale (1999), le processus de la commission Coulombe (fin 2003 et 2004) et trois actions de Greenpeace sur la forêt boréale au Canada (2007 et 2008).

Les articles ont été obtenus sur le site eureka.ca en tapant les mots clés liés à l'événement recherché (Erreur boréale, commission Coulombe et Greenpeace) et les dates suivantes :

- du 1 mars au 30 avril 1999 (autour de la sortie du film, l'Erreur boréale) ;
- du 23 octobre 2003 (date du mandat donné par le gouvernement du Québec à la commission Coulombe) au 31 décembre 2004 (le rapport final de la commission a été publié) ;
- du 18 août au 30 septembre 2007 (document sur la forêt boréale de Greenpeace : « les grands périls de la forêt boréale, destruction en chaîne » et arraisonnement du navire de PFK pâte à Grande Anse et les suites d'une sondage commandé à Léger Marketing par Greenpeace réalisé du 29 août au 5 septembre 07) et du 1 au 30 avril 2008 (sortie du document de Greenpeace : « Une forêt chauffée à blanc », le 10 avril 2008).

Donc, dans chaque article retenu, nous avons relevé toutes les idées différentes en omettant de recopier les redondances venant du même article et les longues explications qui n'ajoutaient rien à l'idée principale. Par exemple, nous avons noté que telle entreprise faisait des profits, sans reprendre les deux paragraphes qui donnaient les informations boursières confirmant cette affirmation. Nous avons par contre gardé la répétition de la même information dans plusieurs articles. Nous ne pouvons pas prendre cette redondance comme un fait saillant : il est assez attendu que le discours d'un ministre soit repris tant dans Le Devoir que dans Le Quotidien et que les idées attribuées au ministre soient les mêmes dans les deux journaux.

Les journalistes citent parfois des phrases ou des avis qui ne sont pas les leurs, même si c'est pour les démentir ou les critiquer.

Nous avons écarté des informations dont la pertinence n'était pas flagrante pour notre propos (par exemple : les biologistes veulent un ordre professionnel, les attaques politiques...). Nous avons également enlevé beaucoup de noms de personnes citées, puisqu'ils sont sans importance pour notre propos. Nous ne pouvons rien faire par exemple du fait que ministre responsable des forêts était Monsieur Brassard au moment de la sortie du film l'Erreur boréale. Nous avons cependant gardé le titre de la personne, le nom des institutions et les acronymes les désignant. Nous avons gardé les noms de personnes quand le sens de la phrase reprise le nécessitait. (La commission Coulombe, Richard Desjardins...)

Lors d'une première lecture, nous avons constitué grossièrement des catégories temporaires pour rendre compte des différents aspects de la controverse : l'environnement, l'économie, les aspects sociaux, la gestion forestière. Au fil des lectures, nous avons ajouté des catégories et des sous-catégories pour pouvoir classer l'ensemble des idées retenues. Nous avons ainsi une structure des informations issue directement des articles. Elle reste touffue parce que l'information l'est. L'ordre d'apparition des thèmes et des sous-thèmes n'a pas de signification particulière.

Dans la première rédaction, les phrases étaient très proches et le plus souvent identiques à la phrase publiée dans le journal. Mais, nous tentons de retenir l'idée émise et pas nécessairement les phrases telles qu'elles apparaissent dans les articles. Ainsi, pour pouvoir mettre plusieurs références à une même idée, même si elle a été formulée de manières diverses, certaines phrases ne sont pas retenues dans leur formulation initiale. Parfois nous avons aussi réécrit des phrases pour ne pas devoir reprendre plusieurs paragraphes entiers pour rendre compte de l'idée présentée.

À la fin du processus de classement des avis, nous avons enlevé les phrases très générales et qui n'ajoutaient pas d'idées nouvelles (par ex : il faut gérer mieux, il faut assurer la pérennité de la ressource) mais que nous avons retenues lors de la première lecture pour être certaine de ne pas oublier d'idée.

- 3.8. Les autochtones
- 3.9. Les connaissances

4. Le développement durable

- 4.1. Le développement durable, c'est pour l'environnement
- 4.2. Le développement durable, c'est pour l'économie

5. La relation homme – nature

- 5.1. L'humain d'abord
- 5.2. La nature d'abord
- 5.3. La responsabilité et le respect
- 5.4. Une question éthique

6. Les émotions

- 6.1. Les images
- 6.2. Le désastre

7. La gestion

- 7.1 Ça va bien
- 7.2. Ça ne va pas bien
- 7.3. Exploiter
 - 7.3.1. Combien ?
 - 7.3.2. Modèles de gestion
 - 7.3.3. Les machines
- 7.4. Aménager
 - 7.4.1 Régénération et plantation
 - 7.4.2. Sylviculture
- 7.5. Certifier

8. La gouvernance

- 8.1. A propos de la commission Coulombe
 - 8.1.1. Comment ?
 - 8.1.2. Quoi ?
- 8.2. Les paliers de gouvernement
 - 8.2.1 Le pouvoir central
 - 8.2.2. Du pouvoir aux régions
- 8.3. La loi
 - 8.3.1. Calculer la possibilité forestière
 - 8.3.2. Réduire la possibilité forestière
 - 8.3.3. Diversifier
 - 8.3.4. L'aménagement forestier
 - 8.3.5. L'imputabilité et la transparence
 - 8.3.6. Les redevances

9. Dénigrement

- 9.1. La crédibilité de l'orateur est mise en doute
- 9.2. Dénigrement et procès d'intention
- 9.3. Dire que l'autre dit des mensonges

10. Des avis inclassables...

1. L'environnement

1.1. La forêt

- La forêt boréale est naturellement une « monoculture » (LD 26 avril 99, p. B2)
- La forêt est une société d'êtres vivants (écosystème) en interrelation entre eux et avec l'environnement, le sol, l'eau et l'air (LD 1 avril 99, p. A6)
- La forêt est le manteau de la terre, elle est l'enveloppe principale qui protège le sol et l'eau et permet à la vie d'exister. Elle est une éponge qui retient l'eau, contrôle les niveaux d'eau, active les pluies dans une région. On ne gère pas l'eau par des barrages mais par une conservation des forêts faites avec sagesse (LD 1 avril 99, p. A6)
- La forêt boréale, c'est pas la forêt tropicale (LD 1 avril 99, p. A7)
- La forêt boréale est robuste et se renouvelle après une coupe ou après un feu (LD 1 avril 99, p. A7)
- La forêt boréale est composée d'espèces résistantes (LD 1 avril 99, p. A7)

1.2. Les perturbations naturelles

- Les feux de forêts vont augmenter avec les changements climatiques (LD, 29 avril 08, p. a7, LD, 10 avril 2008, p. a5)
- Les feux de forêts vont diminuer avec les changements climatiques (LD, 24 avril 08, p. a7)
- La forêt boréale se renouvelle tous les 100 à 150 ans sous l'action du feu (LQ, 19 septembre 07, p. 11)
- La forêt boréale renaît après un feu, certaines essences ont besoin du feu pour se régénérer (LQ, 1 septembre 07, p. 10)
- Le feu saccage naturellement la forêt, détruit davantage la forêt que la coupe (LQ 21 août 07, p. 2 ; LD 21 août 07, p. a6)
- Les forêts à maturité sont plus vulnérables aux épidémies, aux chablis et aux incendies (LQ 21 août 07, p. 3)
- Les arbres de la forêt boréale ont à peine 100 ans : ils ne survivent pas aux feux de forêts et aux grands coups de vent (LQ 15 mars 99, p. 4)

1.3. Les changements climatiques

- La coupe forestière contribue à la libération de carbone dans l'atmosphère, le sol perturbé par la coupe émet du carbone dans l'atmosphère, la coupe réduit la capacité de stockage du carbone par le sol, a un impact sur les changements climatiques (LD, 29 avril 08, p. a7 ; LD, 28 avril 08, p. a7 ; LD, 24 avril 08, p. a7 ; LD, 10 avril 08, p. a5)
- La forêt boréale stocke 84 % de son carbone dans le sol, après une coupe, il le libère pendant plus de 10 ans (LD, 10 avril 08, p. a5)
- Les jeunes forêts en croissance sont des puits de carbone (LD, 24 avril 08, p. a7 ; LQ, 19 avril 08, p. 10 ; LQ 15 décembre 04, p. 6)
- Les vieilles forêts sont des réservoirs de carbone (LD, 24 avril 08, p. a7)
- la forêt boréale est le plus grand réservoir de carbone terrestre (LD, 29 avril 08, p. a7 ; LD, 10 avril 08, p. a5)
- Cercle vicieux : la forêt dégradée devient de plus en plus dégradée et vulnérable aux changements climatiques (LD, 28 avril 08, p. a7 ; LD, 10 avril 08, p. a5)
- La croissance des arbres va augmenter avec le réchauffement climatique (LD, 24 avril 08, p. a7)
- Le transport qui accompagne la coupe émet du carbone dans l'atmosphère (LD, 28 avril 08, p. a7)
- Le bois est le meilleur matériau sur le plan environnemental (LQ 15 décembre 04, p. 6)
- CC propose une fusion de la société de protection des forêts contre les insectes et les maladies avec le ministère pour consolider la fonction en raison du risque accru de prolifération d'insectes tropicaux à cause des changements climatiques (LD 15 décembre 04, p. a1)

- Les compagnies n'ont pas assuré le renouvellement de la forêt de feuillus, il ne reste que de la scrap (LD, 17 septembre 07, p. a6)
- La forêt feuillue a été victime d'un écrémage de ses meilleurs géniteurs faute d'avoir été convenablement martelée (LD 15 décembre 04, p. a1)
- La crise s'en vient dans les résineux, elle est déjà là dans les feuillus (LD 15 décembre 04, p. a1)
- l'écosystème n'est pas menacé même si on peut être en rupture de stock commercialement exploitable sur une portion de territoire (LQ 15 décembre 04, p. 4)
- Il n'y a pas d'espèce menacée en forêt boréale (LQ, 19 septembre 07, p. 11)
- Il n'y a pas de déforestation chez nous : après une récolte, une nouvelle forêt repousse, sauf sur les stationnements et les routes. L'écosystème n'est pas menacé (LQ, 19 septembre 07, p. 11, LQ, 1 septembre 07, p. 11 ; LQ 27 décembre 04, p. 9 ; LQ 15 décembre 04, p. 4)
- Une forêt d'épinette noire se régénère très bien après une coupe avec protection de sols. La régénération respecte la biodiversité. 80 % de la forêt boréale est régénérée de façon naturelle (LQ 15 décembre 04, p. 5)
- Les Nations Unies ont affirmé dans leur rapport de mars 2007 que le taux de déforestation au Canada est de 0 (LD 21 août 07, p. a1)

1.5. La protection de la nature

- Le manque de protection et de conservation mène à une crise de la biodiversité (LD 8 septembre 07, p. a5)
- Le Québec doit protéger les dernières forêts nordiques vierges de la planète au nom de la biodiversité (LD 12 mars 99, p. A3)
- Le Canada protège 40 millions d'ha de forêts dont 28 millions en forêt boréale (LD 21 août 07, p. a1)
- Le Canada a conservé 91 % de son couvert forestier d'origine, ¼ de la forêt canadienne est exploité commercialement parce que 70 % de la forêt boréale est inaccessible (LD 21 août 07, p. a1)
- Il faut définir ce qui doit être protégé avant de définir ce qui peut-être coupé (LD, 29 avril 08, p. a7)
- Il faut se doter d'un plan de gestion et de protection de la forêt boréale en vertu du principe de précaution (LD, 29 avril 08, p. a7)
- Il faut mettre en réserve les secteurs intacts de la forêt boréale pour lutter contre les changements climatiques (LD, 29 avril 2008, p. a7 ; LQ, 19 avril 08, p. 10)
- Il faut protéger les forêts primaires (LQ, 19 avril 08, p. 10)
- Empêcher les coupes dans les forêts primaires empêche de protéger autre chose (LD 25 septembre 07, p. a4)
- Les forêts nordiques, matures et intactes doivent être protégées dans les mêmes proportions que les autres écosystèmes forestiers (LD, 25 septembre 07, p. a4)
- Il ne faut pas imposer un moratoire complet sur les forêts primaires de la forêt boréale (LD, 25 septembre 07, p. a4 ; LD, 8 septembre 07, p. a5 ; LQ, 8 septembre 07, p. 3)
- Même si le nord n'était pas ouvert à l'exploitation forestière, on pourrait en tenir compte dans le % d'aires protégées (LQ 15 décembre 04, p. 4)
- Au moins 10 % du territoire forestier doit être protégé de toute coupe (LD 30 mars 99, p. A6)
- Il faut protéger 50 % de la forêt boréale en créant des aires protégées (LD, 29 avril 08, p. a7)
- Il faut presser le pas dans l'identification de territoires protégés au SagLac (LQ 26 mai 04, p. 5)
- Quelle urgence d'atteindre l'objectif de 8 % d'aires protégées ? (LQ 7 décembre 04, p. 17)
- Pourquoi 12 % d'aires protégées, pourquoi 8 ? Pourquoi pas 6,73 ? (LQ 22 décembre 04, p. 9)
- Seulement 5,3 % de la superficie du Québec est protégé. Or 8 % sont prescrits par la stratégie gouvernementale (LQ 21 août 07, p. 3 ; LQ 26 mai 04, p. 5)
- Les industriels ne veulent pas d'un objectif de 8 % d'aires protégées arbitraire, ils préfèrent des % selon les régions et les écosystèmes à potentiel de conservation (LD 16 décembre 04, p. A4)

- Les exploitants forestiers concentrent leurs exploitations, y compris en forêt boréale là où c'est le plus rentable, ce qui entraîne une surexploitation de ces zones et délaissent les parties les plus éloignées (LD 1 décembre 04, p. A1)
- L'abatteuse multifonctionnelle est moins rentable, mais elle sauve l'étape du tronçonnage (LQ 22 mars 99, p. 4)
- Certains privés ne peuvent même pas vendre le bois du verglas parce que leurs prix sont trop élevés en comparaison de ceux des grandes entreprises (LD 26 avril 99, p. B2)
- Le bois de la forêt privée est le plus dispendieux qui soit faute d'une productivité adéquate (LD 26 avril 99, p. B2)

2.1.3. Le marché

- La forêt est en bonne santé et continuera à être l'épine dorsale de l'économie du Québec (LD 22 avril 99, p. B2)
- L'industrie forestière représente la plus importante contribution à la balance commerciale du Québec (LD 1 avril 99, p. A7)
- L'apport forestier à la balance commerciale de la province est de l'ordre de 8,9 milliards de \$ (LQ 15 décembre 04, p. 10)
- Le Québec exporte 684 millions de \$ de produits forestiers en Europe et 10 milliards de \$ aux E.U. (LD, 15 septembre 07, p. a11)
- Notre richesse naturelle est exportée à plein camions (LD 3 avril 99, p. A8)
- La hausse des volumes de bois coupés rapporte 17 millions \$ au Québec en plus des 55 millions en redevances. Mais ces revenus viennent avec des dépenses de 39 millions versés aux compagnies pour les travaux en forêt. Au net, cela fait un revenu de 23 millions de \$ au lieu d'une perte prévue de 10 millions (LQ 16 décembre 04, p. 10)

2.2. La crise forestière

- L'industrie forestière québécoise est en mode survie (LQ, 28 septembre 07, p. 10 ; LQ, 15 septembre 07, p. 4)
- La gestion forestière ne pose pas seulement problème au Québec. Les écologistes européens avaient mené des actions il y a quelques années en Colombie britannique. Les Scandinaves achètent des bois en ex-Union Soviétique (LQ 22 mars 99, p. 4)
- Le timing n'est pas à son meilleur pour montrer à la population de quelle façon la forêt a été exploitée par l'industrie (LQ 22 mars 99, p. 4)
- L'industrie forestière traverse une crise : interminable crise du bois d'œuvre, imminence d'une pénurie de main d'œuvre, réduction de la récolte anticipée, augmentation des coûts d'exploitation et des contraintes, concurrence internationale (Russie, Allemagne, Amérique du Sud) (LQ 20 mai 04, p. 26)

2.2.1. Les causes

- les pays d'Asie déversent leur papier journal aux Etats Unis qui en importent donc moins qu'avant (LD 22 avril 99, p. B2)
- Le prix du papier journal est à la baisse et les compagnies réduisent leur production en espérant que le marché se rétablisse (LD 22 avril 99, p. B2)
- le \$ canadien est haut, ce qui nuit aux importations de bois (LQ, 25 septembre 07, p. 7)
- La reprise du marché pour le bois est lente (LQ, 25 septembre 07, p. 7)
- La surexploitation du capital forestier compromet la rentabilité économique à long terme (LD 18 décembre 04, p. b1)
- La crise forestière est le résultat de la surexploitation des forêts : l'exploitation des arbres plus au nord plus petits est plus chère (LD, 8 septembre 07, p. a5)
- La guerre du bois d'œuvre avec les E.U. vient d'un mode de récolte dont les coûts sont diminués parce qu'on tient peu compte de l'environnement et des communautés locales (LD 18 décembre 04, p. b1)

- L'industrie forestière est le poumon économique d'au moins 200 petites municipalités rurales et semi-urbaines (LD 1 avril 99, p. A7)
- Les arbres font partie des économies du Saglac, personne n'a intérêt à dilapider cet héritage (LQ 7 décembre 04, p. 17)
- Il y a des situations qui paraissent dramatiques, mais quand on prend la peine de regarder toute la situation économique, le portrait est positif pour le SagLac (LQ 15 décembre 04, p. 3)

2.3.1. On déplore

- Il faut craindre pour l'avenir des papetières en région si le marché du papier journal ne se relève pas (LQ, 26 septembre 07, p. 12)
 - L'économie des régions est mise à mal par la crise forestière (LQ, 28 septembre 07, p. 10, LQ, 19 septembre 07, p. 11 ; LQ, 15 septembre 07, p. 4 ; LQ 23 août 07, p. 11)
 - Les actions d'éclat de Greenpeace ont un impact sur les municipalités dont l'économie repose sur l'exploitation de la forêt, sur les pertes d'emploi (LQ, 27 septembre 07, p.6 ; LQ 25 septembre 07, p. 7 ; LD, 15 septembre 07, p. a11)
 - Réduire de 20 % a des répercussions sur la vie économique et sociale de la région, c'est un désastre pour l'économie locale (LQ 27 décembre 04, p. 9 ; LQ 15 décembre 04, p. 4 ; LQ 14 décembre 04, p. 7)
 - 12 % d'aires protégées et 20 % de possibilité forestière retirée, c'est la dévastation assurée pour les économies régionales (LQ 22 décembre 04, p. 9)
 - L'augmentation des aires protégées, la diminution des droits de coupe et les pressions internationales sont une menace sérieuse pour la région (LQ 30 octobre 04, p. 4)
 - 20 % de réduction c'est une douche froide pour l'économie de la région, cela représente 2,1 millions de m3 en moins pour l'activité économique au SagLac (LQ 18 décembre 04, p. 16)
 - La CC se base sur un scénario du pire créant un impact majeur sur l'économie des régions pour d'hypothétiques conséquences dans 25 ou 30 ans (LQ 15 décembre 04, p. 4)
 - Le remède de cheval de CC entraînera des fermetures d'usines : il n'y aura plus assez de bois pour toutes les scieries et il y aura des mouvements de bois entre les régions (LQ 15 décembre 04, p. 6)
 - La CC c'est une catastrophe pour les 23 municipalités dont plus de 50 % de l'économie repose sur la forêt (LQ 11 décembre 04, p. 6 ; LQ 30 octobre 04, p. 4)
 - La philosophie de la CC : il faut absolument sauver les arbres de l'appétit vorace des débusqueuses, et ce quel que soit le prix à payer pour les économies locales (LQ 7 décembre 04, p. 17)
-
- Les petits milieux sont pris en otage, les exploitants migrent vers la Russie et l'Amérique latine où les lois environnementales sont laxistes, le bois exporté est transformé sur des bateaux usines pour être vendu à rabais (LQ 30 octobre 04, p. 4)
 - Les différentes stratégies de protection de la forêt sont une grande menace pour l'économie régionale : réduction des droits de coupe, limite nordique, aires protégées, Paix des Braves, Approche commune et OPMV. Il faudrait un portrait d'ensemble pour mieux mesurer l'impact sur les milieux et pas traiter chaque dossier à la pièce (LQ 15 avril 04, p. 3)
 - Une diminution de 20 % des droits de coupe équivaldrait à la fermeture d'au moins une papetière et de 3 entreprises spécialisées dans la transformation de la matière brute (LQ 7 décembre 04, p. 17 ; LQ 30 octobre 04, p. 4)
 - Le potentiel de 11 millions de m3 est attribué à 90 % au SagLac, 25 %, c'est 2 millions de m3, cela équivaut à la fermeture de 4 usines (LQ 11 décembre 04, p. 6)
 - Est-ce bien « notre » industrie ces multinationales qui exploitent des ressources, engrangent des profits sans qu'on dise rien tant que ça nous donne des jobs en région (LQ, 20 septembre 07, p. 10)

2.3.2. On propose

- Les multinationales devraient acheter leur bois aux entreprises locales (comme avec la forêt privée) (LQ, 20 septembre 07, p. 10)

- Si les compagnies ont donné des emplois, on se demande pour combien de temps encore (LQ 26 mars 99, p. 8)
- Les compagnies forestières ont causé la perte de 10 000 emplois forestiers (LD, 17 septembre 07, p. a6)
- La crise forestière et Greenpeace provoquent des fermetures et des mises à pied (LQ 21 août 07, p. 10)
- Les exploitants appréhendent une coupure de 37 % des droits de coupe, une perte de 2400 emplois (LQ 30 octobre 04, p. 4)
- Ceux qui ne sont pas convaincus de l'urgence d'une réponse prédisent la perte de milliers d'emplois dans un contexte économique difficile pour les régions (LQ 27 décembre 04, p. 9)
- L'attitude de Greenpeace est irresponsable vis-à-vis des travailleurs (LQ, 15 septembre 07, p. 6)
- L'appel au boycott est une menace pour les travailleurs (LQ, 15 septembre 07, p. 6 ; LQ, 15 septembre 07, p. 7)
- Greenpeace tue l'emploi forestier (LQ 27 août 07, p. 11 ; LQ 22 août 07, p. 13, LQ 21 août 07, p. 3 ; LD 21 août 07, p. a1)
- Greenpeace s'en prend à des milliers de travailleurs innocents (LQ 21 août 07, p. 4)
- 10 % de possibilité en moins représente 5000 emplois en moins (LD 15 décembre 04, p. a5)
- La CC, les 20 % de réduction, c'est 5000 à 6000 emplois, 6669 emplois, des dizaines de milliers d'emplois en moins, 2400 emplois en moins dans la région (LQ 22 décembre 04, p. 9 ; LQ 18 décembre 04, p. 16 ; LQ 17 décembre 04, p. 9 ; LQ 16 décembre 04, p. 8 ; LQ 15 décembre 04, p. 6 ; LQ 15 décembre 03, p. 6 ; LQ 14 décembre 04, p. 7 ; LQ 7 décembre 04, p. 17 ; LQ 7 décembre 04, p. 17 ; LQ 30 octobre 04, p. 4)
- L'industrie forestière brandit la menace de perte de milliers d'emplois si le gouvernement donne suite aux recommandations de la CC (LQ 15 décembre 04, p. 3)
- 20 % pour SagLac : perte de 1,9 millions sur un parc de 9,5 millions m³. Et 100 000 m³, c'est 350 emplois perdus (LQ 15 avril 04, p. 3)
- CC aura des conséquences sur l'emploi et l'exode des jeunes (LQ 15 décembre 04, p. 16)
- Les élus locaux doivent apporter les correctifs nécessaires à CC pour protéger l'emploi (LQ 15 décembre 04, p. 6)
- Trop protéger n'est pas mieux que trop exploiter car on livre alors la forêt aux feux et à la maladie en créant du chômage (LQ 15 décembre 04, p. 4)
- Si on accepte les 20 % de réduction, il faudra aussi se préoccuper des gens qui vivent de la forêt : 230 municipalités dépendent à plus de 90 % de l'exploitation de la forêt. (LQ 16 décembre 04, p. 17)
- 50 % des Québécois pensent qu'empêcher la coupe n'aura pas de conséquence importante sur l'emploi (LD 24 avril 99, p. A1)

3.2.2. Les travailleurs

- Il y a des suicides depuis le début de la crise forestière (LQ, 15 septembre 07, p. 4)
- des familles au complet n'ont plus d'avenir dans la région (LQ, 15 septembre 07, p. 4)
- la situation est pénible pour les travailleurs qui ne sentent pas l'appui du gouvernement (LQ, 15 septembre 07, p. 4)
- Personne ne se rend compte de l'ampleur du drame humain dans la crise forestière (LQ, 15 septembre 07, p. 4)
- Greenpeace s'attaque aux travailleurs, à leur famille, à la population (LQ, 15 septembre 07, p. 8)
- Les travailleurs forestiers sont généralement des individus qui aiment la nature et veulent la préserver (LQ 15 mars 99, p. 4)

3.2.3. Des solutions

- Il faut créer 10 % d'aires protégées et les emplois qui vont avec (LQ 21 août 07, p. 3)
- Il faut du temps pour modifier les pratiques en forêt et respecter les emplois (LQ 23 août 07, p. 16)

- La gestion de la forêt à partir des grands centres déconnectés de la réalité est un problème (LQ 30 octobre 04, p. 4)
- Les agents de Québec doivent descendre sur le terrain en région (LQ 3 avril 99, p. 8)
- Desjardins fait trébucher les fonctionnaires qui gèrent de Québec et de Montréal notre richesse naturelle (LQ 20 mars 99, p. 8)
- Au Québec, l'Etat concentre trop ses efforts de recherche à Montréal et à Québec et pas un seul au SagLac (LQ 15 mars 99, p. 4)
- MRN et entreprises sont davantage préoccupés par la vision des métropolitains que par les interrogations des régionaux (LQ 15 mars 99, p. 4)
- Les urbains sont sous le choc, les gens des régions répètent qu'ils nous l'avaient bien dit (LD 1 avril 99, p. A2)
- Le risque d'utilisation intensive des engrais et pesticides vaut d'être encouru pour préserver l'économie et l'emploi en région (LD 15 décembre 04, p. a1)
- Des coups de barre majeurs et difficiles devront être donnés si on ne veut pas que le prix à payer soit encore plus élevé pour les régions (LD 14 décembre 04, p. A1)
- Le premier ministre considérera les impacts sur la région avant de donner suite à la réduction de 20 % (LQ 15 décembre 04, p. 3)
- Les régions doivent se mobiliser contre la catastrophe CC (LQ 22 décembre 04, p. 9)
- les régions ressources doivent s'unir pour freiner la campagne de désinformation de Greenpeace (LQ, 8 septembre 07, p. 4)

3.4. Se parler

3.4.1. Influencer, informer, éduquer, former

- La force de Greenpeace vient de la méconnaissance du public du monde forestier et de la forêt (LQ, 1 septembre 07, p. 10)
- Si les gens avaient une meilleure connaissance de la forêt, les coupes paraîtraient moins dramatiques (LD 31 août 07, p. a6)
- Montrer que ce n'est pas vrai qu'on n'a rien fait pour mieux exploiter la forêt (LQ 21 août 07, p. 2)
- Des efforts au plan de l'information et de l'éducation doivent être entrepris à propos de la foresterie au Québec (LQ 14 avril 99, p. 16)
- Dans le « convaincre » au cœur de la démocratie, il y a deux possibilités : une qui est manipulatrice et l'autre argumentative. Cette dernière constitue une clé essentielle d'une saine démocratie. Les manipulateurs eux ne consentent aucune liberté à ceux à qui ils s'adressent. Dans un contexte démocratique, toute manipulation est condamnable (LD 6 avril 99, p. B1)
- Les organismes du milieu travaillent à monter une stratégie visant à convaincre, sinon à obliger les entreprises forestières à adopter des méthodes de récolte plus écologiques et qui profitent davantage à la société (LD 8 avril 99, p. A6)
- Il va falloir investir beaucoup de sous, de volonté et surtout une bonne dose de pression sociale pour que les bonnes décisions soient prises (LD 7 avril 99, p. A6)
- Il faut donner des conférences sur les conséquences des coupes à blanc, les chiffres de production, l'état actuel des zones forestières et la destruction de la faune et de la flore (LD 29 avril 99, p. A7)
- l'industrie veut mieux faire connaître les nouvelles politiques forestières en vigueur depuis 1987 (LQ 25 mars 99, p. 9)
- Abitibi demande à Greenpeace de venir constater leur gestion forestière (LQ, 15 septembre 07, p. 7)

- EB n'est pas seul à prétendre que la situation est grave : des ingénieurs, techniciens, économistes, environnementalistes, travailleurs de la forêt le disent depuis des années sans voir d'espoir de résultats devant le pouvoir de l'industrie (LD 31 mars 99, p. A8)
- Le ministre se trompe quand il attribue au seul caractère pamphlétaire de l'EB son impact. Au-delà des images-chocs, ce qui amplifie le débat, ce sont les échos qu'il a trouvés, à l'échelle du territoire québécois. Le problème du ministre, c'est que EB fait scandale à la campagne comme à la ville, à la forêt comme rue St Denis et que les questions que le film soulève mobilisent autant l'évêque d'Amos et la députée libérale de Bonaventure que les amateurs d'espresso du centre-ville de Montréal (LD 6 avril 99, p. A9)
- Lors de la dernière grande consultation forestière tenue en 1991, les citoyens précisaient leurs demandes et leurs espoirs pour une forêt durable, saine, polyvalente et sociale (LD 27 mars 99, p. A13)
- les chercheurs, industriels et travailleurs et utilisateurs veulent que cette forêt dure et dure encore (LD 1 avril 99, p. A7)
- Les écologistes locaux veulent un usage démocratique et polyvalent des forêts, la GIR, et pas de surrécolte. (LD 24 août 04, p. A4)
- Les écolos ne sont pas d'accord avec Greenpeace (LQ, 28 septembre 07, p. 10 ; LQ, 15 septembre 07, p. 8 ; LD 23 août 07, p. a6)

- La coalition sur les forêts vierges nordiques demande une enquête publique sur la gestion des forêts québécoises et plaide en faveur d'une réforme en profondeur du régime qui a raté ses 2 objectifs, soit l'aménagement intensif des forêts publiques pour en obtenir un rendement soutenu et l'utilisation polyvalente du domaine forestier (LD 27 mars 99, p. A13 ; LD 26 mars 99, p. A2 ; LD 12 mars 99, p. A3)
- La coalition sur les forêts vierges nordiques représente 200 000 personnes : l'assemblée des évêques du Québec, la fédération des producteurs de bois du Québec, la Fédération ds travailleurs du papier et de la forêt (CSN), le Grand Conseil des Cris du Québec, le réseau des groupes écologistes du Québec, le syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (FTQ), le Syndicat de la fonction publique du Québec, le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec et l'UQCN (LD 12 mars 99, p. A3)
- Pour la coalition sur les forêts vierges nordiques, Québec ne peut pas se contenter d'une réformette. Il doit mettre fin aux pratiques abusives et aux privilèges inacceptables des exploitants à l'occasion d'une réévaluation indépendante du système et non dans le cadre d'une opération de relations publiques sur sa stratégie et celle de l'industrie à l'occasion d'une commission parlementaire (LD 2 avril 99, p. A2)
- L'enquête publique est rendue nécessaire par la collusion de plus en plus manifeste entre le gouvernement et l'industrie forestière qui est en train de déboucher sur un contrôle par l'industrie des services forestiers de l'Etat chargés de contrôler les exploitants sur le terrain (LD 12 mars 99, p. A3)
- Une enquête publique risque de faire avorter la révision en cours du régime forestier au profit d'une remise en question en profondeur jugée inopportune par les industriels (LD 26 mars 99, p. A2)
- Les opposants au régime forestier se sont regroupés au sein d'une coalition : sociétés d'aménagement forestier, Fédération des producteurs de bois affiliés à l'UPA, d'autres fédérations de travailleurs rattachés à la CSN ou à la FTQ, les Indiens Cris, l'Assemblée des évêques et les groupes environnementaux (LD 26 avril 99, p. B2)

3.5. La gestion intégrée des ressources

- Le ministre défend la logique des exploitants et oublie les autres utilisateurs. (LD 2 avril 99, p. A2)
- L'utilisation polyvalente de la forêt et la protection des écosystèmes ont été négligés (LD 14 décembre 04, p. A1)
- Notre ZEC est littéralement ravagée (LD 8 avril 99, p. A6)
- La gestion intégrée (harmoniser les usages) et la gestion écosystémique (centré sur la capacité des écosystèmes) ce n'est pas la même chose. Dans le cas de la GIR, les plus forts ou les plus astucieux qui ont construit les meilleures coalitions d'intérêts emportent la mise (LD 4 septembre 04, p. B3)

- EB est un tissu d'allégations mais les industriels n'en réfutent aucune en particulier, prenant en bloc le document (LD 26 mars 99, p. A2)
- CC confirme la surexploitation de la forêt et la surévaluation de la production forestière à la base des calculs de possibilité, donne raison à Desjardins, aux écolos (LD 15 décembre 04, p. a1 ; LD 14 décembre 04, p. A1 ; LD 6 juillet 04, p. A7)
- La CC constate l'opacité du calcul de possibilité, les atteintes au paysage, les incertitudes pour les bienfaits des travaux sylvicoles et leur rentabilité, la dégradation de la forêt feuillue, la diminution croissante des dimensions des arbres récoltés, le conflit entre la récolte de bois au plus bas prix et l'aménagement de la forêt, la ferme volonté des régions d'avoir un pouvoir de décision (LD 28 août 04, p. a5)
- CC fait un bilan peu flatteur de la planification de l'exploitation forestière et des contrôles sensés assurer la rigueur du système (LD 14 décembre 04, p. A1)
- Le ministre fait valoir qu'il a des demandes d'approvisionnement en matière ligneuse qu'il ne peut pas donner et que c'est une preuve que le gouvernement gère la forêt avec prudence (LQ 1 avril 99, p. 4)

Les médias ont un rôle

- Il est très difficile d'aborder la question délicate de la forêt boréale et même de toutes les forêts (LD 26 avril 99, p. B2)
- Le reportage sur le mesurage du bois de coupe de la « semaine verte » est une riposte peu subtile commanditée par Abitibi Consol, Domtar et cie au film EB (LD 30 mars 99, p. A6)
- Les propos de ceux qui sonnent l'alarme trouvent beaucoup d'écho dans les médias (LD 22 avril 99, p. B2)
- Les médias nationaux ont fait appel à tous les spécialistes de la planète sauf à l'UQAC qui se préoccupe spécifiquement de l'épinette noire (LQ 3 avril 99, p. 8)

Le public

- Le public s'occupe de futilités (hockey, T.V...), il manque de projet de société valable, de là vient le succès de EB (LQ 26 mars 99, p. 8)
- L'utilisation rationnelle de notre richesse forestière, c'est-à-dire comme une richesse qui participe au bien être collectif, est un problème qui dépasse la simple dimension économique. C'est une question d'identité collective, de survivance culturelle qu'il faut reconnaître (LD 13 mars 99, p. A13)
- Outre la nature elle-même, c'est le pouvoir civilisateur de la nature qui est en jeu : notre forêt est la source de nos transformations psychologiques, de nos apprentissages techniques, bref de notre civilisation : la nature est un attribut de l'identité moderne (LD 13 mars 99, p. A13)
- Le public ne pardonnerait pas à la CC de ne pas dire clairement si on coupe présentement plus dans les forêts qu'elles ne produisent d'intérêts annuels (LD 4 septembre 04, p. B3)
- M. et Mme Tout-le-monde veulent savoir de façon permanente si on surexploite les forêts et l'apprendre d'une source crédible (LD 3 septembre 04, p. a2)
- EB aurait-il eu un impact si fort il y a 50 ans ? La grogne généralisée d'aujourd'hui débouche sur des chants de protestation entonnés en chœur (LD 3 avril 99, p. B9)

Un acteur est trop fort

- l'industrie pense qu'il sera difficile de contrer EB à cause de la qualité artistique de la production et de la popularité du chanteur (LQ 25 mars 99, p. 9)
- Il est difficile de remporter la bataille de l'opinion publique contre Greenpeace (LQ, 15 septembre 07, p. 4)
- L'industrie ne peut pas contrer Greenpeace dans l'opinion publique, on va leur dire qu'ils soutiennent leurs propres intérêts (LQ, 28 septembre 07, p. 10 ; LQ 21 août 07, p. 2)
- Pour contrecarrer Greenpeace, il faudrait que les médias ignorent son action (LQ, 19 septembre 07, p. 10)

- EB a voulu sonner la charge contre les multinationales et contre le gouvernement provincial qui donne l'impression d'avoir abdiqué ses responsabilités aux mains de l'entreprise privée (LQ 15 mars 99, p. 4)
- EB met l'accent sur façon dont le ministère des Ressources naturelles accorde les contrats d'approvisionnement à long terme aux multinationales (LQ 17 mars 99, p. 4)
- Québec gère la ressource avec trop de discrétion inquiétante (LQ 3 avril 99, p. 8)
- EB parle d'un big deal pour les grosses compagnies comme si la forêt publique était leur fief et le gouvernement leur plus fidèle vassal (LD 1 avril 99, p. A7)
- A l'heure actuelle, la forêt est soumise à un lobby extrêmement puissant qui a ses tentacules à l'intérieur des ministères (LQ 14 avril 04, p. 9)

- Il y a conflit d'intérêt parce que les exploitants forestiers embauchent et paient les professionnels qui déterminent quels arbres doivent être coupés et quelles sont les redevances à acquitter au gouvernement qui ne sont donc pas justes (LD 24 août 04, p. A4 ; LD 23 août 04, p. A1)

- Le gouvernement n'a pas augmenté les royautés de l'industrie forestière quant tout le Québec a été mis à contribution pour le déficit O et qu'on coupait les budgets des hôpitaux et des écoles (LD 2 avril 99, p. A2)

- Sans consultation, et non content d'avoir spolié les terres publiques pour une durée indéterminée, le gouvernement transfère aux citoyens le fardeau de l'aménagement forestier (LD 13 mars 99, p. A13)

- EB dit que l'Etat a injecté 300 millions dans les poches des barons de l'industrie pour rénover les usines devenues improductives par le manque d'investissement début 1980 (LQ 17 mars 99, p. 4)

- On ne peut plus accorder de confiance à un gouvernement qui a trop menti (LD 29 avril 99, p. A7)

- Les gouvernements qui donnent nos forêts et les compagnies qui les exploitent (avec nos subventions) n'en ont rien à faire de comprendre la dynamique d'une forêt. Sa survie est une variable encombrante dans leurs bilans (LD 6 avril 99, p. A8)

- La proximité incestueuse entre MRNFP et industries est à l'origine de la surexploitation actuelle des forêts (LD 4 septembre 04, p. B3 ; LD 14 décembre 04, p. A1)

3.6.2. *Pour que ça aille mieux, ils doivent...*

- Le gouvernement doit revoir sa législation en matière de gestion de la forêt : tout le monde s'entend sur le bien-fondé du débat (LD 14 avril 99, p. A6)

- il faut accroître l'investissement en sylviculture, assurer un marché pour la production des ressources, habiliter les entreprises du secteur de l'aménagement, développer la main d'œuvre forestière et élargir l'accès aux forêts publiques situées près des communautés (LD 27 mars 99, p. A13)

- Une commission parlementaire serait le moyen tout désigné pour demander des comptes aux compagnies (LQ 3 avril 99, p. 8)

- Il est important de mettre des mécanismes en place qui garantissent la pérennité de la forêt et qui donnent confiance au public que la forêt est bien gérée (LQ 15 décembre 04, p. 6)

- Le conseil national du PQ de Trois Rivières a adopté une résolution d'urgence invitant le gouvernement à considérer les problèmes soulevés par le film EB (LD 27 avril 99, p. A8 ; LQ 26 avril 99, p. 6)

- Le ministre aurait dû profiter de EB pour amorcer un renouvellement de la gestion de la ressource (LD 26 avril 99, p. B2)

- Le gouvernement doit appuyer son industrie (LD 1 avril 99, p. A7)

- Le comité national de l'environnement veut que le gouvernement arrête de nier le problème et mette fin aux coupes à blanc, qu'il procède à une enquête publique indépendante, qu'il apporte des modifications législatives pour interdire la coupe de bois dans les ZEC, que l'exploitation des forêts publiques se fasse dans l'optique d'un développement durable et que la surveillance de cette exploitation soit confiée au Ministère de l'environnement (LD 24 avril 99, p. A1)

- La loi 150 qui régit l'exploitation forestière s'avère incompatible avec les attentes des Québécois (LQ 3 avril 99, p. 8)
- La gestion actuelle de l'exploitation forestière n'implique aucune planification à long terme (LD 8 avril 99, p. A6)
- Le ministre des ressources naturelles est une révolution en retard dans sa réplique à EB (LD 6 avril 99, p. A9)
- Le ministre est accusé de refuser le débat (LD 2 avril 99, p. A2)
- Le ministre utilise la vieille stratégie d'opposition entre emplois et environnement pour esquiver les questions soulevées par EB (LD 2 avril 99, p. A2)
- Le ministre se contente de répéter ce que dit l'industrie sans répondre aux questions de fond (LD 2 avril 99, p. A2)
- Le ministre a évité de donner la moindre preuve indiquant que son gouvernement contrôle vraiment les exploitants forestiers (poursuites, condamnation, révocation de permis...) (LD 2 avril 99, p. A2)
- Le ministre n'a rien dit sur la pertinence d'adopter des méthodes de coupe moins dommageables, ni sur l'internalisation des coûts qu'on refile à la prochaine génération (LD 2 avril 99, p. A2)
- Les réponses du ministre sur les questions techniques qui constituent l'épine dorsale du débat ne sont pas percutantes (LD 1 avril 99, p. A2)
- Le ministre ne relève aucune des accusations sur les coupes à blanc fractionnées artificiellement pour en diminuer l'importance et il rappelle que 80 % de ces territoires repoussent naturellement (LD 1 avril 99, p. A2)

3.6.3. La stratégie gagnante

- Les recommandations de CC reposent sur des analyses sérieuses, même si des experts tout aussi compétents pensent autrement (LQ 27 décembre 04, p. 9)
- La CC est un excellent outil de travail pour prendre des décisions éclairées sur le patrimoine forestier dans une perspective d'avenir (LQ 15 décembre 04, p. 9)
- La CC n'est pas alarmiste. Elle répète qu'il n'y a pas de crise, mais qu'il fallait réagir rapidement pour ne pas qu'il y ait détérioration de la situation (LQ 27 décembre 04, p. 9)
- Il y a un virage à prendre mais pas de catastrophe (LD 15 décembre 04, p. a5)
- L'accueil réservé au rapport CC est très favorable avec des réactions mitigées du côté des industriels (LD 15 décembre 04, p. a5)
- L'UQCN/Greenpeace trouve que CC donne raison aux groupes environnementaux (LD 16 décembre 04, p. A4 ; (LD 15 décembre 04, p. a5)
- Les environnementalistes sont d'accord avec les aires protégées, la gestion écosystémique, le BAPE pour les plans d'aménagement et la révision du RNI (LD 14 décembre 04, p. A4)
- CC est timide sur la question du mesurage qui n'a pas donné lieu à des dérapages aussi importants qu'on le dit (LD 15 décembre 04, p. a1)
- Le ministre délégué à la forêt est d'accord avec l'idée d'une forêt repensée et donnera suite au rapport de la CC (LQ 15 décembre 04, p. 3)
- L'OIFQ est d'accord avec les propositions de la CC (LD 23 décembre 04, p. a2)
- la CC aurait dû aborder le sujet de la création d'un fonds sur les redevances forestières (LQ 15 décembre 04, p. 10)
- La CC, c'est un drame national, une catastrophe, les conclusions sont désolantes, un suicide assisté, drastique, une menace (LQ 16 décembre 04, p. 8; LQ 16 décembre 04, p. 10 ; LQ 7 décembre 04, p. 17 ; LQ 15 décembre 04, p. 10 ; LQ 15 décembre 04, p. 16)
- La CC, c'est se suicider tout de suite de crainte de mourir du cancer dans 25 ans (LQ 16 décembre 04, p. 8)
- La CC a joué le jeu de Desjardins (LQ 16 décembre 04, p. 10)
- Ceux qui se considèrent comme les sauveurs de la forêt boréale ont applaudi aux recommandations de la CC (LQ 27 décembre 04, p. 9)

- EB a raison (LD 3 avril 99, p. A8)

3.7.2 C'est pas bien !

- Le ministre n'est pas d'accord avec la thèse défendue par Desjardins (LD 31 mars 99, p. A4)
- L' EB constitue une approche partielle de la problématique de l'aménagement forestier (LQ 14 avril 99, p. 16)
- EB cache les forêts en régénération (LQ 3 avril 99, p. 8)
- EB retourne un côté de la médaille caché (LQ 3 avril 99, p. 8)
- Desjardins n'a pas voulu montrer des coupes forestières respectueuses des écosystèmes parce que cela n'aurait pas confirmé sa thèse (LQ 2 avril 99, p. 14)
- EB utilise toute la puissance évocatrice des mots et des images pour développer sa thèse (LQ 2 avril 99, p. 14)
- EB tire des conclusions erronées sur un problème réel : la laideur des coupes à blanc sur de grands espaces ne prouvent pas que la forêt est en mauvais état (LQ 2 avril 99, p. 14)
- Un parterre de coupe, c'est laid, mais une forêt reboisée, ça fait aussi partie de la réalité que EB ne montre pas (LQ 31 mars 99, p. 9 ; LQ 25 mars 99, p. 9)
- L'auteur n'a retenu que les éléments qui soutiennent sa thèse (LQ 1 avril 99, p. 4)
- EB ne montre qu'un côté de la médaille (LQ 25 mars 99, p. 9)
- EB est une sélection insidieuse de témoignages systématiquement négatifs dirigés essentiellement contre les exploitants de la forêt boréale et le gouvernement québécois (LQ 20 mars 99, p. 8)
- EB jette le bébé avec l'eau du bain (LQ 20 mars 99, p. 8)
- Le Consortium de recherches sur la forêt boréale émet des réserves quant au contenu du film surtout sur la capacité de régénération de la forêt boréale (LQ 17 mars 99, p. 4)
- Les images de EB ont été prises sur un territoire récolté en 94 et scarifié en 95 pour être reboisé en 96. (LD 22 avril 99, p. B2)
- Le technologue forestier Dave Munger conteste exemples et statistiques à l'appui les propos de EB, mais il n'évite pas la mesquinerie (LD 14 avril 99, p. A6)
- EB présente une approche très partielle du travail que fait l'industrie (LD 14 avril 99, p. B3)
- L'EB, c'est de la démagogie (LQ 3 avril 99, p. 8)
- On a utilisé un canon pour tuer une mouche (LQ 2 avril 99, p. 14)
- EB véhicule plusieurs inexactitudes (LQ 2 avril 99, p. 14)
- les images de désolation de EB ne décrivent pas la réalité (LQ 31 mars 99, p. 9)
- Desjardins utilise des moyens malhonnêtes (faire écraser des feuillus par une machine sortie d'un vieux hangar) pour impressionner le public (LD 14 avril 99, p. A6)
- Desjardins fait dire ce qu'il veut à ses interlocuteurs (LD 14 avril 99, p. A6)
- EB utilise le sensationnalisme pour piquer au vif l'opinion publique (LD 8 avril 99, p. A6)
- Desjardins trompe le public en parlant de ce qu'il ne connaît pas (LD 7 avril 99, p. A7)
- EB fait dire aux gens seulement ce qu'il voulait entendre ou voir (LD 7 avril 99, p. A7)
- Le mandat d'un documentaire est d'informer et pas d'induire en erreur (LD 7 avril 99, p. A7)
- C'est aux spécialistes en foresterie et pas aux administrateurs que EB aurait dû poser les questions sur le respect des normes et de l'environnement (LD 7 avril 99, p. A7)
- De mauvais moyens risquent de pervertir la cause. Une bonne cause ne justifie pas l'emploi de n'importe quel moyen (LD 6 avril 99, p. B1)
- EB c'est une cause éminemment sympathique, nous prend avec des thèmes forts, les énoncés font appel principalement aux affects. Le poète est intouchable. EB ne respecte pas la liberté de réception, ce qui ne veut pas dire que la cause n'est pas juste (LD 6 avril 99, p. B1)
- EB : perturbant et dévastateur parce qu'il piège le spectateur dans une vision d'horreur et lui laisse trop peu de place pour distinguer le vrai du faux (LD 1 avril 99, p. A7)
- EB fait abstraction de beaucoup de faits qui ne relèvent pas du détail (LD 1 avril 99, p. A7)
- EB est accusateur et destructeur (LD 1 avril 99, p. A7)

- EB aura des conséquences dramatiques sur la scène internationale (LQ 15 mars 99, p. 4)
- EB stimule l'intérêt pour la révision du régime forestier (LD 26 avril 99, p. B2)
- EB permet aux ingénieurs forestiers d'imprimer à l'Ordre des Ingénieurs forestiers et à la Faculté un virage indispensable pour redevenir au service de la population et de la forêt et remettre le ministère sur les rails (LD 1 avril 99, p. A6)
- EB a dégénéré en crise de confiance ouverte dans une partie de la population envers les scientifiques - universitaires et professionnels des secteurs privé et public - qui se sont retrouvés en bloc sur le banc des accusés, ce qui leur a fait perdre une autorité morale jusqu'ici assez peu contestée (LD 26 mars 99, p. A2)
- Lors de l'assemblée annuelle, les actionnaires ont remis en cause les méthodes de préservation et de régénération de la ressource appliquée par Domtar. (LQ 30 avril 99, p. 26)
- A l'assemblée générale des actionnaires, le président de Donohue a dû expliquer les pratiques forestières de son entreprise (LQ 22 avril 99, p. 25)
- L'Erreur boréale a eu le mérite de provoquer le débat (LQ 27 décembre 04, p. 9)
- L'industrie forestière a du mal à se refaire une image positive après le film de Desjardins (LQ 20 mai 04, p. 26)
- On a tous voulu savoir l'heure juste après le film de Desjardins, mais maintenant, le constat nous confirme que la forêt est surexploitée, on aurait peut-être préféré ne pas savoir (LQ 17 décembre 04, p. 9)
- EB bouleverse le damier politique (LD 3 avril 99, p. A8)
- CC salue le rôle de l'Erreur boréale dans le démarrage du débat public sur la forêt (LD 15 décembre 04, p. a1)

3.8. Les Autochtones

- Greenpeace exige l'arrêt des coupes sur les territoires présentant des conflits avec les premières nations (LQ, 15 septembre 07, p. 6)
- Québec doit décréter dans la forêt boréale un moratoire sur tout nouveau contrat de coupe jusqu'à la fin de la réforme afin de protéger les droits des autochtones et certaines espèces animales actuellement menacées (les caribous qui étaient autrefois abondants partout) (LD 12 mars 99, p. A3)
- Détresse des autochtones qui ne profitent pas de l'exploitation forestière puisque les compagnies ne les embauchent pas. Ils sont pris dans un système de dépendance au bien-être social (LD 4 décembre 04, p. b3)
- Les autochtones veulent un droit de regard élargi sur la gestion de la forêt de leur territoire et une forme de redevance pour son exploitation pour assurer leur avenir, la paix et la prospérité de leurs communautés (LD 4 décembre 04, p. b3)
- Il faut une entente cadre pour harmoniser activités commerciale et traditionnelle autochtone (LD 4 décembre 04, p. b3)
- Le Traité des Braves et les négociations territoriales avec les autochtones de l'Approche commune auront de lourdes conséquences pour la gestion forestière (LQ 20 mai 04, p. 26)
- Les coupes à blanc ont des répercussions sur les peuples amérindiens (LD 29 avril 99, p. A7)
- Il y a lieu de penser aux communautés autochtones qui dépendent de la forêt et que le mode de gestion actuel bafoue (LD 1 avril 99, p. A6)
- EB s'en prend aux coupes actuelles dans cette forêt nordique où l'exploitation démarre sur une haute échelle malgré l'opposition des autochtones (LD 26 mars 99, p. A2)
- Les politiques gouvernementales actuelles provoquent une exploitation abusive des écosystèmes forestiers dont les autochtones ont besoin pour vivre, trapper et préserver leur mode de vie traditionnel (LD 12 mars 99, p. A3)

3.9 Les connaissances

- Contrairement à ce qui se dit dans EB, il y a de la recherche sur la forêt boréale au Québec (LQ 2 avril 99, p. 14 ; LQ 1 avril 99, p. 4 ; LD 26 avril 99, p. B2 ; LD 1 avril 99, p. A7)

- Le resserrement des lois et les certifications permettent de gérer la forêt dans une perspective de développement durable (LQ 21 août 07, p. 2)
- Il faut profiter de la révision du régime forestier pour faire du développement durable (LD 22 avril 99, p. B2)
- La CC, c'est du développement-durable-quel-qu'en-soit-le-prix (LQ 16 décembre 04, p. 8)
- Le balancier s'en va d'un seul côté du développement durable : l'environnement (LQ 20 mai 04, p. 26)
- La crise forestière est liée au détournement du concept de développement durable vers un seul de ses piliers : l'environnement. Ce détournement découle des campagnes acharnées et à répétition menées par les partisans d'un retour à la forêt naturelle (LD 27 août 04, p. a4)
- Le rendement soutenu n'est pas du développement durable (LD 1 avril 99, p. A6)

4.2. Le développement durable, c'est pour l'économie

- L'avenir économique du SagLac passe par le développement durable (aires protégées et certification AFD) (LQ 26 mai 04, p. 5)
- SFK Pâte assure pratiquer un développement durable (LD, 15 septembre 07, p. a11)
- Il faut séparer l'usine de la forêt, mettre en place des petites entreprises avec des racines régionales aptes à assumer une exploitation multiple et pérenne de la forêt suivant les principes du développement durable (LQ 14 avril 04, p. 9)
- L'industrie forestière fait preuve de professionnalisme dans ses interventions forestières et elle entend poursuivre son engagement responsable dans l'amélioration continue de ses pratiques pour assurer un aménagement forestier durable (LD 27 mars 99, p. A13)

5.2. La nature d'abord

- Il est préférable que les travailleurs perdent leur emploi, plutôt que la richesse naturelle forestière (LQ, 19 septembre 07, p. 10)
- Pour Greenpeace, l'homme est le cancer de la terre (LQ, 12 septembre 07, p. 11)
- Je trouve intolérable qu'un écosystème puisse être vu comme un volume d'arbres potentiellement exploitable et une ressource naturelle économiquement rentable (LD 20 décembre 04, p. a6)
- Un écosystème est une importante horlogerie biologique où tout est en rapport avec tout. Les humains peuvent intervenir, mais passé un certain point, il se dénature, perd des maillons, s'arrête. La gestion écosystémique : le point de rupture, où l'écosystème cesse de se reproduire par lui-même avec ses principales caractéristiques, est un seuil non négociable imposé au développement économique (LD 4 septembre 04, p. B3)
- La forêt, ce n'est pas seulement les arbres, c'est aussi la faune, la flore et les hommes qui l'habitent (LD 27 août 04, p. a4)
- Jamais l'individu ne nous aura paru aussi éloigné de la nature, ni autant ostracisé par l'Etat (LD 13 mars 99, p. A13)

5.3. La responsabilité et le respect

- La forêt c'est bien plus qu'une ressource : elle vit pour elle-même. Son utilisation pour nos besoins est un privilège qui comporte une lourde responsabilité (LD 6 avril 99, p. A8)
- Les autochtones dénoncent une exploitation forestière faite sans respect pour la nature (les machines et les coupes à blanc) (LD 4 décembre 04, p. b3)
- Nous avons la garde de la forêt mais nous n'avons pas le droit d'en abuser au même titre et pour les mêmes raisons que nous nous interdisons de tuer (LD 6 avril 99, p. A8)
- La nature mériterait qu'on la traite avec amour et délicatesse (LD 3 avril 99, p. A8)
- Le ministère des ressources naturelles a la responsabilité sociale grave de faire une gestion durable pour le bénéfice de toute la planète. Il doit s'assurer que la destination de ce bien public ne soit pas détournée (LD 1 avril 99, p. A6)
- Les papetières n'ont pas le moindre sentiment de responsabilité envers les emplois qu'elles génèrent et la ressource qu'elles exploitent (LD 30 mars 99, p. A6)

5.4. Une question éthique

- Pourquoi ne pas faire comme ces pays (Chine, Etats Unis, pays en voie de développement) qui font passer leur croissance économique avant la santé de la planète. La réponse n'est pas évidente (LQ 17 décembre 04, p. 9)

- Le Québec a honte de ses forêts et de son exploitation forestière (LQ 15 décembre 04, p. 6)

7. La gestion

7.1. Ça va bien

- La forêt boréale, en raison de sa capacité phénoménale à s'adapter aux conditions difficiles est en mesure de supporter les besoins des papetières (LQ 15 mars 99, p. 4)
- L'industrie exploite la ressource avec compétence et discernement (LQ 7 décembre 04, p. 17)
- L'industrie veut démontrer à la population que la problématique de la pérennité de la ressource fait partie de son mode de gestion (LQ 25 mars 99, p. 9)
- Dans 10 ou 15 ans dans le Bas-st Laurent, des arbres il y en aura à ne pas savoir qu'en faire grâce aux nombreuses plantations (LD 8 janvier 04, p.A1)
- Un paysage peut sembler lunaire alors qu'il possède la régénération nécessaire pour redonner une forêt exploitable 50 ans plus tard (LQ 15 mars 99, p. 4)
- Il y a eu deux coupes depuis le début du siècle dans le parc des Laurentides (LQ 15 mars 99, p. 4)
- La forêt boréale est beaucoup plus productive que ce que laisse croire EB (LQ 15 mars 99, p. 4)
- La ressource bois n'est pas menacée et il y a toujours possibilité de prélever un volume constant de bois, à perpétuité sans diminuer la capacité productive du milieu forestier (LQ 14 avril 99, p. 16)
- la forêt boréale n'est pas menacée, elle n'est pas saccagée, mise à sec, transformée en désert, elle est en bonne santé, exploitée et gérée correctement (LD 24 avril 99, p. A1, LD 31 mars 99, p. A4 ; LQ 31 mars 99, p. 9)
- La foresterie québécoise se compare avantageusement à celle de tous les concurrents (LD 1 avril 99, p. A2)
- La foresterie a évolué de façon significative depuis une quinzaine d'années (LQ 25 mars 99, p. 9)

7.2. Ça ne va pas bien

- EB conteste que la forêt québécoise se régénère suffisamment et que personne n'ampute ce capital, dont on ne prendrait que les intérêts (LD 1 avril 99, p. A2)
- Il y a déjà eu des pratiques douteuses dans le passé et il reste des choses à améliorer (LD 14 avril 99, p. B3 ; LQ 25 mars 99, p. 9 ; LQ 15 mars 99, p. 4)
- Il faut être critique par rapport à certaines pratiques de certaines industries mais ce sont des cas isolés (LD, 23 août 07, p. a6 ; LQ 7 décembre 04, p. 17)
- Au Québec, les secteurs problématiques sont principalement concentrés en Abitibi et dans Charlevoix (LQ 22 mars 99, p. 4)
- Certains territoires ont échappé à l'exploitation aveugle des papetières (LQ 22 mars 99, p. 4)
- On a identifié une baisse de 8 % du capital forestier : on avait gonflé les prévisions en ne prenant pas en compte la mort des arbres ou le phénomène de sénescence forestière (LD 18 décembre 04, p. b1)
- Les arbres sont plus petits qu'il y a 20 ans et leur exploitation exige qu'on aille de plus en plus loin (LD 15 décembre 04, p. a6)
- Les planificateurs ont mal contrôlé la récolte du bois, évacué la dimension de la qualité des forêts de relève et mal réparti l'exploitation sur le territoire ce qui a entraîné une surexploitation ailleurs. (LD 14 décembre 04, p. A1)
- La moitié des coupes de feuillus se pratiquent en contravention des normes sur la coupe de jardinage (enlèvement prioritaire obligatoire des tiges malades ou sans avenir) (LD 23 août 04, p. A1)
- Les 2,7 milliards investis en techniques d'aménagement n'ont pas augmenté la productivité des forêts : les normes trop optimistes n'ont même pas été appliquées avec rigueur par souci d'économie et parce que la main d'œuvre n'était pas spécialisée (LD 14 décembre 04, p. A1)
- De jour comme de nuit, on coupe allègrement la forêt (LQ 26 mars 99, p. 8)
- On a vu l'industrie devoir aller chercher la ressource toujours plus au nord (LD 26 avril 99, p. B2)
- Les bandes boisées sont trop petites pour permettre le reboisement (LD 29 avril 99, p. A7)

- La CC recommande la gestion écosystémique à la place d'une exploitation des forêts en fonction des besoins des usines. La conservation de la ressource qui passait en dernier doit devenir la priorité (LD 18 décembre 04, p. b1 ; LD 4 septembre 04, p. B3 ; LD 2 septembre 04, p. A4 ; LD 27 août 04, p. a4)
- La CC propose une petite révolution en adoptant une approche écologiste : la forêt forme un tout et n'est pas seulement de la matière ligneuse à fournir aux compagnies (LQ 15 décembre 04, p. 3)
- CC présente une gestion de la forêt basée sur les besoins des écosystèmes plutôt que sur les besoins de l'industrie (LD 15 décembre 04, p. a5)
- C'est plus que le temps d'appliquer des méthodes de coupes humanitaires (sic) (LQ 18 mars 99, p. 12)

7.3.3. Les machines

- Depuis 1975, l'exploitation forestière se robotise, c'est surtout le débusquage qui pose problème parce que cela fait disparaître la régénération au sol (LQ 15 mars 99, p. 4)
- Certaines entreprises prennent le virage par exemple en introduisant une abatteuse multifonctionnelle qui limite l'écrasement des jeunes pousses en suivant une ligne droite (LQ 22 mars 99, p. 4)

7.4. Aménager

7.4.1. Régénération et plantation

- L'important c'est la repousse, souvent une branche qui a pris racine : c'est ça qu'il faut protéger. Quand on coupe l'arbre mature, la repousse se met à croître (LQ 15 mars 99, p. 4)
- Dans la forêt boréale qui couvre 74 % du territoire forestier québécois, la repousse peut prendre jusqu'à 80 ans (LD 26 avril 99, p. B2)
- EB ne montre que des secteurs ayant fait l'objet d'une coupe de maximum 3 ans et ça ce n'est pas beau. Dans les secteurs de coupe âgés de 10 à 15 ans, il y a une belle repousse de plus ou moins 2 mètres de hauteur, toute verte, prête à être éclaircie et pleine de sauvagine et de gros mammifères (LD 7 avril 99, p. A7)
- Normalement entre 4 et 8 ans après une coupe, la nature reprend en grande partie sa place. En maximum 20 ans, la forêt est de nouveau disponible pendant 40 ou 50 ans à tous les amants de la nature (LD 7 avril 99, p. A7)
- La forêt se régénère naturellement ou alors on reboise (LD 31 mars 99, p. A4 ; LQ 31 mars 99, p. 9 ; LD 27 mars 99, p. A13 ; LD 26 mars 99, p. A2)
- La coupe protège la régénération en place (80 % des cas) (LD 1 avril 99, p. A7)
- Dans 75 % des aires récoltées, la régénération naturelle suffit et 15 ans plus tard, il faut pratiquer des coupes d'éclaircie précommerciale (LD 22 avril 99, p. B2)
- L'éclaircie précommerciale éclaircit un peuplement de moins de 20 ans pour aider les arbres à croître, à se maintenir en santé et à être plus résistants contre la tordeuse. L'éclaircie commerciale se pratique dans les peuplements de moins de 50 ans (LD 7 avril 99, p. A7)
- L'industrie ne récolte que des peuplements mûrs en protégeant la régénération et les sols. Si elle est suffisante, nous ne revenons que 4 ans plus tard pour vérifier si l'évolution prévue s'est concrétisée. Si la régénération est insuffisante au moment de la récolte, la superficie est reboisée (LD 26 avril 99, p. B2 ; LD 22 avril 99, p. B2).
- On reboise 20 à 25 % des superficies coupées (LD 22 avril 99, p. B2)
- La plantation est réservée aux territoires où la régénération naturelle est absente ou insuffisante (20 %) (LD 1 avril 99, p. A7)
- Le reboisement n'est pas nécessaire sur au moins 85 % du territoire bûché (???)
- Donohue plante en moyenne 5 plants pour chaque arbre récolté (LD 22 avril 99, p. B2), donc 20 millions d'arbres au Québec (LQ 22 avril 99, p. 25)
- On plante quelques 100 millions d'arbustes annuellement au Québec (LQ 3 avril 99, p. 8 ; LQ 31 mars 99, p. 9 ; LD 26 avril 99, p. B2 ; LD 31 mars 99, p. A4 ; LD 26 mars 99, p. A2)
- Au début 90, le reboisement a dépassé les 100 millions de plants en un an (LQ 15 mars 99, p. 4)

- FSC impose des normes plus élevées que la loi (LD, 25 septembre 07, p. a4)
- 40 % du territoire forestier exploité est certifié (LQ, 15 septembre 07, p. 8)
- 40 % de toutes les forêts certifiées se trouvent au Canada (LD 21 août 07, p. a1)
- Greenpeace exige FSC établie par des groupes , rejette CSA établie par l'industrie, veut le boycott des entreprises non certifiées FSC (LQ, 27 septembre 07, p. 6 ; LQ, 26 septembre 07, p. 13 ; LQ, 25 septembre 07, p. 7 ; LQ, 15 septembre 07, p. 6 ; LQ, 1 septembre 07, p. 11)
- Greenpeace demande aux clients des forestières de cesser temporairement d'acheter de la pâte, du papier et des produits de bois des compagnies forestières jusqu'à ce qu'elles changent radicalement leur façon d'aborder l'exploitation des forêts (avec FSC) (LQ 21 août 07, p. 3 ; LD 21 août 07, p. a1 ; LQ 20 août 07, p. 5)

8. La gouvernance

8.1. La commission Coulombe

8.1.1. Comment

- Les groupes écologistes déplorent que la CC ne fera pas une enquête publique, elle fera une étude scientifique et technique (LD 25 octobre 03, p.A2)
- les commissaires sont condamnés avec un mandat d'un an à ne pas pouvoir aller au fond des choses (LD 25 octobre 03, p.A2)
- La CC n'a pas le pouvoir de briser l'omerta du milieu forestier (LD 25 octobre 03, p.A2)
- La CC sera itinérante pour s'assurer une participation adéquate de la population des régions ressources (LD 25 octobre 03, p.A2)
- La CC a tenu des audiences sur le social, l'administratif, le technique, le scientifique et le politique de la problématique forestière (LD 18 décembre 04, p. b1)
- Guy Coulombe a été président d'hydro-Québec et a siégé au sein d'une grande papetière, mais il sera entouré de personnes compétentes et indépendantes (LD 25 octobre 03, p.A2)
- Guy Coulombe est un homme de rigueur et de haute compétence (LD 25 octobre 03, p.A2)
- La CC doit se dérouler en deux temps : fournir des réponses à savoir si la forêt est en danger et ensuite permettre de fournir des mémoires (LD 31 mars 04, p. c6)
- La CC n'a pas tenu compte de l'expertise régionale (LQ 16 décembre 04, p. 8)
- Personne de la région n'a été désigné pour faire partie de la CC (LQ 15 mai 04, p. 11)
- La région n'a pas obtenu le privilège de siéger à CC, même avec un parterre forestier représentant 25 % de la superficie de la surface du Québec (LQ 16 décembre 04, p. 8)

8.1.2. Quoi ?

- CC doit donner l'heure juste (LD 31 mars 04, p. c6)
- La CC a 4 défis : donner l'heure quant à l'évolution du capital forestier, s'assurer que le futur cadre de gestion forestière repose sur un système d'imputabilité au-dessus de tout soupçon, s'assurer de la transparence et faire saisir les enjeux réels de la gestion écosystémique (LD 4 septembre 04, p. B3)
- CC doit donner l'heure juste pour contrer les effets négatifs de l'Erreur boréale (LQ 7 décembre 04, p. 17)
- CC veut protéger à la fois l'intérêt général et le patrimoine forestier (LD 18 décembre 04, p. b1)
- Le rapport marque le début d'un cycle majeur de révision du régime forestier québécois (LD 15 décembre 04, p. a5)
- La CC présente une vision intégrée de l'ensemble de la problématique forestière (LD 23 décembre 04, p. a2)
- Un membre de CC pense que les priorités pour la mise en œuvre du rapport sont : créer un comité de mise en œuvre pour les recommandations, nommer un forestier en chef et assurer son indépendance par une loi et atteindre les objectifs de protection d'aires protégées (LD 15 décembre 04, p. a1)

- Il ne faut pas que la multiplication des centres de décision multiplie les failles dont pourraient profiter les entreprises, multinationales ou locales, voire les gestionnaires des éventuelles forêts habitées (LD 3 septembre 04, p. a2)
- Il existe un consensus pour décentraliser la gestion des forêts vers les régions, pour donner aux régions un rôle de fiduciaires, mais dont la propriété et le contrôle ultime demeurerait aux mains de la collectivité à travers le gouvernement. La décentralisation peut prendre différentes formes : forêts habitées, forêts publiques exploitées par des familles comme une pourvoirie, préférence pour les coopératives forestières, ferme agro-forestière... (LD 25 août 04, p. a3)
- La commission lance l'hypothèse de mettre en place des commissions forestières régionales où les autochtones, les utilisateurs du territoire et les groupes environnementaux élaboreraient avec les élus une stratégie de développement forestier régional (LD 28 août 04, p. a4)
- La région a clairement exprimé sa volonté d'être mise à contribution dans la gestion des ressources naturelles et d'obtenir davantage des redevances de l'exploitation de ces ressources (LQ 15 octobre 04, p. 6)
- Le parterre forestier doit être administré à partir des régions (LQ 7 décembre 04, p. 17 ; LQ 15 décembre 04, p. 6)
- La gestion doit être confiée à la région et les redevances provenant de l'exploitation doivent aller à un fonds dédié à sa mise en valeur (LQ 11 décembre 04, p. 6)
- 8 % du territoire pourrait être des aires protégées, mais il faut consulter les régions sur le choix des territoires et les mesures de compensation (LQ 11 décembre 04, p. 6)
- Les propositions de décentralisation sont timides, peureuses, frileuses. Le vrai pouvoir va rester à Québec (LQ 15 décembre 04, p. 10)
- Les décideurs régionaux devraient se réjouir de la présence d'importants éléments de décentralisation (LQ 15 décembre 04, p. 9)

- La CRE demande de rapatrier dans la région toute la gestion de la ressource forestière y compris les fonctionnaires qui s'y rattachent (LQ 18 juin 04, p. 18)
- La CRE aurait comme tâche de fixer les orientations, adopter les stratégies, calculer les possibilités forestières régionales, concilier et arbitrer les usages, décider de l'utilisation du bois, gérer les redevances dont la totalité des droits de coupe lui reviendraient et rendrait des comptes à la population et au gouvernement. Elle serait imputable et responsable tout en ayant des comptes à rendre (LQ 18 juin 04, p. 18 ; LQ 26 mai 04, p. 4)
- La région doit devenir partie prenante des décisions futures concernant le développement économique de la ressource forestière par la formation d'une entité régionale décisionnelle qui relèverait de la CRE, qui elle gèrerait directement les redevances forestières (LQ 28 mai 04, p. 18 ; LQ 26 mai 04, p. 4)
- La CRE revendique la gestion entière des forêts, elle créerait une Direction régionale qui assumerait la gouvernance du territoire, y compris le calcul et l'attribution des possibilités forestières (LQ 26 mai 04, p. 4)
- Le zonage de la ligniculture et de la sylviculture intensive serait réalisé par les CRE (LD 15 décembre 04, p. a1)

8.3. La loi

- Entre la fin des années 70 et 1987, il y a eu une période noire : et c'est suite aux excès que le gouvernement a créé une loi. La foresterie réglementée au Québec est très jeune et en pleine formation (LD 7 avril 99, p. A7)
- La situation est différente depuis 1972 : le régime des concessions forestières a été remplacé par celui des contrats d'approvisionnement (LQ 15 mars 99, p. 4)
- EB ne montre pas les processus de consultation qui ont mené à l'adoption du régime de CAAF et son évolution face aux nouveaux enjeux (LD 1 avril 99, p. A7)

- La forêt est publique, mais personne n'a été invité à participer à une consultation publique (LD 3 avril 99, p. A8)
- Il faut relever les normes légales (pas ssl CSA ou FSC) et leur application à toute la forêt (LD, 25 septembre 07, p. a4)
- Les phytocides ne sont pratiquement plus utilisés depuis 5 ans et ils sont maintenant interdits (LD 7 avril 99, p. A7)

8.3.1. Calculer la possibilité forestière

- Avant l'Erreur boréale, les industriels étaient responsables du calcul de la possibilité forestière (LD 14 décembre 04, p. A1)
- Le calcul de possibilité appliqué aux forêts feuillues devraient être suspendus : ils se basent sur une marge d'imprécision de 30 à 50 % (LD 1 décembre 04, p. A1)
- L'annonce du report à 2005 du calcul de la possibilité forestière semble destinée à gagner du temps afin de permettre au MRN de trouver une manière d'atténuer pour certaines régions les baisses de possibilité calculées (LD 31 mars 04, p. C6)
- Il n'y a pas d'urgence à faire diminuer de 20 % les attributions de coupe en attendant la confection du prochain plan d'aménagement forestier en 2008 (LQ 15 décembre 04, p. 4)
- L'introduction de paramètres nouveaux dans Sylva (épidémies, surfaces incendiées et aires protégées...soustraites à la coupe) retarde l'établissement du portrait de la forêt québécoise, ce qui retarde au 1 avril 2006, le dépôt des plans généraux d'aménagement forestier et en avril 2007 la révision des CAAF (LD 30 mars 04, p. a)
- le ministre n'a pas démontré que les outils de gestion des stocks forestiers sont précis (LD 2 avril 99, p. A2)
- Le prélèvement annuel est déterminé par le potentiel de récolte à long terme de l'ensemble d'une unité d'aménagement : le volume de bois coupé est calculé non pas sur la surface exploitée mais sur la totalité de l'UAF (LD 1 décembre 04, p. A1)
- La méthode de calcul des fonctionnaires pour l'octroi des contrats d'approvisionnement forestier est mise en doute (Sylva) (LQ 22 mars 99, p. 4)
- La science de la foresterie est jeune : les méthodes ne sont pas parfaites et les inventaires encore moins (LQ 14 avril 99, p. 16 ; LD 7 avril 99, p. A7)
- Le chiffre de la limite de volume exploitable vient du logiciel Sylva qui n'est pas parfait mais qui s'améliore. C'est d'ailleurs pourquoi le PGAF est bon pour 25 ans en principe, mais il est revu tous les 5 ans (LD 7 avril 99, p. A7)
- Si au renouvellement du PGAF, les travaux prévus n'ont pas été réalisés, il y aura perte de volume pour le secteur (LD 7 avril 99, p. A7)
- EB fait douter de la justesse des calculs à long terme et la faune n'a pas été prise en considération (LD 3 avril 99, p. A8)
- On investit des millions de \$ par année pour faire des inventaires. On prélève des données sur 92 000 sites pour qualifier et quantifier les niveaux de récolte en fonction du développement durable... on ne joue pas au Nintendo ! (LD 1 avril 99, p. A2)
- Le volume de bois récolté chaque année correspond au volume maximum que l'on peut prélever à perpétuité (LD 31 mars 99, p. A8)
- Les modèles de prévision mathématiques sont peu crédibles à long terme (LD 31 mars 99, p. A8)
- La productivité des forêts feuillues exploitées en contravention des normes de jardinage affichent un accroissement net inférieur à celui espéré, alors que les parcelles expérimentales donnent les résultats prévus (LD 23 août 04, p. A1)
- CC dit que les méthodes d'évaluation de la capacité de la forêt québécoise est déficiente à cause de l'imprécision des données, de la prédiction de la mortalité...(LQ 27 décembre 04, p. 9)
- Les inventaires et les calculs de possibilité forestière comportent des imprécisions, il faut donc améliorer les méthodes d'évaluation (LQ 22 décembre 04, p. 9)

- 90 % des forêts sont toujours soumises à des coupes à blanc confirme une étude du gouvernement fédéral en 1995 (LD 31 mars 99, p. A8)
- La CPRS, c'est une loi. La norme a été resserrée en 1998 : la proportion de sentiers de débardage ne doit pas être supérieure à 25 % du parterre de coupe (33 % avant 1998 et rien avant 1987). 75 % du sol n'est pas perturbé par le passage de la machinerie lourde (LD 7 avril 99, p. A7)
- Le gouvernement a interdit les coupes à blanc et rendu illégal le recours aux insecticides chimiques contre la tordeuse (LQ 15 mars 99, p. 4)
- Les CPRS constituent en fait des coupes à blanc (LD 31 mars 99, p. A8)
- Les entreprises sont obligées de réaliser des travaux sylvicoles (LQ 15 mars 99, p. 4)
- CC recommande de consolider le réseau de chemins existants pour permettre la coupe et les autres activités en forêt et pour répartir l'exploitation sur tout le territoire et en même temps de fermer certains chemins ouverts pour la coupe pour préserver la quiétude des animaux (LD 15 décembre 04, p. a1)
- La construction mal planifiée et l'entretien insuffisant des chemins forestiers ne permettent pas une récolte bien répartie (LD 1 décembre 04, p. A1)
- Il faut poursuivre les travaux d'aménagement et domestiquer les exploitants qui commettent encore des abus (LQ 15 mars 99, p. 4)
- Y a-t-il des inspecteurs pour veiller à ce que le reboisement soit effectué ? (LD 3 avril 99, p. A8)
- Il faut un processus de planification plus efficace et un meilleur suivi des travaux en forêt (LD 22 avril 99, p. B2)

8.3.5. *L'imputabilité et la transparence*

- Il faudrait des spécialistes indépendants qui informeraient la population sur l'état actuel des forêts (LD 29 avril 99, p. A7)
- On a la manie de responsabiliser des gens qui ne sont pas imputables politiquement (à propos du forestier en chef) (LQ 27 décembre 04, p. 9)
- CC ne prône pas tout de suite la séparation usine – forêt mais compte sur l'évolution inexorable des idées vers cette transformation radicale (LD 18 décembre 04, p. b1)
- Il faut mettre en œuvre une gestion forestière par objectifs pour regagner la confiance du public. C'est une solution à l'approche très normative de notre foresterie peu adaptée à la diversité des forêts, mais alors le poste d'inspecteur devient crucial (LD 6 juillet 04, p. A7)
- Avec CC on passe d'une machine gouvernementale qui ignorait les écosystèmes, qui tolérait les connivences qui cimentent le complexe foresto-industriel au ministère, à une gestion écosystémique, ouverte et publique sous l'autorité d'institutions indépendantes comme le forestier en chef, le vérificateur général et le BAPE (LD 18 décembre 04, p. b1)
- A la suite de Coulombe, la possibilité forestière a été réduite, la désignation des aires protégées accélérées et le forestier en chef désigné (LQ, 15 septembre 07, p. 8)
- Le forestier en chef chargé du calcul de la possibilité établira avec indépendance le niveau souhaitable de récolte partout même là où le maire est employé par une multinationale (LD 18 décembre 04, p. b1 ; LD 15 décembre 04, p. a6 ; LD, 14 décembre 04, p. A1)
- Les industriels sont d'accord avec la création du poste de forestier en chef (LD 16 décembre 04, p. A4)
- CC propose de confier la réforme du logiciel Sylva à un forestier en chef dont l'indépendance est garantie par la loi (LD 15 décembre 04, p. a1)
- Les calculs de l'intendant forestier dépendront des données remises par le ministère et les exploitants forestiers (LD 4 septembre 04, p. B3)
- CC estime que l'intendant forestier devrait être responsable de l'ensemble des ressources vivantes présentes en forêt, c'est-à-dire des écosystèmes forestiers (LD 2 septembre 04, p. A4)
- La proposition de créer par voie législative un poste d'intendant forestier recoupe les préoccupations de nombreux groupes industriels, sociaux et écologistes qui veulent dépolitiser l'évaluation cyclique de la productivité des forêts (LD 2 septembre 04, p. A4 ; LD 28 août 04, p. a5)
- l'OIFQ estime essentielle la fonction du forestier en chef (LD 23 décembre 04, p. a2)

8.3.6. Les redevances

- La tarification imposée aux papetières est insuffisante (LD 26 avril 99, p. B2)
- L'industrie paie 400 millions en droits de coupe, mais elle récupère beaucoup de cet argent en compensation pour des frais de sylviculture et de protection de la forêt (LD 26 avril 99, p. B2)
- CC propose que les crédits accordés pour l'aménagement forestier soit annulés et que les travaux soient payés par les exploitants sans être remboursés (LD 14 décembre 04, p. A1 ; LD 4 décembre 04, p. b3)
- La recommandation de CC de faire payer par les entrepreneurs les travaux sylvicoles n'a pas de bon sens, c'est en plus des redevances (LQ 15 décembre 04, p. 6)
- Les forêts cessent cette année d'être rentables pour le gouvernement du Québec : les montants versés pour les travaux en forêt dépasse de 10 millions le montant des droits de coupe (LQ 14 avril 04, p. 9)
- L'Etat qui perçoit annuellement 400 millions de redevances auprès de l'industrie forestière devrait financer mieux le Consortium de recherche sur la forêt boréale (LQ 3 avril 99, p. 8)
- Le gouvernement doit agir pour tenter d'abaisser les coûts liés aux droits de coupe (LQ, 26 septembre 07, p. 12)
- Ce sont les contribuables québécois qui paient les exploitants 12,7 milliards de \$ depuis 1970 pour que la forêt maintienne une productivité normale (LD 18 décembre 04, p. b1)
- Nous payons pour assurer un reboisement fait à la hâte par des employés mal payés (LD 3 avril 99, p. A8)
- Le ministre n'a pas nié, ni remis en question le fait que la population paie pour l'aménagement des forêts : 40 % des royautés servent aux travaux (LD 2 avril 99, p. A2)
- Nos taxes servent à financer les activités de reboisement de grandes entreprises forestières déjà dispensées de payer les droits de coupe (LD 13 mars 99, p. A13)

9. Dénigrement

9.1. La crédibilité de l'orateur est mise en doute

- Christian Messier est impliqué dans le projet Triade piloté par AbitibiBowater, le plus important contrevenant à la loi sur les forêts (LD, 29 avril 08, p. a7)
- Le Consortium de recherches sur la forêt boréale reçoit 200 000 \$ des industries sur un budget de 1,4 million \$ (LQ 15 mars 99, p. 4)
- On met en doute l'indépendance intellectuelle de Réjean Gagnon de l'UQAC (LQ 17 mars 99, p. 4)

9.2. Dénigrement et procès d'intention :

- Richard Desjardins, c'est la Brigitte bardot des épinettes noires (LQ 16 décembre 04, p. 8)
- Pour Desjardins, le sort des épinettes importe plus que celui des êtres humains (LQ 22 décembre 04, p. 9)
- Les Montréalais se fichent des conséquences des recommandations de CC (LQ 16 décembre 04, p. 10)
- Les compagnies ont refusé d'adopter des méthodes d'exploitation écologiques durables (LD, 17 septembre 07, p. a6)
- les multinationales sont cupides, irresponsables, délinquantes (LD, 17 septembre 07, p. a6 ; LQ 21 août 07, p. 3)
- On ne peut exploiter une forêt intensivement et lui permettre de se régénérer avec le mode d'exploitation systématique que pratiquent les papetières assoiffées de profits (LQ, 19 septembre 07, p. 10)
- L'industrie proteste parce qu'elle est incapable de voir plus loin que le bout de son nez (LD 15 décembre 04, p. a6)
- Les grandes compagnies ont toujours traité nos ressources et notre territoire comme les conquistadores de Cortez (LQ 26 mars 99, p. 8)

- On confond indifféremment les gros arbres et les chicots pour faire de la pâte à papier journal (LD 8 janvier 04, p.A1)
- Les gens qui habitent une maison tue la forêt : elles sont faites en bois ! (LQ 27 août 07, p. 11)
- Greenpeace devrait plutôt s'attaquer à l'industrie pétrolière (LQ 27 août 07, p. 11)
- Ce sont les grands centres urbains qui polluent énormément (LQ 27 août 07, p. 4)
- Greenpeace devrait dénoncer les industries polluantes, le parc automobile au lieu de s'en prendre à la forêt (LQ 22 août 07, p. 10)
- On ne peut pas prévoir à 150 ans alors que la météo n'est pas juste à 3 jours (LD 29 avril 99, p. A7)
- On pourrait utiliser des feuilles d'épis de maïs pour la fabrication du papier et recycler (LD 29 avril 99, p. A7)
- Les rebuts des industries (copeaux des menuiseries) pourraient être récupérés, les anciens meubles recyclés (LD 29 avril 99, p. A7)
- Desjardins a bien compris que la liberté avait un prix lorsqu'il a voulu plonger dans son histoire de forêt en perdition. L'ONF devait financer l'EB mais l'avis du producteur prévalait au montage... Desjardins a préféré garder les mains libres (LD 3 avril 99, p. B9)
- Quels autres scandales se cachent dans notre société pendant que les journalistes font des reportages sur Margaret Trudeau ? (LD 30 mars 99, p. A6)
- Dans le secteur de la foresterie, le mot « révolution » fait référence au cycle de croissance d'un peuplement d'arbres, il ne faut pas se surprendre de l'inertie à vaincre (LD 27 mars 99, p. A13)
- La réplique du ministre à EB aurait mobilisé plus d'une cinquantaine de professionnels et administrateurs (LD 26 mars 99, p. A2)
- Il est faux de croire que le patrimoine environnemental est inépuisable (LD 30 mars 99, p. A6)

La forêt boréale n'est pas menacée même si on peut manquer de bois commercialement exploitable sur une portion de territoire (04, 07). Il n'y a pas de déforestation : après une récolte, une nouvelle forêt repousse sur 80 % des zones exploitées (04, 07).

Il faut définir ce qui doit être protégé avant de définir ce qui peut-être coupé, en tenant compte du principe de précaution (08). Il faut protéger les forêts primaires, mais pas imposer un moratoire complet et en tenir compte dans le % d'aires protégées (04,07, 08). Il faut créer beaucoup d'aires protégées, protéger tous les lacs, fermer des chemins et ne plus couper dans les forêts primaires et sur les territoires du caribou (99, 04, 07, 08).

II. Les aspects économiques

La rentabilité

Les profits

Exploiter les forêts permet de faire du profit (07), il faut couper plus d'arbres le plus vite possible et quand il n'y en a plus, aller ailleurs (99). Les usines n'ont pas été modernisées (99). Il faudrait trouver un meilleur équilibre entre le profit et l'exploitation forestière (99)

Le moindre coût

Les grands transformateurs imposent aux petits exploitants d'énormes contraintes financières et paient trop bas le bois venant des forêts privées (99). Les redevances pour les forêts publiques sont trop peu élevées. Certains privés ne peuvent même pas vendre le bois du verglas parce que leurs prix sont trop élevés (99) ou parce que leur forêt n'est pas assez productive (99). Les entreprises recherchent le moindre coût pour la main d'œuvre et pour la ressource et font des coupes à blanc parce que c'est le moins cher (99). Les coupes se concentrent sur des portions de territoires les plus proches qui sont les plus rentables à exploiter ce qui entraîne une surexploitation de ces zones (04)

Le marché

L'industrie forestière est l'épine dorsale de l'économie québécoise (99, 04, 07), mais on l'exporte le bois (99). La forêt est source de revenus et de dépenses (04)

La crise forestière

L'industrie forestière est en mode survie et pas seulement au Québec : interminable crise du bois d'œuvre, imminence d'une pénurie de main d'œuvre, réduction de la récolte anticipée, augmentation des coûts d'exploitation et des contraintes, concurrence internationale. (99, 04, 07)

Les causes

Les pays d'Asie déversent leur papier journal aux Etats Unis qui en importent donc moins qu'avant (99), le prix est à baisse (99), la reprise du marché pour le bois est lente (07) et le \$ canadien est haut (07). La guerre du bois d'œuvre avec les E.U. vient d'un mode de récolte dont les coûts sont diminués parce qu'on tient peu compte de l'environnement et des communautés locales (04). Pour les feuillus, on en importe tellement on a surexploité (04)

Les aires protégées sont une menace supplémentaire alors que la possibilité forestière se rétrécit de plus en plus (04 et 07). Les écologistes ont une influence négative sur les marchés d'exportation (99, 04, 07, 08)

Les remèdes

La certification FSC (07), le transfert de CAAF (07), la sylviculture et la deuxième et la troisième transformation de même que le bois-énergie (07) sont des solutions. Il faudrait aussi se préoccuper des autres produits de la forêt (bioforesterie) (04). Il faut aussi que les usines qui restent soient rentables et performantes (07).

L'économie des régions

Les régions sont des leviers pour l'industrie forestière (99, 04) et sont donc touchées par la crise, mais la situation économique n'est pas si dramatique au SagLac (04).

On déplore

réduction des droits de coupe (04). C'est pour le développement des régions qu'on pourrait utiliser engrais et pesticides (04)

Se parler

Influencer, informer, éduquer, former

Il ne faut pas confondre argumenter et manipuler. La manipulation enlève la liberté au récepteur et est inacceptable. L'argumentation permet la démocratie (07)

La pression sociale doit se maintenir pour influencer les décisions (99) et il faut informer le grand public des conséquences des coupes à blanc et de la destruction de la faune et de la flore (99). Les organismes du milieu veulent convaincre et obliger les entreprises forestières à adopter des méthodes de récolte plus écologiques et qui profitent davantage à la société (99).

Le public ne connaît pas la réalité forestière (07). Il faut l'éduquer et l'informer (99)

L'industrie veut organiser des campagnes d'information sur la loi et ses pratiques, des visites sur le terrain pour Greenpeace, les clients, les écoles, la presse, les touristes (99, 07). L'industrie doit combattre sa mauvaise réputation (99) et se défendre (99) aidée par le gouvernement canadien à l'étranger (07)

Les syndicats invitent Greenpeace qui veut bien dialoguer avec les travailleurs (07). Les entreprises veulent bien dialoguer avec Greenpeace qui met des conditions que refuse l'industrie (07).

Plus de démocratie

Il faut abandonner l'idée de la vérité et discuter selon une procédure acceptée pour prendre des décisions démocratiques parce que la forêt est publique (99)

La gestion de la forêt échappe au public qui doit mieux se faire entendre parce que l'heure est grave, tout le monde est d'accord avec ça (99). Jusqu'à présent les avis du public n'ont pas été pris en considération : les citoyens veulent une forêt durable, saine, polyvalente et sociale, aménagée intensivement et la fin des privilèges des entreprises et de la collusion entre les hauts fonctionnaires et la haute finance (07, 99). Les entreprises veulent des partenaires pour élaborer des solutions et pas une réforme en profondeur du régime forestier (99, 07).

La gestion intégrée des ressources

Il faut harmoniser la coupe de bois avec les autres usages de la forêt, ce qui a été négligé parce que la forêt est publique (99, 04). La coupe sélective, la coupe mosaïque et la forêt habitée sont meilleures pour la GIR et pour l'économie (99) et l'intensification de la récolte au sud permettrait de protéger le nord tout en offrant des territoires polyvalents à la population (99). Dans une aire protégée on peut pratiquer toutes sortes d'activités sauf l'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière et hydroélectrique (04). Il faut porter une attention particulière aux autochtones qui exercent des activités traditionnelles en forêt (99)

Il ne faut pas confondre la GIR avec une gestion écosystémique, la première favorise encore une fois les plus forts (04).

C'est la coupe qui donne accès au territoire, étage la forêt pour les différents espèces d'animaux et permet l'établissement de servitudes et un usage démocratique de la forêt (99).

La controverse

Pourquoi une pareille controverse ?

Qui dit vrai ?

On est confronté à des visions différentes de l'exploitation forestière et à des enjeux contradictoires : l'économie et l'écologie et c'est difficile de s'y retrouver, même pour ceux qui travaillent en forêt (99, 04)

Les coupes à blanc sont inacceptables (99), les grosses entreprises saccagent les forêts (99) et elles ne parviennent pas convaincre des progrès réalisés (99). Le ministre ne peut octroyer toutes les demandes d'approvisionnement parce qu'il gère la forêt avec prudence (99). L'Erreur boréale ne montre pas les efforts de reboisement (99) et Greenpeace ne tient pas compte de l'évolution de la foresterie (07). La commission Coulombe constate l'opacité du calcul de possibilité, les atteintes au paysage, les incertitudes

La CC est accueillie favorablement, c'est un bon outil pour prendre des décisions et elle est fiable (04). Même si la question du mesurage est traitée timidement (04). Elle donne raison aux environnementalistes (04) qui sont d'accord avec les aires protégées, la gestion écosystémique, le BAPE pour les plans d'aménagement et la révision du RNI (04). L'ordre des ingénieurs forestiers est aussi favorables aux conclusions de la commission Coulombe (04). Elle constate qu'il n'y a pas de catastrophe mais un virage à prendre (04). Elle représente une catastrophe économique et ne s'appuie pas assez sur les nouvelles connaissances (04)

L'inertie bureaucratique, l'attitude des organismes et groupes qui continueraient à aller dans tous les sens seront un obstacle à sa mise en œuvre (04)

l'Erreur boréale

Le film est un succès public (99)

C'est bien !

L'Erreur boréale ouvre les yeux sur le désastre forestier au Québec et sur la complicité entre le gouvernement, l'industrie et les petites communautés, c'est un excellent documentaire même s'il peut comporter quelques imprécisions. Il montre des réalités qui ne sont pas nouvelles et c'est important qu'on en parle tout haut. (99)

C'est pas bien !

L'Erreur boréale constitue une approche démagogique, partielle et orientée de la problématique de l'aménagement forestier, le film ne montre pas les forêts en régénération et les plantations. (99)

L'impact du film vient des émotions qu'il suscite, pourtant la laideur des coupes à blanc sur de grands espaces ne prouve pas que la forêt est en mauvais état. Le film dénigre l'industrie et le gouvernement, et l'auteur ne sait pas de quoi il parle. Ce n'est pas un documentaire pour informer, il n'a aucun souci d'objectivité et il ne respecte pas la liberté de réception, ce qui ne veut pas dire que la cause n'est pas juste. (99)

C'est de l'art

L'Erreur boréale est une œuvre magnifique et percutante, l'humour, l'histoire, la musique sont présents, les images évocatrices qui montrent une réalité cachée. Le discours s'enracine dans la littérature québécoise. La voix du poète porte plus loin et parle plus fort et au Québec, le rôle des artistes, c'est d'alerter, d'autant que le nom de Desjardins sert la cause. (99)

Ça secoue

L'Erreur boréale bouscule l'industrie forestière et le gouvernement du Québec, permet une prise de conscience et a un effet choc sur la population. Les impacts sur l'économie et à l'international seront importants de même que sur la crédibilité des entreprises, des scientifiques et du gouvernement. Le film stimule l'intérêt pour la révision du régime forestier, permet à l'Ordre des Ingénieurs forestiers de prendre un virage indispensable pour redevenir au service de la population et aux actionnaires de s'informer sur les pratiques forestières. (99)

L'industrie forestière a du mal à se refaire une image positive après le film de Desjardins (04) et la commission Coulombe salue son rôle dans le démarrage du débat public sur la forêt (04).

Les autochtones

Les coupes à blanc ont des impacts sur les peuples amérindiens (99). Québec doit empêcher les coupes sur les territoires autochtones pour protéger leurs droits, leur vie et la faune (99). Greenpeace exige l'arrêt des coupes sur les territoires présentant des conflits avec les premières nations (07)

Les autochtones vivent de la détresse. Les compagnies ne les embauchent pas et ils ne profitent pas de l'exploitation forestière. Ils veulent un droit de regard sur la gestion de la forêt de leur territoire et une forme de redevance pour son exploitation pour assurer leur avenir, la paix et la prospérité de leurs communautés (04)

Il faut une entente cadre pour harmoniser activités commerciale et traditionnelle autochtone (04). Les ententes avec les autochtones ont des impacts économiques (04)

VI les émotions

Le comportement des industries provoquent un haut le cœur (99) qui ressentent du chagrin, de la honte, ils sont choqués ou traumatisés et en colère (99). Les émotions sont mauvaises conseillères et dangereuses (08, 07, 04, 99). Elles viennent des écologistes et des urbains (04)

Un vocabulaire sensationnel (horreur mise en mots) et les images hurlantes (99) des coupes à blanc (99) et d'une exploitation sans pitié fausse la réalité (07) engendre de la tristesse, du désespoir (99) et de la rage (99). Greenpeace livre un message alarmiste, dénué de vérité scientifique, catastrophiste, des images apocalyptiques (07). Un arbre coupé fait pleurer (07)

Les coupes forestières brisent l'équilibre de la forêt (08) et les industries détruisent les fragiles (99) et belles (99) forêts intactes (07) qu'il faut sauver (07). La machinerie c'est comme des « chars d'assaut » qui saccagent (99)

Le Québec a honte de ses forêts et de son exploitation forestière (04)

VII La gestion

Ça va bien

La forêt boréale n'est ni menacée, ni saccagée. Elle est naturellement résistante et productive et en mesure de supporter les besoins des papetières (99) qui exploitent la ressource avec compétence et discernement (04). La pérennité de la ressource fait partie de son mode de gestion (99) et la foresterie évolue toujours (99)

Dans 10 ou 15 ans dans le Bas-st Laurent, des arbres il y en aura à ne pas savoir qu'en faire grâce aux nombreuses plantations (04)

Il ne faut pas se fier aux apparences : un forêt coupée repousse et donnera une autre forêt exploitable 50 ans plus tard (99)

Ça ne va pas bien

Dans le passé, il y a eu des pratiques douteuses et maintenant ce sont des cas isolés (99, 07). Certains territoires ont échappé à l'exploitation aveugle des papetières (99). On exploite de jour comme de nuit (99). On prend plus que les intérêts de la forêt (99) et elle ne se régénère pas suffisamment (99) surtout en Abitibi et dans Charlevoix (99).

On a identifié une baisse de 8 % du capital forestier : les prévisions ne prenaient pas en compte la mort des arbres ou le phénomène de sénescence forestière (04)

Les arbres sont plus petits qu'il y a 20 ans et leur exploitation exige qu'on aille de plus en plus au nord (99, 04). On n'a pas pensé à la qualité du bois et on a mal réparti l'exploitation sur le territoire, ce qui a entraîné la surexploitation de certaines forêts (04). Les bandes boisées sont trop petites pour permettre le reboisement (99). La coupe de jardinage a été mal faite dans les feuillus (04). L'argent investi dans l'aménagement n'a pas augmenté la productivité des forêt : les normes trop optimistes n'ont pas été appliquées avec rigueur par souci d'économie et parce que la main d'œuvre n'était pas spécialisée (04)

Exploiter

La forêt est gérée en fonction des besoins d'une industrie de transformation primaire (99)

On pourrait plutôt favoriser un rendement accru des forêts les plus productives, situées près des collectivités et des usines. (99). Les petites lisières boisées et les plantations ne respectent pas les cycles biologiques (99). La récolte devrait être modifiées en cas d'urgence pour récolter des forêts malades ou menacées par la tordeuse (04)

Les forestiers de l'Université Laval préconisent un approvisionnement forestier à partir de l'aménagement de territoires du sud (99)

(03). La commission a été itinérante (03) et a tenu des audiences sur tous les aspects de la problématique forestière (04). Elle n'a pas fait suffisamment place à la région (04)

La commission Coulombe a relevé 4 défis : dire si la forêt est en danger ou pas, s'assurer que le futur cadre de gestion forestière repose sur un système d'imputabilité fiable, s'assurer de la transparence et promouvoir la gestion écosystémique (04) en protégeant à la fois l'intérêt général et le patrimoine forestier (04)

Le rapport marque le début d'un cycle majeur de révision du régime forestier québécois en optant pour une réforme des institutions (04). Il faut maintenant créer un comité de mise en œuvre pour les recommandations, nommer le forestier en chef et identifier les aires protégées (04)

Les différents paliers de gouvernement

C'est le gouvernement qui doit définir le mode d'exploitation et le régir de manière stricte (99). Le Québec fait des efforts depuis 20 / 25 ans en matière de protection de la forêt (07) et la gère correctement selon les principes du développement durable (99, 07). Il adoptera les recommandations de la CC (04)

Les gouvernements n'ont pas joué leur rôle de protecteur des forêts québécoises (99, 07)

Le ministère de l'environnement devrait avoir le mandat de surveiller l'exploitation des forêts (99). Il n'a pas assez de pouvoir en ce qui concerne la gestion forestière, il est trop minorisé (04)

Il faudrait enlever progressivement la forêt publique des mains des grandes papetières pour la redonner aux communautés locales et en retirer autre chose que des arbres et de la pâte à papier (04).

La décentralisation de la gestion forestière fait consensus pour donner aux régions un rôle de fiduciaires, mais dont la propriété et le contrôle ultime restent aux mains de la collectivité à travers le gouvernement (04). La décentralisation peut prendre différentes formes : forêts habitées, forêts publiques exploitées par des familles comme une pourvoirie, coopératives forestières, ferme agro-forestière... (04) La multiplication des centres de décision ne doit pas multiplier les failles dont pourraient profiter les entreprises, multinationales ou locales, ou les gestionnaires des éventuelles forêts habitées (04). Dans les commissions forestières régionales, les autochtones, les utilisateurs du territoire et les groupes environnementaux élaboreraient avec les élus une stratégie de développement forestier régional (04)

La région tente d'obtenir davantage des redevances pour mettre en valeur la forêt (04), et d'être consultée sur le choix des aires protégées et les mesures de compensation (04)

La CRE demande de rapatrier dans la région toute la gestion de la ressource forestière y compris les fonctionnaires qui s'y rattachent (04)

La loi

La foresterie réglementée au Québec est très jeune et en pleine formation (99). La mise en place du régime forestier de 1986 – 1987 (les CAAF) (la loi 150) a été faite au terme de consultations publiques (99) suite à des excès liés au régime précédent des concessions. Le gouvernement a repris le contrôle sur la gestion des forêts (99) et a permis la récolte d'un volume constant de bois, à perpétuité sans diminuer la capacité productive du milieu forestier et la compatibilité des activités qui s'exercent sur le territoire (99). Le ministère de l'environnement a participé à l'élaboration du RNI (99)

Il n'y a pas eu de consultation pour la mise en place de cette loi (99) et tout se fait en cachette (99). Les CAAF sont pire que l'ancien régime des concessions forestières (99)

La loi de 1987 est en continuelle évaluation (99). La réforme de ce régime a été entreprise en 97 et un projet de loi sera débattu en commission parlementaire à l'automne (99). Il s'appuiera sur 507 mémoires (99). Le ministre de l'environnement a son mot à dire dans la révision de la loi (99). Le ministère des ressources naturelles, division forêt, travaille avec le ministère de la faune (99)

Certains pensent que le régime forestier de 86 a donné de bons résultats et qu'il faut juste y apporter des correctifs. D'autres le contestent et veulent une réforme plus substantielle (99)

Le ministère et les agents forestiers sont soumis à la Loi sur la conservation de la faune, à celle sur les espèces menacées et à la loi sur l'environnement (99). Les phytocides sont interdits (99)

mettre en œuvre une gestion forestière par objectifs pour regagner la confiance du public et tenir compte de la diversité des forêts (04). Le processus de désignation des aires protégées a été accéléré (07)

La responsabilité de déterminer quelle quantité d'arbres on peut abattre chaque année sans nuire au renouvellement de la ressource ne revient ni à l'industrie ni au ministère des ressources naturelles mais à un chef forestier indépendant, nommé par l'Assemblée nationale (04). Sa nomination fait l'unanimité (04), ses calculs dépendront des données remises par le ministère et les exploitants forestiers (04). Il devra choisir les villages qu'on ferme (04) On a la manie de responsabiliser des gens qui ne sont pas imputables politiquement (04). Le travail du forestier en chef devrait être supervisé par le vérificateur général du Québec (04)

La commission Coulombe propose la nomination d'un vérificateur spécial pour la gestion forestière, rattaché au vérificateur général, qui veillerait à ce que tous les actes administratifs du MRNFP soient conformes à la loi et aux normes (04). Il mettra fin au laxisme qui a permis aux industriels d'écramer en toute impunité les forêts feuillues, de frauder sur les quantités coupées en forêt boréale et de réduire leurs redevances au Trésor public (04).

Le RNI révisé serait soumis au BAPE tous les 5 ans. Le plan général du forestier en chef et les plans régionaux devront être soumis au BAPE tous les 5 ans (04). C'est l'enlisement assuré (04).

Québec doit devenir l'employeur unique des marteleurs (décident ce qu'on coupe) et aussi des mesureurs (montant des royautés) (04)

Les redevances

La tarification imposée aux papetières est insuffisante (99). L'industrie paie 400 millions en droits de coupe, mais elle récupère beaucoup de cet argent (40 %) en compensation pour des frais de sylviculture et de protection de la forêt (99). Les forêts cessent cette année d'être rentables pour le gouvernement du Québec : les montants versés pour les travaux en forêt dépasse de 10 millions le montant des droits de coupe (04). Ce sont les contribuables qui paient donc (04) pour assurer un reboisement fait à la hâte par des employés mal payés (99) pour des entreprises dispensées de payer les droits de coupe (99)

La commission Coulombe propose que les crédits accordés pour l'aménagement forestier soit annulés et que les travaux soient payés par les exploitants sans être remboursés (04)

Cette recommandation n'a pas de bon sens, c'est en plus des redevances (04)

Le gouvernement doit tenter d'abaisser les coûts liés aux droits de coupe (07)

acteurs diversifiés en évitant la prédominance d'un groupe d'intérêt sur les autres. Le quart des membres du Comité technique était des producteurs forestiers, le reste étant constitué de scientifiques, d'universitaires, de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que des représentants d'organismes de défense de l'environnement, des consommateurs, des syndicats et des communautés autochtones. La première version de la norme date de 1996 et elle a été modifiée en 2002.

Pour être certifiée en vertu de cette norme, l'entreprise doit faire l'objet d'une vérification indépendante réalisée par un certificateur accrédité par le Conseil canadien des normes. Les exigences d'aménagement forestier durable comprennent la conformité avec la réglementation pertinente visant le territoire forestier délimité, le respect de la norme CSA, une participation du public continue et significative et l'amélioration continue de la performance.

La participation du public est assurée par un comité de suivi. Les procès-verbaux que nous avons analysés rendent compte de ce processus et des décisions prises par le comité.

La norme impose les domaines dans lesquels un comité de suivi doit prendre des décisions d'aménagement forestier durable. Celui-ci doit définir les valeurs, objectifs, indicateurs et cibles permettant de rencontrer les exigences de la norme sur le territoire forestier délimité (TFD), celui pour lequel la certification est demandée. Le comité de suivi doit être convoqué par l'entreprise demandeur, il doit être constitué des membres impliqués ou concernés par la gestion forestière sur le TFD avec des efforts particuliers vis-à-vis les populations autochtones au niveau local. C'est ainsi que le public est appelé à définir les valeurs forestières liées à ses préoccupations et attentes environnementales, sociales et économiques.

La compagnie forestière qui veut être certifiée doit démontrer qu'elle met tout en œuvre pour atteindre ces VOIC dans la gestion du territoire qu'elle exploite et qu'elle s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de son aménagement forestier durable.

associées au processus : un représentant du Ministère des ressources naturelles pour son expertise en matière légale et un représentant du ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs pour son expertise en matière de protection de la faune. Une personne de l'entreprise était chargée de rédiger les P.V. des rencontres.

Le Consortium de Recherche sur la forêt boréale commerciale de l'UQAC a fourni les deux dernières expertises en matière d'écologie forestière et d'éco-conseil.

A la première réunion (1, p. 7) je suis présentée comme « observatrice du comité de suivi CSA et comme professeure en éco-conseil de l'UQAC ». C'est au titre d'éco-conseillère, spécialiste des aspects sociaux du développement durable que j'ai été associée au comité de suivi. Tout le monde était aussi au courant que j'allais écrire une thèse de doctorat sur la controverse entourant la forêt boréale. Mon rôle d'observatrice et d'accompagnatrice s'est tenu pendant les 17 premières réunions (du 11 février 2004 jusqu'au 14 juillet 2005). J'ai rencontré l'animateur plusieurs fois pour discuter de la pertinence d'un mode d'animation, d'une attitude particulière ou d'une procédure ou pour répondre aux questions qu'il se posait. Entre août 2005 et novembre 2007, j'ai animé les réunions et je suis donc devenue observatrice-participante pendant 11 réunions (jusqu'au 8 novembre 2007). J'étais absente à la réunion du 6 février 2006. J'ai pris un rôle d'animatrice non directive sur le contenu et directive sur la procédure. Je n'ai pas pris part aux décisions, ni donné d'avis qui auraient éclairé le sujet en discussion.

J'ai été physiquement présente à 23 rencontres. Je n'étais plus associée à ce processus à partir du 5 décembre 2007.

Les personnes ressources associées au comité de suivi ne sont pas rémunérées.

Le tableau ci-dessous présente la composition du groupe en avril 2007. C'est la dernière version à notre disposition au moment de la rédaction.

La réunion 32 était une réunion d'information descendante au cours de laquelle aucune décision concernant l'aménagement forestier ne devait être prise. Le chiffre de 13 participants pour la réunion 32 est exceptionnel, le plus souvent, le groupe était constitué de plus de 20 personnes.

Les deux premières réunions ont permis de définir « le processus de participation des partenaires » et de diffuser de l'information sur la norme, la biodiversité et l'écologie forestière. Elles ont aussi permis une discussion sur la façon dont les P.V. devaient être rédigés et de se mettre d'accord sur un échéancier provisoire. Le travail sur les VOIC proprement dit a débuté à la troisième réunion par une discussion sur la manière de s'y prendre. A la quatrième réunion (p. 27), on commence à en discuter et à prendre des décisions.

Le tâtonnement des trois premières réunions est compréhensible étant donné la complexité de la norme, des termes utilisés et le caractère assez novateur du processus en lui-même. La norme a été présentée dès la première réunion (1, p. 4). Mais c'est au fil du temps que les membres ont appris à maîtriser toute la complexité qui y est associée. Par exemple, les membres se sont posés des questions sur la définition des termes : valeurs, objectifs, indicateurs et cibles très souvent (4, p. 28 et 30 ; 5, p. 35 ; 6, p. 48 ; 7, p. 59, 7, 60 ; 12, p. 119, 15, p. 154). A partir de la 5^{ème} réunion, ils disent mieux comprendre les VOIC (5, p. 41 ; 6, p. 52). Mais au moment du renouvellement des mandats, on retrouve des difficultés liées à l'apprentissage de la norme et de son fonctionnement.

Les membres devaient élaborer pour chaque élément de la norme des valeurs, objectifs, indicateurs et cibles (VOIC). Le groupe a choisi un mode de travail diversifié en fonction des décisions à prendre. Il s'est appuyé sur le contenu d'un travail semblable réalisé par deux autres comités de suivi (Lac St Jean et Charlevoix) (3, p. 21) pour l'élaboration des valeurs, objectifs et indicateurs. Les membres préféraient une démarche critique de documents présentés par l'entreprise, plutôt que commencer à zéro : « Les précédentes consultations se recoupent tout le temps ; beaucoup de documents existants. On refait toujours le même exercice... » (3, p. 21), « CACC⁴ sait ce qu'il faut. CACC doit fournir des documents à étudier » (3, p. 21). L'entreprise a essayé sans succès d'entrer dans un autre type de processus (propositions par les membres et discussion à partir de leurs représentations, puisque c'est le processus qui avait été décidé au Lac Saint Jean dans un comité de suivi semblable et qui avait quelques mois d'avance), « On veut changer de façon de travailler. CACC connaît les préoccupations des partenaires, mais, est-ce que tout le monde connaît les préoccupations de tous ? » (3, p. 21).

La procédure de discussion à partir de documents fournis par l'entreprise a été retenue.

Les membres recevaient la plupart des documents nécessaires à la rencontre une semaine avant la date de la réunion. Des copies papier étaient aussi disponibles en début de réunion pour certains documents.

Un tableau provisoire travaillé par l'entreprise à partir des documents du Lac Saint Jean était projeté au mur à partir de la 4^{ème} rencontre (p. 27). Les cellules du tableau reprenaient les valeurs, objectifs, indicateurs et cibles pour chaque élément de la norme. Chaque élément de la norme faisait donc l'objet d'au moins un tableau.

A la réunion 4, il a été décidé de travailler d'abord les valeurs et les objectifs et de revenir plus tard sur les indicateurs et les cibles (p. 28). Mais cette procédure a été modifiée dès la réunion 5 (p. 37). Les indicateurs semblent plus concrets pour les membres et les VOI sont donc discutés ensemble. Une exception cependant pour le point « 6.1. droits des autochtones et issus de traités ». Il a été décidé (8, p. 78) de traiter de l'indicateur en même temps que la cible.

A la 10^{ème} réunion, le fonctionnement du groupe s'est clarifié encore un peu plus : « pour chacun des indicateurs retenus par le comité de suivi, le co-demandeur établira le portrait actuel de l'indicateur et

⁴ CACC : compagnie Abitibi Consol Canada

conférenciers étaient proposés par les membres. Les conférenciers étaient invités par l'entreprise. Vous trouvez ci-dessous la liste des activités d'information, la provenance du conférencier et la réunion à laquelle a eu lieu l'activité. Les conférenciers peuvent être issus de l'entreprise (entreprise), une personne ressource du comité (personne ressource), un membre du comité (participant), le représentant d'un ministère (ministère) ou d'un organisme autre (extérieur). Le chiffre indique le numéro de la réunion pendant laquelle le sujet a été abordé. Les conférences duraient d'une dizaine à une trentaine de minutes, les membres posaient de questions supplémentaires et discutaient du contenu ensuite (durée variable des discussions en fonction de l'intérêt pour le contenu).

- la biodiversité des habitats et des animaux (personne ressource, 2)
- L'écologie forestière (personne ressource, 2 et 11)
- Les aires protégées (Ministère, 3)
- Information forestière sur le TFD (entreprise, 4)
- L'histoire de Produits Forestiers Saguenay (entreprise, 5)
- L'omble chevalier (Ministère, 6)
- Les différents procédés de récolte (entreprise, 5)
- L'industrie de la pourvoirie au Saguenay Lac Saint Jean (participant, 6)
- L'impact économique de PFS (entreprise, 7)
- Approche autochtone et certification forestière (participant, 8).
- Structure des groupes environnementaux (participant, 11)
- Gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec (participant, 12)
- Le projet Caribou du secteur Portneuf (entreprise, 13)
- Le Schéma d'aménagement des MRC (extérieur, 13)
- Suivi télémétrique des caribous forestier sur le Nitassinan d'Essipit (participant, 16)
- Comment mettre en œuvre l'aménagement écosystémique au Québec (Ministère, 23)
- Gestion des débits de pointe et de la qualité des eaux (extérieur, 23)
- Le plan québécois de rétablissement du caribou (personne ressource, 24)
- Mise à jour du plan caribou du secteur Portneuf (entreprise, 24)
- Caribou forestier du Nitassinan de la première nation des Innus Essipit (secteur Lac des Cœurs) (participant, 24)
- Comprendre la certification forestière CSA (entreprise, 25)
- L'amélioration génétique des arbres forestiers et conservation de la diversité génétique des forêts du Saguenay – Lac Saint Jean (Ministère, 25)
- Suivi des traverses des cours d'eau réalisés par le ministère (Ministère, 25)
- Bilan et état du dossier des aires protégées (Ministère, 26)
- Rôle du MRNF dans la stratégie québécoise des aires protégées (Ministère, 26)
- Suivi du RNI (Ministère, 26)
- Le caribou forestier sur le TFD (entreprise, 27)
- Les modalités particulières d'aménagement forestier et les modes d'application permettant de déroger à la loi et au règlement (Ministère, 27)
- Les projets de recherche sur le caribou (personne ressource, 27)
- Les projets de recherche en cours sur la problématique caribou (expert, 27)
- L'association forestière du Saguenay Lac Saint Jean (extérieur, 28)
- Présentation du PGAF de PFS (entreprise, 28)
- La campagne boréale de Greenpeace (entreprise, 30)

Enfin, trois visites sur le terrain d'une journée ont été organisées. Elles avaient pour but de montrer les différents procédés de récolte, la voierie forestière, la traverse des cours d'eau, la régénération et le travail dans une scierie.

23 septembre 2004 : Les monts Vallins

11 novembre 2004 : la scierie de St Fulgence

(VOIC). Chaque élément a ainsi fait l'objet d'une fiche descriptive reprenant en plus de ces VOIC, les stratégies que l'entreprise allait mettre en œuvre pour respecter les décisions du comité de suivi.

Les éléments n'ont pas été discutés dans l'ordre donné par la norme. Il y a 17 éléments à la norme et 32 fiches descriptives, parce que certains éléments font l'objet de plus d'un objectif. Je ne présente pas ci-dessous les différents objectifs liés à chaque élément : on les retrouve dans les informations concernant les préoccupations des participants (voir infra). Le lecteur intéressé peut prendre connaissance de ces informations de manière plus systématique dans le Plan d'aménagement forestier durable.

Critère 1 : conservation de la biodiversité biologique

Élément 1.1. Diversité des écosystèmes : 4, p. 28 et 29 ; 11, p. 106 à 108 ; 14, p. 145 ; 15, p. 156 ; 18, p. 189 ; 19, p. 201 ; 24, p. 279 ; 24, p. 277 à 279

Élément 1.2. Diversité des espèces : 4, p. 29 ; 12, p. 118 ; 13, p. 131 à 133 ; 16, p. 167 ; 17, p. 177 à 179 ; 24, p. 274 à 277 ; 30, p. 328

Élément 1.3. Diversité génétique : 13, p. 129 ; 16, p. 173 ; 17, p. 184 ; 18, p. 196 et 197 ; 19, p. 202 et 215 ; 25, p. 287 et 288 ; 30, p. 329

Élément 1.4. Aires protégées et sites de signification biologique spéciale : ???, 15, p. 158 à 160 ; 16, p. 168 à 171 ; 17, p. 179 et 180 ; 22, p. 246 ; 23, p. 262, 263 et 267 ; 24, p. 273 ; 26, p. 298 ; 27, p. 309

Critère 2 : Maintien et amélioration des conditions et de la productivité des écosystèmes forestiers

Élément 2.1. Résilience des écosystèmes forestiers : 14, p. 148 ; 18, p. 190 et 191 ; 25 p. 289

Élément 2.2. Productivité des écosystèmes forestiers : 6, p. 57 ; 15, p. 154 ; 16, p. 171 et 172 ; 17, p. 180 ; 23, p. 266

Critère 3 : Conservation des ressources liées au sol et à l'eau

Élément 3.1. Qualité et quantité des sols : 5, p. 36 à 38 ; 10, p. 93 ; 11, p. 109 à 112 ; 12, p. 123 ; 25, p. 285 et 289

Élément 3.2. Quantité et qualité de l'eau : 5, p. 38 ; 13, p. 136 et 137 ; 14, p. 142 et 144 ; 23, p. 263 et 264 ; 25, p. 289 et 290

Critère 4 : Contributions des écosystèmes forestiers aux cycles écologiques mondiaux

Élément 4.1. Capture et stockage du carbone : 5, p. 39 ; 6, p. 46 et 47 ; 15, p. 160 et 161 ; 23, p. 267

Élément 4.2. Conversion de terres forestières : 6, p. 47 ; 11, p. 112 ; 15, p. 161 ; 23, p. 259, 260 et 266

Critère 5 : Bénéfices multiples à la société

Élément 5.1 Bénéfices du bois et autres bénéfices : 6, p. 49 ; 7, p. 57 ; 9, p. 87 ; 16, p. 172 ; 17, p. 18 et 181 ; 25, p. 291 à 293 ; 27, p. 309 et 310

Élément 5.2. Collectivités et durabilité : 7, p. 60 ; 9, p. 84 ; 17, p. 181 ; 18, p. 191 et 192 ; 22, p. 249 ; 23, p. 265 ; 27, p. 310 et 311

Élément 5.3. Répartition juste des bénéfices et des coûts : 17, p. 181 et 182 ; 18, p. 192 à 194 ; 19, p. 203 ; 22, p. 250 ; 23, p. 258 et 259 ; 26, p. 298 ; 27, p. 311 et 312 ; 28, p. 318

Critère 6 : Accepter la responsabilité de la société pour le développement durable

Élément 6.1. Droits autochtones et issus de traités : 8, p. 78 ; 12, p. 122 ; 22, p. 251 ; 23, p. 260

Élément 6.2. Respect des valeurs, des connaissances et des utilisations forestières autochtones : 8, p. 79 ; 12, p. 122, 22, p. 251 ; 23, p. 261 ; 28, p. 318 à 320

Élément 6.3. Participation du public : 10, p. 97 et 98 ; 17, p. 182 et 183, 18, p. 195 Bizarre : répartition juste des bénéfices ???? ; 22, p. 251 et 252 ; 23, p. 264 et 265, 28, p. 320 à 322

L'aménagement écosystémique : 22, p. 248 ; 23, p. 259 ; 24, p. 273 et 280

Autres préoccupations discutées

Le maintien des emplois dans la région y compris la formation des travailleurs et les achats locaux : 7 ; p. 60 ; 10, p. 98 ; 18, p. 192 ; 23, p. 257 ; 27, p. 310 et 311

Juste rémunération pour les travailleurs : 10, p. 98

Le manque de connaissances concernant les autochtones et les activités pour y remédier : 8, p. 79 ; 12, p. 122 ; 23, p. 260 ; 28, p. 319

Les produits à valeur ajoutée, les 2^{ème} et 3^{ème} transformations : 9, p. 84 à 87 ; 16, p. 172

La crédibilité des industries forestières : 9, p. 86

La concertation dans la planification forestière : 9, p. 88 ; 10, p. 97

L'information et la diffusion d'information, la vulgarisation à destination du grand public : 10, p. 99 et 105 ; 18, p. 195 ; 20, p. 237 ; 22, p. 244 ; 25, p. 293 et 294 ; 23, p. 257

Des recherches à mener et des informations sont à venir (prise de décision dans l'incertitude) : 10, p. 106 ; 11, p. 109 ; 12, p. 119, (plus à la fin, revoir pour le caribou)

La formation des intervenants sur le terrain : 12, p. 121 ; 13, p. 134 ; 16, p. 167 ; 17, p. 179.

Les ententes particulières : 22, p. 247 ; 25, p. 290

La chasse, la pêche : 6, p. 50 ; 7, p. 56 et 57.

La GIR : 18, p. 191 ; 22, p. 249

Evaluation par les participants du comité de suivi

Une évaluation orale du fonctionnement du comité a été réalisée à la réunion 10, p. 95 et 96. Les membres étaient invités à donner leur avis sur la réunion à la fin de chaque rencontre dans un document écrit et confidentiel comprenant des questions à choix multiples et de la place pour les commentaires. Mais les membres font des demandes également pendant la rencontre.

- La qualité de l'environnement de travail est souvent souligné : la salle est trop grande, trop froide, trop chaude, adéquate, bien ou mal aménagée, on ne voit pas la projection, il y a du bruit à côté : 1, 2, 4, 10, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 28, 30

- L'alimentation des membres en informations et la transparence du processus sont des thèmes récurrents. On parle du site web, du site ftp, des cartes, des articles d'intérêt, d'un glossaire, du mode d'envoi des documents, du temps qu'il faut pour les valider, les recevoir, les diffuser et de l'importance d'avoir des exposés sur les sujets à traiter ou de participer à des colloques en dehors du comité de suivi... : 2, 3, 4, 5, 8, 9, p. 83 ; 10, p. 93, 12, p. 116 et 124 ; 13, p. 129 et 138 ; 15, p. 162 ; 16, p. 166 ; 19, p. 217 ; 20, p. 222 ; 22, 253 ; 25, p. 294

La communication vers le grand public du travail réalisé par le comité de suivi a été à l'ordre du jour d'une réunion. Mais à ma connaissance et mis à part mes chroniques dans le Quotidien, il n'y a pas mention de l'imposant travail réalisé par les membres pour améliorer la gestion forestière dans les médias grand public.

- La gestion des débats est diversement évaluée en fonction des réunions et de la personne qui donne l'avis

- certains trouvent les débats trop longs, les diversions trop fréquentes, certains membres trop bavards ou trop « chialeux » ou souhaitent des débats plus encadrés avec un droit de parole défini et respecté : 2, p. 12 ; 4, p. 30 ; 5, p. 41 ; 6, p. 52 ; 8, p. 80 ; 9, p. 89 ; 10, p. 97 ; 10, p. 100, 11, p. 113 ; 12, p. 125 ; 13, p. 139 ; 14, p. 150 ; 16, p. 174 ; 17, p. 185 ; 23, p. 268 ; 26, 300
- d'autres estiment que la longueur des débats est source d'enrichissement ou qu'ils sont suffisamment encadrés : 4, p. 30 ; 9, p. 89 ; 23, p. 268 ; 24, p. 280 ; 26, p. 299 ; 28, p. 320 ;

3. Classement des émotions et symboles

Après une première lecture de l'ensemble du recueil, j'ai numéroté les textes (de 1 à 187). J'ai ensuite élaboré 4 catégories qui me semblaient intéressantes, étant donné mon objectif et le contenu des textes, pour tenter de classer les mots (ou expression pouvant se résumer en un mot) utilisés par les auteurs :

1. Les sentiments
2. Les forêts ou les arbres sont l'image de... ou synonymes de...
3. Les activités
4. L'histoire

J'ai recherché un maximum de mots pouvant se relier à ces 4 thèmes. J'ai donc écarté *a priori* de l'analyse, les idées de gestion, de calcul, d'aménagement forestier. Je cherche en effet les éléments liés à l'imaginaire sans plus me préoccuper de gestion forestière et je fais une analyse sélective des textes, tant que faire se peut.

J'ai comptabilisé l'occurrence des mots (parfois une expression ou une idée qui pouvait se résumer dans ce mot). Certaines catégories comportent des synonymes.

La comptabilisation des mots peut paraître discutable. Parfois le mot « refuge » ou « abri » désigne un endroit où un humain vient oublier ses peines ou se protéger de quelque chose, parfois l'habitat des animaux. Nous n'avons pas fait de différence. Il nous semble en effet que le mot « refuge » est en soi un symbole.

Le classement sous un mot de certaines expressions aussi peut se discuter. Par exemple, nous avons classé « l'explorateur qui hiberne en nous » sous le mot « aventure ». Il aurait pu aussi se retrouver sous le concept « apprendre ». Aussi, nous avons toujours classé la chasse et la pêche sous le mot « loisir ». Elle aurait pu faire l'objet d'une catégorie à part, néanmoins nous cherchions quand même à ne pas multiplier les catégories et l'expression « chasse et pêche » n'a jamais été utilisée comme activité culturelle par exemple ou comme une activité liée à un besoin de nourriture. L'expression « tous les produits qu'elle regorge (sic) » a été classée sous « richesse », elle aurait pu devenir un avis sur le développement d'une région.

Nous avons aussi classé des expressions négatives sous le mot le plus pertinent. Par exemple : « la forêt est loin d'être un milieu sans vie » est classé sous « vie ». Enfin, quand « les bleuets » sont cités, nous avons hésité entre « nourriture », « loisirs » et parfois « goût ». Nous avons classé en fonction du sens dans la phrase, mais là encore ça pourrait se discuter.

Parfois il faut choisir simplement. L'enjeu n'étant pas le nombre exact de fois qu'un mot est cité, je ne considère pas que ces classements un peu discutables soient de nature à fausser l'analyse.

L'objectif n'est en effet pas de tirer des statistiques. C'est d'ailleurs la diversité des concepts qui nous intéresse plus que de savoir combien de fois les termes ont été utilisés. Toutefois, la très grande occurrence de certains d'entre eux nous semble significative et c'est la raison pour laquelle nous les avons comptés. Dans le texte de la thèse nous n'utilisons pas les chiffres : nous présentons toutes les occurrences en fonction de leur importance chiffrée sans plus nous référer au nombre de fois que le mot a été utilisé. Après le premier classement, nous aurions pu procéder par regroupement pour avoir moins de mots. Mais nous ne l'avons pas fait pour garder la diversité.

Nous n'avons pas fait de différence entre « arbre » et « forêt » parce que les auteurs ne la font pas non plus. Il s'agit le plus souvent de forêt : ce mot est choisi 130 fois comme titre de textes (soit seul, soit associé avec d'autres mots). L'arbre se trouve dans le titre du recueil. Dans les textes, sauf quand un auteur parle d'un arbre particulier (une épinette, cet arbre-là de l'enfance), il est bien difficile de distinguer arbre de forêt.

3. La forêt apporte les sentiments de

Paix , paisible, tranquillité, recueillement	42
Repos (relaxation, détente, calme, quiétude)	28
Bonheur , heureux	31
Parfums , arômes, odeurs, respirer	27
Couleurs , lumière	26
Son , mélodies, chant, bruit	24
Émerveillement , admiration	23
Amour , aimer, amitié	18
Bien être , qualité de vie, confort	13
Sécurité , protection (maison)	10
Menace , peur	7
Équilibre , harmonie	6
Silence , solitude,	6
Recueillement , Intimité	3
Épanouissement	2
Impuissance, tristesse, colère, frustration, effroi, angoisse (coupe)	6

4. L'histoire

Développement d'une population, culture, revenus, économie, évolution de l'humain, gagne-pain, emploi	56
Avenir , générations futures, survie de l'humanité	49
La forêt de l' enfance	33
Liens avec des ascendants proches (père, oncle, grand-père, parents)	15
La forêt est là avant les hommes, elle est très vieille	5